QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE — N° 12269 — 4 F

DERNIÈRE ÉDITION


UNIVERSITY LIBRARY

SAMEDI 7 JUILLET 1984

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : André Laurens

AVEC CE NUMÉRO

« LE MONDE LOISIRS »

Fête de la Vierge en Andalousie

et les programmes de la radio et de la télévision pour la semaine

Fuite en avant au Nigéria

La découverte, le jeudi 5 juillet, à Londres, d'une malle contenant l'ancien « homme fort » du régime civil nigérian, M. Umaru Dikko, enlevé devant son domicile et drogué, ne va pas contribuer à améliorer des relations diplomatiques déjà très tendues. Le Foreign Office a demandé à l'ambassade nigériane de « préciser » ce que faisait l'un de ses ressortissants dans une caisse estampillée « bagage diplomatique »... A Lagos, les autorités ont catégoriquement démenti toute implication dans cette tentative d'enlèvement. Comment les croire ?

Coïncidence ? Le numéro deux de la hiérarchie militaire nigériane, le général Tunde Idiagbon, a dressé ce même jeudi un violent réquisitoire contre la Grande-Bretagne, l'accusant d'avoir colonisé le pays à son profit et de servir de « refuge » aux « fugitifs » responsables, selon Lagos, de la crise économique.

Depuis le coup d'Etat du 31 décembre dernier qui a mis fin à l'expérience « démocratique » du régime civil de M. Shagari, les autorités de Lagos ne cessent d'affirmer que la corruption générale qui sévissait sous l'ancienne administration est la cause essentielle de la crise actuelle.

M. Dikko avait été désigné comme le symbole de cette corruption, et les militaires nigérians avaient juré d'obtenir son extradition. Milliardaire, l'ancien ministre des transports avait certes, grâce aux responsabilités qui étaient les siennes, de nombreux moyens de s'enrichir frauduleusement. Comme plusieurs centaines de personnalités de l'ancien régime aujourd'hui incarcérées dans les prisons nigérianes en attendant d'être jugées pour détournement de fonds, il avait profité d'un système qui permettait tous les abus.

Il n'avait jamais caché, *d'autre part, son intention d'utiliser* « toutes les méthodes et toutes les armes » pour abattre le gouvernement du général Buhari. Apparemment, on a tenté, avec des « méthodes » similaires, de le prendre de vitesse...

Au-delà de la personnalité de M. Dikko, cette affaire illustre la politique de fuite en avant qui semble dominer au Nigéria. Les procès qui se déroulent à Lagos *n'ont-ils pas pour but de détourner* l'opinion des difficultés que rencontre le gouvernement à surmonter la crise économique ? Les négociations avec le Fonds monétaire international pour l'obtention d'un prêt de 3 milliards de dollars sont dans l'impasse, Lagos continuant de juger inacceptables les conditions posées : dévaluation de la monnaie nationale, libéralisation du commerce, arrêt des subventions pétrolières et hausse de certains produits de consommation courante.

La vaste opération de démonétisation qui a été effectuée il y a quelques mois a, certes, ruiné quelques gros spéculateurs, mais elle a aussi mis sur la paille les « petits ». Or, au Nigéria, la corruption « *ordinaire* » fait partie de la redistribution des richesses. Bref, aller dans le sens du FMI, ce serait risquer de provoquer un tollé dans la population, déjà passablement désenchantée devant l'apparente incapacité des militaires à améliorer la situation. La politique d'austérité *suivie actuellement*, outre qu'elle pénalise les investisseurs étrangers, ne donne pas beaucoup de résultats.

Pour *réagir*, les autorités militaires ont naturellement tendance à museler la presse, comme en témoigne la condamnation récente de deux journalistes à un an de prison ferme. Ce n'est pas cette lamentable affaire d'enlèvement qui va redorer leur blason.

(Lire nos informations page 3.)

M. Mitterrand annonce à Clermont-Ferrand que les charges des entreprises et des ménages seront réduites « patiemment »

Après une première journée en Auvergne essentiellement marquée par sa riposte à l'opposition, M. François Mitterrand a poursuivi vendredi 6 juillet son voyage dans la région.

Devant les assemblées régionales réunies à Clermont-Ferrand, M. Mitterrand a notamment confirmé que le projet du budget pour 1985 inclura la perspective d'une baisse de un point des prélèvements obligatoires en 1985, ce qui se traduira par une réduction des charges des entreprises et des charges des ménages *« de façon à peu près équilibrée »*.

Le président de la République a souligné à ce sujet : *« Il faut réduire patiemment les prélèvements obligatoires. On ne peut pas d'un seul coup renverser la vapeur sans nuire à des intérêts légitimes. (...) On y arrivera. Le doute s'est répandu, mais ce sera fait dès cet automne. »*

M. Mitterrand s'est ensuite entretenu à Chamalières pendant une demi-heure avec M. Valéry Giscard d'Estaing. L'ancien président de la République a fait savoir qu'il avait notamment dit à son successeur : *« Les Français sont plus désunis et plus troublés qu'ils ne l'ont jamais été depuis quinze ans. »* M. Giscard d'Estaing a demandé à M. Mitterrand de prendre une initiative pour débloquer cette situation, mais il n'a pas précisé à quelle initiative il songe.

Cette rencontre entre le chef de l'Etat et son prédécesseur répondait, *d'une manière spectaculaire*, à la mise en cause par l'opposition de la légitimité du pouvoir.

M. Mitterrand devait ensuite visiter l'usine *Michelin puis déjeuner avec des artisans de la région.* Son voyage devait s'achever par un arrêt à Montluçon, où le président de la République devait présider une réunion de syndicalistes et de chefs d'entreprise, et une halte à Moulins, où il devait être reçu à l'hôtel de ville par M. Hector Rolland, ancien député, maire RPR. Le chef de l'Etat devait regagner Paris en fin d'après-midi.

Continuité obligée

De notre envoyé spécial

Clermond-Ferrand. — M. François Mitterrand semble s'épanouir dans la difficulté, pour reprendre la formule dont il a lui-même usé il y a quelques jours à propos de la France. Du moins donne-t-il l'impression, trois semaines après l'échec profond de la gauche aux élections européennes, d'avoir puisé dans ce revers, plus net que prévu, un surcroît de combativité. La tonalité des propos tenus jeudi par le chef de l'Etat, tout au long de la première journée de sa visite en Auvergne, en témoigne.

Sur le fond, M. Mitterrand reste fidèle à lui-même, à la gauche et à sa fonction, à cette démarche ambivalente qui le conduit — *« président de tous, élu par la moitié »* — à avouer *sa préférence sans exclure quiconque*. Fidèle, si l'on peut dire, à cette ambiguïté de fonction qui oblige à rassurer ses partisans sans effrayer les autres plus qu'ils ne le sont déjà. Il parle aux uns et aux autres.

Qui y trouvera son compte ? Il est entendu que M. Mitterrand reste sur la route de l'austérité choisie depuis deux ans; qu'il n'a pas l'intention d'en changer puisque le *« redressement national »,* selon lui, est à ce prix; qu'il maintient que le projet de loi sur l'école est juste et n'attente pas aux libertés; *qu'il compte* que le gouvernement, par la grâce de cette pédagogie et parce que les Français ouvriront un jour les yeux, bénéficiera d'un *« retour de confiance »*; qu'il s'engage totalement *sur* la pratique d'un gouvernement dont il a inspiré l'action et demande — ce que les Français font, si l'on en croit les sondages — que l'on ne dissocie pas les plus hauts responsables de l'Etat.

A droite, M. Mitterrand cherche obstinément — il s'y est déjà efforcé sans succès — à séparer les agitateurs *de la grande masse de ceux qui* les suivent. Il ne cédera pas aux « invectives » ni aux « obstructions », dit-il à ceux qui mettent en cause la légitimité du pouvoir, réclament son départ, la dissolution de l'Assemblée nationale ou l'organisation d'un référendum sur l'école. Mais qui attendait vraiment qu'il y cède ?

Il *établit encore* la distinction entre les *« petits, médiocres politiques »* qui manipulent à ses yeux le débat sur l'école et ceux qui se laissent entraîner en refusant d'entendre les représentants du pouvoir sur cette affaire *« mal comprise »* parce que, reconnaît-il, mal expliquée. Cette quête un peu désespérée ne manque pas de grandeur, dira-t-on. Pourtant, que dire et que faire d'autre alors même que le pouvoir, n'ayant pas voulu entendre l'avertissement politique de Versailles au mois de mars, est aujourd'hui contraint, en dépit de la mobilisation massive du 24 juin, d'aller jusqu'au bout de sa logique, sauf à se *déconsidérer ? Continuité* obligée.

JEAN-YVES LHOMEAU.

(Lire la suite page 7.)

AU JOUR LE JOUR

La malle 49-3

L'opposition prémédite-t-elle de renvoyer notre premier ministre à Lille au fond d'une malle, après l'avoir drogué ?

Si factieuse qu'on la dise, on ne peut tout de même pas la soupçonner de nourrir un dessein aussi noir. Ce serait lui faire un procès d'intention. Un de plus.

Et puis, que de difficultés à surmonter ! Trouver dans le commerce une malle de taille adéquate, d'abord. Trouver un avion d'Air Inter qui consente à s'envoler, ensuite.

Quant à chloroformer M. Mauroy, il ne faut pas y compter en ce moment. C'est lui au contraire qui s'apprête à réexpédier l'opposition aux champs, dans la malle 49-3.

JACQUES CELLARD.

En Algérie, l'enfant roi

Quatre femmes seulement (trois Belges et une Allemande) se sont embarquées ce vendredi à midi sur le car-ferry *Liberté* dans le cadre de l'opération « Un bateau pour Alger », les vingt-deux autres ayant décidé de renoncer à leur entreprise à la suite des *« engagements fermes »* obtenus. Le quai d'Orsay a salué cette décision comme la marque d'un *« grand sens de la responsabilité »*, et exprimé l'espoir qu'elle contribuera au règlementt du *« douloureux problème des enfants de couples divisés »*.

L'opération « Un bateau pour Alger » relance une controverse qui se poursuit depuis des années entre pères et mères *divorcés, qui n'affecte pas seulement* les familles mais concerne aussi deux modes de vie, deux formes de civilisation, même si, sous la pression de la modernité, *le fossé tend à rétrécir entre* le nord et le sud de la Méditerranée.

En Algérie, comme au Maghreb et dans l'ensemble du monde arabe, *l'enfant est roi.* Surtout les garçons, comme dans tous les pays riverains de la Méditerranée. Malgré cette préférence marquée pour les héritiers mâles — dans la *société* agricole traditionnelle, les garçons travaillent la terre et garantissent les vieux jours de leurs parents, — les filles sont bien *acceptées. C'est un des apports* fondamentaux du Coran. L'islam interdit, en effet, de tuer les filles à la naissance, notamment en les enterrant, comme cela se pratiquait couramment dans les sociétés anté-islamiques.

Toute naissance est accueillie avec joie. Même dans les familles pauvres, elle est considérée comme une bénédiction. Pour la femme, c'est la preuve de sa fécondité — de celle du père aussi, — la stérilité apparaissant comme une malédiction d'Allah. Les familles de six, huit ou dix enfants sont fréquentes, et les parents en sont fiers. La circoncision — par mimétisme, on l'appelle « baptême » dans les pays du Maghreb — donne lieu a une véritable fête, et les parents aisés y consacrent une petite fortune. Jusqu'à 100 000 francs !

En dehors des villes, la « grande famille » ne pose pas vraiment de problèmes : les gosses ont, pour jouer, les champs, la montagne ou l'immensité du désert. Et puis, il y a le « clan » : grands-mères, mères, tantes, cousines et voisines souvent parentes sont là pour veiller sur la marmaille.

Mais en ville, la situation est parfois franchement critique, dix *ou douze personnes s'entassant* dans deux ou trois pièces. Cependant, nécessité faisant loi, en dehors des heures de classe l'enfant est littéralement le roi de *la rue ou de la cour d'immeuble.*

On a souvent dit que dans la société méditerranéenne la rue appartient au père et la maison à la mère.

PAUL BALTA.

(Lire la suite page 5.)

« Le Monde » publiera à partir de lundi (numéro daté 10 juillet) une enquête sur le thème :

Être jeune au Maghreb

LE DOLLAR A 8,70 FRANCS

Un camouflet pour les partenaires des Etats-Unis

Poursuivant sa hausse, le dollar a, vendredi 6 juillet, battu son record historique, à Paris, établi le jeudi 12 janvier 1984 à 8,6930 F, atteignant 8,70 F pour redescendre toutefois à 8,6870 F en *séance officielle.* Il a également battu son record historique à Londres et à Milan, et retrouvé ses plus hauts cours depuis dix ans à Francfort et à Amsterdam.

Le phénomène le plus remarquable est, sans doute, sa remontée très vigoureuse après son accès de faiblesse au début du printemps dernier. Ayant touché des sommets au mois de janvier précédent, il avait été victime d'un accès de défiance de la part des milieux financiers internationaux, qu'inquiétait la *dégradation* des grands équilibres aux Etats-Unis, avec le creusement considérable du déficit budgétaire, de la balance commerciale et de la balance des paiements. M. Paul Volcker, le redoutable président de la Réserve fédérale, banque centrale du pays, agitait l'épouvantail des déficits en parlant de *« pistolets braqués sur le cœur des Etats-Unis »*. Déposant devant le Congrès, il évoqua même la « roulette russe ».

Les experts de l'OCDE tirèrent la sonnette d'alarme, redoutant une chute de 20 % de la monnaie américaine qui causerait plus de dégâts que n'en avait provoqué son ascension. A Paris, le dollar retomba, en quelques semaines, de 8,69 F à 7,80 F et, à Francfort, de 2,84 DM à 2,52 DM, une baisse de plus de *10 %.*

Puis la crise de confiance s'atténua. Le président Reagan, sous le poids de l'opinion, finit par s'accorder avec le Congrès pour mettre au point une réduction du déficit budgétaire, timide certes, mais qui n'en représentait pas moins une concession notable en année électorale.

L'aggravation de la situation dans le golfe Persique vint à point rappeler le rôle de valeur refuge joué par le dollar depuis quatre ans.

Dans ces conditions plus favorables au billet vert, les facteurs qui le poussaient à la hausse les mois précédents, à savoir la montée des taux d'intérêt aux Etats-Unis, purent agir librement, et avec quelle vigueur !

Dès le mois d'avril, la reprise des cours du dollar s'amorçait, pour s'accélérer ces dernières semaines. Le motif ? Tout simplement la poursuite de l'expansion de l'économie aux Etats-Unis, en dépit de tous les pronostics des experts, *qui attendaient* un ralentissement après le boom de l'année dernière. Cette expansion entraîne un vif accroissement des investissements et, par conséquent, un gonflement des crédits accordés aux entreprises par les banques.

FRANÇOIS RENARD.

(Lire la suite page 17.)



LA DÉCOUVERTE D'UNE PARTICULE ÉLÉMENTAIRE

Un pas de plus pour comprendre la matière

LIRE PAGE 9 L'ARTICLE DE J.-F. AUGEREAU

Histoire d'amour

par KONK

PAGE 14

JAZZ A VIENNE (QUATRIÈME ÉDITION)

Époque d'All Stars

L'époque est aux All Stars. Sous la voûte du ciel balayé par le mistral, le théâtre antique de Vienne aligne les *étoiles* : All Stars de Jay Jay Johnson, All Stars de Don Cherry, de Dizzy Gillespie ou de Freddie Hubbard, sans compter, un autre soir, les Ténors associés en raison de leur tradition commune (le souffle du Texas)...

Quand on craint que les étoiles ne fassent plus recette, la recette est connue, on les regroupe. Quelques *noms prestigieux, un répertoire* équitablement réparti (problèmes de droits d'auteurs) et on se débrouille pour *inventer* un lien de circonstance : dates, styles, affinités, souvenirs ou *curiosité.*

Comme devant les « menus dégustation », le public est sommé d'admettre qu'il en aura pour son argent. Cinq concerts ou plus en un ! C'est un trait des époques frileuses, ou de celles de transition, dont Norman Granz avait, avec son JATP (Jazz at the Philharmonic) fait un principe habile. De plus en plus proches dans leur inspiration, les grands festivals de l'année se soumettent de nouveau à cette règle. Vienne, après trois ans de succès, ouvre le feu.

Ayant comme involontairement provoqué par sa seule présence ces similitudes de programmes, et souverainement détaché de toutes ces contingences, Miles Davis continue *de traverser les scènes en véritable* star. Génialement cabot — mais sans trop — spectaculairement inventif. *D'une note étranglée, d'une plainte,* d'un éclat de trompette adressé aux *étoiles, d'un geste amical, il raconte* en se jouant son histoire, celle de ses musiciens, des histoires d'amour ou de musique, et de part en part, l'histoire de la plus belle trouvaille du siècle, le jazz.

Dans trente ans, c'est sûr, il sera encore là — il est né en 1926 — habillé par les meilleurs faiseurs du moment, entouré de petits jeunes qui auront alors soixante ans de moins que lui. Il ira encore paraphraser avec une pointe d'ironie l'air du temps comme il le fait aujourd'hui du rock *et de l'électronique.* Il semblera encore répondre avec la même souplesse à cette phrase que Tite-Live a probablement notée à son intention : *« Il avait l'esprit si enclin à se plier également à tout que, quoi que ce fût qu'il entreprît, on eût dit qu'il était uniquement né pour cela. »*

FRANCIS MARMANDE.

(Lire la suite page 11.)

idées

Guerres de chefs

A cette nuance près qu'un cinquième larron vient de s'ajouter, avec Jean-Marie Le Pen, à la célèbre « bande des quatre », la guerre des chefs continue de dominer la vie politique. Eric Hintermann le constate pour le PS en appelant de ses vœux, après l'échec de la liste ERE aux européennes, soit un élargissement du PS, soit la constitution d'un véritable centre-gauche. Daniel Amson juge sévèrement l'exclusive lancée par certains, dans l'opposition, contre Valéry Giscard d'Estaing. Albert Levy demande qu'on établisse un « cordon sanitaire » autour de l'idéologie qu'incarne le Front national. Edwy Plenel rend compte d'un livre dans lequel Françoise Gaspard et Claude Servan-Schreiber préconisent la solution du problème des immigrés par leur insertion totale dans la communauté nationale.

Après l'échec de l'ERE

par ÉRIC HINTERMANN (*)

L'ECHEC de la liste ERE était tout à fait prévisible pour trois raisons :

I. – **Les hommes.** Le centre-gauche n'a aucune chance d'attirer les électeurs s'il est caractérisé essentiellement par l'opportunisme de quelques politiciens en mal de poste. Confronté à Lionel Jospin, dont la qualité personnelle et la droiture morale passaient à la télévision, et à Simone Veil, grande figure même si elle a fait une mauvaise campagne, les animateurs les plus visibles de la liste ERE n'avaient aucune chance de s'en tirer.

Un ancien secrétaire d'Etat de M. Giscard d'Estaing était mal placé pour solliciter des voix d'électeurs ayant voté en 1981 pour François Mitterrand. Un ancien candidat écologiste à la présidence de la République, soutenu alors par M. Giscard d'Estaing pour enlever des voix à la gauche, qui se présentait à la tête de la liste ERE, avec le soutien de la gauche, pour enlever des voix à la droite ne donnait pas toute la crédibilité nécessaire à cette liste qui était faite par des politiciens, pour des politiciens. Les Français ne s'y sont pas trompés.

II. – **Le flou politique.** A une époque dominée par la télévision, un message politique doit être clair. Il doit pouvoir être compris en une minute et demie, temps au-delà duquel l'attention des téléspectateurs se relâche. Or le message de l'ERE était flou. Les Français sont, les uns favorables à François Mitterrand, les autres, opposés. Ils aiment connaître la marchandise qu'on leur propose. Des citoyens de sensibilité réformiste qui ont voté comme nous pour François Mitterrand dès le premier tour dans un esprit social-démocrate n'avaient aucune raison de se prononcer en faveur de cette liste. Des électeurs se situant dans l'opposition non plus. Quant aux écologistes, ils avaient à leur disposition une liste écologiste : elle a fait mieux que la liste ERE sans avoir reçu d'aide officielle ni de possibilité d'apparaître dans les médias.

III. – **Une dimension insuffisante.** Le centre-gauche, pour être crédible, ne peut être formé, étant donnée l'étroitesse du créneau au départ, par quelques-uns seulement de ses animateurs, encore moins quand il s'agit des plus contestés d'entre eux. Pour donner une impression de force, ce qui est au départ difficile face aux quatre grands partis, il doit procéder à un vaste regroupement. Ce n'était pas le cas. Ce fait a d'ailleurs été mis en valeur par l'échec de la tentative des deux Faure, qui avait précédé le lancement de la liste ERE.

ERE apparaissait comme essentiellement radicale avec une aile écologiste. La sensibilité chrétienne de gauche, descendant du Sillon, était absente. Notre sensibilité social-démocrate et réformiste l'était également. Aucune de ces sensibilités ne peut à elle seule incarner le centre-gauche. La force ne peut venir que de leur union.

Le résultat a été d'affaiblir l'idée d'un centre-gauche, de porter encore un peu plus atteinte à la qualité morale de la vie politique aux yeux des citoyens, d'enlever 1 % de voix à la liste socialiste et de nuire au pouvoir, qui passe pour avoir échoué dans la création d'un centre. Cette liste n'a en rien affaibli la droite. C'est un désastre sur toute la ligne.

Que faire ? Deux solutions sont possibles. Elles sont éventuellement complémentaires.

1) Le P.S. s'ouvre aux sociaux-démocrates et aux réformistes. L'idée serait celle d'un grand parti socialiste couvrant un maximum d'espace sur l'échiquier politique entre les communistes et la droite. Cette solution a l'avantage de contribuer à un bon rapport de forces avec le Parti communiste. Elle permet de tenir, dans le cadre d'un grand parti discipliné, des gens qui, sinon, sont parfois tentés de passer d'un camp à l'autre au moment opportun. Elle enrichirait le débat au sein du parti autour de thèmes au lieu de le diviser en clans repliés sur eux-mêmes.

Le Parti socialiste n'a pas saisi l'occasion historique qui lui était offerte, après la victoire de 1981, à laquelle avaient participé toutes les tendances socialistes, des plus révolutionnaires jusqu'aux plus réformistes, pour les fondre toutes dans un seul grand parti ouvert à la totalité de son électorat. Il s'est enfermé sur lui-même et ses tendances, qui forment autant de partis dans le parti.

Officiellement ces tendances n'existent plus, mais en réalité tout passe par elles. C'est ainsi, par exemple, que, pour les élections européennes, les militants du parti n'ont eu le droit de se prononcer ni sur la composition de la liste ni sur le programme. Quelques chefs de file de tendance ont tout simplement confisqué le parti à leur profit. Les chefs des tendances désignent les candidats à toutes les fonctions importantes du parti. Chacun a sa clientèle. On ne voit pas toujours bien ce qui distingue idéologiquement ces prétendus courants de pensée. Il s'agit plutôt d'une guerre des chefs qui tient lieu de vie du Parti socialiste.

A poursuivre sur cette lancée, le PS va ressembler à la Démocratie chrétienne italienne, avec ses chefs, ses clans, ses sous-factions. Il est temps de prendre conscience de cette mauvaise évolution. Le parti doit enfin s'ouvrir à l'ensemble de son électorat. Adapter sa pensée à la société actuelle, par exemple en renonçant à la lutte des classes. Il doit soutenir davantage le président de la République au lieu de se complaire dans ses querelles internes. François Mitterrand a ouvert la grande perspective d'une troisième voie humaniste. Il serait temps que le PS l'accompagne dans ce grand dessein.

2) On crée un centre-gauche. Il faudrait s'assurer qu'il répond à un ensemble de conditions qui évitent les erreurs de la liste ERE.

a) Ne pas être, avant tout, un moyen de faire carrière pour des politiciens qui changent de camp ;

b) Avoir un projet de société qui permette de l'identifier idéologiquement ;

c) Soutenir clairement et loyalement, à partir de ce projet de société réformateur, François Mitterrand dans la perpective d'une troisième voie humaniste ;

d) Il regroupe l'ensemble de tous ceux qui veulent se situer au centre-gauche.

Cette note est celle d'un social-démocrate, d'un humaniste, d'un réformiste qui s'est engagé dès avant le premier tour 1981 pour l'élection de François Mitterrand à la présidence. Il souhaite que, sur le plan politique, les citoyens qui le veulent puissent pleinement participer à la réussite du septennat, première et seule chance pour longtemps d'une troisième voie humaniste entre le capitalisme et le communisme. Dans deux ans, il sera trop tard.

(*) Membre du PS, président de l'Amicale social-démocrate.

LU

« LA FIN DES IMMIGRÉS » par F. Gaspard et C. Servan-Schreiber

L'anti-Le Pen

IL est, parfois, des mots nécessaires, qui disent l'essentiel au moment adéquat. Ceux qui tissent l'ouvrage de Françoise Gaspard et Claude Servan-Schreiber le sont, alors que se confirme « l'effet Le Pen ». *La Fin des immigrés* est un antidote réaliste et argumenté de la haine et de la démagogie. Sa thèse est simple : l'utilisation des immigrés comme boucs émissaires de tous nos maux est non seulement moralement condamnable mais elle est, de plus, dangereusement illusoire. Autrement dit, M. Le Pen, c'est l'appel du vide, la fascination des fausses évidences, une spirale chimérique.

Un vide qui est aussi le silence de la gauche politique, son embarras et sa « frilosité » sur l'immigration. Député socialiste d'Eure-et-Loir, maire de Dreux de 1977 à 1983, Françoise Gaspard dément la réputation que lui faisaient certains de ses amis politiques de s'en tenir aux bons sentiments, d'être inapte à appréhender les conflits réels suscités par la cohabitation des communautés. Aidée de la journaliste Claude Servan-Schreiber, elle prouve ici qu'il est possible d'affronter le racisme sans faire des immigrés les responsables des affrontements dont ils sont sujets et objets. Face à M. Le Pen, elle propose de ferrailler programme contre programme, solutions contre illusions, et de ne surtout pas fuir honteusement le débat.

Autre chose

« La gauche, constatent les auteurs, *a laissé la droite entonner le refrain du laxisme sans répliquer (...) Elle a laissé ses élus, ses amis, faire face, seuls, sur le terrain, à la vague montante de la violence et de la haine. Contre cette vague, le discours humaniste sur le respect des droits de l'homme ne prend plus. Il faut trouver autre chose. »*

« Autre chose » ? D'abord démontrer que la xénophobie s'appuie sur des mensonges. La grande masse des étrangers ne partira pas, à moins de procéder à leur *« déportation massive (...), ce qui serait une folie politique et économique ».* La démonstration s'appuie sur une radiographie historique de l'immigration, insistant sur la spécificité de sa dernière vague, mais aussi sur un scénario de politique-fiction : *« Et s'ils partaient ? ».* Ils, c'est-à-dire 80 % des OS, 77 % des travailleurs manquant à l'appel à Aulnay, 56 % à Billancourt, 53 % à Flins... Ce serait alors un désastre économique : des offices d'HLM s'enfonçant dans le déficit, des taxes d'habitation qui ne rentrent plus, des transports en commun en difficulté, un nouveau trou pour la Sécurité sociale, enfin toujours autant de chômeurs, une étude projective demandée en 1975 par le gouvernement de M. Chirac ayant établi qu'*« une réduction de la population immigrée n'entraînerait que peu de créations d'emplois pour les nationaux ».*

« Autre chose », cela consiste ensuite à résoudre concrètement les conflits entre communautés. S'appuyant sur les travaux de la Commission de développement social des quartiers, l'ouvrage détaille l'effort nécessaire en direction des grands ensembles, cette *« remise à niveau physique, sociale et psychologique »,* qui suppose volonté politique et choix financiers prioritaires. De même pour l'école où la question des enfants étrangers révèle en fait la crise du système éducatif.

La *« question immigrée »* relève donc d'un véritable projet de société. Elle réclame une nouvelle dynamique nationale capable d' *« absorber, par intégration ou insertion, l'immigration déjà présente » ;* de valoriser la naturalisation, le peu d'attrait qu'elle exerce sur les jeunes immigrés dévoilant la *« faute de la France » ;* de ne pas hésiter à poser progressivement la question du droit de vote des immigrés aux élections locales, *« dernier fortin qui les sépare de la citoyenneté ».*

Le réalisme étant en somme d'admettre qu' « ils » deviennent français, qu' « ils » le sont déjà, même à leur corps défendant et qu' « ils » appellent la définition d'une nouvelle identité nationale.

EDWY PLENEL.

★ Le Seuil, 214 pages, 69 francs.

Un problème de morale politique

par DANIEL AMSON (*)

LA « guerre des chefs » pose de plus en plus un problème de morale politique. Les institutions de la Vᵉ République se sont toujours fondées, en effet, sur la suprématie du chef de l'Etat sur le premier ministre. Cela veut dire qu'en acceptant leurs fonctions, tous les premiers ministres ont reconnu que la politique de la nation devait être déterminée par le président. Ils se sont engagés à soutenir cette politique, pour autant certes qu'elle ne méconnût pas les principes fondamentaux pour lesquels le président avait été élu.

Le premier ministre pouvait avoir des « états d'âme » ; il était même naturel qu'il ne fût pas d'accord avec le président sur tous les points. Mais, ayant accepté de diriger le gouvernement, il devait s'acquitter de cette tâche, jusqu'à ce qu'il en eût été remercié ou que, conformément à la tradition républicaine, une élection générale lui eût donné l'occasion de se retirer.

Ce sont des principes généraux que tous les premiers ministres de la Vᵉ République ont respectés jusqu'en 1974, notamment M. Debré, qui était pourtant loin d'être en accord avec le général de Gaulle sur la politique algérienne. De même, Georges Pompidou, qui semble avoir souhaité démissionner dès la fin du mois de mai 1968, resta en fonctions jusqu'à la réunion de la nouvelle Assemblée, au début du mois de juillet suivant.

Cette tradition a été remise en cause, en 1976, par M. Chirac. Celui-ci a, en effet, démissionné alors qu'il n'était en désaccord avec le chef de l'Etat sur aucun principe essentiel, mais seulement sur une question de stratégie électorale. Cette démission était contraire à l'esprit des institutions de la Vᵉ République, qui suppose que le premier ministre se rallie à la stratégie du président. M. Giscard d'Estaing nomma alors M. Barre premier ministre, qui mit en œuvre, pendant près de cinq ans, avec compétence, rigueur et dignité, la politique définie par le chef de l'Etat.

Une critique surprenante

A l'élection présidentielle de 1981, M. Chirac, méconnaissant l'engagement tacite qu'il avait pris sept ans plus tôt, se porta candidat contre M. Giscard d'Estaing, mais fut très largement devancé par lui au premier tour, obtenant même l'un des plus mauvais scores du parti gaulliste à une consultation nationale depuis 1958. Pendant la campagne du deuxième tour, l'ancien premier ministre déclara néanmoins apporter son appui au président sortant. De son côté, M. Barre soutint celui-ci sans défaillance, estimant que l'intérêt du pays commandait sa réélection.

Or, aujourd'hui, certains n'hésitent pas à reprocher à M. Giscard d'Estaing de ne pas annoncer, dès à présent, qu'il ne sera pas candidat à l'élection présidentielle, lui faisant ainsi grief de compliquer la tâche de M. Barre et de M. Chirac. Pareille critique est surprenante.

Elle l'est, d'abord, parce que M. Giscard d'Estaing a réalisé, le 10 mai 1981, un score élevé, si l'on veut bien tenir compte de l'usure du pouvoir, des effets de la crise et du vote des jeunes de dix-huit ans. Si l'on se réfère, par exemple, aux résultats des européennes du 17 juin, rien ne permet de penser qu'un autre candidat de l'opposition soit, d'ores et déjà, assuré de faire mieux.

La critique adressée à l'ancien président est également surprenante dans la mesure où rien ne peut lui être reproché qui ne doive l'être également à l'un ou l'autre de ses anciens premiers ministres. M. Chirac a assuré la responsabilité du gouvernement jusqu'en août 1976, et – encore une fois – il n'a jamais justifié son départ par un désaccord portant sur un aspect essentiel de la politique, mais par une divergence de stratégie électorale. De même, M. Barre a assuré la conduite de l'action du gouvernement d'août 1976 à mai 1981, et il n'a jamais été prétendu qu'il ait été contraint de mener une politique qu'il désapprouvait.

La thèse selon laquelle un ancien chef de l'Etat, désavoué de justesse par les Français, devrait céder le pas à ses anciens premiers ministres est donc non seulement mal fondée – transposée au Canada ou en Suède, elle serait même absurde, puisque M. Trudeau et M. Palme ont été réélus après avoir été écartés du pouvoir pendant quelques années, – mais elle est également moralement critiquable. Elle consiste à faire du premier ministre un exécutant – ce qu'il est sans doute pour l'essentiel, – mais un exécutant irresponsable – ce qu'il n'est pas. Chacun a, bien évidemment, le droit d'estimer que M. Giscard d'Estaing ne serait pas, dans l'avenir, le meilleur président pour la France. Mais affirmer que l'un ou l'autre de ses anciens premiers ministres serait meilleur que lui ne peut relever que de la polémique, et non d'une analyse logique du fonctionnement des institutions.

(*) Avocat à la cour.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS – Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 l. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	685 F	859 F	1080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Une composante du civisme

par ALBERT LEVY (*)

LE discours que propage le chef du Front national comporte deux traits essentiels. D'une part, il se réfère à des réalités ressenties péniblement par la masse des Français : le chômage, l'insécurité, le désarroi devant un monde en mutation rapide, la fiscalité, l'inadaptation de l'école... D'autre part, il crée une obsession : celle de l'immigration. La mystification consiste à faire croire que tous les maux proviennent des immigrés, qu'ils bénéficient de privilèges exorbitants et que leur « renvoi » massif serait la solution.

∴

Il importe donc prioritairement de rétablir la vérité pour détromper ceux qui se sont laissé prendre au piège. Pas seulement ceux qui ont voté Le Pen, mais aussi beaucoup d'autres, puisque, selon un récent sondage, 55 % des personnes interrogées estiment que le départ des immigrés résoudrait le problème de l'emploi.

Sans doute était-il conforme aux règles démocratiques de donner la parole à M. Le Pen. Encore devait-on, pour une information complète, faire en sorte que soient corrigées les contrevérités flagrantes qu'il profère.

Ainsi, pour attiser le sentiment affolant d' *« invasion »,* M. Le Pen va répétant qu'il y a en France plus de six millions d'étrangers et mobilise en renfort les cent millions de Maghrébins de l'an 2000. Or on sait, depuis le dernier recensement, que le nombre des étrangers en 1982 (après les régularisations) est de 3 680 100, soit un pourcentage, par rapport à la population, à peu près identique à ceux de 1975 et de 1931.

Il prétend que les immigrés *« coûtent cher »* aux Français, dont les impôts seraient engloutis dans la construction d'hôpitaux, de crèches ou d'écoles à leur seule intention. Or il est facile de montrer que les étrangers paient également des impôts, des taxes et des charges, et de prouver, chiffres à l'appui, qu'ils dépensent moins qu'ils ne donnent en matière de sécurité sociale et d'allocations familiales.

De la même façon, on avait à expliquer ce qu'il en est vraiment du rapport entre immigration et chômage ou délinquance, et à souligner que, là où il y a fermeture d'entreprises, le « retour » des immigrés ne donne pas un seul emploi supplémentaire aux Français. Quant aux difficultés du logement, elles tiennent non pas aux immigrés, mais à des questions de structures, de qualité de vie, de conditions sociales.

Ce qui n'a pas été accompli hier doit l'être maintenant. Dédramatiser la relation Français-immigrés, remettre à leur place les problèmes et leurs données objectives sans faire appel à un bouc émissaire pour les interpréter : voilà le premier des devoirs.

∴

Il faudrait parallèlement rappeler sans relâche aux Français la signification politique du phénomène Le Pen. On a évoqué les sympathies du personnage pour Franco ou Pinochet, son comportement pendant la guerre d'Algérie, son passé poujadiste, les positions antisémites, moins prudentes que les siennes, de certains de ses « lieutenants ». On pourrait également signaler que, dans l'Allemagne de 1930, était diffusé un slogan comparable mot pour mot à l'un de ceux qu'il affectionne : *« 700 000 juifs, 700 000 chômeurs, la solution est simple »,* proclamaient alors ceux qui allaient bientôt imposer leur domination.

Les immigrés font partie de notre société, ils sont des êtres humains à part entière. Prétendre les « chasser », c'est faire fi de leurs droits élémentaires. Leur exode n'aurait rien à envier à celui des juifs de l'Allemagne nazie : il serait non seulement le signe d'une catastrophe économique, mais traduirait l'effondrement de la démocratie.

Ce n'est pas en argumentant, dira-t-on, que l'on convaincra les supporters de M. Le Pen, lesquels réagissent « avec leurs tripes ». L'a-t-on essayé avec assez de conviction ? La vérité a-t-elle été proclamée avec la force et l'opiniâtreté nécessaires pour contrecarrer des mensonges répandus avec tant d'insolence ? *« Le sommeil de la raison engendre les monstres. »*

Il est temps d'établir un cordon sanitaire autour de l'idéologie qu'incarne le Front national. L'histoire et l'expérience récente nous l'enseignent : toute concession envers elle, comme toute forme d'abstention, ne peut que favoriser son expansion.

Des dispositions sont élaborées et commencent d'être prises, par exemple, pour combattre le « mal vie » dans certains grands ensembles immobiliers. Tâche de longue haleine, certes, mais il convient d'en accélérer la réalisation, d'obtenir sans tarder des résultats tangibles et de les faire connaître. Cela ne sera possible qu'avec la participation des gens concernés. Puisque Français et immigrés souffrent également de situations génératrices d'inquiétudes et de tensions, il est crucial qu'ils coopèrent pour les transformer, en fonction de leurs intérêts communs. Mieux se connaître et se comprendre, agir solidairement dans le quartier, l'entreprise, l'école, les lieux de loisirs et de culture, partout où ils se rencontrent, n'est-ce pas la meilleure réponse à ceux qui cherchent la division, l'hostilité, voire les affrontements ? C'est le sens de la campagne « Vivre ensemble avec nos différences » poursuivie toute cette année sur le terrain par le MRAP et de nombreuses autres organisations, avec le soutien de personnalités de tous les horizons.

∴

Pour faire face à la montée du racisme, les incantations ne seront d'aucun secours. Il faut une action en profondeur sur le plan des idées comme sur celui de la vie quotidienne. Il faut riposter à toute manifestation concrète de ce mal, qu'il s'agisse d'injures ou de diffamations, de discriminations ou de violences, telles qu'on les voit se multiplier ces derniers temps. Cette lutte constitue aujourd'hui l'une des composantes impératives du civisme ; elle n'incombe pas aux seuls spécialistes : c'est l'affaire des pouvoirs publics, des hommes politiques, des syndicats, des Eglises, de toutes les associations à vocation sociale et, plus généralement, des hommes et des femmes attachés à la démocratie et à la dignité humaine.

(*) Secrétaire général du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP).

AFRIQUE

En Grande-Bretagne

La police a fait échouer la tentative d'enlèvement d'un des principaux opposants au régime de Lagos

De notre correspondant

Londres. – Le haut commissaire du Nigéria en Grande-Bretagne a été convoqué, vendredi matin 6 juillet, au Foreign Office, après la tentative d'enlèvement dont a été victime, la veille, à Londres, l'un des principaux opposants au gouvernement militaire de Lagos.

Trois mois après la fusillade meurtrière déclenchée par les occupants du Bureau du peuple libyen, la capitale britannique vient à nouveau d'être le théâtre d'un « incident diplomatique » d'un genre très particulier. Celui-ci est moins tragique que le précédent et certainement plus rocambolesque. Il était 12 h 30, jeudi, quand, dans un quartier résidentiel proche de Hyde Park, M. Umaru Dikko, ancien ministre nigérian des transports, a été contraint par plusieurs inconnus de monter à bord d'une camionnette qui a disparu aussitôt dans la circulation. La scène s'est produite à proximité de l'immeuble où M. Dikko résidait depuis le mois de janvier après avoir fui le Nigéria à la suite du coup d'État militaire qui a renversé le gouvernement du président Shagari.

Dans la soirée, M. Dikko a été retrouvé sain et sauf par la police à l'aéroport de Stansted, au nord-est de Londres. Drogué, il était enfermé – ainsi que deux autres hommes dont l'identité n'a pas été révélée – dans une caisse marquée « *bagage diplomatique* » qui allait être chargée dans un avion-cargo nigérian en partance pour Lagos.

A plusieurs reprises auparavant, M. Dikko, personnage influent de l'ancien gouvernement et beau-frère du président Shagari, n'avait pas caché son intention de s'opposer au nouveau régime militaire. Récemment, il s'était rendu à New-York pour y réunir plusieurs compatriotes, comme lui, en exil. Les autorités de Lagos avaient alors fait savoir qu'elles s'apprêtaient à le traduire en justice et allaient demander à la Grande-Bretagne son extradition, requête qui n'avait guère de chances d'aboutir, reconnaissait-on au Foreign Office.

Dans un communiqué diffusé jeudi soir, le gouvernement nigérian a nié avoir une quelconque responsabilité dans cet enlèvement. Mais il est évident que les enquêteurs britanniques ne sont pas convaincus par ce démenti et conservent les soupçons qu'ils exprimaient déjà quelques heures avant. Un porte-parole de Scotland Yard avait déclaré : « *Nous connaissons le contexte au Nigéria, et il est possible que le régime militaire puisse être impliqué* (dans cette affaire) ». La découverte que les policiers allaient faire ensuite à l'aéroport de Stansted *ne pouvait que renforcer* cette hypothèse. Et c'est à ce sujet que le Foreign Office allait vraisemblablement demander des explications au haut commissaire du Nigéria.

D'autre part, le gouvernement britannique devra lui aussi expliquer pourquoi les policiers ont été autorisés à ouvrir la caisse où se trouvait M. Dikko. Si elle devait véritablement être considérée comme bagage diplomatique, l'intervention serait une infraction au droit international. Depuis le départ des occupants de l'ambassade libyenne, avec armes et bagages, plusieurs députés, appuyés par une campagne de presse, ont demandé que l'on fixe des limites au *respect de l'immunité diplomatique* prévue par la Convention de Vienne.

Une grande partie de l'opinion publique britannique manifeste de plus en plus d'irritation devant la recrudescence des exactions commises par des représentants étrangers en Grande-Bretagne.

FRANCIS CORNU.

● *Un avion britannique retenu à Lagos.* – Un avion de la British Caledonian a été retenu ce vendredi matin 6 juillet sur l'aéroport de Lagos, a annoncé la compagnie aérienne britannique à Londres. British Caledonian n'a donné aucune précision sur les circonstances de cet incident, qui serait directement lié à la tentative d'enlèvement de l'ancien ministre nigérian des transports, M. Umaru Dikko. – *(AFP.)*

LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR L'ASSISTANCE AUX RÉFUGIÉS

517 millions de dollars sont nécessaires pour aider à l'intégration de 4 millions de personnes

De notre correspondante

Genève. – La deuxième conférence internationale sur l'assistance aux réfugiés en Afrique (CIARA II), qui se tient à Genève du 9 au 11 juillet, s'est fixé pour objectif de réunir 362 millions de dollars qui s'ajoutent aux 155 millions que le commissariat pour les réfugiés (HCR) a prévus pour son programme pour l'Afrique en 1984. Celui-ci est destiné à aider 14 pays africains à intégrer 4 millions de réfugiés (dont la moitié est composée de femmes, d'enfants et de vieillards), ballottés à travers le continent noir, ou à faciliter leur rapatriement volontaire.

La première conférence, qui s'est tenue également à Genève du 9 au 11 avril 1981, avait réuni 560 millions de dollars. Cela a certes permis de sauver des dizaines de milliers de vies humaines et de sensibiliser l'opinion sur le drame que vit l'Afrique, mais n'a pas apporté de solution durable au problème. Comme l'a fait remarquer le porte-parole du HCR, M. Léon Davico, les secours sont indispensables, mais sans lendemain, *et il est temps de penser à fermer les* camps et à donner à chacun des réfugiés la possibilité de devenir un être libre.

La CIARA II, convoquée à la demande de l'Assemblée générale des Nations unies, a été préparée en étroite collaboration entre le HCR et d'autres organes de l'ONU, tel le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD). Elle se présente sous le titre de l' *« heure des solutions »*. Ces solutions ont pris la forme de cent vingt-huit projets destinés à renforcer l'infrastructure sociale et économique des pays d'accueil, dont certains font partie des États les plus pauvres du monde.

Plus que les pays industrialisés, ils subissent les conséquences de la crise mondiale et de la hausse des prix du pétrole. Les réfugiés, en dépit de l'aide du HCR et des diverses assistances octroyées tant par le biais des Nations unies que par des organisations bénévoles, constituent un fardeau trop lourd pour leurs économies déficientes. Or, d'après toutes les estimations et l'expérience déjà acquise, ces réfugiés pourraient et devraient contribuer au développement des pays d'asile et vivre en qualité de citoyens à part entière.

Les projets élaborés par des experts avec les responsables des pays intéressés risquent naturellement de rester à l'état de vœux pieux si leur financement n'est pas assuré. Le document final de la conférence évoque à ce propos la *« responsabilité mondiale de la communauté internationale »*. *« Mondiale »* est un bien grand mot si l'on songe que les pays du bloc de l'Est refusent de participer à la réunion, tout comme ils refusent d'adhérer au HCR, préférant l'aide bilatérale plus payante sur le plan politique.

Le projet porte sur une période de trois à cinq ans, ce qui laisse le temps aux pays donateurs d'en organiser le financement. Il est par ailleurs prévu que leurs experts pourront y participer et, par la suite, avoir un droit de regard.

Selon un rapport établi par M. Perez de Cuellar, les principaux projets sont les suivants : 1) routes, ponts, installations portuaires et énergie (28 %) ; 2) agriculture, forêts et pêche (24 %) ; 3) éducation et formation (20 %) ; 4) santé (16 %) ; 5) approvisionnement en eau (10 %) ; 6) développement social (2 %).

Des divergences

Ces projets, dans l'esprit des responsables de la conférence, seront exécutés non seulement pour les réfugiés, *mais aussi avec leur* concours, afin d'aboutir à des solutions durables, bénéfiques à long terme pour les pays d'accueil.

Certains Etats ont déjà fait montre d'une grande compréhension vis-à-vis des réfugiés. Ainsi la Tanzanie a-t-elle accordé la citoyenneté tanzanienne à 36 000 personnes, dont la plupart venaient du Rwanda. La Zambie, bien qu'en proie à la sécheresse et aux épidémies, a établi, avec le concours du HCR, des cartes d'identité pour 90 700 réfugiés, dont de nombreux Angolais, qui se voient de ce fait accorder la garantie du respect du principe du non-refoulement. Principe, il convient de le souligner, auquel les pays occidentaux participant à CIARA II, attachent le plus grand prix.

L'intégration n'est pas pour autant la seule solution préconisée par la conférence, pour qui le rapatriement librement consenti présente d'immenses avantages, mais à condition que non seulement le principe du non-refoulement ne soit jamais violé, mais que des lois d'amnistie soient promulguées afin que soit assurée la sécurité des rapatriés.

En outre, les pays qui verront revenir ceux de leurs citoyens qui ont émigré devront être assistés dans leurs activités d'accueil et de réintégration.

Le document final, qui doit être adopté le mercredi 11 juillet, n'a pas été aisé à élaborer. On ne saurait s'étonner des divergences de vu[e] entre États donateurs et États [de]mandeurs. Les plus «radicau[x]» d'entre ces derniers, demandai[ent] que ce document prenne la for[me] d'un *« programme d'action »*, tan[dis] que les pays occidentaux semblai[ent] souhaiter plutôt une *« déclaration »*. Grâce aux efforts de l'ambassade[ur] du Burundi à Genève, M. Teren[ce] Sanze, président du comité prépa[ra]toire de la conférence, un com[pro]mis a pu être trouvé, de sorte q[ue] les deux textes figureront dans le d[o]cument.

La conférence sera présidée par [le] premier ministre de Belgiqu[e], M. Tindemans. Nombre de pays [se]ront représentés au niveau minis[té]riel, ce qui montre l'importan[ce] qu'ils attachent à CIARA II. [La] France, pour sa part, sera représen[tée] par Mme Georgina Dufoix, secr[é]taire d'État chargé de la famille, [de] *la population et des travailleurs im*migrés, et par un ambassadeu[r], M. Paul-Marc Henry. Certains Af[ri]cains murmurent que, à cet égar[d], Paris a choisi d'avoir une particip[a]tion qui ne soit pas trop spectac[u]laire, afin de ne pas trop s'engag[er] sur le plan financier...

ISABELLE VICHNIAC.

LES QUATORZE PAYS DEMANDEURS

Pays	Population	Population réfugiée	PNB par habitant en dollars
ANGOLA	7 452 000	99 000	440
BOTSWANA	859 000	4 200	1 010
BURUNDI	4 460 000	256 000	230
ETHIOPIE	32 775 000	46 800	140
KENYA	17 864 000	7 300	420
LESOTHO	1 409 000	11 500	540
OUGANDA	14 057 000	17 300	220
RWANDA	5 276 000	49 500	250
SOMALIE	5 116 000	700 000	280
SOUDAN	19 451 000	699 700	380
SWAZILAND	585 000	7 000	760
TANZANIE	19 111 000	180 000	280
ZAIRE	29 948 000	293 500	210
ZAMBIE	6 163 000	103 000	600

PORTRAIT

Milliardaire et « homme fort » de l'ancien président Shagari

Cet homme « pèse » à lui tout seul 1,4 milliard de dollars, dit-on à Lagos. Alhadji Umaru Dikko, l'homme le plus recherché par les autorités nigérianes, a été désigné, dès le lendemain du coup d'Etat du 31 décembre 1983, qui a mis fin au régime civil de M. Shegu Shagari, comme bouc émissaire, symbole de la corruption qui a gangrené l'administration nigériane. Il y avait quelques raisons à cela...

Beau-frère du président Shagari, M. Dikko, qui était ministre des transports et de l'aviation dans le dernier gouvernement civil, était en réalité le « numéro 2 », voire, selon certains, le véritable « homme fort » du Nigéria.

Organisateur de la campagne électorale du chef de l'Etat lors de l'élection présidentielle du 6 août 1983, il s'occupait également des campagnes électorales du parti présidentiel, le NPN (National Party of Nigeria).

M. Dikko était en outre chargé de la coordination de toutes le importations de produits alimentaires du Nigéria. Aucun contrat important ne pouvait être signé sans son aval, c'est-à-dire sans que de juteuses commissions soient prélevées au passage.

La fortune de M. Dikko, dit-on à Lagos, a été essentiellement constituée par des détournements de fonds et des pots-de-vin, notamment par le biais des contrats d'importation du riz.

Au moment du coup d'Etat, M. Dikko avait franchi — à pied, raconte-t-on — la frontière du Bénin, avant de prendre un taxi pour Lomé, au Togo. De là, il avait pris un avion pour Amsterdam, puis pour Londres, où il s'était réfugié.

Les autorités militaires nigérianes avaient annoncé, il y a quelques mois, la découverte d'un complot financé par M. Dikko et visant à renverser le régime. Quelque temps avant, il avait été accusé de tenter de recruter des mercenaires pour faire sauter les principales raffineries de pétrole du Nigéria.

ASIE

Japon

La visite de M. Fabius souligne l'intérêt porté par Paris à l'industrie nippone

De notre correspondant

Tokyo. – M. Laurent Fabius poursuit au Japon, où il est arrivé le jeudi 5 juillet, une visite officielle de quatre jours. Ce déplacement (initialement prévu en avril mais que la marche des grévistes lorrains avait fait reporter) est jugé important à plusieurs égards. D'abord, il est le premier effectué à un haut niveau et à titre officiel par un ministre français depuis le voyage du président Mitterrand en avril 1982. Il était grand temps qu'un tel geste fût fait, plus de deux ans après. Ensuite, les dirigeants nippons « misent » sur le ministre de l'industrie et de la recherche, considéré comme l'un des représentants les plus prometteurs d'une nouvelle génération d'hommes politiques français.

Enfin, d'un point de vue plus technique, la visite intervient à un moment où les Français sont particulièrement demandeurs d'investissements industriels et de transferts de technologies japonais. Depuis deux ans, d'ailleurs, de notables progrès ont été enregistrés des deux côtés dans ces domaines par le secteur privé.

Comme l'indiquent et le programme et l'entourage du ministre, la visite a deux facettes : côté officiel, d'une part, et, de l'autre, côté industrie privée. Elle est très chargée, révélatrice du degré d'intérêt élevé que porte, désormais, le gouvernement français à l'industrie japonaise.

En quatre jours, de Tokyo à la cité scientifique de Tsukuba en passant par Kyoto et Osaka, le ministre français verra des réalisations technologiques et scientifiques parmi les plus avancées, de même que les dirigeants politiques et d'affaires les plus importants, à commencer par le premier ministre, M. Nakasone (1). M. Fabius sera également reçu par les ministres des affaires étrangères, de la recherche scientifique, des sciences et technologies, des PTT. A Tsukuba il visitera les laboratoires d'électro-technologie et d'électro-mécanique, à l'université d'Osaka le centre de fusion nucléaire par laser.

Côté privé, c'est la fine fleur de l'industrie et du grand patronat de Tokyo et d'Osaka (Keidanren et Kankeiren) que le ministre rencontrera et qu'il tentera, selon toute probabilité, d'intéresser à la politique française de restructuration industrielle.

Pour renforcer l'impact des deux côtés de la coopération, le ministre est accompagné d'une douzaine d'industriels français parmi lesquels figurent les dirigeants d'Ariane Espace, du CEA et de la Cogema pour le nucléaire, de Pechiney, Rhône-Poulenc et Roussel-Uclaf, ces derniers étant les Français les plus directement présents par leurs investissements sur le marché japonais.

En matière de coopération technique et industrielle – indispensable au *rééquilibrage des déficits commerciaux* – la présence française au Japon et la présence japonaise en France se sont renforcées, et, surtout, la porte de la France est aujourd'hui largement ouverte aux investissements japonais (2). Avant-dernier pays d'accueil de la CEE en 1981 avec cinq investissements industriels nippons, la France en comptait vingt fin juin. Elle en aura bientôt vingt-cinq, ce qui la placera au troisième rang, après la Grande-Bretagne et la RFA.

Il n'est d'ailleurs pas impossible que la visite de M. Fabius soit mise à profit pour annoncer l'acceptation de nouveaux investissements japonais.

Pas de risques

A côté de la présence de « géants » tels Sony et surtout Sumitomo, après le rachat de Dunlop-France par Sumitomo Rubber, une nouvelle tendance s'affirme : celle de l'implantation en France de PMI japonaises à fort degré de technologie. La conjonction des deux phénomènes va dans le sens voulu par Paris en matière d'emploi et de transferts de technologie.

Côté français, de notables efforts ont été faits par le secteur privé (retardataire par rapport à ses principaux partenaires) sur le marché japonais. Plusieurs investissements : Rhône-Poulenc, Pechiney, Etri (*pompes à créer le vide*), notamment, sont à signaler. Mais, d'une *façon générale, les Français ne prennent* pas de risques et préfèrent la cession de licence à l'investissement de production sur place. Ils comptent au Japon une vingtaine d'investissements industriels, mais le capital engagé est très inférieur à celui des Japonais en France. Cela dit, une vingtaine d'accords de coopération ont été signés dans plusieurs secteurs : mécanique, chimie, électronique, transports et ingénierie, depuis deux ans, témoignant de l'intérêt croissant des Français pour le marché japonais.

Côté grands contrats (nickel de Nouvelle-Calédonie, Airbus, Ariane, armements), on ne voit pas grand-chose de nature à accrocher les Japonais dans l'immédiat et à jeter dans le plateau français de la balance. Reste la perspective d'un développement favorable dans le secteur qui est déjà *le plus positif* et le plus rentable de la coopération industrielle et commerciale avec le Japon, celui du nucléaire. Il est question d'une participation française à la construction envisagée prochainement d'une usine de retraitement.

Enfin, dans le domaine scientifique, M. Fabius arrive à point *nommé pour honorer de sa présence* la première grande opération conjointe franco-japonaise, celle du projet Kaiko (*le Monde* du 3 juillet), une campagne d'exploration des fossés et des failles sous-marins proches du littoral japonais. Français et Japonais coopèrent également, et plus ou moins activement, dans les domaines des sciences de la vie (médecine, biologie et technobiologie), de l'environnement et des matériaux, de la recherche spatiale et de la robotique avancée.

R.-P. PARINGAUX.

(1) Une grande exposition scientifique internationale, à laquelle la France doit s'associer, se tiendra à Tsukuba en 1985. Plusieurs millions de visiteurs y sont attendus.

(2) Le déficit commercial de la France avec le Japon a été, en 1983, de 700 millions de dollars, cinq fois moins qu'entre Bonn et Tokyo pour des échanges deux fois moindres. Pour la politique d'investissements, voir «le Monde de l'économie» du 17 juin.

Tchad

● *La conférence de réconciliation aura lieu à Brazzaville.* – Un communiqué officiel des autorités tchadiennes a confirmé, jeudi 5 juillet, que la rencontre de *« réconciliation nationale »* tchadienne aura bien lieu, dans les meilleurs délais, à Brazzaville (Congo). M. Gouara Lassou, ministre tchadien de l'enseignement supérieur, a déclaré à ce sujet : *« Si notre chef de l'Etat doit se déplacer à Brazzaville pour rencontrer les responsables de l'opposition, nous devons réunir toutes le[s] conditions afin que le scénari[o] d'Addis-Abeda ne se répète pas. »* (La précédente tentative de réconc[i]liation, qui s'était tenue dans la cap[i]tale éthiopienne, s'était soldée pa[r] un échec.) Le président tchadie[n], M. Hissène Habré, se rendra d'autr[e] part au Caire, le 15 juillet, pour un[e] visite officielle de quelques jours. – *(AFP, AP, Reuter.)*

PARIS/GENEVE/NEW YORK

Pour vous ouvrir les grandes carrières de l'hôtellerie et de la restauration de haut niveau à l'échelon international

INSTITUT INTERNATIONAL MAXIM'S DE PARIS

formation supérieure aux techniques de management, dans l'hôtellerie, le tourisme et la restauration de prestige

Stages à l'étranger dès la première année et séminaires spécialisés selon option Pratique intensive des langues.



célèbre dans le monde entier

bréma

DEMANDE DE DOCUMENTATION GRATUITE

votre nom ____

votre adresse ____

code postal ____ téléphone ____

niveau d'étude ____

MO/MAX 12

INSTITUT INTERNATIONAL MAXIM'S DE PARIS

Institut privé supérieur du groupe IPSA

71, Fg St-Honoré, 75008 PARIS/tél. : 266.40.70

PROCHE-ORIENT

Jordanie : le rêve contrarié

II. — *Un vent de récession*

Correspondance

Le problème palestinien continue de peser lourdement sur la destinée de la Jordanie que préoccupent, par ailleurs, l'hostilité de la Syrie et la persistance du conflit irano-irakien (le Monde *du 6 juillet*).

Amman. — Les Jordaniens font ›lontiers remarquer, non sans quel‐ ıe complaisance, que « *Amman, ›mme Rome, est bâtie sur sept collines* ». En fait, il y a belle lurette ıe ce n'est plus vrai, tant les limites : la capitale ont éclaté au cours de dernière décennie, sous la pression 'une fièvre de construire qui reflé‐ ›it une prospérité économique sans ›écédent.

Mais, au-delà de cette façade, la ›alité est aujourd'hui beaucoup ›oins rose qu'il n'y paraît. Depuis ›ux ans, la Jordanie est touchée de ›lein fouet par la récession économi‐ ›ue. En 1983, le taux de croissance : l'économie jordanienne est tombé ı dessous de 5 %, et les spécialistes ›timent qu'il pourrait ne pas dépas‐ ›r les 3 % en termes réels cette an‐ ›ée. Ce qui est déjà une bonne per‐ ›rmance, compte tenu de ce que ›n observe ailleurs. Mais cela n'en ›flète pas moins un ralentissement ›onomique préoccupant quand on ›it que le Royaume a connu des ›ux de croissance de 8 % à 10 % en ›rmes réels jusqu'au début des an‐ ›ées 80.

M. Radwan Hajjar, PDG d'une ›s plus grosses entreprises jorda‐ ›iennes de travaux publics, la Trans-›rient Construction Company, explique : « *En 1982, la valeur totale ›e nos contrats atteignait 100 mil‐ ›ons de dollars. Cette année, nous ›comptons au mieux 15 millions ›e dollars.* »

Le cas de la Trans-Orient est ›xemplaire. A la fin des années 70, ›lle avait commencé à étendre ses ›ctivités à l'Irak, où elle se vit attri‐ ›uer une partie des travaux de ›onstruction de l'université de Bag‐ ›ad. Le boom dans les relations éco‐ ›omiques jordano-irakiennes, qui ›uivit le déclenchement de la guerre ›u Golfe, l'incita à poursuivre dans ›ette voie, comme ce fut le cas pour ›n certain nombre de sociétés jorda‐ ›iennes qui voyaient alors en Irak un ›arché d'avenir.

« *Jusqu'en 1982, tout alla bien,* ›aconte M. Hajjar, *puis nous avons ›ubi, comme tout le monde, les ›onséquences de la pénurie de de‐ ›ises en Irak. Au début de cette an‐ ›ée, les retards de paiement en de‐ ›ises atteignaient 15 millions de ›ollars et nous avions réduit de ›0 % notre personnel sur le terrain. ›inalement, il y a un mois, nous ›ommes parvenus à un accord avec ›s Irakiens, qui vont nous payer en ›étrole.* »

L'ensemble de l'économie jorda‐ ›ienne souffre ainsi des effets de la ›uerre irano-irakienne. Le premier ›ecteur gravement touché a été celui ›es transports. L'augmentation ra‐ ›ide du transit de marchandises et ›es exportations du Royaume à des‐ ›ination de l'Irak, en 1980-1981, ›vait amené les transporteurs jorda‐ ›iens à acheter des centaines de ca‐ ›ions. Puis, Bagdad ayant trouvé ›lus économique de faire passer ses ›mportations par la Turquie ou le ›oweït et ses ressources financières se tarissant, le trafic s'effondra aussi soudainement qu'il avait augmenté.

Les exportations d'Amman vers Bagdad sont en effet tombées de 66,5 millions de dinars jordaniens (1 dinar = 22,6 F), en 1982 à 26 millions en 1983, tandis que le volume des marchandises transitant par le port d'Akaba passait de plus de 4 millions de tonnes à moins de 3 millions au cours de la même période.

Diminution de l'aide arabe

Mais la conséquence la plus grave du conflit irano-irakien est incontestablement la diminution de l'aide financière octroyée par les pays arabes (qui pâtissent aussi de la situation sur le marché pétrolier), en vertu des résolutions du sommet de Bagdad de 1978. Depuis deux ans, seuls l'Arabie Saoudite et le Koweït continuent à verser leur quote-part. En 1983, Amman a reçu à peine 600 millions de dollars au lieu de 1,2 milliard, initialement prévu. Les responsables jordaniens estiment qu'ils obtiendront au mieux 500 millions de dollars en 1984, et le Koweït a déjà annoncé son intention de réduire en 1985 son aide à la Jordanie, à la Syrie et à l'Organisation de la libération de la Palestine de 100 millions de dinars koweïtiens.

En 1983, le Royaume hachémite a dû emprunter 225 millions de dollars sur le marché international et il est en passe de renouveler l'opération pour 200 millions de dollars, afin de surmonter ses difficultés financières. Celles-ci ont, d'ores et déjà, eu pour effet de ralentir très sensiblement le plan de développement national. Des projets ont été abandonnés ou « gelés ». Ce qui ne fait évidemment pas l'affaire des entreprises jordaniennes qui doivent, en outre, faire face à la concurrence effrénée des sociétés étrangères opérant dans le pays.

« *Pour les sociétés étrangères, la Jordanie est la première étape à la sortie de l'Irak — où elles ne trouvent plus assez de travail. Lorsqu'elles débarquent ici, c'est avec l'intention de rafler tout ce qu'elles peuvent* », se plaint le PDG de la Trans-Orient Construction Company, qui évalue à au moins 75 % la part des travaux actuellement confiés à des compagnies non-jordaniennes dans le Royaume.

Les plus « agressives » sont les sociétés turques et chinoises qui ont succédé aux coréennes. Massivement soutenues par leurs gouvernements respectifs, elles pratiquent des prix dérisoirement bas. Une concurrence jugée d'autant plus déloyale qu'elles font généralement venir en grand nombre leurs propres compatriotes plutôt que d'embaucher des Jordaniens.

Or, depuis l'année dernière, des problèmes d'emploi ont justement commencé à faire leur apparition en Jordanie, alors qu'Amman était jusque-là obligée de faire appel à une nombreuse main-d'œuvre émigrée (1). « *Actuellement nous avons un millier de demandeurs d'emploi par mois, la plupart dans le secteur de la construction. Nous avons pu jusqu'à présent en recaser environ 40 %* », nous a déclaré M. Teisir Abduljaber, ministre du travail.

Plus inquiétante encore est la situation des « cols blancs ». Les autorités jordaniennes s'attendent à l'arrivée sur le marché du travail de quelque deux mille sept cents ingénieurs par an d'ici à 1990. Or, au plus fort de la prospérité économique du pays, ce marché n'en absorbait qu'un peu plus de huit cent cinquante chaque année. Déjà, en 1983, mille deux cent cinquante ingénieurs se sont trouvés sans emploi. En 1982, ils étaient cinq mille quatre cents à travailler hors du pays, c'est-à-dire essentiellement dans les pays du Golfe. Mais ces derniers connaissent eux aussi une crise économique (2)...

On pourrait dresser un tableau en tout point identique pour les médecins. « *Les Jordaniens investissent dans l'éducation sans tenir compte des possibilités d'emploi* », déplore M. Abduljaber. Il évalue à seize mille le nombre de jeunes diplômés de l'enseignement supérieur qui entreront dans la vie active d'ici la fin de l'été. En somme, la Jordanie est aujourd'hui victime de la jeunesse de sa population (53 % de ses 2,5 millions d'habitants ont moins de quinze ans) et d'un niveau d'éducation qui compte parmi les plus élevés du Proche-Orient.

Cela étant, le gouvernement jordanien a commencé à prendre des mesures protectionnistes. En 1983, il avait déjà décidé de réserver les contrats de moins de 2 millions de dinars (45 millions de francs) aux entreprises jordaniennes. Depuis le début de l'année, il a renforcé la réglementation qui oblige les sociétés étrangères opérant en Jordanie à employer au moins 50 % de Jordaniens, et applique désormais avec une sévérité accrue les modalités de délivrance des permis de travail aux émigrés.

Les limites de la libéralisation

En 1983, la montée des difficultés économiques s'était accompagnée d'appels pressants à une démocratisation du régime dans les milieux intellectuels. Un processus entamé au début de l'année avec le rétablissement du Parlement jordanien, qui était suspendu depuis 1974. Toutefois, dans le climat d'incertitude et de trouble qui règne aujourd'hui au Proche-Orient, les dirigeants jordaniens entendent, de toute évidence, ne pas dépasser de prudentes limites dans cette libéralisation. La démonstration en fut faite notamment le 15 mai dernier lors d'un débat pour le moins animé qui mettait fin à la session parlementaire.

Six heures durant, dix-sept députés se succédèrent à la tribune en présence d'un public averti de la teneur du débat, mais non moins éberlué par sa franchise, inimaginable quelques mois seulement auparavant. La plupart des orateurs s'élevèrent, en effet, contre les activités des renseignements généraux et des services de sécurité jordaniens, citant pêle-mêle les confiscations de passeports, les détentions sans jugement, les restrictions et les interrogatoires imposés aux étudiants de retour de l'étranger, les perquisitions, l'intervention de critères idéologiques pour l'attribution d'emplois dans le secteur public, etc. Des députés critiquèrent également le maintien de la loi martiale et des tribunaux d'exception, tandis que d'autres réclamaient une plus grande liberté de la presse et la légalisation des partis politiques.

La réponse du premier ministre, M. Obeidat, lui-même ancien directeur des services de renseignements, fut d'une égale franchise : « *Dans les circonstances actuelles, le gouvernement ne peut pas se permettre de ne pas appliquer de strictes mesures de sécurité* », dit-il, avant d'ajouter qu'« *il ne se passait pas de semaine sans que des armes et des explosifs introduits clandestinement en Jordanie fussent découverts* ».

M. Obeidat mentionna également, à l'appui de sa thèse, le démantèlement de plusieurs « *cellules clandestines, dont l'objectif était de mener des activités subversives et terroristes en Jordanie* ». Certaines, précisa-t-il, avaient des relations avec l'Iran, la Libye et l'organisation Jihad islamique. « *Nous avons entre soixante mille et quatre-vingt mille étudiants à l'étranger (...) qui sont des proies faciles pour les organisations qui les soumettent à une propagande idéologique intensive et tentent de les entraîner dans des activités hostiles à la Jordanie* », poursuivit le premier ministre. M. Obeidat nuança la fermeté de sa déclaration en proposant la création d'une commission parlementaire qui assurerait la liaison entre l'Assemblée et le gouvernement pour les affaires de sécurité et de défense ; mais, globalement, il opposait une fin de non-recevoir aux critiques des députés.

Les dirigeants jordaniens ont, par ailleurs, clairement indiqué qu'ils n'envisageaient pas dans un proche avenir d'autoriser la formation de partis politiques (interdits depuis 1957). Aucun calendrier n'a non plus été fixé pour la tenue d'élections générales, bien que leur organisation ait été de nouveau rendue possible par les amendements apportés à la Constitution en janvier dernier. En fait, beaucoup de Jordaniens estiment que de telles élections n'auront pas lieu avant la fin du mandat du présent Parlement (quatre ans). Dans les milieux intellectuels d'Amman, on se montre en outre sceptique quant au pouvoir réel de ce Parlement, dont la majorité des députés ont été élus en 1967 (3).

Le fait qu'un débat comme celui du 15 mai ait pu avoir lieu n'en reflète pas moins une décrispation certaine. Celle-ci s'était déjà manifestée lors des élections législatives partielles de mars, qui ont donné lieu à une inflation de candidatures — cent un candidats appartenant à toutes les tendances de l'éventail politique du pays pour huit sièges à pourvoir. Cette « décrispation » est certes loin d'atteindre le niveau souhaité par la majorité des Jordaniens. Ces derniers admettent cependant volontiers que la comparaison avec les pays arabes voisins est très largement favorable au régime hachémite.

EMMANUEL JARRY.

FIN

(1) Il y a actuellement environ cent vingt mille travailleurs émigrés en Jordanie, dont une majorité d'Egyptiens.

(2) Les autorités jordaniennes prévoient le retour cet été d'environ dix mille Jordaniens expatriés dans le Golfe, dont un tiers en quête de travail.

(3) Le Parlement jordanien comprend une Chambre basse de soixante députés, dont trente représentants palestiniens de Cisjordanie. Ils avaient été suspendus en 1974, après le sommet arabe de Rabat.

(Publicité)

Le 15 juin 1970, à Leningrad, 12 citoyens soviétiques ont été condamnés à des peines de 8 à 15 ans de camp pour avoir rêvé de s'emparer d'un avion afin de quitter l'URSS. Dix d'entre eux ont été relâchés avant la fin de leur peine et sont aujourd'hui des hommes libres dans les pays de leur choix. Mourjenko vient de quitter le camp de Perm, après avoir « fait son temps », pas un jour de moins, 14 ans.

FIODOROV le dernier des douze

Fiodorov, qui sait pourquoi ? a encore un an de camp devant lui. Et comme nous l'avions fait pour ses compagnons, nous appelons à l'action pour Fiodorov, pour sa libération, pour une mémoire continue et active de nous tous à ses côtés.

Le jour de la libération de Mourjenko, vingt députés et sénateurs dont les noms suivent * ont contre-signé le télégramme de Simone de Beauvoir, Samuel Beckett, Heinrich Böll, Graham Greene, William Styron : « *Sommes bouleversés par accumulation des années de camp sur FIODOROV et MOURJENKO. Vous demandons d'user de votre pouvoir pour leur rendre la liberté* » qui a été envoyé à Constantin Tchernenko.

Une fois de plus, face aux appels internationaux, à la justice, au droit et aux plus élémentaires sentiments humains, le système soviétique continuera-t-il à s'enfermer dans son bunker de mutisme ?

Nous attendons plus que jamais le soutien inventif et financier de tous.

Que l'action s'intensifie pour le dernier des douze. Aidez-nous.

* Pierre Bas (RPR), Raoul Cartraud (PS), Gérard Collomb (PS), Jean-Hugues Colonna (PS), Jean-Paul Durieux (PS), Roger Douroux (PS), Michel Dreyfus-Schmidt (PS), Marcel Garrouste (PS), Claude Huriet (UCDP), Jean-Pierre Kucheida (PS), André Meric (PS), Georges Mesmin (UDF), Pierre Micaud (UDF), Claude Mont (UCDP), Jean Peyrafitte (PS), Christian Pierret (PS), Etienne Pinte (RPR), Franck Serusclat (PS), Bruno Venin (PS), Adrien Zeller (NI).

COMITÉ INTERNATIONAL D'ECRIVAINS ET D'ARTISTES

POUR LA LIBÉRATION DE YOURI FIODOROV

Secrétaire : Madame Wolkom-Keller, 44, rue des Belles-Feuilles, 75016 PARIS

Compte chèque bancaire : n° 7842 C Crédit Lyonnais
4, place André-Malraux, 75001 PARIS.

LES DISCUSSIONS AU SEIN DE L'OLP

Les secrétaires généraux des diverses organisations se réuniront le 15 juillet à Alger

Correspondance

Amman. — L'accord conclu à Aden le 27 juin dernier entre les principales composantes de l'OLP — Fath, FDLP (Front démocratique de libération de la Palestine), FPLP (Front populaire de libération de la Palestine), FLP (Front de libération de la Palestine), — auxquelles s'était joint le Parti communiste palestinien (*le Monde* du 30 juin), pourrait être ratifié par les secrétaires généraux de ces organisations dans les prochains jours. Selon M. Khalil El Wazir (Abou Jihad), numéro deux du Fath, ces derniers se réuniront, en effet à Alger le 15 juillet ainsi que le comité exécutif de l'OLP, et le bureau du Conseil national palestinien (Parlement), pour mettre la dernière main à ce texte.

La date de la prochaine réunion du CNP devrait être annoncée à cette occasion, indique encore M. Khalil El Wazir, qui confirme que cette question a été, à Aden, l'une des plus épineuses. Le Fath souhaitait, en effet, fixer la réunion du CNP au 15 août, alors que les autres organisations entendaient seulement annoncer sa convocation « *d'ici six mois* » sans donner la date précise. Le médiateur sud-yéménite et le médiateur algérien ont finalement mis tout le monde d'accord en proposant le 15 septembre comme dernière limite pour la tenue de cette assemblée.

Parallèlement, des contacts sont en cours pour tenter de réconcilier les dirigeants du Fath avec la Syrie. M. Farouk Kaddoumi, le chef du département politique de l'OLP, est actuellement à Damas, où il doit s'entretenir avec le vice-président syrien, M. Abdel Halim Khaddam. Selon M. Wazir, il pourrait également rencontrer le président Hafez El Assad et être éventuellement rejoint par deux autres responsables palestiniens, MM. Abou Maher et M. Hani El Hassan. Le roi Fahd d'Arabie Saoudite, les dirigeants du Sud-Yémen et d'Algérie et les Soviétiques ont également entrepris des efforts de médiation.

Reste à savoir dans quelles conditions M. Arafat pourra désormais poursuivre le dialogue avec les dirigeants jordaniens. Selon M. Wazir, l'accord d'Aden stipule que ce dialogue doit se tenir dans le cadre des résolutions du CNP d'Alger (février 1983), qui rejetaient notamment le plan Reagan. Cela dit, M. Yasser Arafat, qui sera désormais entouré d'un « secrétariat général » permanent de cinq ou sept personnes, aura, de toute évidence, les mains beaucoup moins libres qu'auparavant.

Dans les milieux gouvernementaux d'Amman, on observe à ce propos une extrême prudence. Ainsi, Mme Leila Sharaf, ministre jordanien de l'information, nous a-t-elle déclaré : « *Pour le moment, nous ne savons pas exactement ce que les décisions d'Aden recouvrent. Nous allons attendre les explications de M. Arafat.* » Celles-ci devraient permettre, selon Mme Sharaf, de « *clarifier certains points : comment les Palestiniens entendent appliquer ce qui a été décidé à Aden, dans quel cadre ils vont travailler, etc.* ».

Depuis le début de l'année, M. Arafat est venu quatre fois à Amman. Mais, souligne Mme Sharaf, seule la première visite, en février, a donné lieu à des discussions « *sérieuses* ». *Les visites suivantes n'avaient pas pour but de continuer les discussions. M. Arafat était venu pour d'autres raisons. Une fois, pour voir le président chinois (en visite à Amman) par exemple ; une autre fois, quand il était en route pour Pékin, etc. Il a alors eu à Amman des entretiens très courts et très généraux. Après sa première visite, l'idée était de donner du temps à M. Arafat pour mettre de l'ordre dans la maison palestinienne avant de venir parler avec nous des détails de notre démarche commune. Nous ne voulons pas faire peser sur M. Arafat une pression qu'il ne peut pas supporter en ce moment* ».

E. J.

Liban

Aucune date n'est encore fixée pour la réouverture de l'aéroport de Beyrouth

De notre correspondant

Beyrouth. — C'était trop beau pour se dérouler sans accroc. Le plan de pacification du Grand Beyrouth a pris du retard, et la réouverture de trois voies de passage supplémentaires entre les deux secteurs de la capitale, où trente observateurs français doivent prendre place, prévue jeudi 5 juillet, a dû être reportée à ce vendredi. Et surtout celle du port et de l'aéroport, programmée pour ce vendredi, aura finalement lieu lundi prochain pour le port et à une date encore indéterminée pour l'aéroport.

Pour autant qu'un pronostic soit possible dans la crise à rebondissement que vit le Liban, il est probable que l'aéroport, dont le problème est bien plus délicat que celui du port, sera quand même finalement réactivé, bien que les passagers venant du secteur chrétien soient encore nombreux à se sentir en insécurité pour la traversée de Beyrouth-Ouest, inévitable pour atteindre l'aérogare, par les routes existantes. En conséquence, les Forces libanaises (milices chrétiennes) continuent d'affirmer — elles l'ont à vrai dire souligné dès le premier jour — que la « *décision politique* » n'a toujours pas été prise concernant la réouverture de l'aéroport bien que les communiqués officiels ait annoncé le contraire.

La déclaration sibylline du chef du gouvernement, M. Rachid Karamé, est venu ajouter à l'incertitude, celui-ci ayant lié la réouverture de l'aéroport à celle de toutes les voies de passage, sans préciser s'il entendait par là les trois voies sur le point d'être rendues à la circulation ou vraiment toutes les jonctions entre les deux Beyrouth, ce qui renverrait aux calendes grecques.

Néanmoins, malgré ces réticences et ces difficultés réelles, il est peu probable qu'une partie assume vis-à-vis de la population la responsabilité du blocage de la réouverture de l'aéroport, devenue le symbole d'une reprise économique que tout le monde appelle de ses vœux : chefs d'entreprise et artisans dont les affaires sont paralysées, mais aussi salariés souvent réduits au régime de la demi-paie. L'opinion publique ne comprendrait pas, même en secteur chrétien, que l'aéroport reste fermé alors que la pacification du Grand Beyrouth se déroule, somme toute, dans les meilleures conditions possible.

Cela étant, et selon un schéma devenu classique au Liban, les troubles en même temps qu'ils cessaient à Beyrouth se sont transposés à Tripoli, deuxième ville du pays, où les combats entre le MUI (Mouvement de l'unié islamique, extrémistes sunnites liés à l'OLP de M. Arafat) et le PAD (Parti arabe démocratique, alaouites pro-syriens) continuent depuis quatre jours, malgré de nombreux cessez-le-feu continuellement violés. Ils ont déjà fait trente-cinq morts.

LUCIEN GEORGE.

● *Un pétrolier attaqué dans le Golfe.* — Le pétrolier de 286000 tonnes *Primrose*, affrété par la compagnie Japan Lines et battant pavillon libérien, a été attaqué, jeudi 5 juillet, par deux avions iraniens à 100 kilomètres au nord-est de Doha, apprend-on de source maritime à Bahrein. Le bâtiment a été touché par deux missiles alors qu'il faisait route vers le détroit d'Ormuz, en provenance du port saoudien de Ras-Tanoura. Aucun des vingt-six membres d'équipage n'a été blessé.

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

● REMANIEMENT A LA TÊTE DES FORCES ARMÉES. — Le chef d'état-major des forces armées argentines, le général Jorge Arguindegui, a démissionné de son poste le 4 juillet. Ce geste lui avait été conseillé par le président de la République, M. Raul Alfonsin, en raison de l'agitation régnant dans les casernes et que le général ne paraissait pas en mesure de maîtriser. Un vif différend, en particulier, l'opposait à l'un de ses subordonnés, le général Mansilla, commandant le 3e corps d'armée. Le général Mansilla a également dû donner sa démission. — *(AP.)*

Canada

● LES ÉLECTIONS AURAIENT LIEU LE 4 SEPTEMBRE. — Le nouveau premier ministre canadien, M. John Turner, a l'intention d'organiser des élections générales pour le 4 septembre prochain, a affirmé jeudi 5 juillet Radio-Canada. M. Turner devait se rendre à Londres samedi et dimanche pour convaincre la reine Elizabeth de ne pas renoncer au voyage officiel qu'elle devait effectuer au Canada, du 14 au 27 juillet, même s'il doit coïncider avec la campagne électorale. — *(AFP.)*

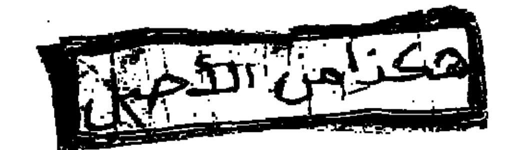
RDA

● LES DERNIERS RÉFUGIÉS ONT QUITTÉ LA REPRÉSENTATION DE LA RFA. — Les six derniers Allemands de l'Est réfugiés à la représentation permanente de la RFA à Berlin-Est pour obtenir l'autorisation d'émigrer à l'Ouest ont quitté la mission diplomatique, a annoncé jeudi 5 juillet à Bonn le secrétaire d'Etat ouest-allemand aux relations interallemandes, M. Ludwig Rehlinger. Ces personnes — dont deux enfants — étaient les dernières d'un groupe de cinquante-cinq Allemands de l'Est qui s'étaient réfugiés, certains depuis plusieurs mois, dans les locaux de la représentation. M. Rehlinger a indiqué que « *les conditions étaient maintenant remplies pour que la RDA puisse accorder de nouveaux visas de sortie aux Allemands de l'Est qui en font la demande, dans le cadre du rassemblement des familles* ». — *(AFP.)*

RFA

● IDENTIFICATION DU SIXIÈME MEMBRE DE LA FRACTION ARMÉE ROUGE. — Le dernier des six terroristes présumés membres de la Fraction armée rouge (RAF) arrêtés mardi 3 juillet dans un appartement de la banlieue de Francfort a été identifié. Il s'agit de Ernst Volker-Wilhelm Staub (vingt-neuf ans). — *(AFP)*

TÉLÉcopieur PARTAGÉ
ETRAVE SERVICE TÉLEX - TÉLÉCOPIE 345.21.62



DIPLOMATIE

La tension entre l'URSS et les États-Unis

M. GROMYKO A REÇU L'AMBASSADEUR AMÉRICAIN A MOSCOU

M. Gromyko, ministre soviétique des affaires étrangères, a reçu jeudi 5 juillet M. Hartman, ambassadeur des Etats-Unis en URSS. Cet entretien, qui, selon l'agence Tass, a eu lieu à la demande du diplomate américain, et a permis d'aborder *« certaines questions d'intérêt mutuel »*, a très vraisemblablement porté sur les mesures vexatoires prises à l'encontre de deux membres de l'ambassade américaine à Moscou et contre l'ambassadeur lui-même (*le Monde* du 5 juillet). Au début du mois dernier, M. Hartman avait averti les autorités soviétiques que Washington *« réagirait »* si la pression sur les ressortissants américains à Moscou s'intensifiait. *« Il y aura réaction et rétorsion, et cela coûtera cher »*, avait-il dit.

Ce raidissement des Soviétiques à l'égard des Occidentaux et des Etats-Unis en particulier s'est traduit dans deux des négociations Est-Ouest actuellement en cours. A Stockholm, où la seconde session de la conférence sur le désarmement en Europe, ouverte le 8 mai, devait prendre fin ce vendredi, aucun résultat n'était attendu après le refus que les pays de l'Est ont opposé, jeudi, à un projet de compromis sur la procédure avancée par la Suède, avec l'accord des Occidentaux. Ce projet prévoyait la création de deux groupes de travail chargés d'étudier, l'un, d'éventuelles mesures politiques réclamées par l'Est (en particulier un engagement de non-recours à la force), l'autre, les mesures pratiques de confiance demandées par l'Ouest, à propos de la notification et de l'observation des exercices militaires. *« Nous voulons négocier sérieusement et nous avons besoin de davantage de temps »*, a expliqué, à l'appui de son refus, M. Grinevski, chef de la délégation soviétique. La prochaine session de la conférence doit débuter le 5 septembre et se poursuivre jusqu'au 12 octobre.

De même, à Vienne, où se déroulent les conversations sur la réduction des forces classiques en Europe centrale (MBFR), le pacte de Varsovie a de nouveau rejeté jeudi la proposition avancée le 19 avril par l'OTAN sur le décompte des effectifs des deux alliances — une question sur laquelle ces négociations achoppent depuis leur ouverture il y a onze ans. La présente session, qui s'était ouverte le 24 mai, doit s'achever le 19 juillet prochain. — *(AFP.)*

Les relations entre Paris et Ankara

M. MANAC'H EST CHARGÉ PAR M. MITTERRAND D'UNE MISSION D'INFORMATION EN TURQUIE

Le président de la République a confié à M. Etienne Manac'h, ambassadeur de France, à la retraite depuis 1975, une mission d'information en Turquie. L'émissaire de M. Mitterrand, qui est arrivé à Istanbul, jeudi 5 juillet, doit s'entretenir avec les plus hautes autorités politiques d'Ankara. Il a été chargé de rechercher les moyens d'améliorer les relations entre les deux pays, qui se sont tendues ces dernières années.

[M. Manac'h a fait une partie de sa carrière en Turquie, où il a, avant guerre, été enseignant au lycée français de Galata et où il a représenté la France libre. Il est considéré comme un connaisseur attentif de ce pays et comme un proche de M. Mitterrand, qu'il avait personnellement soutenu lors de la campagne électorale de 1981. Sa mission traduit le souci de Paris de ne pas laisser se dégrader les relations franco-turques qui, ces dernières années, n'ont pas eu seulement à pâtir des attentats perpétrés en France par des terroristes se réclamant de la cause arménienne mais aussi de certains aspects de la répression en Turquie, de la situation à Chypre (notamment depuis la création d'une « République turque du nord de Chypre ») et des orientations pro-helléniques de la diplomatie de M. Giscard d'Estaing. Orientations accentuées, dans certains milieux gouvernementaux plus qu'à l'Elysée, par l'arrivée presque simultanée au pouvoir des socialistes à Paris et à Athènes.]

— Publicité —

Moins de charges pour les co-propriétaires

Un nouveau système de gestion autorise une réduction sensible des charges dès la première année. Tous renseignements gracieux fournis par *CEFI, 101, avenue du Maine,* 75014 Paris. Tél. 322.89.73.

L'opération « Un bateau pour Alger » a été annulée « in extremis »

Les associations organisatrices de l'opération « Un bateau *pour* Alger » (la Ligue du droit international des femmes et l'Association nationale de défense des enfants enlevés) ont décidé, vendredi 6 juillet au matin, lors d'une assemblée générale réunissant les *participantes*, d'annuler leur voyage. Ces femmes (des mères dont les enfants ont *été* emmenés à leur insu par les pères en Algérie *ou* des représentantes d'associations qui militent pour la reconnaissance d'un droit de l'enfant et la signature d'une convention France-Algérie sur la reconnaissance des décisions de justice prises par l'un ou l'autre pays) ont estimé *que « les engagements fermes qui ont été pris conjointement par les autorités françaises et algériennes concernant la question des enfants enlevés répondent à nos exigences »*.

A l'annonce de l'opération « Un bateau pour Alger », les autorités algériennes ont fait savoir qu'elles désapprouvaient le *« caractère théâtral »* de cette démarche et proposaient, en revanche, de recevoir une délégation de mères d'ici trois semaines. Un avis chaudement appuyé par le ministre des relations extérieures, M. Cheysson. *Jusqu'au* dernier moment les vingt-six femmes participant au voyage ont cherché à acquérir le maximum de garanties pour atteindre leur objectif : la signature d'un accord. Elles ont obtenu que des responsables de leurs organisations (LDIF et ANDE) participent à la délégation qui sera reçue par les autorités algériennes. *« Il est indispensable que les mères écorchées vives, soient assistées par des associations dépassionnant le conflit »*, *nous a expliqué vendredi matin* une responsable restée à Paris.

Ayant par ailleurs eu la promesse que l'ordre du jour de la rencontre sera la signature d'une convention, les femmes concernées ont *décidé de faire confiance. Le* prochain rendez-vous devrait donc être fixé avant la fin de juillet.

CH. CH.

En Algérie, l'enfant roi

(Suite de la première page.)

C'est cette dernière qui règne sur les enfants, et elle exerce une loi souvent tyrannique sur ses garçons. Jusqu'à la puberté, la mixité — voire la promiscuité — est grande entre garçons et filles, et les mères n'hésitent pas à emmener leur fils au hammam.

La rigide séparation des sexes ne survient qu'ensuite, et les tabous qui pèsent toujours sur les rapports entre jeunes gens et jeunes filles sont d'autant plus mal vécus aujourd'hui que la famille traditionnelle a éclaté sous les effets conjugés de l'exode rural, de l'urbanistion et des habitudes nouvelles qu'engendrent l'industrialisation et la scolarisation intensive.

Dans son roman *la Chrysalide*, Aïcha Lemsine, a montré de façon concrète l'évolution de la femme, du harem à l'université, sur trois générations. Cette évolution a été accélérée *par la guerre de libération nationale* et la politique de développement à marches forcées entreprise par Boumediène. L'Algérie indépendante a, en effet, relégué au second plan l'alphabétisation des adultes, au profit de la scolarisation des jeunes. Alors qu'à l'indépendance moins de cent mille petits Algériens allaient à l'école, ils sont aujourd'hui quelque cinq millions, la population étant passée de 10 à 23 millions d'habitants, dont 60 % ont moins de vingt-deux ans. Et d'environ un millier, le nombre des étudiants tourne actuellement autour de cent mille.

Adolescents « frustrés »

« La véritable révolution, nous *avait dit un jour Boumediène, ce sont ces centaines de milliers de petites filles qui vont maintenant à l'école et qui rentreront un jour à l'université. Il fandra compter avec elles. La société ne sera plus la même. »* Il faut avoir assisté à la cinémathèque d'Alger à certains débats passionnés — sur l'amour, la contraception, etc. — entre jeunes gens et jeunes filles pour mesurer le chemin parcouru : ces discussions auraient été tout simplement inconcevables il y a dix ans. Mais elles sont aussi révélatrices du malaise de la jeunesse algérienne — et maghrébine en général, — déchirée entre l'authenticité et la modernité.

Car, si l'enfant est roi, un roi insouciant, heureux, choyé, l'adolescent, lui, a le sentiment d'être un frustré. Les raisons en sont multiples. Alors qu'il y a dix ans les enfants parlaient un savoureux mélange de « francarabe », *ils jouent en parlant* désormais en arabe et ont un sentiment d'harmonie. Mais, pour réussir, ils doivent maîtriser le français, car l'énorme machinerie d'Etat héritée de la colonisation et l'impressionnant secteur industriel édifié depuis *l'indépendance fonctionnent* toujours dans cette langue et c'est là un moyen essentiel d'ascension sociale.

Et puis, malgré les efforts consentis par l'Etat pour créer des emplois, les jeunes connaissent le chômage. *En outre, en dehors du* sport — encore que les stades et les terrains de jeux demeurent insuffisants, — les adolescents éprouvent un certain ennui, faute de loisirs : peu de cinémas et une télévision dont les programmes sont souvent médiocres. *Dans un monde en pleine mutation*, ils sont toujours en butte à certaines traditions comme le mariage arrangé par les parents. A l'environnement social, qui n'est pas toujours facile à vivre, s'ajoutent, en arrière-plan, les déceptions d'ordre politique, *avec les échecs enregistrés par* l'arabisme, ces dernières années, tandis que l'unité maghrébine, dont la concrétisation aurait pu être mobilisatrice, marque le pas.

Les Maghrébins *nés en France*, ces jeunes de la deuxième génération, comme on les appelle, nous permettent de toucher du doigt ce que peut être le malaise d'un adolescent qui tente de concilier ses racines arabo-berbères et musulmanes et l'environnement de la société de consommation, où la tradition religieuse, voire la tradition tout court, a été sérieusement ébranlée.

Les jeunes nés de mères européennes *transplantés en Algérie* ne risquent-ils pas de connaître des problèmes analogues ? Il n'y a pas de solution idéale, certes, mais, pour tenter d'alléger les drames humains, mieux vaut substituer le dialogue aux rapports de forces.

PAUL BALTA.

PIANOS DAUDE
LOCATION 280 F/mois
VENTE 252 F/mois
CRÉDIT GRATUIT 12 mois
LIVRAISON GRATUITE GARANTIE 10 ANS
75bis, av. de Wagram
75017 PARIS
763-34-17 / 227-88-54

L'AVENTURIER DE L'ARCHE PERDUE EST DE RETOUR.

Le nouveau film de Spielberg, Indiana Jones, fait un malheur aux Etats-Unis. Pourquoi bat-il tous les records d'entrées?



Le magazine de tous les écrans,
les aventures de l'image.
Chez votre marchand de journaux.

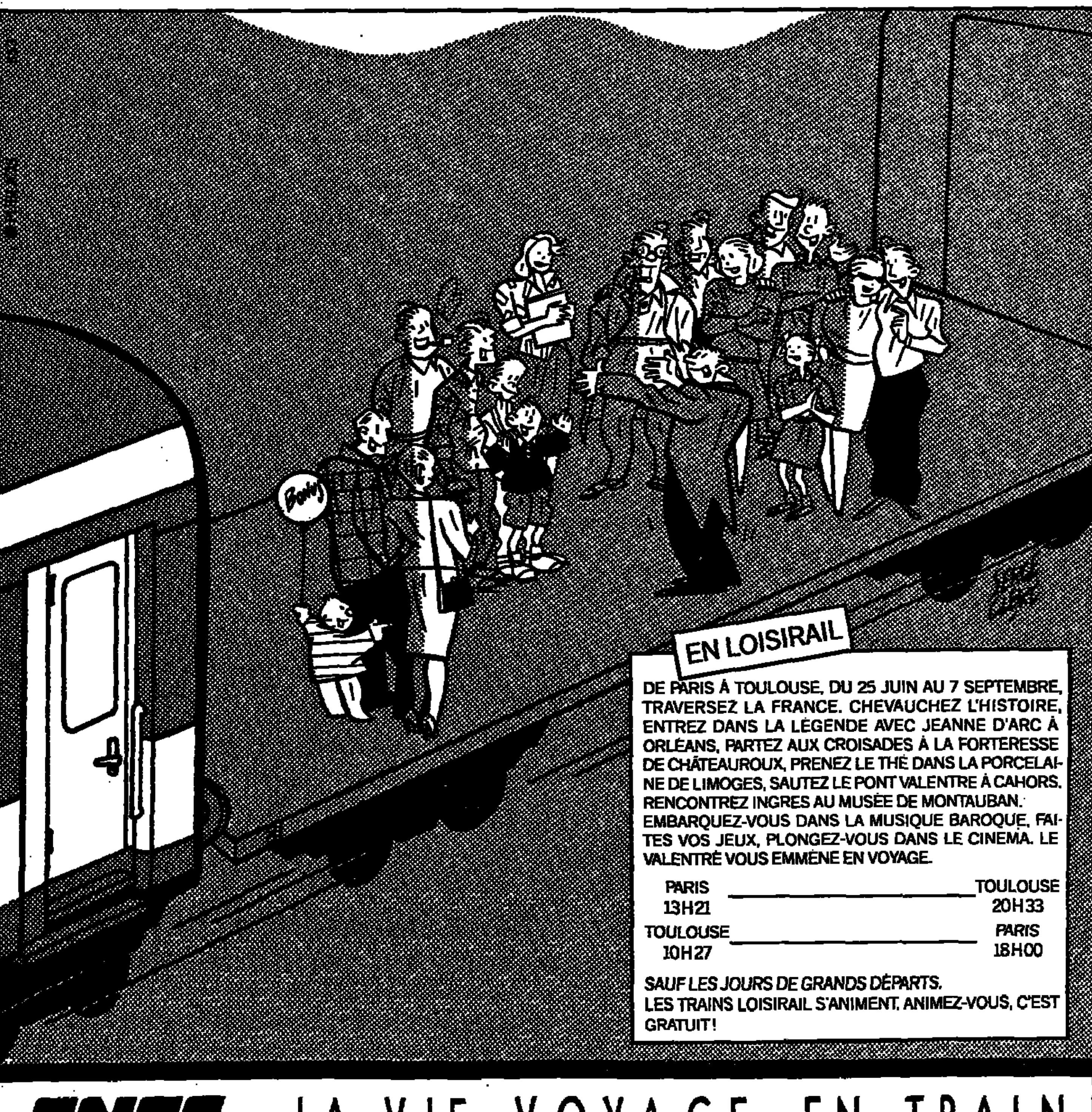
LES TOURISTES BRITANNIQUES N'AURONT PAS BESOIN DE PASSEPORT POUR UN BREF SÉJOUR EN FRANCE

Les Britanniques désirant se rendre en France pour un bref séjour ne seront plus obligés, à compter du 1er août, de se munir d'un passeport, a-t-on annoncé, jeudi 5 juillet, au Quai d'Orsay. Il leur suffira de présenter au contrôle un *« document d'excursion »*, valable un mois pour un ou plusieurs séjours de soixante heures au maximun et délivré par les bureaux de poste. Pour des raisons pratiques, a ajouté le ministère des relations extérieures, *« il a été accepté que les dispositions de l'arrangement de 1960 et 1971 soient reconduites jusqu'au 31 juillet »*.

Cet arrangement de 1960, complété en 1971, permettait déjà les excursions sans passeport (le Royaume-Uni ne délivrant pas, par *ailleurs, de carte d'identité*), mais *il* avait été dénoncé par la France le 5 mai dernier. Paris souhaitait, en effet, empêcher l'immigration clandestine en vérifiant que les touristes en provenance de Grande-Bretagne étaient effectivement des sujets britanniques. Le fait que les nouveaux *« documents d'excursion »* émanent obligatoirement d'une autorité légale, et non d'une simple agence de voyage, a apaisé, à cet égard, les craintes françaises.

Récemment, M. Cheysson avait dû adresser une lettre d'excuses à un membre conservateur britannique du Parlement européen, M. Madron Seligman, qui s'était plaint auprès de lui d'un incident au cours duquel l'entrée en France avait été refusée à *un écolier du Sussex qui faisait partie* d'un groupe scolaire venu en excursion à Cherbourg. *« Tout le monde a pensé qu'il avait été retenu à cause de la couleur de sa peau »*, écrivait le député anglais. Le ministre des relations extérieures a déploré cette *« erreur regrettable »*.

LE VALENTRÉ ENTRE EN SCÈNE!



DE PARIS À TOULOUSE, DU 25 JUIN AU 7 SEPTEMBRE, TRAVERSEZ LA FRANCE. CHEVAUCHEZ L'HISTOIRE, ENTREZ DANS LA LÉGENDE AVEC JEANNE D'ARC À ORLÉANS, PARTEZ AUX CROISADES À LA FORTERESSE DE CHÂTEAUROUX, PRENEZ LE THÉ DANS LA PORCELAINE DE LIMOGES, SAUTEZ LE PONT VALENTRE À CAHORS. RENCONTREZ INGRES AU MUSÉE DE MONTAUBAN. EMBARQUEZ-VOUS DANS LA MUSIQUE BAROQUE, FAITES VOS JEUX, PLONGEZ-VOUS DANS LE CINEMA. LE VALENTRÉ VOUS EMMÈNE EN VOYAGE.

PARIS 13H21 — TOULOUSE 20H33
TOULOUSE 10H27 — PARIS 18H00

SAUF LES JOURS DE GRANDS DÉPARTS.
LES TRAINS LOISIRAIL S'ANIMENT, ANIMEZ-VOUS, C'EST GRATUIT!

SNCF LA VIE VOYAGE EN TRAIN.

AMÉRIQUES

Bolivie

La Centrale ouvrière a engagé une partie de bras de fer avec le gouvernement de gauche

La Paz (*AFP, AP, Reuter, UPI*). — La grève générale illimitée commencée le jeudi 5 juillet en Bolivie sur les ordres de la Centrale ouvrière (COB) a paralysé la production industrielle et une partie du secteur tertiaire à La Paz, ainsi que les mines d'étain en province. Les transports et le commerce dans la capitale et, d'une façon générale, la province ont été peu perturbés par le mouvement. Le principal dirigeant des cheminots, M. Gonzalo Guzman, a demandé à la COB d'annuler un mot d'ordre qu'il juge *« dangereux »*, cinq jours après la tentative de coup d'Etat contre le président Siles Zuazo, séquestré dix heures durant par des policiers et des militaires. Cependant, l'appui apporté au mouvement par le Parti communiste — pourtant membre du gouvernement — confère un impact réel à cet arrêt de travail, le sixième en vingt mois de régime démocratique sous l'égide de la gauche, mais le premier de cette envergure.

La grève commencée le 5 juillet attire une fois de plus l'attention sur la puissance, en Bolivie, du mouvement syndical — le seul dans toute l'Amérique latine qui soit aujourd'hui unifié. Avec près d'un million d'affiliés (sur une population de 5 millions), la COB est véritablement, avec les forces armées (35 000 hommes), le principal « facteur de pouvoir » dans le pays créé par Bolivar. Il s'agit, bien évidemment, d'un regroupement politiquement composite, mais où l'influence du PC est forte, symbolisée par le numéro 2 du syndicat, son secrétaire général, M. Oscar Sanjines. Le président de la COB, M. Juan Lechin, âgé de soixante-neuf ans, est une figure-clé, depuis quatre décennies, de la vie publique bolivienne. Il est généralement considéré comme un nationaliste tiers-mondiste. La COB compte aussi des socialistes et des trotskystes.

Le paradoxe de la situation actuelle est que le PC, qui appuie la grève, a deux ministres dans le gouvernement de M. Siles Zuazo, respectivement chargé des postes-clés du travail et des mines. Le chef de l'Etat lui-même est le leader du Mouvement national révolutionnaire de gauche (MNRI), d'inspiration social-démocrate. Il gouverne avec une coalition comprenant, outre le PC, le MIR (Mouvement de la gauche révolutionnaire) et la Démocratie chrétienne. Le PC cherche, par son appui à l'actuelle grève générale, à obtenir la formation d'un gouvernement plus radical.

En fait, tout gouvernement démocratique, en Bolivie, est rapidement conduit à composer de façon de plus en plus ouverte avec la COB, et se trouve donc exposé à de sérieux risques de surenchère.

Le président Silez Zuazo, face à la plus grave crise économique qu'ait connue la Bolivie depuis longtemps (1), a bien tenté d'imposer des mesures d'austérité. Mais il a dû, a plusieurs reprises, battre en retraite. Le 4 juillet, il a signé trente décrets économiques. Il a par exemple renoncé à affecter plus du quart des ressources tirées des exportations au remboursement de la dette extérieure. Mais cette mesure est apparue insuffisante à la COB, qui réclame un moratoire unilatéral. En outre, le chef de l'Etat ne s'était pas engagé formellement à accorder les augmentations de salaires très importantes (130 %) réclamées par la centrale. C'est pourquoi celle-ci, malgré les objurgations pathétiques de plusieurs ministres, a maintenu son mot d'ordre de grève.

Un projet de nationalisation

La force de la COB a, récemment, amené le régime de M. Siles Zuazo à déposer un projet de loi prévoyant la nationalisation des banques et de l'électricité, dans un pays où 70 % environ de l'économie — dont la moitié des mines d'étain, où travaillent cinquante-cinq mille ouvriers et qui constituent la première source de devises — est déjà entre les mains de l'Etat. La même pression a conduit le président, en mai, à décréter un moratoire partiel de la dette extérieure.

La COB a provoqué à trois reprises la chute de régimes militaires : en 1970, en 1979 et en 1981. En 1970-1971, elle avait été partie prenante à une éphémère expérience d'Assemblée populaire, sous l'égide du général Torres — premier « soviet » d'Amérique latine. En 1983, en revanche, elle n'avait pas donné suite à l'hypothèse d'une participation au gouvernement du président Siles Zuazo ; la plupart de ses thèses économiques ont, pourtant, été acceptées par le chef de l'Etat, en dépit d'une résistance parfois vigoureuse.

Cette situation met à nouveau la démocratie bolivienne en difficulté. La tentation est forte chez certains militaires de mettre fin à ce qu'ils considèrent comme la « faiblesse » d'un gouvernement de gauche face à une « soviétisation rampante ». La droite, très bien implantée au Parlement, n'y serait pas hostile. On observe avec inquiétude, à La Paz, que le colonel Saravia Ortuno, considéré comme l'âme du complot du 30 juin, passait jusqu'alors pour un *« institutionnaliste »* — c'est-à-dire un partisan de la soumission des forces armées au pouvoir politique. C'est dire que la grogne dans les casernes pourrait gagner du terrain — même si le comportement collectif des militaires a été loyal lors de la tentative d'enlèvement du chef de l'Etat.

(1) L'inflation annuelle pour 1984 sera supérieure à 600 %, et peut-être proche de 1 000 %. La dette extérieure avoisine 4 milliards de dollars.

Honduras

Le gouvernement envisage un changement de sa politique pro-américaine

Chantage ou changement de cap véritable ? En toute certitude, un climat nouveau prévaut au Honduras dans les relations avec les Etats-Unis depuis le limogeage, en avril dernier, du général Guastavo Alvarez, « faucon » et pro-américain notoire.

C'est ainsi que le conseil de sécurité de la petite République centre-américaine (qui réunit, notamment, le chef de l'État, le libéral Roberto Suazo Cordova, et les principaux responsables militaires, dont l'actuel commandant en chef le général Walter Lopez) a décidé, le jeudi 5 juillet, de *« ne pas accepter »* et même de *« sanctionner »* toute présence ou activité sur le territoire national de contre-révolutionnaires nicaraguayens. Le Honduras souhaite également réviser les traités de coopération militaire le liant aux Etats-Unis, dont le dispositif central date de 1954, indique l'Agence France-Presse de Tegucigalpa.

Interrogé sur l'éventualité d'une expulsion des dirigeants des Forces démocratiques nicaraguayennes (FDN, un important groupe de « contras » dirigés par d'anciens officiers de la garde nationale somoziste expulsée en 1979 du Nicaragua par les révolutionnaires sandinistes), le ministre des affaires étrangères hondurien, M. Paz Barnica, a répondu qu'il fallait *« enquêter »* avant de prendre des mesures : jusqu'à présent, en effet, Tegucigalpa a toujours refusé de reconnaître la présence, à sa frontière méridionale, d'éléments des FDN, à qui, pourtant, les Etats-Unis ne se cachaient guère d'apporter un soutien de moins en moins secret. *« Notre pays n'entend pas servir de tremplin pour quelque agression contre qui que ce soit »*, a déclaré le ministre, qui, le même jeudi 5, avait rencontré à Tagucigalpa une importante délégation nicaraguayenne, premier contact d'un niveau aussi élevé entre les deux pays depuis dix-huit mois.

L'hypothèse d'un *« tournant substantiel »* dans la politique extérieure du Honduras (qui avait accepté, ces dernières années, de jouer de plus en plus ouvertement le rôle de plaque tournante de la politique militaire américaine dans l'isthme) est donc considérée comme probable par nombre d'observateurs. Si elle se vérifiait, il faudrait en chercher l'explication dans les pressions intérieures de plus en plus fortes en faveur d'un désengagement vis-à-vis de la stratégie des Etats-Unis. Washington, en effet, souhaite amener le Honduras à une alliance de plus en plus étroite avec le Salvador pour lutter contre la subversion marxiste, alors que les deux pays ont été en guerre il y a quinze ans et que leur contentieux n'est pas apuré. Les relations du Honduras avec le Nicaragua n'ont, en revanche, jamais été conflictuelles avant l'arrivée au pouvoir des sandinistes.

Reste l'éventualité d'une sorte de chantage de Tegucigalpa en vue d'obtenir de Washington une aide économique plus substantielle, en reconnaissance des facilités militaires consenties aux forces américaines par le Honduras. Les Etats-Unis entretiennent environ sept cents hommes de manière permanente. En outre plusieurs grandes manœuvres, comprenant des milliers de G I, ont eu lieu, ces deux dernières années sur le territoire de la petite République.

Celle-ci a, en outre, accepté l'ouverture, sur la côte atlantique, d'un centre d'entraînement antiguérilla, où sont formés de nombreux soldats salvadoriens. Plusieurs installations permanentes (radar, pistes d'aviation, etc.) ont également été réalisées, ou sont en cours d'achèvement par le génie américain depuis 1980. Le ministre des affaires étrangères hondurien a indiqué à ce sujet que les relations mutuelles des Etats-Unis et de son pays devaient *« répondre aux intérêts »* des deux partenaires. L'ambassadeur de Washington à Tegucigalpa, M. Negroponte, a déclaré que son pays était ouvert à d'éventuelles renégociations des accords de 1954.

J.-P. C.

(Publicité)

CULTURE GÉNÉRALE

Faire le point pour faire le poids !

Voir ou revoir ses bases. Trouver ou retrouver des repères ou des références... Pas seulement pour briller... Mais aussi pour affermir ses convictions et ses points de vue, mieux négocier, entretenir des relations, séduire... En fait se cultiver pour mieux vivre ! Quelle que soit votre activité, le milieu dans lequel vous évoluez, une bonne culture générale est indispensable. Examens, vie professionnelle et sociale, on vous juge toujours sur votre culture ! La méthode de l'Institut Culturel Français, claire et pratique, vous permettra en quelques mois, par correspondance, de faire un tour d'horizon complet de vos connaissances dans tous les domaines : littérature, arts, philosophie, religion, économie, droits, sciences, etc. A l'opposé d'un savoir encyclopédique, des informations et des repères chronologiques, une mise au point accessible à tous, utile à tous ! Documentation gratuite à l'ICF, service 3634, 35, rue Collange, 92303 Levallois-Perret, téléphone : 270-73-63 (ét. privé).

DU 15 Juillet au 20 Août dans

Le Monde

Aujourd'hui

GRAND CONCOURS SUR "L'ART ROMAN"

100 PRIX EN LIVRES D'ART A GAGNER CHAQUE SEMAINE

Pour célébrer le 30e anniversaire de la collection "La nuit des temps" les Editions Zodiaque, organisent avec la collaboration du Journal Le Monde, un grand jeu concours gratuit sur l'art Roman : "Vacances Romanes".

Pendant six semaines, à partir du 15 juillet, le Monde publiera dans son supplément du week-end, le Monde Aujourd'hui, daté dimanche lundi, six questions sur l'Art Roman.

Ces séries de six questions formant chacune un concours indépendant, les lecteurs du Monde Aujourd'hui, auront chaque semaine, une nouvelle chance de gagner l'un des magnifiques prix en livres d'art offert par les Editions Zodiaque.

1er prix : collection complète - Nuit des Temps - 58 volumes

2e prix : collection des titres français - Nuit des Temps - 36 volumes

3e prix : collection complète Introduction à la Nuit des Temps - 9 volumes

et du 4e au 50e prix : un ouvrage d'art (1 ou 2 volumes) et du 51e au 100e prix : une plaquette "Itinéraire Roman"

Rendez-vous dans le Monde "Aujourd'hui" dès le 15 juillet.

Le Monde / ZODIAQVE

LdM

EUROPE

Pologne

La « canaille antisocialiste », les sionistes et les francs-maçons

L'hebdomadaire polonais *Rzeczywistosc*, qui se veut le porte-parole des communistes purs et durs, a trouvé la clé des difficultés de la Pologne depuis les années 50 : c'est le noyautage des milieux intellectuels, y compris catholiques, par la *« franc-maçonnerie à caractère cosmopolite et sioniste »*.

Le ton de l'article, dû à M. Ireneusz Kaminski, rappelle une époque qu'on espérait révolue, celle de la fameuse campagne antisioniste d'après mars 1968, dirigée en tout premier lieu contre les milieux intellectuels libéraux. Mais ce texte, où l'auteur dresse une liste impressionnante d'intellectuels de renom *« liés au Grand-Orient et à Israël »*, présente d'autant plus d'intérêt qu'il est publié à une semaine de l'ouverture du procès de quatre des principaux animateurs du KOR, l'ancien Comité de défense des ouvriers qui, explique M. Kaminski, est *« la filiale directe du Grand-Orient en Pologne »*. Quant à M. Adam Michnik — l'un des accusés les plus connus, — il est l'un de ces *« francs-maçons qui ont survécu au tremblement de terre »* (la campagne de 1968), et il présente entre autres défauts celui d'avoir eu pour « maître » le grand poète juif polonais Antoni Slonimski.

Parmi les autres brebis galeuses dénoncées par l'hebdomadaire, on relève les noms de personnalités extrêmement connues — et respectées — dans les milieux intellectuels : M. Klemens Szaniawski, un professeur de logique qui a été récemment élu à une très forte majorité recteur de l'université de Varsovie, mais dont les autorités ont fait annuler l'élection, parce qu'il est considéré comme trop lié à Solidarité ; M. Jerzy Turowicz, qui dirige depuis près de quarante ans, contre vents et marées, un hebdomadaire catholique indépendant, *Tygodnik Powszechny*. Lui aussi serait *« lié au Grand-Orient »*, tout comme *« les collaborateurs de son journal, une partie des professeurs de l'université catholique de Lublin et des membres du club des intellectuels catholiques de Varsovie »*.

Il va sans dire que le syndicat Solidarité a été infiltré par cette *« canaille antisocialiste »*, et que l'un de ses principaux conseillers à l'époque où il était légalement reconnu, l'historien Bronislaw Geremek, est franc-maçon.

La thèse de l'auteur de cet article peu appétissant souffre bien d'une petite faiblesse ; *« Je n'ai pas constaté de lien entre M. Walesa et la franc-maçonnerie »*, confesse M. Kaminski. Mais, après tout, M. Walesa n'est pas un intellectuel.

Pour le reste, M. Kaminski enregistre avec satisfaction que l'instauration de l'état de guerre, en décembre 1981, et la dissolution de la plupart des associations d'intellectuels *« ont fait perdre aux francs-maçons leurs postes dans l'appareil de propagande »*. Quant à ceux qui émettent des *« criailleries »* contre un régime supposé *« terroriser d'éminents intellectuels polonais »*, M. Kaminski leur répond avec la hauteur qui convient : *« Nous pourrions mettre en doute aussi bien leur éminence que leur qualité de Polonais. »* — *(AFP.)*

● *Arrestation d'un ancien dirigeant de Solidarité.* — M. Antoni Pietkiewicz, trente-cinq ans, ancien président de la section de Solidarité à Kalisz (ville du centre du pays) et membre de la direction nationale du syndicat pendant sa période légale, a été arrêté lundi 2 juillet à Varsovie, a-t-on appris de source sûre. Il avait été interné après le 13 décembre 1981 et était entré dans la clandestinité en octobre 1982 après avoir bénéficié d'une permission de sortir. — *(AFP.)*

Italie

LES RAPPORTS ENTRE LE PCI ET LE PCF

« Il faut toujours avoir un sens critique à l'égard de sa propre politique »

a déclaré M. Alessandro Natta

*Les déclarations de M. Alessandro Natta, secrétaire général du PCI, sur les résultats du Parti communiste français aux élections européennes (*le Monde *du 6 juillet) ont soulevé des polémiques en France, notamment entre* l'Humanité *et l'Agence France Presse. Le quotidien du PCF s'en est pris, jeudi 5 juillet, à l'AFP en l'accusant de* « manipulation »*. Il revient ce vendredi sur les « erreurs » de l'agence. Selon cette dernière, M. Natta aurait déclaré au cours d'une conférence de presse :* « Les communistes français ne peuvent à la fois participer au gouvernement et en même temps avoir des positions critiques à son égard. » *Etant donnés les rapports toujours difficiles et souvent marqués d'incompréhension entre le PCI et le PCF, nous publions ci-dessous de larges extraits des propos de M. Natta, tels qu'ils ont été transcrits par notre correspondant à Rome, Philippe Pons, à partir d'un enregistrement magnétique.*

« Je ne suis pas en mesure de faire une analyse. Il me manque toute une série d'éléments qui ne sont pas à ma disposition. Assurément, je comprends que les résultats soient préoccupants pour toute la gauche française et en particulier pour le PCF, et je pense qu'une réflexion doit être entreprise. Mais je crois qu'elle a déjà été faite en profondeur par nos camarades.

» Je ne suis pas favorable à des jugements limités à l'expérience la plus récente. Il n'y a guère de doute que *[peuvent]* avoir joué, et *[ont]* joué un ensemble de contradictions inhérentes à l'expérience gouvernementale et à la politique suivie par le gouvernement de gauche en France. Mais je crois qu'il faut avoir une vision un peu plus large et prendre aussi en considération des moments précédents de l'histoire de la vie du Parti communiste français. Donc, je le répète, un travail de réflexion est nécessaire dans toute la gauche, même au sein du PS, qui doit s'interroger sur ses résultats. Je vous prie de m'excuser si je le dis dans une boutade, en une phrase qui peut paraître pour le moins consolatrice. Par exemple, celle que j'ai entendue et selon laquelle l'opposition a été récompensée dans tous les pays, et qu'en des temps difficiles les oppositions sont toujours récompensées.

» Ce sont là des généralités. Quand des forces de gauche se trouvent confrontées à des situations compliquées de crise, certainement elles sont mises à l'épreuve (...). Il faut comprendre pourquoi une politique dite de rigueur ne réussit pas à obtenir l'assentiment. Qu'est-ce qui manque ? Il n'y a pas de doute que cette réflexion concerne le PS ainsi que le PCF, car, pour ce dernier, je crois qu'il n'est pas possible, comment pourrais-je dire ?, d'être dans cette position qui consiste à faire partie du gouvernement et en même temps exercer une stimulation critique. C'est une tâche ardue. Je ne dis pas que l'on ne peut pas y parvenir. Pour nous, est toujours apparue d'un grand intérêt la formule attribuée à Aldo Moro : *« Il faut savoir être l'opposition à soi-même. »* Belle affirmation ! Il faut toujours avoir un sens critique à l'égard de sa propre politique, de sa propre conduite. Toutefois, c'est une chose difficile à réaliser. »

URSS

● UN COUPLE SE PRÉSENTE ENCHAINÉ A L'AÉROPORT DE MOSCOU. — Un homme d'affaires yougoslave travaillant pour une société britannique et son épouse soviétique ont été interpellés lundi 2 juillet à l'aéroport de Moscou, où ils s'étaient présentés enchaînés pour manifester contre un refus d'émigration. M. Nick Zdenkovic, représentant de la société Camco, avait vainement tenté d'obtenir des autorités le droit à l'émigration pour son épouse soviétique Irina pendant plus de trois ans. Le couple n'a pas pu franchir la douane, et a été emmené par plusieurs personnes en civil. — *(AFP)*.

● LE POÈTE ACHMETOV INTERNÉ DANS UN HOPITAL PSYCHIATRIQUE. — Le poète soviétique dissident Nisamedtin Achmetov a été interné dans un hôpital psychiatrique de Talgar, près d'Alma-Ata, dans le Kazakhstan, a annoncé, lundi 2 juillet, la société Kontinent, spécialisée dans la défense des droits de l'homme dans les pays de l'Est.

Le Monde

politique

LE VOYAGE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE EN AUVERGNE

« Cessons de vivre dans la suspicion »

Pour la première journée de son voyage dans la région Auvergne, M. François Mitterrand a reçu un accueil sympathique, voire chaleureux parfois, à Aurillac (Cantal), au Puy-en-Velay (Haute-Loire) et à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). Dans chacune de ces villes, plusieurs milliers de personnes l'attendaient et l'ont applaudi sur son passage. A Aurillac, municipalité socialiste, quelques jeunes giscardiens ont rehaussé le niveau sonore de l'accueil avec des sifflets à roulette. Au Puy-en-Velay, *municipalité d'opposition*, l'une des villes symboles du combat en faveur de l'école privée, les sections socialistes locales s'étaient puissamment mobilisées, étouffant par leur présence massive toute velléité de manifestation hostile. A Clermont-Ferrand, le président de la République s'est promené dans les rues piétonnières où il n'a eu qu'une surprise, la rencontre d'une dizaine de joyeux punks – cheveux jaunes ou violets – qui l'ont salué, et lui ont serré la main avec un empressement quelque peu factice.

Cette première journée a également permis au chef de l'Etat de visiter une exploitation agricole du Cantal, d'inaugurer le haras d'Aurillac et d'y déjeuner en compagnie de représentants du secteur agricole. M. Mitterrand a aussi visité, piloté par une poignée d'enfants, le centre de loisirs et d'initiation à l'environnement de Chaspinhac (Haute-Loire), où il a cimenté avec application et en évitant de gâcher le matériau, la première pierre d'un centre d'hébergement. Le chef de l'Etat était accompagné par M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, et par M. Michel Rocard, ministre de l'agriculture, qui l'écoute, a-t-il dit, *« généralement avec attention »* et dont il a vanté l'*« action remarquable »*.

De notre envoyé spécial

Clermont-Ferrand. – Le maire du Puy-en-Velay, M. Roger Fourneyron (UDF-CDS), a proposé à M. Mitterrand, jeudi 5 juillet, un *« examen de conscience »* sur la situation économique, le logement, l'emploi et surtout l'école, puisque 40 % des enfants de la ville fréquentent des établissements privés. *« On comprend mal que se rallume une guerre scolaire que l'on croyait définitivement oubliée »*, a-t-il dit.

M. Mitterrand lui a expliqué, à sa manière, et a retourné l'*« examen de conscience »* à son auteur en l'invitant à le pratiquer lui-même. Alors qu'à l'extérieur de l'hôtel de ville la foule réclamait gentiment *« Mitterand au balcon »* – exigence à laquelle il ne s'est pas plié, – le chef de l'Etat a félicité le maire pour son *« excellente homélie »*, en présence de M. Jacques Barrot, président du conseil général de la Haute-Loire, secrétaire général de l'association parlementaire pour la liberté de l'enseignement. *« Vous dites : il faut le pluralisme. Je dis : il faut le pluralisme. Vous dites : il faut le libre choix des familles. Je dis : il faut le libre choix des familles. Il doit donc y avoir quelque part un malentendu »*, a répondu M. Mitterrand.

Un fondement de la République

Le chef de l'Etat a affirmé que le projet de loi du gouvernement est respectueux de tous les principes mis en avant par le maire et les défenseurs de l'école privée et que ceux qui disent le contraire *« cherchent à tromper les Français »*. *« Je ne vois pas un seul établissement privé qui se trouvera en situation plus gênée qu'avant. J'en vois beaucoup qui en tireront un avantage »*, a-t-il dit.

Le point *« central »*, le seul difficile à ses yeux dans la discussion, est celui de la titularisation des maîtres. *« Il y a suspicion*, a-t-il dit. *Il n'y a pas confiance. Des forces, l'Eglise catholique notamment, pensent que ce n'est que le premier cran d'un engrenage aboutissant à la nationalisation. C'est le point central. » « Qu'on ne me trompe pas avec les incidents du dernier quart d'heure »*, a-t-il ajouté en faisant allusion aux amendements présentés par le groupe socialiste et acceptés par M. Mauroy lors de la discussion à l'Assemblée nationale.

M. Mitterrand rejette l'idée d'organiser un référendum sur le projet du gouvernement. *« La Constitution*, dit-il, *n'a pas prévu cette disposition. S'il y avait un référendum à faire tout de suite, pourquoi ne le ferait-on pas auprès des enseignants du privé ? »* Le chef de l'Etat ajoute : *« Il faut du temps pour convaincre les Français qu'une part de la France n'a pas d'intention maligne à l'égard de l'autre. Cessons de vivre dans la suspicion. Rien ne permet d'affirmer qu'il y aura la moindre atteinte à la liberté de l'enseignement, au droit des parents de choisir. Pas un seul élément ne justifie cette accusation. Elle met en cause le sens de l'honneur, la loyauté des gouvernants. Il n'y a pas un enseignement qui violerait les consciences. N'est-ce pas détruire un fondement de la République que de lui refuser les réussites de son école, la libération qu'a value aux Français l'école publique. Je souhaite que la paix regagne les esprits. »*

Toute cette affaire, selon lui, a été *« mal comprise »*. C'est la faute *« de ceux qui s'expliquent mal »*, la faute aussi *« de tous ceux qui écoutent et ne veulent rien entendre »*. M. Mitterrand dénonce ensuite les *« embrasements, les petites, médiocres politiques qui cherchent à tirer avantage de la lutte des adultes autour de la conscience des enfants »*.

Il promet qu'il ne restera pas absent du débat, indique qu'il dira *« au pays ce qu'il en pense »* et appelle les Français à s'en remettre à la raison plutôt que de *« céder aux fantaisies de leurs passions »*. Le chef de l'Etat, ajoute-t-il, *« n'est pas responsable seulement des Français qui l'ont élu. Là se trouve la vraie grandeur du rôle qui m'échoit. Cette grandeur, je la servirai comme je servirai la liberté »*.

« Qui méritera le premier prix au service de la liberté ?, ajoute-t-il encore sur ce sujet. *Je suis prêt à partir d'ici* ex aequo. *Mais je ne reconnaîtrai à personne d'être placé avant moi. »* Il considère comme un abus le fait que l'*« on confonde souvent liberté et privilèges »* et demande qu'*« un examen de conscience soit fait dans le pays »* afin de savoir où commence, où finit la liberté, où commencent, où finissent les privilèges.

M. Mitterrand a également reproché au maire du Puy une contradiction dans son propos, *« une dénonciation de l'Etat et, dans le même temps, un appel à l'Etat excessif »* en matière industriel. Evoquant le cas de Creusot-Loire, il interroge : *« Est-il raisonnable de penser que nous puissions dissiper l'argent public sans contrôle, est-il anormal que nous posions quelques questions à des gestionnaires incapables ? »*

Ainsi qu'il l'avait dit à plusieurs reprises au cours de son voyage, le chef de l'Etat a insisté sur les responsabilités de ses prédécesseurs en remarquant qu'il est difficile de lui reprocher l'état de dossiers qu'il a trouvés en arrivant au pouvoir. Ce discours, écouté dans le plus profond silence, a été salué de la même manière, sans le moindre applaudissement, alors que celui du maire avait été vivement applaudi.

Cette froideur a contrasté avec l'atmosphère chaleureuse de l'accueil à l'hôtel de ville de Clermont-Ferrand, en fin de journée, par le maire socialiste, M. Roger Quilliot, ancien ministre. Là M. Mitterrand, socialiste et président de tous les Français, a parlé de la conception qu'il avait de sa mission : *« On a bien le droit d'avouer ses préférences, mais nul ne doit être exclu. »* A propos de la politique économique, il a déclaré : *« J'ai défini il y a longtemps la route. Sur cette route, je reste. Dans la même direction. Je ne change pas. Mais je tiens compte de plus en plus de ces millions de Français que j'ai pris en charge et qui pensent autrement. »* C'est, a-t-il dit, *« l'ambivalence de ma charge »*. Il venait d'évoquer la crise qui oblige à *« reculer l'espoir de jour en jour avec ce que cela suppose de sacrifices pour les plus démunis »*. Et ce que cela suppose *« d'efforts pour ceux qui ont dû toujours les faire »*. *« C'est surtout de voir ici et là son pouvoir d'achat affaibli*, a-t-il dit. *C'est dur, c'est difficile de supporter tout cela quand on observe encore tant d'inégalités, tant d'injustices, le maintien de tant de privilèges. »*

M. Giscard d'Estaing : demain...

Vendredi matin 6 juillet, M. Mitterrand s'est entretenu pendant quarante minutes en tête à tête, à la mairie de Chamalières, avec M. Valéry Giscard d'Estaing. Au terme de cette rencontre, ce dernier a publié une déclaration dans laquelle il souligne : *« J'ai dit au président François Mitterrand : la vérité est que les Français sont plus désunis et plus troublés qu'ils ne l'ont jamais été depuis quinze ans. On ne peut en rester là. C'est la responsabilité du président de la République de prendre une initiative qui débloque cette situation. »*

En sa qualité d'élu du Puy-de-Dôme, M. Giscard d'Estaing a affirmé à son interlocuteur que *« la situation économique en Auvergne est plus mauvaise encore que dans le reste de la France »*. Le nombre de chômeurs atteint, selon lui, *« son record historique »*, puisque dans le Puy-de-Dôme *« dix mille jeunes sont à la recherche d'un emploi »*. *« On assiste à la baisse rapide des effectifs industriels dans les deux plus grandes villes de notre région, Clermont-Ferrand et Montluçon. Les entreprises de sous-traitance et du bâtiment sont en crise »*, a ajouté l'ancien président de la République. Il considère que la manière de résoudre les difficultés de l'Auvergne est un test pour la manière de résoudre les difficultés de la France. Le voyage de M. Mitterrand n'a de sens, à ses yeux, que s'il débouche sur des *« décisions concrètes et hardies »* : le désenclavement, l'agriculture de montagne, l'implantation d'une centrale électro-nucléaire notamment.

L'entretien s'est déroulé dans le bureau du maire, M. Claude Wolf, UDF, pièce entièrement décorée à la gloire de M. Giscard d'Estaing : un buste en bronze, trois photographies, une centaine d'exemplaires du dernier ouvrage de l'ancien président (*Deux Français sur trois*) prêts à la dédicace, un projet d'affiche où l'on voit M. Giscard d'Estaing marchant dans une prairie avec ce simple mot : *« Demain... »* Il a commencé avec une demi-heure de retard, pris au début de la journée, à l'ouverture de la séance du conseil régional, du comité économique et social et des conseils généraux des quatre départements de l'Auvergne réunis à Clermont. D'autant que M. Mitterrand a musardé tout au long de son discours avec un évident plaisir, évoquant les Gaulois, Philippe-Auguste, les calamités naturelles – dont il exclut, a-t-il noté, le changement de majorité en 1981, – *« l'air fin »* de la Haute-Loire où il était la veille, les enfants qu'il y a rencontrés, les volcans qu'on ne peut *« raboter »* sous prétexte de désenclavement routier, la dentelle du Puy, etc.

M. Mitterrand a répété que la *« responsabilité »* qu'expriment la décentralisation et les lois Auroux est *« le stade supérieur »* de la liberté. Il a rappelé qu'il se *« méfie beaucoup de l'Etat, de l'étatisation, ce monstre redoutable, pratiquée avec délectation »* par les régimes précédents, qui l'appelaient *« dirigisme »*. Il a souligné : *« Les libertés sont toujours menacées. Elles n'existent pas à l'état naturel. Il faut les conquérir, ensuite les protéger. »*

Aux producteurs de lait, il a dit : *« Vous ne pouvez pas vous réclamer du marché libre : ce serait la ruine générale, la faillite totale de toutes les productions laitières en France. »* Enfin, il a évoqué son engagement de réduire de 1 % en 1985 les prélèvements obligatoires. Il faut, selon lui, *« restituer à l'initiative un peu plus de champ »*, et cela doit *« permettre de créer plus de richesses »*. La France en est actuellement à 45 % ou 46 % de prélèvements obligatoires, alors qu'il a *« hérité »* de 42,9 % en 1981. *« Certains avaient pensé que la France serait socialiste à 36 %*, a encore précisé M. Mitterrand. *A 46 %, ce n'est même pas le cas. »*

Ces prélèvements obligatoires, *« il faut les réduire patiemment »*, a-t-il remarqué : *« On ne peut pas d'un seul coup renverser la vapeur sans nuire à des intérêts légitimes. »* Cet engagement sera respecté par la réduction des impôts au travers des charges des entreprises et des charges des ménages, *« de façon à peu près équilibrée »*. M. Mitterrand a également évoqué le cas des charges sociales qui seront concernées. *« On y arrivera*, a-t-il dit. *Le doute s'est répandu mais ce sera fait »*, et cela dès cet automne.

J.-Y. L.

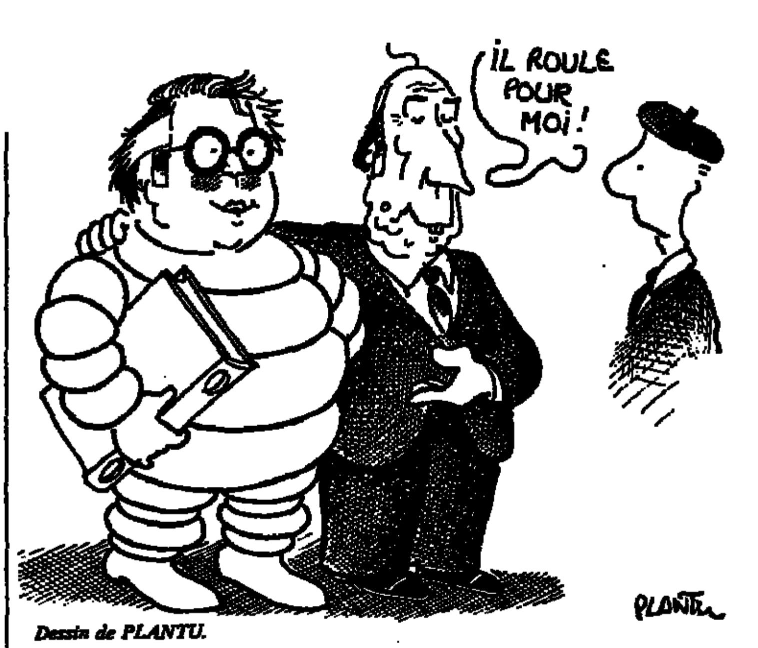
Les quotas laitiers

De notre envoyé spécial

Saint-Mamet. – M. Mitterrand a visité, jeudi 5 juillet, à Saint-Mamet – première étape de son voyage en Auvergne, – l'exploitation agricole de la famille Bouges, *spécialisée sur* 30 hectares (surface légèrement inférieure à la moyenne des *exploitations du département*) dans la production laitière. M. Yves Bouges et son père ont *exprimé au chef de l'Etat* leurs inquiétudes après les décisions de Bruxelles sur les quotas laitiers *et la réduction de la production* consentie par la France. *« Que fera-t-on à l'automne*, a *confié M. Yves Bouges*, avant l'arrivée du président de la République : *arrêter la traite ? »*

Cette décision communautaire brise, à son avis, le plan d'expansion de l'exploitation. Le président de la République a répondu globalement, à la fin du déjeuner auquel l'avait convié, près d'Aurillac, les responsables agricoles de la région, dont M. Michel Debatisse, président de la chambre départementale d'agriculteurs. Il a indiqué que les formulaires concernant l'aide au départ volontaire (cessation de production) pour les plus de cinquante-cinq ans sont parvenus à destination le 25 juin et, au 3 juillet, le gouvernement avait reçu vingt mille demandes *qui représentent une production* totale de 900 000 tonnes. Lorsque les cessations d'activité *seront suffisantes, il conviendra* de répartir les possibilités entre les producteurs qui resteront. *Des mesures spécifiques seront* prises selon les types d'exploitation et selon les régions, afin de *permettre aux jeunes d'accomplir* leur plan d'augmentation de production.

M. Mitterrand a aussi déclaré : « Je n'accepterai pas que des professionnels informés accusent ce gouvernement de négliger les intérêts de l'agriculture. Les intérêts de la France sont liés par des traités antérieurs. » Le chef de l'Etat a notamment évoqué à ce propos les montants compensatoires monétaires, les produits de substitution américains et la règle de l'unanimité imposée aux Dix et dont M. Mitterrand souhaite qu'à l'avenir elle ne concerne plus que les décisions essentielles. – J.-Y. L.



Dessin de PLANTU.

Continuité obligée

(Suite de la première page.)

Au « peuple de gauche » M. Mitterrand n'a offert que la reconnaissance des sacrifices qui lui sont demandés. C'est bien naturel, c'est bien le moins, et c'est peu. Tout juste y a-t-il ajouté, avec une insistance oubliée ces derniers temps, les responsabilités de ses prédécesseurs pour décrire la situation actuelle de la France et mieux expliquer la difficulté de la tâche entreprise par la gauche. Cela concerne aussi bien la politique *industrielle que l'inflation, l'école* – la loi Guermeur a *« blessé dans leurs convictions des millions de Français »* – ou l'agriculture. Bref, une *« société vieillie et fatiguée »* héritée de M. Giscard d'Estaing, avec lequel M. Mitterrand devait s'entretenir en tête à tête vendredi matin à Chamalières.

Les espoirs de la gauche

Qu'attendre de plus de cette *affirmation répétée de l'autorité de l'Etat* dès lors que nul n'attendait du président de la République un *changement de cap* ? Pourtant, comme avant 1981, M. Mitterrand porte en lui l'essentiel des espoirs de la gauche. Son rôle historique, sa fonction institutionnelle, l'introspection à laquelle se livrent les partis de la majorité – le PCF pour assurer sa survie, le PS pour retrouver la part d'influence qu'il a perdue, – l'exposent à la solitude des responsabilités.

Tout échec économique serait d'abord le sien. Tout échec politique, à commencer par celui du 17 juin, est *d'abord le sien. Et sans doute quelque chose*, dans l'organisation et le fonctionnement de l'appareil d'Etat, *fonctionne-t-il mal, puisque ne sont* reconnues ni la bonne foi, dont M. Mitterrand se prévaut, ni la capacité de gestion, que la gauche pense avoir acquise, ni la mission naturelle de défense des libertés – partie prenante de la fonction et expression d'une conviction, – *dont le président* de la République n'admet pas qu'elle lui soit contestée, ni même l'autorité *de l'Etat, puisque la légitimité du* pouvoir, qui en assume la charge, est mise, chaque jour ou presque, en cause.

On en veut pour preuve deux projets engagés par l'exécutif, la presse et l'école. L'opposition les a détournés sans trop d'efforts de leur objet, et le pouvoir lui a facilité la tâche par des effets d'annonce incohérents. Incohérence dont les apparences ont été renforcées par les défaillances de la concertation avec les partis et les élus de la majorité.

Il devrait y avoir, en conséquence, de la réorganisation dans l'air. Peut-être à l'Elysée, dans l'entourage du président. Peut-être aussi dans les méthodes de concertation entre la majorité et l'exécutif. On attend toujours, également, un changement de gouvernement et de premier ministre. Sur ce point, une seule certitude, comme dirait drôlement M. Louis Mermaz : *« Chaque jour qui passe nous en rapproche un peu plus. »*

Certitude ? Si l'on prend la formule sans rire, elle peut être retournée. *Chaque jour qui passe nous en* éloigne un peu plus, si l'on en croit l'hommage rendu par le chef de l'Etat à M. Mauroy et l'appui sans détours qu'il lui a apporté. Il est vrai qu'en l'espèce il s'agissait surtout pour M. Mitterrand de donner un tour positif à une situation – le maintien de M. Mauroy à Matignon – qui lui est largement imposée par l'attitude de l'opposition au Parlement.

JEAN-YVES LHOMEAU.

LE PRÉSIDENT DU CRIF A MOSCOU

Curieuse synagogue, curieux rabbin

M. Théo Klein, président du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), était l'un des invités personnels du président de la République française en Union soviétique, du 20 au 23 juin. Il a confié à l'hebdomadaire *Tribune juive* (daté 29 juin - 5 juillet) ses impressions. M. Klein souligne *« l'importance symbolique, le caractère unique et nouveau de l'initiative prise par le président de la République française d'inviter le représentant laïque de la communauté juive de France à l'accompagner dans ce voyage officiel en Union soviétique »*.

« J'étais donc à Moscou, écrit M. Klein, *pour témoigner du souci qu'a la France du sort des juifs soviétiques, mais, aussi, pour témoigner de la solidarité de la communauté juive. Solidarité avec les* refusniks (1), *bien sûr, mais aussi avec ceux qui n'ont ni le courage ni peut-être même l'envie de quitter le pays où ils sont nés, mais veulent y demeurer fidèles à leur histoire et à leur culture juives.*

» C'est pour manifester cette solidarité que je me suis rendu, le vendredi soir, à la synagogue de Moscou au 8 de la rue Arkhipova. La rue était vide, et la synagogue, ce vendredi soir, ne contenait que le nombre suffisant de juifs pour assurer le minyan (2). *Les journalistes qui avaient tenu à m'accompagner (...) en ont conclu que des mesures avaient été prises.*

» Curieuse synagogue et curieux rabbin. M. Schayevitch a été accueillant, sympathique, parlant un très bon hébreu et se refusant à comprendre l'anglais. Mon hébreu étant meilleur que mon anglais, cela ne me dérangeait pas. Mais, vis-à-vis des journalistes questionneurs, cette ignorance affichée n'était, sans doute, qu'une précaution. Il y a à Moscou 200 000 juifs, nous a-t-il affirmé, (on parle de 300 000 à 350 000), et deux synagogues, la sienne et une plus orthodoxe. »

Le président du CRIF poursuit : *« Par un fait du hasard – ou de la tactique soviétique – c'est ce même vendredi que la* Pravda *annonçait qu'une haute distinction devait honorer la région autonome des juifs : le Birobidjan. Me relatant ce fait, Edgar Faure (qui lit le russe dans le texte) me disait :* « Ils honorent votre visite ». *Je ne sais si cette réflexion était juste, mais, le même soir, l'intervention à la télévision russe de François Mitterrand était précédée d'un long reportage... sur le Birobidjan !*

» Avant cette soirée chabbatique, il y avait eu le dîner officiel au Kremlin. Les kremlinologues ont débattu de la question de savoir si le fait que je n'avais pas reçu le carton d'invitation, bien que prévu sur le plan de table à une place très honorable, n'était pas une manœuvre, dont nos hôtes conservent le secret. Le fait est que j'ai été bloqué aux portes du palais à facettes, en même temps que M. Fiterman... »

Tirant les leçons de ce voyage, M. Klein écrit : *« J'ai connu, dans toute son horreur, la langue de bois, cette impossibilité de communiquer, ce dialogue piégé, où chaque hypothèse que vous formulez pour faire avancer l'échange d'idées est immédiatement confisquée par votre interlocuteur, qui la transforme en aveu. Mentent-ils parce qu'ils ne savent plus la vérité ou parce que, dans le combat contre toute autre forme de société que la leur, c'est une arme ? Je serais tenté de dire qu'ils mentent par faiblesse...*

» Cette attitude les enferme dans le mensonge, dont ils ne peuvent sortir qu'au niveau du donnant-donnant (give and take) *commercial ou politique... »*

(1) Candidats à l'émigration, auxquels le visa nécessaire est refusé par l'administration soviétique.

(2) Quorum de dix hommes, nécessaire pour dire l'office.

JOCKEY-CLUB
240 bis, boulevard Saint-Germain
Métro : Bac. ☎ 548.28.77
SOLDE
CHEMISES
Arrow
~~270 F~~ = 189 F
PANTALONS COTON ET VESTES POLY-COTON
rabais de
20 à 30 %

PLUS FORT QUE LE NUCLEAIRE, JE MEURS.
Mieux que le nucléaire, une bombe suffit à faire sauter tous les cerveaux informatiques. Inquiétant.


Le magazine de tous les écrans, les aventures de l'image. Chez votre marchand de journaux.
Marie

POLITIQUE

L'ENGAGEMENT DE RESPONSABILITÉ DU GOUVERNEMENT DEVANT L'ASSEMBLÉE NATIONALE

M. Mauroy dénonce les « rêves de subversion » de l'opposition

Comme prévu, M. Pierre Mauroy a engagé, le jeudi 5 juillet en début d'après-midi, devant l'Assemblée nationale, la responsabilité de son gouvernement sur l'adoption du projet de loi sur la presse en deuxième lecture, appliquant ainsi l'article 49 alinéa 3 de la Constitution. L'UDF et le RPR doivent, vendredi 6 juillet, déposer une motion de censure. La non-adoption de celle-ci – probablement le mardi 10 – entraînera approbation du texte. Celui-ci devra encore être examiné deux fois par le Sénat et autant par l'Assemblée nationale, celle-ci ayant, en quatrième lecture, le dernier mot.

Dans la matinée du jeudi, dix-huit amendements ou sous-amendements de l'opposition avaient été examinés et rejetés. A l'occasion d'un rappel au règlement, M. Alain Madelin (UDR, Ille-et-Vilaine) avait à nouveau annoncé que l'opposition était *« prête à débattre du projet »* et affirmé que vingt-cinq à trente heures suffiraient pour en venir à bout. M. Claude Evin (PS, Loire-Atlantique), président de la commission des affaires culturelles, lui avait répondu : *« Nous aimerions bien vous croire, mais vous vous êtes bien gardé de vous engager à ne pas donner un nouveau coup de frein. »*

M. François d'Aubert (UDF, Mayenne), au début de l'après-midi, a, lui, accusé la majorité de *« bafouer l'esprit du bicamérisme »* en refusant de tenir compte du texte du Sénat. M. Jean-Jack Queyranne (PS, Rhône), rapporteur de la commission des affaires culturelles, lui avait répliqué qu'après trente et une heures de débat l'Assemblée n'avait pas terminé l'examen du premier article du projet, que l'opposition avait effectué quatre-vingt-seize rappels au règlement et demandé dix-sept suspensions de séance.

« Le lit de l'extrême droite »

Evoquant un *« fait personnel »*, seule possibilité pour lui d'intervenir après l'engagement de sa responsabilité par le premier ministre, qui suspend automatiquement le débat pour vingt-quatre heures, M. Jacques Toubon (RPR, Paris) a affirmé que le gouvernement se livrait à un *« coup de force contre l'opinion publique »*, à un *« coup de force contre la démocratie »*, car, pour lui, l'article 49 alinéa 3 de la Constitution est destiné *« à contraindre une majorité rétive, non à empêcher l'opposition de parler »*.

MM. Madelin et d'Aubert auraient aimé, eux aussi, intervenir, mais M[me] Louise Moreau (UDF, Alpes-Maritimes), qui présidait la séance, leur a refusé la parole, estimant qu'il n'y avait pas de *« fait personnel »* le leur permettant. Assez vivement prise à partie par des membres de l'opposition à la sortie de l'hémicycle, elle leur a répliqué sèchement : *« J'applique le règlement à tout le monde, à mes amis comme aux autres. Si vous voulez une présidente potiche, il ne faut pas compter sur moi. Sans règlement, c'est l'anarchie. »*

Auparavant, M. Pierre Mauroy avait expliqué que le gouvernement n'a imposé *« aucune contrainte »* aux assemblées pour la discussion de ce texte sur la presse et que, donc, son *« respect du Parlement a été total »* ; mais, pour lui, l'opposition n'en a pas fait autant. Il explique : *« Détourner des procédures, paralyser une institution, c'est non seulement porter atteinte à la dignité du Parlement, mais c'est dégrader l'image que les Français se font de leurs élus. C'est donc prendre le risque d'affaiblir l'adhésion des Françaises et des Français à nos institutions. C'est prendre le risque de fragiliser la vie démocratique. C'est prendre le risque de nourrir un antiparlementarisme toujours latent dans notre pays. C'est exaspérer les passions, aiguiser les impatiences, favoriser les excès ! C'est donc continuer de faire le lit de l'extrême droite ! »*

Le premier ministre annonce que le gouvernement *« fera obstacle »* au *« projet »* de l'opposition de *« paralyser les institutions »*. Et pour cela, *« il protègera l'institution parlementaire contre les excès d'une minorité »*. C'est pourquoi, dit-il, il a décidé d'engager sa responsabilité.

Puis il rappelle que la gauche, pour s'opposer au projet « Sécurité et Libertés » qui *« avait provoqué une profonde émotion dans le pays »* et qu'elle critiquait *« au nom de la défense des libertés et des droits des citoyens »*, n'avait déposé que cinq cents amendements et que le débat n'avait alors duré que huit heures. Cela, affirme-t-il, *« ne remettait pas en cause le fonctionnement de l'institution parlementaire »*. M. Pierre Mauroy a expliqué alors : *« La gauche a une longue pratique de l'opposition. Elle a toujours su attendre en respectant les institutions (...). Elle n'a pas derrière la tête les rêves de subversion qui transparaissent dans trop d'attitudes et dans trop de propos de l'opposition. »*

Après avoir évoqué *« les excès d'un quarteron de trublions »*, le chef du gouvernement a constaté que la gauche respecte les institutions qu'elle n'a pas votées, et, s'adressant à l'opposition, lui déclare : *« Ces institutions que vous avez voulues, que vous prétendiez défendre, vous les mettez en cause par esprit partisan. Vous placez vos ambitions avant l'intérêt national. Nous ne l'acceptons pas. Le gouvernement y fera obstacle par tous les moyens que la Constitution met à sa disposition. »*

THIERRY BRÉHIER.

Les modifications acceptées

La procédure amenant l'Assemblée à débattre du texte voté par le Sénat, c'est sur ce texte que le gouvernement a formellement engagé sa responsabilité, mais en demandant qu'il soit modifié par quatre-vingt-douze amendements proposés par le groupe socialiste et par quatre autres qu'il a lui-même déposés. Tel qu'il est ainsi modifié, le projet n'a plus rien à voir avec celui approuvé par la majorité sénatoriale (*le Monde* du 1[er] juin). Il reprend, pour l'essentiel, la formulation adoptée par les députés en première lecture (*le Monde* du 15 février). Par rapport à cette version, les principales modifications apportées sont les suivantes :

● *Droits des étrangers.* – A l'article 9, qui limite les possibilités pour des étrangers d'être actionnaires de sociétés de presse françaises, il est précisé qu'une personne morale est considérée comme *« étrangère »* lorsque *« les personnes détenant la majorité* [de son] *capital social ne sont pas de nationalité française »*.

● *Possibilités de groupes.* – Aux articles 10 et 12, la limitation à trois quotidiens nationaux que pourrait posséder une même personne est, comme prévu, supprimée (*le Monde* du 14 juin). Mais les seuils à ne pas dépasser par un groupe de presse – 15 % du marché des quotidiens nationaux s'il ne possède que de tels journaux et 10 % s'il est aussi implanté en province – sont maintenus. Dans ce deuxième cas, il est aussi précisé que même un seul des journaux du groupe ne doit pas franchir la barre.

● *Equipe rédactionnelle.* – Comme le souhaitait le Sénat, l'article 36, qui donnait un an aux publications quotidiennes existantes ne disposant pas d'une équipe rédactionnelle qui leur soit propre pour s'en doter, est supprimé.

● *Ordonnance de 1944.* – Son article 2 est modifié par souci de cohérence avec le projet de loi pour préciser que l'ordonnance s'appliquera *« à toutes les publications paraissant à intervalle régulier à raison d'une fois par mois au moins »* et que ses dispositions concernant le directeur de la publication ne s'appliqueront qu'aux *« publications quotidiennes ou hebdomadaires d'informations politiques et générales »*.

La majorité sénatoriale demande au chef de l'Etat un référendum sur l'école privée

Interrompue – au terme de la session ordinaire du Parlement, samedi 30 juin, – la discussion de la motion présentée par des sénateurs de l'opposition et tendant à proposer au président de la République de soumettre au référendum le projet de loi sur l'enseignement privé, s'est achevée, jeudi 5 juillet. Adoptée par 207 voix contre 108 (à ceux des socialistes, communistes et radicaux de gauche se sont ajoutés les suffrages de deux membres du groupe de la Gauche démocratique, MM. Josy Moinet et Abel Sempé), la motion devait être examinée vendredi 6 juillet par l'Assemblée nationale.

Les interventions des orateurs ont fait apparaître trois thèmes principaux : débat sur la constitutionnalité de la démarche proposée par la majorité sénatoriale et sur le principe même de la procédure référendaire ; évocation du contexte politique et du contenu de la session extraordinaire ; ébauche de l'affrontement auquel ne manquera pas de donner lieu l'examen du projet sur l'enseignement.

Pour les porte-parole de la gauche, la procédure retenue n'est pas constitutionnelle. M. Charles Lederman (PC, Val-de-Marne) explique que le texte sur lequel porte la demande de référendum a été amendé et ne peut plus désormais faire l'objet d'un référendum. Tout comme M. Michel Darras (PS, Pas-de-Calais), il considère que le projet n'existe pas dans la catégorie de ceux qui peuvent être soumis au référendum dans la mesure où il ne touche en rien à l'*« organisation des pouvoirs publics »*, telle que l'entend la Constitution.

Les « vieux démons »

Pour M. Etienne Dailly (Gauche dém., Seine-et-Marne), le *« droit »* est du côté du Sénat. Son *« devoir »* aussi. Il réfute l'accusation selon laquelle le référendum en ne demandant qu'un oui ou qu'un non, soit outrancièrement simplificateur pour un tel texte : à ses yeux, le gouvernement a beau jeu de demander au Sénat d'examiner un texte alors que, au bénéfice de l'urgence (qui limite le nombre des lectures dans les deux Assemblées), il ne restera rien des amendements du Sénat. Prévoyant que les députés *« par peur »* du *« peuple »* refuseront la motion, M. Dariy prévient qu'elle fait *« partie intégrante »* de la procédure d'élaboration de la loi et que, à ce titre, elle sera évoquée dans le recours au Conseil constitutionnel.

M. Marcel Lucotte (RI, Saône-et-Loire) juge qu'il ne serait pas *« convenable »* que l'Assemblée nationale prive le président de la République de la possibilité de choisir lui-même s'il y a lieu ou non de consulter le pays, et il ajoute : *« J'ose espérer que [le PS] n'argumentera pas qu'elle a judiriquement raison pour éviter de vérifier qu'elle reste politiquement majoritaire. »*

Pour M. Darras, en voulant opposer pays réel et pays légal, non seulement la majorité sénatoriale prend le risque de réveiller de *« vieux démons »*, mais aussi que son geste soit interprété *« comme un geste de défiance et de mépris à l'égard du Parlement »*.

M. Jean-Pierre Cantegrit (Gauche dém., Français de l'étranger) fait valoir que le Sénat *« ne lance pas un défi au gouvernement »*, mais manifeste son refus de devenir une *« chambre d'enregistrement »* et qu'il n'accepte pas d'examiner *« à marche forcée »* des textes mettant en cause des libertés fondamentales.

« Marche forcée ? » M. André Labarrère, ministre chargé des relations avec le Parlement, relève le propos en rappelant que, lors de l'examen des textes sur les nationalisations, la décentralisation, la communication audiovisuelle, il n'y en a pas eu. A plusieurs occasions dans le débat, M. Labarrère a tenu à souligner le risque qu'une interprétation excessive de son règlement sur l'organisation de ses travaux ferait courir au Sénat : maître de ses horaires soit, mais pas jusqu'à un *« blocage des institutions »*. Après que M. Adolphe Chauvin (Val-d'Oise), président du groupe de l'Union centriste, se fut défendu de vouloir *« introduire des procédures de retardement »*, l'argumentation des différents orateurs RPR et UDF s'est développée autour du thème ainsi présenté par M. Charles Pasqua (RPR, Hauts-de-Seine) : *« Le respect des règles constitutionnelles ne dispense pas de l'observation des réalités politiques : la majorité est minoritaire dans le pays »*, et le projet de loi *« va à l'encontre de la volonté populaire »*.

De son côté, M. Maurice Schumann (RPR, Nord) soulignait le danger et un *« fossé qui se creuserait entre la représentativité et la légitimité »*. *« Si nous demandions à faire jouer l'alternance, nous sortirions de l'esprit des institutions, ce que nous ne voulons pas »*, a-t-il ajouté avant d'affirmer : *« Si l'Assemblée nationale reflète la majorité présidentielle de 1981, le Sénat reflète la majorité nationale de 1984, et cela lui crée des devoirs en même temps que lui donne des droits »*.

Ne pas mettre en cause la personne de M. Mitterrand, M. Geoffroy de Montalembert (RPR, Seine-Maritime) en a manifesté le souci en relevant que *« la justification de la voie référendaire n'est pas le coup d'Etat, mais la consultation du peuple dans les cas difficiles et incertains »*. Autrement dit, le référendum, malgré l'usage qui en a été fait par le général de Gaulle, n'est pas un plébiscite. C'est aussi ce que devait soutenir M. Pasqua, qui a rappelé tout comme M. Michel Rufin (app. RPR, Meuse) que le président de la République ne manifeste pas d'hostilité à la procédure référendaire, version suisse.

Dénonçant par avance un refus des députés de gauche qui ne reposerait que sur des *« critères juridiques »*, selon l'expression de M. Jean Chérioux (RPR, Paris), la majorité sénatoriale entend se voir opposée une réponse *« claire »* du pouvoir dans un domaine qu'elle estime *« sensible »*. Du coup, elle s'est efforcée de rendre sans fondement les accusations d'obstruction. Elle a voulu en administrer une première preuve en achevant l'examen de sa motion dans le délai prévu.

ANNE CHAUSSEBOURG.

Propos et débats

L'UDF-R : dangereux

L'UDF-R (Réformes), dans une déclaration signée par M. Lionel Stoléru, M[me] Brigitte Gros et MM. Jean-Claude Colli, Paul Granet, Jacques Pelletier et Adrien Zeller, a affirmé, jeudi 5 juillet :

« L'objectif de l'opposition est de gouverner démocratiquement après 1986. Or, actuellement, la gauche refuse de tirer les conséquences de l'expression populaire et poursuit à l'Assemblée des réformes qui n'ont pas le soutien de l'opinion.

» L'opposition doit-elle pour autant imiter son adversaire en opposant aux ressources de l'arithmétique de l'Assemblée les ressources de la procédure de la même Assemblée ?

» Nous pensons que ce jeu, poussé à l'extrême, peut être dangereux pour nos institutions. »

M. Pons : blocage

M. Bernard Pons, secrétaire général du RPR, a estimé, jeudi 5 juillet, que l'engagement éventuel (1) de responsabilité du gouvernement à l'Assemblée nationale sur le projet de loi sur la presse *« démontre bien qu'il se passe quelque chose d'inquiétant sur le plan politique »*.

« C'est l'opposition qui est rendue responsable du blocage des institutions, a déclaré M. Pons, *mais si le gouvernement avait voulu entendre ses exhortations, présentées avec beaucoup de modération (...), la situation ne prendrait pas le tour qu'elle est en train de prendre (...). Si le gouvernement persiste dans cette voie (...), il y aura bien un* blocage et il sera très préoccupant. »

(1) M. Pons s'est exprimé avant que M. Pierre Mauroy ne confirme, dans l'après-midi, cet engagement de responsabilité.

M. Jobert : constance

M. Michel Jobert, dans une interview à *Paris-Match* daté du 13 juillet, explique : *« Si M. Mitterrand veut recentrer, il n'y parviendra pas en distribuant quelques* « considérations » *à quelques personnages politiques. Il n'y réussira que s'il définit une autre politique, laquelle se traduira dans son gouvernement mais surtout dans son attitude constante. Or je ne peux pas m'engager sur la constance d'attitude du chef de l'Etat... »*

M[me] Veil : pas prêts

M[me] Simone Veil, qui effectue un voyage privé en Israël, a estimé, jeudi 5 juillet, dans une interview à la télévision israélienne, que les Français *« ne sont pas prêts »* à voir une femme accéder à la présidence de la République. Elle a précisé qu'elle ne serait pas candidate à la prochaine élection présidentielle.

M. Hermier : relancer

M. Guy Hermier, membre du bureau politique du PCF, directeur de l'hebdomadaire *Révolution*, souligne dans le numéro daté 6-12 juillet que *« le 17 juin, ce n'est pas seulement le Parti communiste, mais le Parti socialiste, l'ensemble de la majorité, qui ont été frappés par un mouvement massif d'abstention, exprimant, pour l'essentiel, le vif mécontentement d'une large partie de l'électorat de gauche à l'égard de la politique gouvernementale »*. *« Tout le monde en convient aujourd'hui,* observe M. Hermier », qui ajoute : *« Le Parti communiste, lors de son comité central, a préconisé que le gouvernement réponde à cet avertissement populaire par une vigoureuse relance de la politique de changement dans des domaines comme l'emploi, le pouvoir d'achat, l'école. Cet appel ne doit pas rester une pétition de principe. Il est essentiel de prendre, sans attendre, les initiatives pour rassembler autour de cette perspective toutes les forces qui veulent que se réalise leur espérance de changement. »*

TOUT EN SE DÉFENDANT DE VOULOIR BLOQUER LES INSTITUTIONS

M. Jacques Chirac est décidé à hausser le ton

Le comité central du RPR, dont la réunion est prévue samedi 7 juillet, donnera la priorité à la discussion de politique générale qui se déroulera le matin. Les dirigeants du RPR ont jugé nécessaire de procéder à une explication publique – la presse est admise à suivre les débats – des conclusions qu'ils tirent des deux événements politiques les plus récents, les élections européennes du 17 juin et la manifestation en faveur de l'enseignement libre du 24. Les déclarations de M. Mitterrand à Aurillac ainsi que les épisodes et les rebondissements de l'action parlementaire seront également évoqués.

Le secrétaire général du RPR, M. Bernard Pons, prononcera le discours d'ouverture de ce comité central, M. Jacques Chirac se réservant seulement d'intervenir à la fin de la discussion. On a pu constater que depuis quelques jours les lieutenants de M. Chirac tenaient des propos particulièrement vifs. M. Bernard Pons n'a-t-il pas évoqué à Marseille la *« situation révolutionnaire »* dans laquelle le comportement du gouvernement placerait le pays (*le Monde* du 3 juillet) ? M. Claude Labbé n'a-t-il pas parlé mardi dernier de la *« radicalisation dangereuse »* et de l'*« arrogance »* dont le pouvoir ferait preuve ? Jeudi matin 5 juillet, c'est encore M. Bernard Pons qui laissait prévoir un *« blocage préoccupant »*. Le secrétaire général du RPR a également relevé, pour s'en *« scandaliser »*, la phrase prononcée par M. Pierre Mauroy à TF 1 selon laquelle *« le chômage est le prix à payer à la politique de rigueur »*.

Tandis que ses lieutenants s'expriment sur ce ton, M. Chirac est, depuis plusieurs jours, resté silencieux. Dans l'entretien qu'il nous avait accordé après le scrutin européen (*le Monde* du 21 juin), le président du RPR s'était surtout montré désireux d'éviter tout ce qui pourrait *« accroître les tendances naturelles de notre peuple à la division »* qui avaient déjà été encouragées, selon lui, par la gestion socialiste et communiste depuis trois ans. Souhaitant *« éviter le débordement des impatiences »* en excitant les passions, il avait même rejeté *« toute éventualité d'une négociation avec M. Le Pen tant son idéologie diffère de la nôtre »*.

On constate ainsi qu'il existe une sorte de partage des rôles et de répartition des registres entre les collaborateurs de M. Chirac et lui-même. Les premiers durcissent le ton, intensifient leur harcèlement, reflètent les impatiences du moment et n'hésitent pas devant certaines outrances de langage ou de comportement. Le second prend une certaine hauteur, ne participe pas aux assauts quotidiens, mesure ses propos, dose ses attaques, pour mieux préserver ses capacités de rassembleur dans la perspective normale d'une alternance au sommet de l'Etat. Cette tactique, qui permet au chef de faire donner sa garde sans s'engager lui-même dans la mêlée, est tout à fait classique. Mais M. Chirac pourra-t-il longtemps observer cette attitude et ne sera-t-il pas contraint de s'engager personnellement un peu plus ?

Des pressions insistantes

Le président du RPR est en effet depuis le 17 juin l'objet de pressions particulièrement insistantes de la part de certains parlementaires de son mouvement, qui ont été fort inquiets de voir une fraction de leur électorat se porter sur la liste de M. Le Pen aux élections européennes. Quelques-uns lui ont même reproché d'avoir par avance exclu toute négociation avec M. Le Pen, estimant que, dans l'avenir, il faudrait bien *« faire flèche de tout bois pour battre la gauche dans des élections nationales »*.

Les cadres et les militants du RPR se sont aussi alarmés des séductions exercées par le leader de l'extrême droite sur la fraction de ceux qui, après 1981, avaient rejoint le parti de M. Chirac parce qu'ils voyaient en lui l'adversaire le plus dynamique de la gauche.

Le maire de Paris a beaucoup écouté et, pour le moment, peu répondu. On constate cependant que, depuis plusieurs jours, ni lui ni ses lieutenants ne parlent plus de M. Le Pen, bien que celui-ci ne soit pas sorti pour autant de leurs pensées. Au contraire. Mais ils ont pris conscience qu'il était inutile, même pour le dénoncer, de faire trop de publicité au leader de l'extrême droite en parlant de lui comme ils l'avaient fait pendant la campagne des européennes.

M. Chirac n'a toujours pas l'intention de participer à une surenchère, ni de rivaliser avec le président du Front national sur son propre terrain, ni de céder à une quelconque *« dérive droitière »*. Il ne l'a pas caché, par exemple, aux vingt et un présidents de conseils généraux RPR qu'il recevait récemment à l'Hôtel de Ville. C'est pour cela qu'il a laissé le groupe sénatorial animé par M. Charles Pasqua, le président du groupe de l'Assemblée nationale, M. Claude Labbé, le secrétaire général du RPR, M. Bernard Pons et, à la tribune de l'Assemblée, quelques députés diriger tous leurs traits contre le gouvernement. La seule cible est désormais la gauche au pouvoir. Il veut ainsi démontrer concrètement comme il nous le déclarait le 21 juin qu'il repousse *« tout compromis avec M. Mitterrand, tout accord avec les socialistes, même s'ils se séparent des communistes »*.

Le harcèlement du pouvoir, l'usage excessif des subtilités de la procédure parlementaire n'ont donc pas pour objet, affirme-t-on à la direction du RPR, d'obtenir un blocage des institutions de la V[e] République. On admet que la majorité gouvernementale l'affirme comme un argument pour se défendre. On s'étonne qu'elle puisse croire une telle éventualité. Le but de toutes ces manœuvres d'obstruction, dit-on, est seulement de gêner le pouvoir et surtout d'entretenir la tension assez longtemps et de façon suffisamment spectaculaire pour alerter l'opinion. Il convient en effet de convaincre celle-ci que les reproches de passivité, de mollesse adressés récemment au RPR et à son chef, notamment par l'extrême droite, sont tout à fait infondés.

Bref, il s'agit de faire pièce à l'« effet Le Pen ». Mais il ne s'agit pas seulement de cela. Le RPR a cru trouver une base pour développer sa contestation non seulement en se référant à la baisse d'audience de la gauche enregistrée aux élections européennes, mais aussi en s'appuyant sur le succès de la manifestation du 24 juin en faveur de la liberté de l'enseignement. On assisterait donc, depuis lors, au choc de deux légitimités : celle issue tout à fait régulièrement des scrutins de 1981, qui ont porté M. Mitterrand et la gauche au pouvoir, et celle de 1984, qui démontrerait que la première est obsolète.

Si quelques-uns au RPR – et ailleurs dans l'opposition – en déduisent que M. Mitterrand doit se démettre ou que l'Assemblée nationale doit être dissoute, et si la majorité sénatoriale souhaite un référendum populaire, M. Chirac et ses proches ne vont pas jusqu'à préconiser ces solutions extrêmes. Ils se gardent bien de s'en prendre aux institutions de façon formelle. Ils affirment en revanche que le chef de l'Etat et la majorité *« ne peuvent plus faire n'importe quoi »* et doivent tenir compte du sentiment constamment exprimé aux élections législatives partielles, cantonales, municipales ou européennes qui se sont déroulées depuis trois ans. Ils rappellent qu'en 1968 de Gaulle et Georges Pompidou, lors des accords de Grenelle, avaient lâché du lest à leurs adversaires après les journées de mai.

Face au maintien intransigeant de ses choix politiques et doctrinaux par M. Mitterrand, rappelés encore avec détermination dans son discours d'Aurillac jeudi matin, M. Jacques Chirac, tout en maintenant ses grandes lignes stratégiques, pourrait bien hausser le ton, sans changer de registre. Le maire de Paris dénoncerait alors avec plus de vigueur non seulement les aspects techniques de telle ou telle mesure, mais surtout la philosophie de la société qui se dégage selon lui de l'action de la majorité et qui tend à réaliser une véritable « révolution » par l'« abolition » de certaines valeurs. C'est autour du thème de la défense des libertés menacées que s'articulera toute sa démonstration. C'est ainsi à un rejet global de l'éthique de la gauche que M. Chirac convierait les Français pour les prochains scrutins en les convainquant que leurs aspirations ne sont plus prises en compte par leurs dirigeants.

ANDRÉ PASSERON.

« GÉNÉRATION 86 » VEUT FORMER LES JEUNES CANDIDATS UDF POUR LES PROCHAINES ÉLECTIONS

Une sorte de « coopérative de candidats » pour les élections législatives de 1986 vient d'être créée sous le nom de « Génération 86 » au sein du Parti républicain. Fondée par MM. Jean-Pierre Raffarin, délégué national du PR, président de la fédération de la Vienne de ce parti et conseiller municipal de Poitiers, et Dominique Bussereau, secrétaire national du PR, président de la fédération de Charente-Maritime, conseiller municipal de Royan, cette association compte pour le moment une trentaine de jeunes candidats. Elle envisage la rédaction d'un *« manifeste politique qui sera une contribution au projet de l'UDF pour la prochaine législature »*, et s'inscrit dans la démarche de M. François Léotard, secrétaire général du PR. Elle organise chaque mois un séminaire de formation pour les futurs candidats.

★ Génération 86, 9, villa Saint-Mandé, 75012 Paris.

POUR COMBLER LEUR RETARD

Les hôpitaux français vont être dotés de nouveaux équipements

« Telle qu'elle est, la Sécurité sociale répond aux besoins des Français : la découper ou la mutiler serait revenir dangereusement en arrière. » Par ces mots, M. Pierre Beregovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, a voulu, en inaugurant jeudi 5 juillet à Paris le nouvel hôpital Saint-Louis *(nos dernières éditions datées 6 juillet)*, répondre explicitement à ceux qui accusent le gouvernement de réduire le niveau de la protection sociale.

L'hôpital public, en particulier, fait-il les frais d'une politique d'économie — ou d'austérité — que les pouvoirs publics ont accentuée depuis 1982 ? Non, répond M. Bérégovoy. En premier lieu, il fallait dire aux Français que le maintien du rythme ancien des dépenses de santé faisait courir au système tout entier un risque d'éclatement. Aujourd'hui, les dépenses de santé ont cessé de progresser plus vite que le revenu national. D'une manière générale, a expliqué le ministre, *« en gérant de façon moderne la trésorerie de la Sécurité sociale, comme celle de toute grande entreprise, nous gagnons de 8 à 10 milliards de francs en deux ans (...). Pour la première fois depuis dix ans, les comptes seront équilibrés, sans cotisation ni impôts nouveaux »*.

Mais, dans certains secteurs, le système hospitalier français a pris du retard, malgré l'expansion des trois dernières décennies. Il ne manque pas de disciplines suréquipées en lits, alors que nombre d'établissements demeurent vétustes. En outre, une insuffisance marquée s'exprime dans certains domaines, en particulier dans celui des procédures lourdes de diagnostic.

Aussi le gouvernement souhaite-t-il, comme l'a indiqué le ministre, combler le retard en portant l'effort dans quatre domaines :

● **L'équipement en scanographes.** — Le parc français, qui comptait cent appareils en 1983, en dénombrera deux cents en 1985, c'est-à-dire que soixante scanographes seront implantés l'an prochain. Mais ces installations devront s'accompagner de mesures de substitution par rapport à des techniques plus anciennes, de redéploiements de personnels et d'une coordination, entre établissements pour éviter une sous-utilisation ou des duplications.

● **Résonance magnétique nucléaire.** — En 1984, les pouvoirs publics ont autorisé l'implantation de cinq de ces appareils ; en 1985, six établissements recevront la même autorisation (Paris, Marseille, Bordeaux, Rennes, Strasbourg et Lille). Deux à quatre appareils supplémentaires seront autorisés, en outre, selon les crédits, dont deux dans des établissements privés.

● **Gamma-caméras.** — Trente de ces appareils, indispensables au développement de la médecine nucléaire, seront financés en 1985 contre dix en 1984.

● **Lithotripteurs.** — Deux de ces appareils de conception ultra-*moderne, qui permettent de fragmenter* les calculs de la vessie et, donc, d'éviter l'intervention chirurgicale, seront implantés à Paris (dès l'automne 1984) et à Lyon. Deux prototypes français (les premiers sont allemands), moins onéreux, seront expérimentés en 1985.

470 millions de francs

Au total, a indiqué M. Bérégovoy, ces investissements d'équipement représentent une somme de 470 millions de francs en 1985, les établissements publics et privés étant *« traités sur un strict pied d'égalité »*.

Pour revaloriser la fonction de directeur d'hôpital, le gouvernement a pris deux décisions :

● **Créer un « conseil général des hôpitaux ».** — Le Parlement a d'ores et déjà approuvé cette mesure. Cette nouvelle instance, créée à l'exemple de ce qui existe dans les autres grands corps de l'Etat, sera la plus élevée du monde hospitalier. Composée exclusivement de directeurs d'hôpital, elle sera chargée *d'enquêtes de contrôle et de proposition* pour tout ce qui a trait à la politique hospitalière.

● **Donner une formation complémentaire aux directeurs d'hôpital.** — Ceux qui seront appelés à diriger les plus importants établissements du pays seront à l'avenir mieux formés à leur mission, sous l'égide de l'Ecole de la santé publique de Rennes et avec le concours des principaux instituts de gestion, des banques et des grandes entreprises industrielles.

CLAIRE BRISSET.

LA DÉCOUVERTE D'UNE NOUVELLE PARTICULE ÉLÉMENTAIRE

Un pas de plus pour comprendre la matière

Après avoir, l'année dernière, découvert coup sur coup le « W » et le « Z » que la communauté scientifique attendait avec une certaine impatience, les chercheurs du CERN (Laboratoire européen pour la physique des particules) viennent de mettre en évidence une nouvelle particule élémentaire. Il s'agit du quark « *t* » (nos dernières éditions du 6 juillet), connu également sous le nom de quark « top » (sommet en anglais).

Depuis plusieurs années, les physiciens étaient à la recherche de ce nouveau quark dont l'existence, prévue par la théorie, permet, avec les cinq quarks déjà connus, de décrire la matière à *« son niveau le plus profond »* et, notamment, la structure interne de ce que l'on appelle les hadrons. Ces particules subatomiques, dont le neutron et le proton sont des représentants, sont formées, selon les théoriciens, par l'association de plusieurs quarks.

Au début des années 60, les combinaisons de trois quarks seulement — le quark « haut » ou « *u* » (de l'anglais *up*), le quark « bas » ou « *d* » (down) et le quark « étrange » ou « *s* » (strange) — suffisaient avec les anti-quarks qui leurs sont associés à rendre compte de la structure de tous les hadrons. Ainsi, le *proton est-il une combinaison* d'un « *u* » et d'un « *d* », alors que le neutron est celle d'un « *u* » et de deux « *d* ».

Très vite, ce « mecano » dessiné par les théoriciens s'est révélé un peu limité pour décrire les phénomènes produits dans des accélérateurs de particules toujours plus puissants. Aussi fut-il très rapidement nécessaire d'introduire deux quarks supplémentaires — le quark charmé « *c* » et le quark de beauté « *b* » — pour expliquer certains hadrons nouvellement produits et un sixième, le « *t* », pour compléter la théorie.

Le plus lourd

Bien qu'aucun quark n'ait à ce jour été isolé, leur existence a pu, à de nombreuses reprises, être mise en évidence de façon indirecte en analysant les gerbes de particules issues de la collision de particules entre elles. Un seul à ce jour restait à identifier : le « *t* », le plus lourd de la famille puisqu'il a une masse qui est de 30 à 50 fois celle du proton. *C'est désormais pratiquement fait.*

Les chercheurs du CERN de Genève qui ont participé à cette expérience (1) souhaitent disposer d'un complément d'observations avant de conclure définitivement. Cet excès de prudence est tout à leur honneur dans la mesure où les recherches menées dans le cadre du programme international UA-1 (Underground Area) n'ont permis de dégager que six événements intéressants. Six quarks « *t* » issus de la désintégration de ces fameuses particules « W » mises en évidence l'année dernière.

Une nouvelle campagne d'expérimentation sur le grand anneau de collision du CERN (SPS), *amélioré pour l'occasion*, devrait permettre, à partir du mois de septembre, de multiplier les observations et de confirmer, largement cette fois, la découverte du « *t* ». Une découverte majeure puisqu'elle permet de vérifier que la théorie était juste, mais une découverte importante aussi pour l'avenir car les théoriciens vont pouvoir, *à partir de ces résultats*, bâtir de nouveaux schémas rendant compte cette fois de la masse des différents quarks. Il y a fort à parier, dans ces conditions, que le nouvel accélérateur de particules (LEP) que l'on construit actuellement au CERN constituera pour l'Europe un outil privilégié pour mener à bien cette recherche dans laquelle les Européens disputent le premier rôle aux Américains.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(1) Cent cinquante scientifiques appartenant à dix-sept laboratoires ont travaillé à cette découverte. On participé : l'ETS d'Aix-la-Chapelle et l'université de Kiel pour l'Allemagne ; l'IHEP pour l'Autriche ; le CERN ; les universités Harvard, de Riverside et du Wisconsin pour les Etats-Unis ; l'université d'Helsinki pour la Finlande ; les universités de Padoue et de Rome pour l'Italie ; le NIKHEF pour les Pays-Bas ; les laboratoires de Birmingham, Rutherford et le QMC de Londres pour la Grande-Bretagne ; et enfin, pour la France, le Centre d'études nucléaires de Saclay, le Collège de France et le LAPP d'Annecy (CNRS) dont un représentant, M. Michel Tella-Negra, a joué un rôle important dans cette découverte.

ACCORD ENTRE L'INSTITUT PASTEUR ET UNE SOCIETE AMERICAINE

Un test de diagnostic du sida sera commercialisé

L'Institut Pasteur Production (IPP) vient de signer un accord avec la société américaine Genetic Systems pour le développement et la commercialisation d'un test de diagnostic du SIDA (syndrome d'immuno-déficience acquise).

Destiné à toutes les populations à risques, pour éviter d'éventuelles contaminations par les transfusions, à tous les donneurs de sang (ils sont trois ou quatre millions en France), ce test repose sur le dépistage des anticorps spécifiques que fabrique *l'organisme lorsqu'il est infecté par* le virus LAV (Lymphadenopathy Associated Virus). Retrouvé avec une fréquence considérable chez les patients atteints du SIDA ou de ses premiers signes, ce rétrovirus a été isolé en janvier 1983 par une équipe de l'Institut Pasteur dirigée par les docteurs Luc Montagnier, directeur de recherche au CNRS (Centre national de la recherche scientifique), et Jean-Claude Chermann.

Il s'agissait de la première identification mondiale de l'agent responsable de cette redoutable maladie. *Ultérieurement*, des équipes américaines conduites par le docteur Gallo (Bethesda) ont isolé un virus baptisé par elles HTLV III, et dont on ne sait toujours pas s'il est ou non identique au LAV.

Dans une série d'articles parus dans la revue américaine *Science* et dans la revue britannique *Lancet* de cette semaine, les équipes françaises apportent des arguments et des preuves expérimentales ou cliniques confirmant le rôle, semble-t-il déterminant, du virus LAV dans la genèse du SIDA.

Le test Elisa, fondé sur une réaction enzymatique lue par colorimétrie qu'a breveté l'Institut Pasteur Production et qui permet de détecter les anticorps chez les malades ou chez ceux qui risquent de le devenir, s'est montré positif chez 35 % à 90 % des patients atteints du SIDA en Europe, en Afrique et en Amérique du Nord, chez 70 % à 90 % de ceux qui présentent les tuméfactions ganglionnaires qui préludent à l'éclosion de la maladie, chez 18 % des homosexuels changeant fréquemment de partenaires et considérés comme à haut risque d'attraper la maladie, et dans moins de 0,5 % des cas dans un groupe de la population française pris comme témoin.

Les équipes « pastoriennes », en collaboration avec MM. D. Klatzmann et J.-C. Gluckman, de l'hôpital Pitié-Salpêtrière, ont pu montrer tant dans l'organisme humain qu'au laboratoire l'atteinte sélective par le virus LAV des lymphocytes dits T 4 (globules blancs), ceux-là mêmes qui sont détruits de façon spécifique par le SIDA.

Le virus LAV a pu être produit au laboratoire, *de façon continue et sur* une grande échelle, grâce à une autre série de travaux français indiquant que certains virus impliqués dans des cancers humains et appartenant à la famille de l'herpès transforment les lymphocytes (ou globules blancs) de telle façon que le virus LAV peut s'y perpétuer.

Concurrence

Cette production massive est nécessaire si l'on veut ultérieurement pouvoir envisager la fabrication d'un vaccin.

Enfin, la transmission directe du virus LAV par une transfusion sanguine et son association avec le SIDA ont été mises en évidence grâce à une collaboration entre *l'équipe « pastorienne »* et celle du centre de recherche sur les maladies infectieuses d'Atlanta, aux Etats-Unis. En effet, un virus LAV a été isolé chez un donneur de sang qui a ultérieurement développé un SIDA. La personne transfusée avec le sang de ce donneur a été par la suite également atteinte du SIDA, et le même virus LAV a été retrouvé dans son sang.

Le groupe des « pastoriens » a déjà inoculé le virus LAV à des singes aux Pays-Bas et aux Etats-Unis, étape indispensable à l'établissement d'un modèle animal qui ouvrira à la fois les recherches sur les méthodes de prévention vaccinale et sur les techniques de traitement les plus efficaces. Le temps d'incubation de la maladie est de près de cinq ans, et ce délai explique qu'aucun vaccin ne puisse être prévu à brève échéance.

L'accord signé entre l'Institut Pasteur Production et la société américaine Genetic Systems, située à Seattle, devrait permettre une ac*célération importante de tous* ses développements cliniques.

La commercialisation des tests de diagnostic Elisa pour le SIDA, d'un vaccin éventuel et de toute thérapeutique qui pourrait être mise au point grâce à l'identification du virus LAV sera assurée aux Etats-Unis par Genetic Systems, dans la Communauté européenne par l'Ins*titut Pasteur Production et dans* le reste du monde par les deux entreprises associées. La concurrence est ainsi très directement ouverte entre les groupes français et les équipes du professeur Gallo à Bethesda qui, de leur côté, ont passé des accords de recherche et de développement avec d'autres groupes industriels américains, accords fondés sur le virus HTLV III et dont la validité sera soumise à l'épreuve de la confrontation des deux virus, et de l'antériorité non contestée des travaux français.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

EN BREF

Polémique entre M. Toubon (RPR) et les juges d'instruction parisiens

Les juges d'instruction parisiens sont mécontents d'un passage du livre de M. Jacques Toubon, *Pour en finir avec la peur.* Dans cet ouvrage, dont *le Monde* a rendu compte le 22 juin, le député RPR de Paris envisage différentes réformes de la fonction de juge d'instruction, jusqu'à sa suppression pure et simple. M. Toubon estime *« exorbitant »* le pouvoir des magistrats instructeurs, qui tend, selon lui, *« à devenir sans cadre et sans contrôle »*. Il s'en prend, sans le *nommer*, à M. Claude Grellier, qui avait décidé l'incarcération de M. Jean Durieux, rédacteur en chef adjoint de *Paris-Match.*

A l'unanimité, les cinquante et un juges d'instruction qui ont pu être contactés (ils sont soixante-quatre en poste à Paris) ont décidé d'envoyer une lettre de protestation à MM. Robert Badinter, garde des sceaux, et Jean Vassogne, premier président de la cour d'appel. L'initiative de cette protestation a notamment été prise par M. Jean-Louis Debré, Mlle Martine Anzani et Mme Jacqueline Chevallier.

Le préfet de police de Marseille se pourvoit en cassation

M. Bernard Patault, préfet de police de Marseille, a décidé de se pourvoir en cassation contre l'arrêt de la cour d'appel d'Aix-en-Provence qui, sans se prononcer sur le fond, avait estimé que certaines déclarations de M. Patault, après l'attentat de la rue Dragon à Marseille, étaient de nature à nuire à la candidature de M. Jean-Claude Gaudin (UDF) à la mairie de cette ville. Au cours de l'audience de la cour d'appel, le parquet général avait requis, pour des motifs de procédure, la nullité de la citation directe de M. Patault par M. Gaudin devant le tribunal de Marseille. *C'est donc par erreur que nous* avons indiqué dans *le Monde* du 4 juillet que le parquet général avait soutenu le point de vue de M. Gaudin lors de cette audience.

Une piste pour la fusillade de l'avenue Trudaine ?

Le parquet de Paris dément que la police judiciaire ait réussi à identifier avec certitude les auteurs de la fusillade de l'avenue Trudaine au cours de laquelle deux policiers avaient été tués en mai 1983. Ce démenti contredit les déclarations d'une militante présumée d'Action directe, arrêtée récemment à Paris, qui a accusé d'autres militants de cette organisation d'être les auteurs de la fusillade. L'accusatrice, Mlle Frédérique Germain, a mis en cause dix de ses camarades, dont Régis Schleicher, actuellement incarcéré, et Mohand Hamami, *libéré en octobre 1981 pour raisons* médicales.

Le parquet de Paris souligne notamment que Mlle Germain n'était pas sur les lieux lors de la fusillade et que le signalement de M. Hamami ne correspond pas au portrait-robot qui en a été fait par les témoins présents avenue Trudaine. Sans exclure une responsabilité de militants d'Action directe *dans cette affaire*, le parquet précise que rien n'accrédite pour l'instant cette hypothèse.

Roger Knobelspiess clame son innocence

*Mes Thierry Lévy et Henri Le*clerc, défenseurs de Roger Knobelspiess, actuellement incarcéré, ont déclaré, au cours d'une conférence de presse, mercredi 4 juillet, *« qu'il n'y avait rien dans le dossier d'instruction démontrant sa culpabilité »*. Roger Knobelspiess condamné en 1972 à quinze ans d'emprisonnement pour un vol de 800 francs, et gracié en 1981 après *d'autres ennuis avec la justice*, est actuellement inculpé de tentative d'homicide volontaire après une fusillade à Elbeuf (Eure) avec des policiers et de vol à main armée pour un hold-up commis à Massy-Palaiseau (Essonne).

Ses avocats ont présenté le témoignage d'un instituteur et de sa compagne, qui disent avoir dîné avec Roger Knobelspiess à l'heure même de la fusillade, et un autre témoignage du dessinateur Gébé. Celui-ci affirme que Roger Knobelspiess a quitté les locaux du journal *Hara-Kiri* à 20 h 30, près du métro Maubert-Mutualité à Paris, le jour du hold-up, et que par conséquent il ne pouvait se trouver à temps à Massy-Palaiseau pour participer à 21 heures à ce hold-up qui visait un fourgon de transport de fonds.

Le frère déserteur de l'enfant leucémique ne sera pas arrêté

Thierry Anglade, le jeune déserteur nantais dont le frère Olivier (quatorze ans) est atteint de leucémie, peut prendre contact sans crainte avec la gendarmerie. *Le mandat d'arrêt lancé contre lui « ne sera pas mis à exécution »*. Ainsi en a décidé, le 5 juillet, le parquet de Rennes. Les gendarmes se déclarent même prêts à lui venir en aide, par leurs conseils, pour normaliser sa situation militaire et judiciaire. Le jeune homme avait été condamné par défaut à six mois de prison ferme par le tribunal de Rennes. De son côté, M. Charles Hernu, ministre de la *défense*, a, *le 4 juillet*, estimé que cette affaire devrait pouvoir *« se traiter humainement »*.

● *Nominations de magistrats.* — Le Conseil supérieur de la magistrature, réuni mercredi *4 juillet* sous la présidence de M. François Mitterrand, a nommé M. Michel Monegier du Sorbier président de la troisième *chambre civile de la* Cour de cassation. Ont été nommés conseiller à cette même Cour : M. Jean Dardel et Mme Thérèse Guilhem. Deviennent premier président de cour d'appel : M. Gérard Bach, à Riom, et M. Paul Haegel, à Metz.

● *Prolongation de l'autorisation de séjour de la journaliste allemande Katharina de Fries.* — Mme de Fries, la journaliste et écrivain allemande résidant en France depuis 1981 et qui avait été assignée à résidence en Normandie, où elle habite, lors des cérémonies commémoratives du débarquement de juin *1944, a été autorisée à résider en* France jusqu'au 2 octobre 1984. Mme de Fries, qui est âgée de quarante-neuf ans, doit comparaître *le 25 octobre devant* un tribunal pour y répondre de l'accusation d'usage de faux documents. D'autre part, son extradition, réclamée par la justice de la RFA, qui la soupçonne de tentative de hold-up, a été refusée par le gouvernement français.

FAITS DIVERS

BRIQUET RACISTE

Le dimanche 17 juin, dans l'après-midi, un briquet tombe *du 12e étage d'une tour*, dans le treizième arrondissement de Paris. Ferhat Mokri, onze ans, jouait au ballon en bas de l'immeuble. Il s'écroule, touché à la tête. Dix-huit jours plus tard, il est toujours hospitalisé, une jambe paralysée, l'élocution difficile.

Le propriétaire du briquet était français, l'enfant hospitalisé algérien. L'« *agresseur* » habite une HLM de la Ville de Paris, la victime une cité de transit toute proche. De pauvres immigrés contre de moins pauvres Français : la cause paraissait claire, le drame devait être raciste. *Raciste, parce qu'on ne* peut pas excuser par le bruit ce geste criminel ; raciste, puisque on a raconté que, après la chute du briquet, le locataire du 12e étage serait descendu pour injurier juifs et Arabes ; raciste, enfin, puisque les policiers du treizième arrondissement auraient tenté d'intimider M. Mokri, le père de la victime, pour le dissuader de porter plainte. Et, sur ce dernier point, la précision des accusations de M. Mokri, leur gravité, la peur même qu'il ressent aujourd'hui, et le silence du commissariat posent effectivement quelques questions.

L'impudence de l'homme au briquet, qui a osé porter plainte pour diffamation, semble à beaucoup indécente, et dérisoires ses explications sur la responsabilité de son fils de vingt-deux mois dans « l'accident ». L'affaire est donc exemplaire, et la mobilisation s'organise : les jeunes de Radio-Beur bloquent le standard du commissariat, le MRAP se constitue partie civile et alerte la presse ; les conseillers d'arrondissement socialistes rappellent leur mise en garde passée sur l'absence d'équipements, et la cellule locale du PCF, dans un tract virulent, voit dans cette affaire une occasion définitive de dénoncer la xénophobie montante. *« Le drame nous fait crier notre colère contre les choses hideuses : intolérance, imbécillité et propos racistes. »*

C'est trop dire. On rencontrera, en milieu d'après-midi, François Lafaye, le « raciste », entouré de trois femmes qui le défendent : la première, avec qui il vit, une Africaine musulmane, née à Tunis, dont il a trois enfants métis ; la seconde, la patronne du café d'en face, et qui est d'origine juive, et la troisième, une amie de la famille, de nationalité algérienne. Timide, effacé, avec la seule peur de perdre son travail dans une grande administration publique, M. Lafaye ne pipe mot. Dans l'entrée de son appartement, on peut lire cette phrase gravée sur une porcelaine : *« Le mari est le seul animal qu'on peut tondre et plumer. »*

NICOLAS BEAU.

MICHEL SERRAULT
EST UN MENTEUR.
Et il s'en vante. Un grand entretien de Voir avec un grand acteur.
Bientôt sur nos écrans aux côtés de Coluche dans le Dagobert de Dino Risi.



Le magazine de tous les écrans, les aventures de l'image.
Chez votre marchand de journaux.

avec ou sans le bac
B.T.S.
● TOURISME
● ACTION COMMERC.
50, rue La Boétie 75008 PARIS
Tél. : 563-35-86
(Enseign. privé)
Doc. gratuite F

SPORTS

LE TOUR DE FRANCE CYCLISTE

Laurent le magnifique

En gagnant, jeudi 5 juillet, la septième étape contre la montre, Alençon-Le Mans, Laurent Fignon est remonté à la quatrième place du classement général avec un retard de 12 mn 54 s sur son équipier Vincent Barteau, porteur du maillot jaune, auquel il a repris 5 mn 17 s. Il précède désormais Bernard Hinault de 1 mn 29 s.

Le Mans. — Laurent Fignon vient de franchir un nouvel échelon dans la hiérarchie du sport cycliste. Entre Alençon et Le Mans — 67 kilomètres d'une route difficile — il a dominé les spécialistes de la course contre la montre, au nombre desquels Sean Kelly, Stephen Roche et Bernard Hinault, auquel il a pris 49 s. Son directeur sportif, Cyrille Guimard, qui parle comme un professeur, est satisfait. « *Laurent*, dit-il, *a réussi un parcours sans faute et n'a commis aucune erreur de braquet. Il a su doser ses efforts avec exactitude. Il a aussi démontré qu'il ajoutait à la condition physique une solide maîtrise. Tout cela est l'aboutissement d'un lent et patient travail.* »

Hinault partait favori de cette étape musclée, arbitrée par le seul chronomètre : « *C'est un parcours pour lui* », nous avaient confié ses principaux adversaires. Mais Hinault a fléchi à partir du 45e kilomètre. Il avait le sentiment de livrer une bataille d'une portée psychologique considérable, une bataille, en somme, qu'il fallait ne pas perdre. Ses motivations, son courage et son orgueil n'ont pas suffi. Il a dû s'incliner devant son cadet de six ans, qui est peut-être en train de devenir un super-Fignon, alors qu'il n'a plus, lui, la certitude d'être encore le super-Hinault.

De notre envoyé spécial

C'est du moins ce que semblent indiquer les résultats. En d'autres temps, le Breton eût dominé cette explication de rouleurs sans faiblir sur la fin. Au contraire, il aurait accentué sa pression. Le verdict du Mans ne signifie pas que ses chances de remporter une cinquième fois le Tour de France soient définitivement compromises, mais il est évident que sa tâche s'annonce rude.

La perfomance de Laurent Fignon est en outre valorisée par une moyenne horaire tout à fait remarquable, compte tenu du parcours accidenté et du vent souvent défavorable : 45,916 km. Pour la circonstance, le vainqueur utilisait un vélo spécial équipé d'un guidon retourné en forme d'aile delta et portait un casque aérodynamique. Hinault chevauchait pour sa part un vélo léger mais classique. On croit savoir toutefois qu'il envisage d'expérimenter prochainement une machine « révolutionnaire ». Les organisateurs du Tour de France, qui s'alignent sur ceux du Tour d'Italie, ont accepté l'emploi de dispositifs destinés à favoriser la pénétration dans l'air. Un matériel antiréglementaire, précisons-le. On n'arrêtera pas le progrès. Il reste que l'évolution des techniques dans ce domaine risque de créer des situations ambiguës et de placer les dirigeants de l'Union cycliste internationale dans une position inconfortable.

JACQUES AUGENDRE.

RÉSULTATS

Septième étape

ALENÇON-LE MANS
(contre la montre)

1. Laurent Fignon (Fra.), les 67 kilomètres en 1 h 27 mn 33 s (moyenne 45,916 km/h) ; 2. Sean Kelly (Irl.), 1 h 27 mn 49 s ; 3. Bernard Hinault (Fra.), 1 h 28 mn 22 s ; 4. Stephen Roche (Irl.) 1 h 28 mn 40 s ; 5. Gérard Veldscholten (P-B), 1 h 28 mn 44 s ; 6. Phil Anderson (Aust.), 1 h 28 mn 57 s ; 7. Roberto Visentini (Ita.), 1 h 29 mn 26 s ; 8. Gerrie Knetemann (P-B), 1 h 29 mn 31 s ; 9. Kim Andersen (Dan.), 1 h 29 mn 36 s ; 10. Greg Lemond (E-U.), 1 h 29 mn 41 s.

Classement général. — 1. Vincent Barteau (Fra.), 25 h 35 mn 48 s ; 2. Maurice Le Guilloux (Fra.), à 3 mn 7 s ; 3. Paulo Ferreira (Por.), à 9 mn 57 s ; 4. Laurent Fignon (Fra.), à 12 mn 54 s ; 5. Phil Anderson (Aus.), à 13 mn 40 s ; 6. Bernard Hinault (Fra.), à 14 mn 23 s ; 7. Gérard Veldscholten (P-B), à 14 mn 33 s ; 8. Greg Lemond (E-U), à 15 mn 3 s ; 9. Roberto Visentini (Ita.), à 15 mn 41 s ; 10. Stephen Roche (Irl.), à 15 mn 45 s.

PROPOS D'UN SUIVEUR

L'inconnu 74

De notre envoyé spécial

Le Mans. — A cette corbeille de la bourse cycliste où l'on fait encore plus de bruit et où l'on s'agite aussi fort qu'à celle du palais Brongniart, lors d'une arrivée d'étape contre la montre il n'est guère coté. Sur le tableau où l'on inscrit les valeurs de chacun, il a peu de chance que la chronique retienne la sienne : 1 h 38 mn 48 s, là où les grands affichent 1 h 27 mn ou 1 h 28 mn, ça n'a rien de glorieux. Mais Alain Dithurbide, dossard numéro 74, n'a jamais prétendu être là pour sa gloire, mais seulement pour la gloire.

L'anonymat dans lequel on le tient ne lui porte pas ombrage. Professionnel du vélo depuis trois ans, avec ses vingt-cinq ans, son mètre soixante-douze et ses soixante-trois kilos, il a été deuxième d'un classement par points du Tour méditerranéen de 1982, huitième la même année au Tour du Haut-Var, vainqueur, en 1983, d'une boucle des Flandres et deuxième, la même année, d'une étape du Tour de l'avenir. Cette petite panoplie de titres était sans doute insuffisante puisque, à l'ouverture de la saison 1984, Alain Dithurbide connut les affres du chômage. Puis, la chance aidant, une formation portugaise le jugea digne d'être un équipier. Il en éprouva un profond plaisir.

Dans la foule qui lui faisait, comme aux autres, une haie d'honneur et pour laquelle il n'était qu'un numéro, les plus attentifs, ceux qui entendent savoir qui est qui, l'avaient pourtant identifié et criaient son nom. Elle est pleine de tendresse cette foule. Elle a, pour les obscurs comme Dithurbide, des élans de mère nourricière. Ce 74 qui se perdait un peu dans le choix de ses braquets lors des changements de rythme lui plaisait et la touchait.

A l'arrivée, notre homme n'était pas de ceux sur lesquels on se précipite. Pourtant, comme les autres, il aurait eu sa petite histoire à raconter. Il s'est bien rendu compte qu'au trentième kilomètre il s'est mis à *« piocher drôlement »*. Malgré tout, il était content parce qu'il ne faut pas rêver et que, comme il dit, *« le contre la montre c'est pas tellement mon truc »*. Gonflées par l'effort, ses veines saillaient sur ses jambes lisses. Parmi ses compagnons portugais, il se plaît. *« Ils sont,* dit-il, *très gentils et pas rugueux comme les Espagnols. »* Il a aussi un mot ému pour Joachim Agostinho, grâce à qui il a pu être de ce Tour de France et qui devait se tuer en course peu de temps après. Il parle aussi du pays, de sa femme qui attend un bébé pour le mois d'août, de sa maison qui a brûlé juste avant le départ et l'a obligé à revenir vivre chez ses parents. Le Pays basque, ses agitations, ce n'est pas tellement son affaire. Un coureur ne fait pas de politique, c'est bien connu. Malgré tout, c'est là-bas qu'il va de préférence passer ses vacances *« parce que la famille y a des racines et que, même si je ne parle pas la langue, je m'y plais bien »*.

Sur ces petites confidences qui réchauffent le cœur, le sans-grade Dithurbide, qui avait la chance de finir sa journée à 12 h 30, s'éclipsa gentiment, pareil au sage qui se fait embarqué dans une navigation où les soutiers ne fraient pas avec les « pachas ».

JEAN-MARC THEOLLEYRE.

AU TOURNOI DE WIMBLEDON

Femmes entre elles

Wimbledon. — La finale du tournoi féminin de Wimbledon doit mettre en présence, samedi 7 juillet, pour la soixantième fois depuis 1973 et pour la troisième fois en finale des « championships », l'Américaine Chris Evert-Lloyd et l'ex-Tchécoslovaque Martina Navratilova, comme lors de la dernière finale des Internationaux de France. Cette super-classique du tennis féminin doit logiquement tourner en faveur de Navratilova, qui doit en outre tenter de gagner les titres du double avec Pam Schriver et du double mixte avec Mike Estep.

Qui n'a pas peur de Martina Navratilova ? Elle joue un tennis tellement déroutant pour toutes les joueuses actuelles que, après avoir bouclé le troisième grand chelem féminin à Roland-Garros, elle s'apprête à établir à Wimbledon un nouveau record : gagner le simple, le double dames et le double mixte, un triplé que seulement cinq femmes ont réussi sur le gazon de la mecque du tennis, Suzane Lenglen, Alice Marble, Louise Brough, Doris Hart et Billy Jean King.

Cette nouvelle performance de la joueuse « bio-ionique » serait d'autant plus sympathique qu'elle s'est associée pour l'accomplir à son entraîneur Mike Estep. Navratilova devrait en effet permettre à cet ancien joueur texan, dont la carrière prometteuse a été interrompue par

De notre envoyé spécial

une série de graves maladies, de revenir au premier plan dans un grand tournoi. Cela tendrait à prouver que Navratilova n'est pas seulement une machine à gagner des dollars (elle en a amassé plus de 6 millions dans sa carrière), mais qu'elle a aussi du cœur, même si elle surclasse ses adversaires au point qu'après sa victoire en demi-finale, jeudi, sur Kathy Jordan (6-3, 6-4), on a pu s'exclamer avec humour : « *Elle est imbattable en simple mixte.* »

Une joueuse avait pourtant affirmé qu'elle ne craignait pas la championne du monde : son ex-compatriote Hana Mandlikova. Celle-ci, il est vrai, est la seule à l'avoir battue depuis le début de l'année, mais en demi-finale des Internationaux de France elle avait survolé le premier set avant de s'effondrer. Les propos de la joueuse de Prague aux lèvres sévères n'ont fait que monter contre elle une coterie de vestiaire.

Chris Evert-Lloyd, dont la nouvelle coiffure punk trahit peut-être le difficile climat psychologique dans lequel elle évolue depuis sa séparation d'avec John Lloyd, s'est chargée de la rappeler à plus de modestie : avec l'application d'une reine des abeilles pondant au cœur de la ruche, elle a distillé sur le « centre court », contre Mandlikova, des volées de points gagnants comme elle n'en avait pas réussi depuis longtemps. En revanche, Mandlikova a accumulé les fautes en retournant essentiellement sur le coup droit de l'Américaine et en manquant totalement de confiance à la volée : le naufrage d'une enfant capricieuse qui ne trouvait plus sa bouée et qui lançait des appels de détresse à son entraîneur Jan Kuhal. Et trois quarts d'heure après la première balle, la Tchécoslovaque, qui n'avait pas pu prendre plus de trois jeux (6-1, 6-2), partit dans les vestiaires cacher sa honte sans attendre sa partenaire qui venait de la battre pour la onzième fois consécutive.

Chris Evert-Lloyd savait pertinemment qu'elle devait avoir peur de Navratilova en finale samedi. Au cours de leurs onze dernières rencontres depuis fin 1982, l'Américaine n'a pu prendre que trois sets. Après sa sévère défaite sur la brique pilée de Roland-Garros, qui est sa meilleure surface, comment pourrait-elle mettre un terme à cette série noire sur l'herbe du « centre court », un écrin pour le jeu d'attaque développé par Navratilova. Navratilova, qui n'a perdu aucune des quatre finales qu'elle y avait disputées auparavant.

ALAIN GIRAUDO.

RESULTATS DU JEUDI 5 JUILLET

Demi-finales

DAMES

M. Navratilova (EU, 1) b. K. Jordan (EU, 7) 6-3, 6-4.

C. Evert-Lloyd (EU, 2) b. H. Mandlikova (Tch., 3) 6-1, 6-2.

LE CARNET DU Monde

Mariages

— Jacqueline FALGUIÈRE
et
Claude OUZILOU

sont heureux de faire part de leur mariage, le 7 juillet 1984 à Paris.

6, rue Nansouty,
75014 Paris.

Décès

— On nous prie d'annoncer le décès de

Alexander ALLAN,

survenu le 3 juillet 1984.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 5 juillet.
Mme Alexander Allan,
Le Claux, 32450 Saramon.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Alfred BEAUJEU,
née Yvonne Perre,

survenu le 2 juillet 1984, dans sa quatre-vingt-seizième année.
La cérémonie religieuse a été célébrée le 4 juillet à Paris, dans la plus stricte intimité.
L'inhumation a eu lieu au cimetière de Dunkerque.
De la part de
Ses enfants, M. et Mme Jean Beaujeu,
Ses petits-enfants,
M. et Mme François Beaujeu,
M. Bernard Caffa-Beaujeu,
Ses arrière-petits-enfants,
Et de leur famille.
Cet avis tient lieu de faire-part.
33, rue Croulebarbe, 75013 Paris.

— Mme Albert Benadon,
Mlle Danielle Benadon,
M. et Mme Henri Goldfarb
et leurs enfants,
M. et Mme Maurice Benadon
et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Leblanc
et leurs enfants,
Les familles Marchais, Bret, Barraud et Porta,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Albert BENADON,

leur époux, père, frère, oncle et parent,

survenu le 5 juillet 1984 à Paris-13e, à l'âge de soixante-douze ans.

Les obsèques auront lieu le lundi 9 juillet 1984, au cimetière parisien de Pantin, à 9 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Anne-Marie Fontange,
Louise Fontange,
Jeanne et André Grimmer,
Claude Grimmer,
Christiane et José Fraisse,
son épouse, sa mère, sa sœur et son beau-frère, sa nièce, ses beaux-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Pierre FONTANGE,

survenu le 26 juin, dans sa soixante et unième année.
L'inhumation a eu lieu à Saint-Nicolas-du-Pélem, le 28 juin.

« Picardie »,
22480 Saint-Nicolas-du-Pélem.
4, rue de Fontenay,
94 Nogent-sur-Marne.
58, rue des Chantiers,
78000 Versailles.

— Le ministère de la formation professionnelle et la délégation à la formation professionnelle s'associant à la douleur de

Mme Marcelle Gondard,
son épouse,
M. Louis Gondard,
son père,
Mme veuve Drollet,
sa tante,
Et de ses nombreux parents et amis,

ont le regret de faire part du décès de

M. René GONDARD,
officier de l'ordre national du Mérite,
administrateur hors classe des PTT,
chargé de mission à la délégation
à la formation professionnelle.

La levée du corps aura lieu le lundi 9 juillet 1984, à 7 h 45, à l'amphithéâtre de l'hôpital de Vaugirard, 389, rue de Vaugirard, à Paris-15e.

Les obsèques seront célébrées en l'église Saint-Pierre de Calais, le lundi 9 juillet, à 15 heures.

— Mlle Marie-Gabrielle Hardoin de la Reynerie,
M. et Mme Raymond Bourges
et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Aumonier
et leurs enfants,
Sœur Marie Armelle de Jésus,
Mme Jean Vincey
et ses enfants,
Mme Isabelle Pourtauborde,

ont la douleur de faire part du rappel à Dieu du

général de brigade (CR)
Claude HARDOIN de la REYNERIE,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945
et des TOE,
ordre royal du Cambodge,
Legion of Merit,
délégué général
du Souvenir français,

leur père, frère, beau-frère et oncle,

survenu le 4 juillet 1984, dans sa soixante-dix-septième année.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Louis des Invalides, le mardi 10 juillet, à 10 h 30.

25, rue de l'Ingénieur-Robert-Keller,
75015 Paris.

— M. et Mme Sack,
ses parents,
Mme Geneviève Kaplan,
son épouse,
Mlle Isabelle Kaplan,
sa fille,
M. Jean-François Kaplan,
son fils,
Les familles Last et Desormières,

ont la très grande douleur de faire part du décès de

Michel KAPLAN,
fondateur de la société Sylvidès,

survenu subitement à son domicile, dans sa cinquante-quatrième année.

La famille se réunira à la porte principale du cimetière du Père-Lachaise, le vendredi 6 juillet 1984, à 14 heures.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

— Marthe Emilie
LEYRIS de CAMPREDON
née Jean,
nous a quittés le 25 juin 1984, dans sa quatre-vingt-huitième année.
De la part de
Marguerite Leyris de Campredon,
sa fille,
De toute sa famille et de ses amis.
Ses obsèques religieuses ont été célébrées par le pasteur de l'église réformée de Cannes, le 27 juin, au cimetière de l'Abadie (annexe) à Cannes.
Ce jour-là, quand le soir fut venu, Jésus leur dit : « Passons à l'autre bord. »
Marc 4-35-36.
119, rue d'Antibes, 06400 Cannes.
14 *bis*, rue Pierre-Nicole,
75005 Paris.
23, boulevard Frédéric-Mistral,
30400 Villeneuve-lès-Avignon.

— Mme Renée Marnot,
son épouse,
M. et Mme André Bourdin,
ses enfants,
M. Thierry Bourdin,
M. et Mme Gilles Bourdin et Claire,
M. et Mme Yves Sébastien Cordoliani et Vincent,
Mlle Agnès Marnot,
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la grande douleur de faire part du décès de

René Georges MARNOT,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945 (4 citations),
ancien déporté de la Résistance,
commandeur des Palmes académiques,

survenu le 4 juillet 1984.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 7 juillet, à 9 h 30, en l'église du Thoureil (49350 Gennes).
L'inhumation aura lieu au cimetière du Thoureil.

Ni fleurs ni couronnes.

— Mme Gaston Papeloux,
M. Didier Papeloux
et Mme Carole Caufman,
M. et Mme Sylvain Papeloux
et leurs filles Virginie et Emilie,
M. et Mme Marcel Papeloux,
M. Robert Papeloux,
M. et Mme Jacques Gauthron,
leurs enfants et petits-enfants,
Toute la famille et ses nombreux amis,

ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. Gaston PAPELOUX,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
médaille des évadés,
officier du Mérite,
commandeur des Arts et Lettres,

survenu le 4 juillet 1984, à Paris, à l'âge de soixante-seize ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée dans l'intimité familiale, lundi 9 juillet, en l'église de Bonnat (Creuse), suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.
Une messe sera dite ultérieurement à sa mémoire.

10, avenue de New-York,
75016 Paris.

(Lire page 11.)

— Mme Raoul Salan,
Le capitaine et Mme Victor Salan
et leurs enfants,
M. et Mme François Soriot-Salan
et leurs enfants,
Toute sa famille,
L'Association des combattants de l'Union française,

ont la douleur de faire part du décès du

général d'armée
Raoul SALAN,
médaille militaire,
grand-croix de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
1939-1945, TOE,
croix de la valeur militaire,

survenu le 3 juillet 1984, à l'hôpital du Val-de-Grâce, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.
Selon sa volonté, ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Une messe sera célébrée à son intention le samedi 7 juillet, à 10 h 30, en l'église Saint-Louis des Invalides.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

26, rue Saint-Joseph,
75002 Paris.

— Mme Annie Goldmann
et ses enfants Michel et Philippe,
M. et Mme Guy Taïeb,
Les familles Taïeb, Smaja, parentes et alliées,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Hylda TAIEB,
née Smaja,

Les obsèques auront lieu le lundi 9 juillet, à 11 h 30, au cimetière parisien de Bagneux.

Remerciements

— Monsieur Maurice Worms,
son époux,
Et toute la famille,

très émus, remercient les personnes qui leur ont témoigné de nombreuses marques de sympathie lors du décès de

Madame Jacqueline
GOETSCHEL WORMS.

Messes anniversaires

— Le vingt-deuxième anniversaire de la mort du

lieutenant Roger DEGUELDRE,
fusillé le 6 juillet 1962,

du sergent Albert DOVECAR
et de Claude PIEGTS
fusillés le 7 juin 1962,

sera marqué le 7 juillet 1984, à 17 heures, par un dépôt de gerbes au cimetière des Gonards, à Versailles.
A 18 h 30 une messe en la chapelle Notre-Dame-des-Armées, 1, place des Gendarmes, à Versailles.

Communications diverses

— Communiqué du Comité de la Méditerranée.
En raison des nombreuses absences dues aux vacances de juillet, la conférence de M. Soustelle, de l'Académie française, prévue pour le 10 juillet prochain, au Sénat, sur le thème : « Le monde arabe et Israël », sera reportée. Vous en serez prévenus.

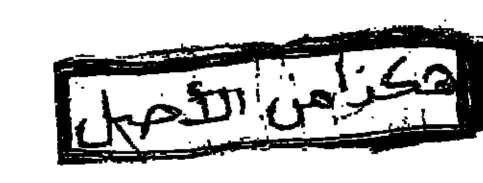
Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ÉTAT

— Université Paris-I, mercredi 11 juillet, à 14 h 30, salle Louis-Liard, M. Jean Arrouye : « L'invention du paysage provençal ».

ROBLOT S. A.
522-27-22
ORGANISATION D'OBSÈQUES

GUIDES FODOR :
l'auxiliaire indispensable de vos voyages
30 grands succès mondiaux
VILO
Hall d'exposition
192, avenue Victor-Hugo
75116 PARIS - Tel : 504 26 30
En vente dans toutes les librairies



Le Monde

culture

FESTIVALS

A AVIGNON

M. Alain Crombecque succédera à M. Faivre d'Arcier

Alain Crombecque a été nommé comme on s'y attendait pour trois ans, le jeudi 6 juillet, à la direction du Festival d'Avignon. Il remplace M. Faivre d'Arcier, qui ne désirait pas renouveler son mandat.

M. Alain Crombecque, né à Lyon, âgé de quarante-quatre ans, a été de 1974 à 1978 directeur du Festival d'automne pendant le passage de son créateur, M. Michel Guy, au secrétariat d'Etat à la culture. Auparavant, il a travaillé avec plusieurs hommes de théâtre : Victor Garcia, Jérome Savary, Arrabal, Alfredo Arias. Il voyage : Pékin, Moscou, La Havane, quand il est vice-président de l'UNEF. Le Japon également et les Etats-Unis après avoir refusé la responsabilité du Festival de Nancy. Il fait actuellement partie de l'équipe de Patrice Chéreau au Théâtre des Amandiers de Nanterre. Alain Crombecque s'est déclaré *« très ému »* et espère être à la hauteur de la charge qui lui est confiée.

Il rentrera en fonctions le 1er janvier 1985 avec pour mission de conserver au Festival d'Avignon un caractère national et international. Le conseil d'administration qui l'a désigné estime que *« la vraie question qui se pose au Festival est moins celle de son financement (qui ne pourra être sensiblement augmenté dans la période actuelle) que celle de sa capacité à se rénover et à maintenir son rayonnement »*. Le nouveau directeur devra donc faire des programmations allant dans ce sens.

Une lettre de M. Jacques Sallois

M. Jacques Sallois, directeur du cabinet du ministre de la culture, nous écrit après nos articles faisant état des difficultés financières du Festival d'Avignon (le Monde *des 21 et 28 juin).*

Cette appréciation exprimée à plusieurs reprises sous des formes voisines et sous diverses plumes dans vos colonnes mérite quelques précisions qui peuvent être regroupées sous deux rubriques :

1. – Depuis que M. Bernard Faivre d'Arcier a pris ses fonctions en 1980, le Festival d'Avignon a vu *les subventions qui lui sont attribuées* par les diverses collectivités progresser dans des proportions considérables.

a) Sous la précédente municipalité, animée par M. Duffaut, la ville d'Avignon a pratiquement doublé son concours de 1979 à 1983 (de 3,5 à 6 millions de francs). Grâce à l'ancien maire, Avignon est ainsi la *ville de France qui apporte à son festival* le concours le plus élevé.

b) Le département du Vaucluse, dans la même période, augmentait sa subvention de 50 % (de 1,750 à 2,5 millions de francs). Il est le seul département de France qui consente un effort aussi soutenu en faveur d'un festival.

c) La région apporte depuis 1983 une aide de 700 000 F.

d) Enfin, les crédits accordés par le ministère de la Culture ont été multipliés par six en cinq ans, passant de 0,7 million de francs en 1980 à plus de 4 millions de francs en 1984. *C'est la subvention la plus* forte que l'Etat alloue à un festival.

A cette contribution s'ajoutent les *subventions, elles-mêmes accrues,* que reçoivent du même ministère les compagnies invitées, ainsi que des participants d'organismes publics ou financés sur fonds d'Etat (ainsi l'Association française d'action artistique).

2. – Le Festival d'Avignon est ainsi de très loin la manifestation théâtrale la plus largement subventionnée de France, avec 13,5 millions de francs en 1983.

Il convient à cet égard de souligner que le Festival d'automne occupe la seconde place avec plus de 6 millions de francs, dont 4 de l'Etat, tandis que la Ville de Paris, pourtant concernée au premier chef, limite ses concours à 1,8 million de francs, soit un niveau notablement inférieur à celui de l'Etat.

Le Festival d'automne ne pourrait que se réjouir de voir l'exemple de la ville d'Avignon, du département du Vaucluse et de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur imité à Paris.

CINÉMA

« BUSH MAMA », la vie et la menace

Haïlé Gerima, trente-huit ans, fut révélé à Cannes par la Semaine de la critique, puis à Paris il y a huit ans, avec *la Récolte de trois mille ans,* saga de la paysannerie éthiopienne exploitée, corvéable à merci, selon un ordre millénaire pratiquement inchangé jusqu'à la chute de l'empire du négus. Le metteur en scène, avec des moyens modestes, mais une ambition sans limite, avait joué sur la lenteur de cadrages très composés à la Eisenstein.

Juste à la même époque, ce cinéaste éthiopien de naissance, mais fixé en Amérique depuis 1967, achevait et montrait son second long métrage, *Bush Mama*, qui sort seulement cette semaine sur nos écrans après un détour par le Festival de La Rochelle. Invité par le festival, il en a profité pour présenter l'ensemble de son œuvre.

Child of Resistance (1972), inspiré de l'exemple d'Angela Davis, comme *Bush Mama* et le plus récent *Ashes and Embers* (*Cendres et Braises,* 1982) relèvent tous trois d'un mode narratif continu, purement lyrique, où l'émotion affleure de manière presque musicale. Le son et d'abord la voix humaine tiennent un rôle essentiel, le ton est volontiers incantatoire. Nous avons affaire à un cinéma « engagé », mais régi par la seule affectivité. Rêve et réalité se joignent, indissolubles, à charge au rêve bien souvent d'illuminer le réel.

Haïlé Gerima conte, dans *Bush Mama*, l'angoisse d'une jeune femme du ghetto de Watts, en Californie, dont le mari est en prison. Elle élève seule sa fillette et attend un second enfant. L'assistante sociale essaie de la convaincre d'avorter. Dorothy, c'est le nom de la jeune mère, refuse. Cette ligne dramatique presque élémentaire devient l'occasion d'une méditation sur le destin de l'homme et de la femme noirs dans la société américaine. D'un côté, la vie à perpétuer, l'avenir à construire, de l'autre la menace permanente, la condition de citoyen de deuxième classe.

Haïlé Gerima procède un peu à la manière d'Alain Resnais à ses débuts, par ellipses, montages sur le texte. Et, comme Glauber Rocha naguère au Brésil, le metteur en scène juge inacceptable la vieille rhétorique hollywoodienne, s'efforce d'inventer un cinéma entièrement original, spécifique à la sensibilité noire. Il s'est entretenu avec nous de son travail, et de sa position unique, entre deux cultures, africaine et américaine.

L. M.

★ Voir les films nouveaux.

Haïlé Gérima : « J'appartiens à la fois à l'Ethiopie et à l'Amérique noire »

« Tout remonte à mes origines, dit Haïlé Gérima, *à mon passé, à la petite ville où je suis né, à mon père, à l'éducation littéraire que j'ai reçue. J'ai quitté l'Ethiopie quand j'avais vingt et un ou vingt-deux ans. Il m'a fallu l'Amérique pour réaliser tout ce que je devais aux miens. Mon père était un auteur dramatique, il écrivait des pièces musicales contre l'impérialisme, contre les Italiens qui avaient envahi le pays.*

» Je regardais mon père un peu de haut, je ne m'intéressais pas à ce qu'il faisait, même si je jouais parfois ses œuvres. Je le trouvais arriéré, je trouvais la culture éthiopienne arriérée. C'est ce que j'avais appris à l'école, au cinéma. Mon père était très déçu.

» En Amérique, j'ai commencé à étudier le théâtre, je me suis mis en quelque sorte à « récupérer » mon père. Pourquoi écrivait-il comme il le faisait ? Plus j'ai étudié Shakespeare, toute la mythologie, la littérature grecque, plus j'ai songé à lui. En lisant Shakespeare, je me suis dit : mais mon père a déjà fait ça ! On me parlait de théâtre mobile, un nouveau phénomène venu d'Amérique latine, mais mon père pratiquait ça quand j'étais gosse. J'ai soudain éprouvé un grand malaise, j'ai mieux réalisé ce que représentait ma propre culture.

» Après les changements survenus dans mon pays, j'ai eu peur. Je voulais partir mais je ne me sentais pas assez fou pour retourner chez moi et essayer d'expliquer : je suis cinéaste. Je prends mon temps, mais mon foyer (my home) *restera toujours l'Ethiopie où je suis né. L'Amérique m'a accueilli, a été généreuse pour moi, mais ce n'est pas l'endroit où je désire être enterré.*

» Même si je retourne en Afrique, je garderai toujours des liens étroits avec l'Amérique noire. Elle m'a donné le courage de me découvrir moi-même. Je l'ai connue à l'époque de la révolution noire, à l'apogée du mouvement, j'ai été emporté moi-même, j'ai compris le racisme en Amérique, j'ai compris la vraie nature des Noirs américains.

» Au début je ne me sentais pas du tout appartenir à l'Amérique noire, j'étais éthiopien. Vous apprenez au contact de la réalité. Ils sont venus quatre cents ans plus tôt, contraints et forcés, alors que moi, j'étais volontaire, vous voyez mieux les rapports qui existent entre les diverses époques de l'histoire du peuple noir.

» Pour bien comprendre l'oppression, il est très important de connaître cette partie des Amériques qui a connu l'esclavage. Il n'y a pas d'exemple plus noble pour vous enseigner en quoi consiste la persévérance humaine : après avoir traversé l'esclavage, continuer à exister, à marcher droit. Cette bataille vous apprend quelque chose sur l'humanité, l'Amérique noire m'a aidé à m'humaniser.

» Pour moi, le lien ne sera jamais coupé, ils m'ont choisi comme leur cinéaste. En fait, après avoir tourné Child of Resistance *en 1972, j'ignorais que j'étais un cinéaste. Ils sont venus à moi, ils m'ont embrassé, je me suis dit : j'ai dû toucher une corde sensible. J'étudiais alors le cinéma à UCLA (l'Université de Californie à Los Angeles). Quand le film est sorti, ils m'ont écrit. Ils ont composé des poèmes, ils m'ont adopté. Il leur semblait que je parlais très honnêtement de leurs problèmes. Certains même, après la projection, me donnaient de l'argent, et pourtant ils étaient pauvres. Ils me disaient : s'il vous plaît, faites un autre film.* La Récolte de trois mille ans *n'aurait jamais existé sans l'aide du peuple noir d'Amérique. Des liens plus étroits pourraient se créer entre l'Afrique et les Amériques. J'ai le grand privilège d'avoir participé à cette expérience.*

» J'ai tourné simultanément Bush Mama *et* la Récolte de trois mille ans. *J'ai commencé* Bush Mama *en 1973, je l'ai achevé à mi-1974. Je suis alors parti en Ethiopie l'été de 1974. En dix jours, j'ai tourné* la Récolte. *Le montage m'a pris une année. En même temps j'achevais le montage de* Bush Mama. *Fin 1975, les deux films sortaient des laboratoires.*

» Le rythme de ces deux films est différent parce qu'ils traitent de sociétés elles-mêmes bien différentes : Bush Mama *décrit un style de vie plus éclaté,* la Récolte de trois mille ans *épouse davantage les exigences de temps et d'espace. Mais pour moi ils sont complémentaires. Je connaissais bien la dynamique de ces deux sociétés, l'éthiopienne et l'américaine.* La Récolte de trois mille ans *n'a pas encore été montré en Ethiopie,* Bush Mama *a déjà été vu par plus de cent mille personnes aux Etats-Unis.*

» Je passe la moitié de mon temps à enseigner le cinéma à Howard University, une université noire de Washington créée après la guerre de Sécession. Puis chaque mois, je suis invité dans quatre ou cinq endroits pour présenter mes films et parler du cinéma noir. Je n'arrête pas d'écrire des scénarios pour être toujours prêt à tourner à la première occasion. Le papier ne coûte rien ! »

Propos recueillis par
LOUIS MARCORELLES.

JAZZ

Epoque d'All Stars

(Suite de la première page.)

Le génie flexible (versatile, dit Tive-Live) de Miles comporte pourtant une singularité qui pèse son poids de paradoxes. Quoi qu'il joue, il reste inaltérablement identique à lui-même. De plus, ce mélange de rock, de funk et de jazz qu'il a porté à son point de perfection idéale a fait école. Hélas ! Or, par un retour sarcastique de l'histoire ; il n'est chez ses émules, qu'ils s'appellent Fusion ou Jazz rock, que bouillie plate et attrape-nigauds.

Chez Miles, de la moindre de ses attitudes à la somptueuse mise en place de l'orchestre, tout atteint à un bonheur d'expression sans faille que soulignent l'économie apparente de moyens et l'alternance très contrôlée des crises et des relâchements. Aucun groupe aujourd'hui où l'on se regarde de cette façon-là, et en permanence. Outre son rôle musical dans ce demi-siècle, Miles a inventé une manière inédite d'habiter la scène. Il pourrait jouer n'importe quoi, *la Bannière étoilée* comme *la Marseillaise*. C'est d'ailleurs ce qu'il a fait pour la joie du public de Vienne.

A ce jeu, on peut se demander si c'est vraiment un bon service à rendre au sympathique quartet de Michel Perez que de lui accorder, devant huit mille personnes, la première partie assez inégale du concert. Mais, dans les festivals, c'est la règle du genre.

L'instant des imaginaires

Toutes les stars du lendemain ne parviennent pas, on s'en doute, à rassembler dans l'amphithéâtre une telle foule. Autour du trombonne Jay Jay Johnson qui n'était pas apparu en France depuis vingt-deux ans, les grands noms ne manquent pourtant pas. Mais il est plus facile d'avoir un nom que de créer une légende vive. Avec une rythmique réglée par Roy McCurdy et le pianiste Cedar Walton, dans une disposition très classique, les souffleurs de Jay Jay Johnson (Nat Adderley et Harold Land) déclinent sans surprise toutes les qualités des années 50. Temps passé et magie estompée... Retenons toutes les interventions de Harold Land aux ténors et le duo touchant du trombonne avec Richard Davis à la basse sur *Misty*, d'Errol Gardner.

En un sens, avec moins de savoir faire, l'All Stars de Don Cherry a mieux joué sa partie (Chico Freeman, Arthur Blythe, Don Pullen, Cecil McBee, Don Moyé). Pour commencer, trois bons quarts d'heure d'ennui, tout le monde cherchant ses marques. Un peu comme des amateurs « faisant le bœuf » dans un garage pour un anniversaire. Imaginaires au vestiaire. Soudain, quand on n'y croyait plus – mais la déception fait partie du jeu de ces rencontres – Chico Freeman a lancé une suite de sa façon avec Cecil McBee, clarinette basse et basse à l'archet.

En un instant, tout a changé. L'indolence du début oubliée, les imaginaires se sont fixés et l'émotion a effacé l'ennui. Arthur Blythe est entré dans sa peau d'altiste au son tendu à craquer. Les Chicagoans (Don Moyé et Freeman) se sont resserrés, Chico a joué avec la conviction de son père, Don Freeman, toujours relancé par le pianiste Hilton Ruiz, et Don Cherry, que l'on sentait absent de toute cette affaire, est revenu, de rappel en rappel, au premier plan. En chantant avec une Kora africaine, sur un air de Melodica ou dans n'importe lequel des chorus qu'il extirpe d'une trompette grande comme sa main.

Ce plaisir-là, le passage de l'indifférence convenable à la musique – et ils semblaient commencer de jouer pour la nuit entière – seul un concert peut vous en donner la dimension et le spectacle. Le jazz est alors, comme depuis ses débuts, justifié par la présence et la perception sensibles du temps : quand la convention s'exténue pour que l'improvisation commence.

FRANCIS MARMANDE.

★ Tél. (8) 825-04-15.

MORT DE GASTON PAPELOUX

Gaston Papeloux, qui avait mis en œuvre de nombreux spectacles « son et lumière », est mort le 4 juillet. Il était âgé de soixante-seize ans.

[*Né en 1908 à Bonnat (Creuse)*, professeur puis journaliste, Gaston Papeloux a été chef de cabinet du ministre de la justice (1947), directeur adjoint à la présidence du conseil (1948), puis conseiller technique au cabinet du secrétaire d'Etat aux beaux-arts (1952). Il a été secrétaire général du comité pour la sauvegarde du château de Versailles, puis secrétaire général de *Paris-Match*, aux côtés de Jean Prouvost. Gaston Papeloux avait réalisé de nombreux spectacles « son et lumière » en France (Versailles, Vincennes, Angers) et à l'étranger (Egypte, Etats-Unis).]

PETITES NOUVELLES

■ **CINÉMA EUROPÉEN. – Lors du Festival du film européen de Munich, *le prix cinématographique de la* Communauté européenne a été décerné dimanche 1er juillet au film français, *le Prince*, du réalisateur d'origine tzigane Tony Gatlif. Vingt-cinq films étaient présentés lors de cette manifestation.**

■ **CHORÉGIES D'ORANGE. – Le chef d'orchestre américain James Conlon étant souffrant, il sera remplacé le 13 juillet par Samuel Fulton et le 16 juillet par Christof Perick.**

10, r. des St-Pères (7e) TOUS LES SOIRS
DON CAMILO 260.20.31 260.25.46 260.29.42
JEAN AMADOU - PIERRE DOUGLAS
ET UN MERVEILLEUX PROGRAMME
afin de mettre le cabaret à portée de tous
EXCEPTIONNELLEMENT
A PARTIR DU 1er JUILLET JUSQU'AU 31 AOUT
DINER SPECTACLE 180 F vin, café et droit d'entrée
Service compris pour les mêmes prestations

DEMAIN DANS LE SUPPLÉMENT DU « MONDE »
LES GREFFES D'ORGANES ONT VINGT-CINQ ANS
Un entretien exclusif avec le professeur Hamburger
« LE MONDE AUJOURD'HUI », UN TEMPS FORT POUR LE WEEK-END.



SPECTACLES

théâtre

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50), 19 h 30 : Werther.

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), à 20 h 30 : Cinna (dern.).

ODEON (325-70-32), 20 h 30 : Frédéric, prince de Hombourg.

PETIT ODÉON, (Salle Roger-Blin), (325-70-32), 18 h 30 : Homme avec femme, arbre et enfant.

Les autres salles

ANTOINE-SIMONE BERRIAU (208-77-71), 20 h 45 : Nos premiers adieux.

ARCANE (272-81-00), 20 h 30 : Sade, Français, encore un effort.

ASTELLE-THÉATRE (238-35-53), 20 h 30 : Cocteau-Jarry.

ATELIER (606-49-24), 21 h : le Neveu de Rameau ; 18 h 30 : Dialogue aux enfers entre Machiavel et Montesquieu.

CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65), 20 h 30 : Zod, zod, zod...iaque.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), 20 h 45 : Mangeront-ils ?

CONFLUENCES (555-10-04), 21 h 15 : le Banc (dern.).

DAUNOU (261-69-14), 21 h : S.O.S. homme seul.

DIX HEURES (606-07-48), 20 h 30 : l'Ascenseur ; 21 h 30 : Festival Courteline.

ÉDOUARD VII (742-57-49), 20 h 30 : Treize à table.

ESPACE GAITÉ (327-95-94), 20 h 30 : la Mouche et le Pantin.

ESPACE KIRON (373-50-25), 21 h : l'Eternel amoureux.

ESPACE MARAIS (584-09-31), 22 h 30 : Souriez s'il vous plaît.

ESSAION (278-46-42), I, 18 h 30 : Nuit et jour ; 20 h 30 : Sensualité ; 22 h : Tabous. – II, 20 h 30 : Vie et mort de P. P. Pasolini ; 22 h 15 : Rimbophélie.

GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18), 21 h : Chacun pour moi.

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Bonsoir Prévert.

LUCERNAIRE (544-57-34), I. 18 h 30 : la Mort vivante ; 20 h 15 : Six Heures au plus tard ; 22 h 30 : Hiroshima, mon amour. II. 18 h 30 : la Voix humaine ; 20 h 15 : Quatuor ; 22 h 15 : Journal intime de Sally Mara. – Petite salle, 22 h 30 : Duo Cobra.

MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : les Œufs de l'autruche.

MARIE-STUART (508-17-80), 20 h 30 : Patatis et patatas.

MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), 21 h : J'ai deux mots à vous dire.

MOGADOR (285-45-30), 20 h 30 : Cyrano de Bergerac.

MONTMARTRE, Arènes (324-39-12), 21 h : Rêves d'amour.

MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h : Exercices de style. – Petite salle, 21 h : la Salle à manger.

ŒUVRE (874-42-52), 21 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière.

PELOUSE DE REUILLY, Sous chapiteau, 21 h : les Dialogues des carmélites.

POCHE (548-92-97), 20 h : Gertrude morte cet après-midi. II. 21 h : le Plaisir de l'amour.

RENAISSANCE (208-18-50), 20 h 45 : le Vison voyageur.

SAINT-GEORGES (878-63-47), 21 h 30 : Théâtre de Bouvard.

STUDIO BERTRAND (783-99-16), 20 h : l'Échelle des vertus ; l'Arbre de mademoiselle d'Escarbasse.

TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79), I. 20 h 30 : l'Écume des jours. II. 22 h 30 : Fando et Lis.

TEMPLIERS (303-76-49), 19 h : la Balade de M. Tadeuz : 20 h 30 : Offertes à tous en tout mignonnes.

THÉATRE A.-BOURVIL (373-47-84), 20 h 45 : la Revanche de Nana ; 21 h 45 : Y'en a marr...ez vous.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE 13 (588-16-30), 21 h : Fando et lis.

TOURTOUR (887-82-48), 22 h : Arlequin poli par l'amour.

TROIS SUR QUATRE (327-09-16), 20 h 30 : Psy cause toujours ; 22 h : Laissez-les rire.

VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 45 : le Bluffeur.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 21 h : Laissez chanter les clowns ; 22 h 15 : le Président.

BEAUBOURGEOIS (272-08-51), 19 h 30 : Odd numbers.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I. 20 h 15 : Areuh=MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II. 21 h 30 : Deux pour le prix d'un ; 22 h 30 : Limite !

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 20 h : Mains basses sur la ville ; 22 h 15 : l'Omelette aux pingouins.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) (D.), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours ; II. 20 h 15 : Ils avaient les foies dans l'Ouest ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

DIX HEURES (606-07-48), 22 h 30 : Coup de folie sur les assiettes en faïence.

PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Il n'y a pas d'avion à Orly ; 22 h 15 : Attention ! belles-mères méchantes.

POINT-VIRGULE (278-67-03), 21 h 30 : Moi je craque, mes parents raquent.

PROLOGUE (575-33-15), 21 h : Téléphonosolo.

SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : Les dames de cœur qui piquent ; 22 h 30 : Acide.

SPLENDID ST-MARTIN (208-21-93), 20 h 15 : J. Villeret ; 22 h : Panique à Orly.

VIEILLE GRILLE (707-60-93), 20 h 30 : Petitelle.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : On perd les pétales.

La danse

A DEJAZET (887-97-34), 19 h 30 : Lully à la cour de Jean-Philippe au jardin.

BASTILLE (357-42-14), 21 h : Businessman in the Process.

BOBINO (322-74-84), 20 h 45 : Grand Ballet de Budapest.

GYMNASE RONSARD (606-33-60), 20 h 30 : Concours des jeunes compagnies.

TH. DE PARIS (280-09-30), 20 h 30 : The Vanager Caravan.

Spectacle d'eau

ESPLANADE DE LA DÉFENSE (979-00-15), Fontaine Agam. 22 h : Daphnis et Chloé.

Opérettes

OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30 : l'Opérette, avec P. Merval et P. Merkès.

POTINIÈRE (266-44-16), 20 h 30 : le Roi-Cerf.

Le music-hall

ARÈNES DE LUTÈCE (277-19-90), 20 h 15 : Tournoi de chevalerie.

DUNOIS (584-72-00), 20 h 30 : A.A. Hussain, S. Chaterjee, J. Hohl.

PALAIS DES GLACES (607-49-93), 21 h : le Feu à la tête.

TH. DU ROND-POINT (256-70-80), 21 h : De Broadway à Hollywood.

TROTTOIRS DE BUENOS AIRES (246-44-41), 22 h 30 : Los Indianos ; 24 h : Mariana.

Les concerts

Lucernaire, 19 h 45 : F. Paul, D. Giovanetti. (Prokofiev, Vavr, Sarasate).

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir : D. Barenboïm (Mozart).

Sainte-Chapelle, 18 h 45 et 21 h : Ars Antiqua de Paris.

Festival du Marais

(887-74-31)

THÉATRE

Cour d'honneur de l'hôtel d'Aumont, 21 h 30 : Liechi ou l'esprit des bois.

Cave de l'hôtel de Beauvais, 20 h 30 : One Mythoman Show ; 22 h : La répétition dans la forêt.

DANSE

Centre culturel Wallonie-Bruxelles, 20 h 45 : Miserere.

CONTES ET CHANSONS

Place du Marché Sainte-Catherine, : 20 h 30 : Jean sans Peur.

POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES

AUJOURD'HUI LA GRANDE AVENTURE C'EST LE GRAND REPORTAGE
NICK NOLTE - GENE HACKMAN - JOANNA CASSIDY
JEAN-LOUIS TRINTIGNANT
UNDER FIRE
"Ce film est un chef-d'œuvre" LE FIGARO
"Du vrai cinéma" LIBÉRATION

Le Monde Informations Spectacles
281 26 20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Vendredi 6 juillet

cinéma

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h, Hommage à G. Morlay : L'agonie des aigles, de D. Bernard-Deschamps ; 19 h, Cinéma japonais (science-fiction) : Prisonnières des Martiens, de I. Honda ; 21 h, Amère victoire, de N. Ray.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h, The secret of convict lake, de M. Gordon ; 17 h, Hommage à K. Wolf : Convalescence ; 19 h, La rue sans joie, de G.-W. Pabst.

Les exclusivités

L'ADDITION (Fr.) (*) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

APPELEZ-MOI BRUCE (A. v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70)

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

LES ARAIGNÉES (All.) : Studio Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

LE BAL (Fr.-It.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52)

BEAT STREET (A., v.o.) : Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (h. sp.), 14e (321-41-01).

BONJOUR LES VACANCES (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (562-41-46). V.f. : Arcades, 2e (233-54-58) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

BOUNTY (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; V.F. Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxeville, 9e (550-72-86) ; Bastille, 12e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86 ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

BREAK STREET 84 (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UCG Rotonde, 6e (633-08-22).

CARMEN (Esp., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39) ; Calypso, 17e (380-03-11).

CARMEN (Franco-It.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Monte Carlo, 8e (225-09-83).

LES COMPÈRES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LA CLÉ (It., v.o.) (**) : UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71). V.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59).

CONTRE TOUTE ATTENTE (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46) ; V.f. : Lumière, 9e (246-49-07).

LES COPAINS D'ABORD (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA DÉESSE (Indien, v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots.-A., v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoches, 6e (633-10-82).

EN PLEIN CAUCHEMAR (A., v.o.) (*) : V.f. : Rex, 2e (236-83-93).

EMMANUELLE IV (**) Maxéville, 9e (770-72-86).

L'ÉTÉ DU BAC (A., v.f.) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LES ÉVADÉS DU TRIANGLE D'OR (A., v.f.) : Français, 9e (770-33-88).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Escurial, 13e (707-28-04).

FEMALE TROUBLE (**) (A. v.o.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15).

LA FÊTE DE GION (Jap., v.o.) : Olympic Entrepôt (h. sp.), 14e (545-35-38).

LA FEMME PUBLIQUE (*) (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Bastille, 12e (307-54-40) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

FOOTLOOSE (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (723-69-23).

FORBIDDEN ZONE (A., v.o.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15).

FORT SAGANNE (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02).

LA FRANCE INTERDITE (Fr.) (**) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

L'HOMME AUX FLEURS (Aust., v.o.) (*) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-35).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Montparnasse, 6e (544-12-27) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50).

LADY LIBERTINE (A., v.o.) (*) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83). V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount City, 8e (542-45-76) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LIQUID SKY (A., v.o.) (**) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LOCAL HERO (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LOOKER (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LES MALHEURS DE HEIDI (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-48-85).

MARIA CHAPDELAINE (canadien) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Murat, 16e (651-99-75).

MES CHERS AMIS N° 2 (It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair Pathé, 16e (525-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; St-Ambroise, 11e (700-89-16).

MISSISSIPPI BLUES (franco-américain) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

LES MOISSONS DU PRINTEMPS (A., v.o.) Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).

LES MORFALOUS (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

LE MYSTÈRE SILKWOOD (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Élysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33).

NOTRE HISTOIRE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82).

PARIS VU PAR... (20 ans après) (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

PERMANENT VACATION (A., v.o.) : Movies, (h. sp.), 1er (260-43-99).

PINOT SIMPLE FLIC (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LA PIRATE (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LES PIRATES DE L'ILE SAUVAGE (Ang., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (h. sp.), 15e (554-46-85).

QUARTETTO BASILEUS (It., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

SCÉNARIO DU FILM PASSION (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.) : la Guerre des étoiles, L'empire contre-attaque ; le Retour du Jedi : Escurial, 13e (707-28-04).

TCHAO PANTIN (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

TENDRES PASSIONS (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

TOOTSIE (A., v.o. et v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRACE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA ULTIMA CENA (Cub.) : Denfert, 14e (321-41-01).

UNE FILLE POUR GREGORY (Ang., v.f.) : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Studio de l'Etoile, 17e (320-42-05).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Calypso, 17e (380-03-11).

UNDER FIRE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (331-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

UN HOMME PARMI LES LOUPS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

UN HOMME PARMI LES LOUPS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

UTU (Néo-Zél., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52).

VENT DE SABLE (Alg., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

VIVA LA VIE (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44).

VIVE LES FEMMES (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).

V'LA LES SCHTROUMPFS (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Calypso (h. sp.), 17e (380-03-11).

YENTL (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23). – V. f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32).

Les grandes reprises

ALIEN (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

AMBRE (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

AURELIA STEINER (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).

BIENVENUE MISTER CHANCE (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (H. sp.) (288-64-44).

BLADE RUNNER (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71). – V. f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).

BLANCHE-NEIGE (A, v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

BLOW UP (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97).

CITIZEN KANE (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

LE CRIME ÉTAIT PRESQUE PARFAIT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

DELIVRANCE (A., v.o.) (*) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) – V.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01).

EL (Mex., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (236-58-00) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; George-V, 8e (562-41-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount-City, 8e (562-45-76).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

L'ENIGME DE GASPARD HAUSER (All., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

L'ÉTRANGER (It.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

FAME (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; St-Michel, 5e (326-79-17) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02). – V. f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Calypso (H. sp.), 17e (380-30-11).

FAUT S'FAIRE LA MALLE (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

LA FILLE DE RYAN (Angl., v.o.) : Action Rive gauche, 5e (329-44-40) ; George V, 8e (562-41-46). – V. F. : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Lumière, 9e (246-49-07).

FENÊTRE SUR COUR (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

FREAKS (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).

FURYO (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71) ; St-Lambert (H. sp.), 15e (532-91-68).

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (H. sp.) (Fr.) (**) : Denfert, 14e (321-41-01).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

HAIR (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

HAMMETT (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

L'HOMME QUI EN SAVAIT TROP (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; George-V, 8e (562-41-46).

HOTEL DES AMÉRIQUES (Fr.) : Ciné 13, 18e (259-62-75).

HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Balzac, 8e (561-83-11) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

L'INCONNU DU NORD-EXPRESS (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LE JOUR LE PLUS LONG (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46).

LADY LOU (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

MAIS QUI A TUÉ HARRY ? (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Action Lafayette, 9e (329-79-89) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

MANHATTAN (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

MON NOM EST PERSONNE (It., v.f.) : Montparnos, 14e (327-52-37).

MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Angl., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

MONTY PYTHON, LA VIE DE BRIAN (Angl., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

NOBLESSE OBLIGE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

SUEURS FROIDES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30) ; Balzac, 8e (561-10-60).

THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Images, 18e (522-47-94).

LES 39 MARCHES (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Athena, 12e (343-00-65) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

LES TROIS LANCIERS DU BENGALE (A., v.o.) : Logos, 5e (354-42-34) ; Action Lafayette, 9e (329-79-89).

LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LES FILMS NOUVEAUX

A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT, film américain de Robert Zemeckis ; v.o. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LES ANNÉES DÉCLIC, film français de Raymond Depardon : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

BINGO BONGO, film italien de Festa Campanile ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; 3 Secrétans, 19e (241-77-99).

BUSH MAMA, film américain de Haile Gerima ; v.o. : Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).

CANNON BALL 2, film américain de Hal Needham ; v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Beaubourg-Halles, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (326-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; 3 Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; 3 Secrétans, 19e (241-77-99) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

LA CONDITION DE L'HOMME, film japonais de Masaki Kobayashi ; v.o. : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

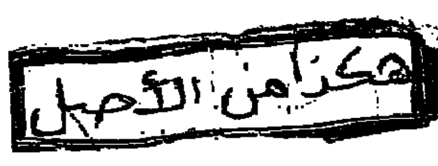
FRAULEIN SS (**), film italien de William Hawkins ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LA NUIT DES LOUPS, film allemand de Rudi Ger Nuchtern ; v.f. : Maxeville, 9e (770-72-86) ; Images, 18e (522-47-94).

OLYMPIC BALZAC ELYSEES – FORUM HALLES – QUINTETTE PATHÉ – PARNASSIENS
Romy : Son meilleur rôle... elle n'a jamais été mieux
L'IMPORTANT C'EST D'AIMER
ANDREZJ ZULAWSKI
ROMY SCHNEIDER - JACQUES DUTRONC
FABIO TESTI - KLAUS KINSKI

LE THÉATRE A BRETELLES
présente
MÉTAMORPHOSES D'UNE MÉLODIE
d'après I.-L. Peretz
Du 3 au 16 juillet, à 22 h
Rel. lundi - Mat. dimanche à 17 h
à LA VIEILLE GRILLE
1, rue du Puits-de-l'Ermite
75005 PARIS 707-60-93





COMMUNICATION

L'IFCIC DRESSE UN PREMIER BILAN

Le financement des industries culturelles

Comment marier saltimbanques et financiers, faire dialoguer gens de culture, rarement dotés du sens des affaires, et banquiers méfiants *a priori* devant des marchés insaisissables. C'est le défi que relève depuis neuf mois l'Institut de financement du cinéma et des industries culturelles (IFCIC). Constitué avec l'aide du ministère de la culture et regroupant dix banques dans son capital (*le Monde* du 4 octobre 1983), l'IFCIC ne prête pas directement d'argent mais garantit, à hauteur maximum de 75 %, des prêts aux petites et moyennes entreprises du secteur.

Assumant sa vocation d'interface entre le langage du chef d'entreprise et celui du banquier, l'IFCIC assume un rôle d'expert mais tente aussi d'adapter les mécanismes financiers aux besoins particuliers des entreprises culturelles : prêts participatifs pour aider à la création d'entreprises ou renforcer leurs structures, crédits à moyen terme pour l'achat de matériel, leasing mobilier, crédits d'investissements incorporels pour la production ou l'édition, crédits à court terme pour le financement, au coup par coup, de films ou de productions audiovisuelles.

Le bilan présenté par M. Jean Saint-Geours, président de l'IFCIC, montre l'importance de la demande : en neuf mois, 61 dossiers concernant 58 sociétés ont été traités et une cinquantaine d'autres sont en cours d'examen. L'IFCIC a accordé pour 31 millions de francs de garanties, provoquant 51 millions de francs de crédits. Une masse financière qui a aidé la création de 17 entreprises, l'expansion de 38 autres et a permis de voler au secours de 3 sociétés en difficulté. Au total, ces aides ont permis aux entreprises concernées de porter leur chiffre d'affaires de 398 millions de francs à 528 millions de francs et de gérer 238 emplois. Signe des temps, les garanties de l'IFCIC sont allées en priorité au secteur audiovisuel et, en particulier, aux entreprises vidéo de pointe mobilisant une haute technicité (Starcam, Computer Video Film, Transatlantic Video). Deuxième domaine important : la musique, avec des aides à l'édition (Adès, Erato, KCP) mais aussi à la création de studios d'enregistrement et d'entreprises de facture instrumentale (clavecin, guitare électrique, orgues électroniques). Mais l'IFCIC n'a pas oublié non plus les métiers d'art, le théâtre, le livre ou la photographie.

Dans le secteur du cinéma, l'IFCIC gère les crédits du Centre national du cinéma (CNC). Une dotation complémentaire affectée au fonds de garantie déjà existant a permis de financer environ soixante-dix films à hauteur de 255 millions de francs. L'Institut a également accordé sa garantie à sept sociétés de distribution de films d'art et d'essai.

« Nous sommes submergés de demandes, a reconnu M. Saint-Geours, *et nous ne pouvons pas en absorber beaucoup plus. Notre action a largement mobilisé l'ensemble du réseau bancaire. Notre effort doit maintenant porter sur une meilleure information en province et sans doute sur une action spécifique vers des secteurs en difficulté comme l'édition phonographique. »*

J.-F. L.

Confrontée à la crise de l'imprimerie lourde la SNEP veut réduire son déficit chronique

Entre 1978 et 1983, la Société nationale des entreprises de presse (SNEP) – créée à la Libération pour gérer des biens confisqués aux collaborateurs et, pour l'essentiel, redistribués depuis – a, selon le rapport de la Cour des comptes, coûté plus de 183,4 millions de francs aux finances publiques. Un concours ayant surtout servi à combler des pertes s'aggravant d'année en année : de 2 millions de francs en 1978 (1,6 % du chiffre d'affaires), le déficit est passé à 46,8 millions de francs en 1982 (31,2 % du chiffre d'affaires) ; en 1983, il devrait dépasser 53 millions de francs.

Cette *« nouvelle aggravation de la situation soulignant l'incapacité de la SNEP à assurer la rentabilité voulue par le législateur »* s'explique par les difficultées que rencontre la société nationale avec ses deux principes filiales, les imprimeries de « labeur » Paul Dupont à Clichy et Montlouis à Clermont-Ferrand. Deux entreprises confrontées à la crise générale qui frappe ce secteur, illustrée récemment par les graves difficultés que connaît l'imprimerie Montsouris.

Les magistrats de la Cour des comptes pensent-ils aux solutions industrielles draconiennes qui ont été mises en œuvre dans cette entreprise privée (*le Monde* du 24 mai) lorsqu'ils écrivent que les travaux des filiales de la SNEP ne présentent pas *« le caractère d'intérêt général de nature à justifier, dans ce secteur concurrentiel, l'intervention d'une entreprise publique dont l'exploitation est de plus en plus déficitaire »* ? Le rapport, qui ne fait nulle part mention d'une quelconque espoir d'un retour à une situation saine, invite en tout cas clairement les pouvoirs publics à mettre un terme à la politique du *« sauvetage permanent »*.

« Cet apport périodique de fonds publics n'a fait que retarder l'échéance d'une prise de position sur les missions de la société nationale et sur le maintien d'un secteur d'impression – et, dans l'affirmative, sur les conditions techniques, financières et sociales de son exploitation – ou sur les modalités de sa liquidation. La Cour, qui avait déjà souligné en 1979 l'urgence de telles mesures, ne peut que constater la persistance des errements critiqués et souligner le coût financier croissant de l'indécision des autorités publiques. »

Dans leurs réponses, le président de la SNEP et le secrétariat d'Etat chargé des techniques de la communication mettent en avant un autre aspect des activités de la Société nationale à l'étranger, *« généralement équilibrées »*. A cet égard, la SNEP serait même devenue, selon le secrétariat d'Etat, *« un précieux instrument de la politique de coopération de la France avec les Etats africains et Madagascar »*. Certes, la SNEP ne reçoit, à cet égard, aucune rémunération de ses apports, dans la mesure où les bénéfices réalisés sont réinvestis sur place.

Un plan de redressement a d'autre part été mis en œuvre, qui devrait permettre *« dès 1984, de réduire de 10 millions de francs le déficit d'exploitation de Paul Dupont »* ; un autre devrait l'être *« très prochainement »* à Montlouis. Quant à la présence de l'Etat dans le secteur de l'imprimerie lourde, la réponse officielle des pouvoirs publics est que, *« en tout état de cause, le retour à l'équilibre financier des imprimeries de la SNEP constitue le préalable à une éventuelle redéfinition de ses missions »*.

E. R.

● *« L'Écho des savanes » va devenir hebdomadaire.* – Le mensuel *l'Écho des savanes* – qui, sous l'impulsion de M. Claude Maggiori depuis deux ans, a connu un bel essor (diffusion 170 000 exemplaires) – deviendra hebdomadaire à partir du 24 août. Ainsi en a décidé M. Daniel Fillipacchi (*Paris-Match*), vice-président de Hachette SA, chargé du secteur presse (Edi 7), qui avait pris, fin 1983, une participation importante au côté d'Albin Michel, éditeur de *l'Écho des savanes*.

M. Claude Maggiori, rédacteur en chef du mensuel, *« pressenti pour prendre la responsabilité rédactionnelle du nouvel hebdo, a décliné cette offre »*, précise le communiqué commun des deux principaux actionnaires. Cette charge sera donc confiée à M. Jean-Luc Hennig, ancien journaliste à *Libération* et créateur de son supplément hebdomadaire *Sandwich*, aujourd'hui disparu.

UNE NOUVELLE GRÈVE EMPÊCHERA SAMEDI LA SORTIE DE « VAR-MATIN »

A l'issue d'une nouvelle assemblée générale, jeudi 5 juillet, le personnel du quotidien *Var-Matin-République* a décidé, par un vote à bulletin secret et à une large majorité (199 voix pour, 27 contre et 8 bulletins blancs) d'observer une nouvelle grève de vingt-quatre heures qui doit empêcher la parution de l'édition du samedi 7 juillet. Les salariés de l'entreprise ont également approuvé la proposition qui leur a été soumise par l'intersyndicale (CGT, CFDT, SNJ, CGC) d'informer les lecteurs sur le conflit en cours par voie de tracts et d'affiches, conflit dont l'enjeu est le transfert, à moyen terme, de la fabrication du journal varois à Marseille, au siège *du Provençal*, groupe de presse, qui contrôle *Var-Matin*.

M. Jacques Defferre, frère du ministre de l'intérieur – PDG de *Var-Matin* pendant six mois et qui vient d'être remplacé à ce poste, – se refusait à confirmer, jeudi 5 juillet, les propos qu'il aurait tenus, le 26 juin, aux délégués de l'entreprise et que ceux-ci ont pris la décision de faire connaître publiquement à son insu, propos que *le Canard enchaîné* rapporte cette semaine (1). *« J'ai accompli mon devoir*, se contente de dire maintenant M. Jacques Defferre, en précisant toutefois qu'il n'a *« ni démissionné ni pris sa retraite »*, mais qu'il *« s'est fait mettre dehors »*.

(1) Recevant son frère la veille de la réunion du conseil d'administration de *Var-Matin*, M. Gaston Defferre lui aurait déclaré : *« On ne peut plus continuer comme ça. Ou bien tu acceptes la concentration nécessaire ou bien tu la refuses et c'est la porte. »*

● *Grève au « Financial Times »*. – Le quotidien britannique *Financial Times* est absent des kiosques londoniens ce vendredi 6 juillet par suite d'un mouvement de grève des journalistes.

Le conflit porte sur les négociations salariales. Les journalistes veulent une augmentation de salaire de 13 %, la semaine de quatre jours et une réduction du temps de travail. La direction n'accepterait, pour sa part, qu'une augmentation de salaire de 5,5 %.

DEAN MARTIN AU MOULIN-ROUGE

Bref intermède

On savait Dean Martin nonchalant et insouciant, se laissant vivre sur la réputation acquise avec des films hollywoodiens (*Rio Bravo*, *Comme un torrent*), interprétés dans les années 50 et les années 60, et sur le charme consumé d'une voix et d'un style de « crooner » inspiré de Bing Crosby. Au point de ne plus se donner la peine de chanter vraiment.

Quand il est arrivé mardi 3 juillet sur la scène du Moulin-Rouge, Dean Martin jouait une fois encore sa légende d'homme éternellement ivre, sortant du bar et, le verre à la main, prêt à y retourner aussitôt. Accompagné par un orchestre de vingt-quatre musiciens, il a chanté deux ou trois succès, murmuré un léger pot-pourri d'anciens titres, esquissé deux gags avec son pianiste et, comme si ses soixante-sept années d'âge lui pesaient trop sur les épaules, il s'en est allé après avoir salué une salle surprise de ce bref intermède.

C'était le premier concert en France de Dean Martin organisé dans le cadre de l'association franco-américaine de volontaires au service des handicapés mentaux. C'était aussi sans doute le dernier. Frank Sinatra, prochain invité du Moulin-Rouge, en septembre prochain, n'a jamais affiché ce mépris du public, peut-être en partie excusable par une fatigue incommensurable... C. F.

VENTES

MARCHÉ DE L'ART

Record historique pour un Turner : 88 millions de francs

Des prix historiques ont été atteints depuis une semaine sur le marché de l'art à Londres, où plusieurs ventes importantes avaient lieu.

Le record absolu a été obtenu, jeudi 5 juillet, par une marine du peintre anglais William Turner, qui a été vendue 7 millions de livres (plus de 88 millions de francs). Chez Sotheby, cette toile, intitulée *Paysage marin : Folkestone* provient de la collection de lord Kenneth Clark, mécène et critique d'art récemment disparu. Le nom de l'acquéreur n'a pas été révélé.

Cette vente pulvérise le record précédent de 3,5 millions de livres – 42 millions de francs – atteint mardi chez Christie's par une étude à la craie noire de Raphaël représentant une tête d'homme. On ignore qui est l'acheteur, mais la présence de Mme Seward Johnson, veuve d'un magnat américain de l'industrie pharmaceutique, a été remarquée lors de cette vente. Au cours de la même vente, un lot de soixante et onze dessins anciens avait été adjugé pour la somme déjà élevée de 21 millions de livres – 25 millions de francs, sept d'entre eux ayant été acquis par le musée Paul Getty.

Les prix se sont révélés trois fois supérieurs aux estimations des spécialistes de chez Christie's. Un tel phénomène s'explique par la qualité des pièces proposées, ainsi que par la flambée du dollar, qui a encouragé les acquéreurs américains.

RADIO-TÉLÉVISION

Vendredi 6 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 35 Numéro un Number One.
De M. et G. Carpentier.
Avec Charles Aznavour, le mime Marceau, Sylvie Vartan, Chantal Goya, les Ballets Barry Collins...

21 h 40 Document : Le Moussem des fiancés.
D'Aldo Altit.
Saïd travaille en France et rentre « au pays » pour y trouver une femme. Il se rend dans une petite ville au cœur de l'Atlas, où se tient chaque année un grand marché. La particularité du « Moussem », c'est que les femmes à la recherche d'un mari sont elles aussi sur le marché. Parées de leurs plus beaux atours, elles n'échappent pas à la loi du genre : l'offre et la demande (les trois « échecs » de Saïd le montrent). Tourné dans la région des lacs Tislit et Islit. Décevant.

22 h 50 Temps X.
De I. et G. Bogdanoff.
Un épisode de la série : la quatrième dimension.

23 h 20 Journal.

23 h 35 Les tympans fêlés.
Vidéo-clips de Lita Ford, Messenger, Twisted, Yes.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Série : Machinations.
De J.-P. Pétrolacci, réal. B. Gantillon, avec T. Karyo, R. Vogler, D. Chalem...
Espionnage au sein d'une multinationale : mystère et intrigues sentimentales... une histoire un peu invraisemblable.

21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème « De toutes les couleurs », sont invités : André Bay (Adieu Lucy : le roman de Pascin) ; *Pol Bury* (les Gaietés de l'esthétique), *Jeanne Champion* (Suzanne Valadon ou la recherche de la vérité), *Maurice Rheims* (Pour l'amour de l'art...), *Françoise Rullier* (la Vie extraordinaire de Raphaël Ariategui).

22 h 50 Journal.

23 h Ciné-été : Un homme nommé cheval.
Film américain d'E. Silverstein (1969), avec R. Harris, C. Tsopei, J. Gascon, Dame J. Anderson, M. Tupou (v.o. sous-titrée).
Vers 1820, un aristocrate britannique explorant le Far-West est capturé par des Sioux qui l'utilisent comme « cheval ». Il va, peu à peu, s'adapter à leur vie. Ce western reconstituant les anciennes mœurs indiennes et les épreuves d'initiation d'un Blanc devenant « Peau-Rouge », connut un grand succès. C'est une œuvre étrange, par son style mi-réaliste, mi-parodique.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Vendredi : Un tube, pourquoi pas moi ?
Magazine d'information d'André Campana.
A Toulouse, dans la ville du bel canto, Annie-Claude Elkaïm et Jean-Claude Morin, dans un concours de la chanson organisé par un journal local, ont écouté des chanteurs en quête de célébrité. Un reportage, des témoignages, des petites histoires de la vie, des rêves, des ambitions souvent déçues.

21 h 30 Téléfilm : Le Feu sacré.
De J.-A. Bacquey, réal. P. Villechaize, avec N. Jadot, V. Prune, C. Vadel, X. Guitter...
Comment mener de front une première année de médecine et des études de danse au Conservatoire. Jérôme et Nathalie décident de partir pour Paris faire carrière.

22 h 20 Journal.

22 h 40 Nostalivres.
Emission littéraire de Jérôme Garcin.
Souvenirs ! Souvenirs !

22 h 45 Prélude à la nuit.
Sonate pour violon et violoncelle, *de Ravel interprétée par Gérard Poulet (violon) et Philippe Muller (violoncelle).*

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Relecture : Panaït Istrati.

21 h 50 Musique : Sangheetam, impressions musicales du sud de l'Inde ; quatre grands interprètes : C. Ranganathan, chant, S. Balachander, vina, M.-S. Subbulakshmi, chant, et L. Jayaaman, violon.

22 h 30 Nuits magnétiques : Fanzine.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert : *Tre Scalini*, de Dusapin : *Concerto pour flûte, harpe et orchestre*, de Mozart : *Daphnis et Chloé*, de Ravel, par l'Orchestre national de France, dir. Z. Macal, sol. P. Gallois, flûte, F. Cambreling, harpe.

22 h 20 Les soirées de France-Musique : le piano et Schubert ; à 1 h, Musique traditionnelle de l'Oubangui.

Les programmes du samedi 7 et du dimanche 8 juillet se trouvent dans « le Monde Loisirs »

LÉGION D'HONNEUR

Ministère de la défense

Sont nommés *chevaliers* :

MM. André Bailleau ; Victor Lahoutte ; Jean Pignot ; Maxime Roidor ; Jean Trabin ; André Bertram ; Edouard Coupard ; Auguste Culet ; Charles Davin ; Pierre Decoux ; Augustin Delaurie ; Augustin Descombe ; Jean Haine ; Jean-François Jacquemard ; Robert Monnot ; Sévère Poidevin ; Pierre Abarnou ; Georges Agogné ; Marcel Alexandre ; Germain Angeville ; Charles Antoine ; Gabriel Antoine ; Victor Armant ; Jean Auzol ; Louis Babois ; Joseph Baixas ; Marius Ballossier ; Emile Baratier ; Paul Barbalat ; Honoré Barbe ; Joseph Barbot ; Maurice Beaudouin ; Baptiste Béchennec ; Albert Belguise ; Auguste Belleton ; Victor Bénévant ; Raymond Bentz ; Armand Beret ; Jean Bergeron ; Georges Bernard ; Marius Berthaud ; Alphonse Berton ; Edmond Besnard ; Antoine Besse ; Joseph Besson ; François Besson ; Charles Béthermin ; Abel Bidault ; Yves Bideau ; Marius Blachon ; Joseph Blattes ; Marcel Blois ; Daniel Bobinet ; Eugène Bodart ; Lucien Bodel ; Joseph Boire ; Léon Bois ; Auguste Boisserie ; Théophile Boivin ; François Bon ; Roger Bon ; Maurice Bontron ; Louis Bordeau, Adolphe Bottollier-Lemalaz, Alfred Bouget, Louis Bouillon, Marcel Bouquet, Elie Boutin, Emile Boyer, Emile Brassart, Léonce Brault, Henri Bree, Antonin Breque, Paul Breuil, Louis Brisson, Martin Brougat, Albert Brulé, Georges Brunebarbe.

MM. Edmond Caby, Pierre Cadeau, Eugène Cador, Lucien Cadoux, Jean-Baptiste Callens, Georges Camman, Adrien Caralp, Jean Carbonneil, Jean Carsalade, Robert Cassinat, Louis Castel, Frédéric Catalan, Maurice Caumont, Léon Caute, Pierre Cazarré, Paul Chabaud, Georges Chabot, Paul Chaffaud, Francis Chapron, François Chapuis, Henri Chardenal, Léon Chareyre, René Charlet, Pierre Charpentier, Joanny Chassagne, Jean Chat, dit Chapt, Ernest Chatel, François Chatillon, Maxime Chaufour, Olivier Chauveau, Daniel Chebat, Emile Chevalet, Jean Chevalier, Constant Chevallier, Jules Chèvre, Louis Chevrier, Raymond Choppy, Joseph Clot, François Clottes, Henri Clouet, Louis Colley, François Collomp, Robert Congy, Paul Coolen, René Corbault, Désiré Cornand, Gaston Cornichon, Pierre Couquet, Marie Courteix, Horace Cremona, Paul Crouzil, Charles Cupillard, Ferdinand Cusset.

MM. Albert Dague, Emilien Dassé, Albert Daulny, Charles David, Fernand David, Louis David, Edouard Debillot, Jean Delage, dit René, Firmin Delort, François Demeure, dit Latte, Jules Denieau, Louis Denos, Fernand Derain, Yves Dervoët, Arthur Desauty, Maurice Desbois, Louis Desvignes, Marcel Devilliers, Albert Didier, Jean-Baptiste Dominjon, Charles Dommanget, Nestor Dorémieux, Camille Doussin, Paul Draignaud, Fernand Driolle, Georges Dubois, Louis Dubois, Julien Dubot Jean Duchon, Eugène Ducreux, Gérard Ducrocq, Jean Ducros, Joseph Dufossé, Adrien Dufour, Jean Dufrechou, Alexandre Dumas, Georges Dumont, Pierre Dumont, Jules Dunaud, André Duparc, Pierre Dupiech, Albert Dupont, Gaston Dupont, Georges Dupont, Edouard Dupuis, Louis Dupuis, Charles Durand, Augustin Durandeau, Oswald Durieux, Henri Durpoix, Jean Dussaux, Alfred Duval.

MM. Jean Elie, Jean Enjolras, François Estère, Jean Estrem, Auguste Eymar, Aimé Fauquembergue, Louis Ferrand, Joseph Flasseur, Maurice Fleury, Léon Foare, Joseph Fonlupt, Claude Fontanay, Maximin Fouchereau, Pierre Fouex, Marcel Fouquet, Louis Fradin, Tony Frangin, Auguste Freyssinet, Valmond Fristalon, Albert Fruneau, Robert Gagnepain, Joseph Gainot, Marie Garnier, Louis Garonnat, Joseph Gaspari, Jules Gassin, Charles Gaudin, Jean Gaulier, Marcel Gazeau, Marcel Géhanne, Adolphe Gellez, Alphonse Gentit, Paul Georgel, Henri Germaneaud, Germain Gilama, Albert Girard, Joseph Girard, Louis Giraudon, Arnaud Gireaud, Marcel Gohier, Fernand Gombeaud, Jean Gonnelle, Marcel Gourhan, Camille Gousset, Théophile Goyaux, Auguste Grandin, Robert Grandjean, Sadi Granier, Marcel Gripon, Maurice Grosjean, Emile Guignard, Louis Guilberteau, Vastin Guilhem, Elisée Guillaume, Joseph Guillemant, Auguste Guillet, Henri Guilmet, Raphaël Guimbertaud, Paul Guiraldenq, Félix Gurget, Louis Guyon.

MM. René Hacquard, Louis Hardi, Robert Harnoux, Roger Havrez, Hubert Henry, Lucien Houssinger, Louis Hubert, Ernest Hugues, Xavier Huve, Gilbert Isaac-Marx, Cécilien Jean-Baptiste, Edouard Jouguet, Louis Jourdain, Marceau Labatut, Pierre Labatut, Louis Lacheux, Félix Lafarge, Alphonse Lafitte, Bernard Lagardière, Etienne Lajeunie, Pierre Lalande, Jules Larré, Julien Larrieu, Léon Lasserre, Félix Latapie-Gave, Raymond Laurent, Jean Laureux, Henri Lavergne, Jean-Louis Le Bigot, Albert Le Bohec, Yves Le Borgne, François Lebret, Emile Lechine, Marcel Lefort, François, Henri Legrand, Louis Legrand, Eugène Le Guéhennec, Jules Lehéribel, Henri Leleu, Jean-Marie Le Luyer, Camille Leme, Henri Lemercier, François Lemoine, Célestin Lenoir, Victor Lerésteux, Joseph Le Roux, Camille Leroy, René Lhermite, Gaston Lhomme, Constant Lhuissier, Emile Lienard, René Lienard, Pierre Linet, Marcel Liot, Henri Lioult, Emile Lorren, Auguste Louaisil, Jean Loubet, Maurille Lunais, Isidore Magnin-Dufavet, Jean Magoutier, Paul Mahalin, Louis Mallet, Louis Mallet, Hippolyte Malzac, Auguste Marcadé, André Martin, Antoine Martin, Christophe Mary, Julien Massat, René Maury,

Henri Méritan, Roger Meyer, Maurice Michaux, Alexandre Michel, François Michel, René Michelin, Abel Miot, Arsène Moesch, Emile Monnier, Sigismond Montal, Ferdinand Moreau, Antoine Morelle, Marcel Moriaux, Auguste Morin, Emile Mouleyre, Marcel Moulinier, Antoine Mure, Henri Muret.

MM. Alexandre Naly, Adolphe Neveu, Jules Nivard, Marcel Nouvel, René Œnvrard, François Oillaux, Marcel Oliva, Emilien Ollier, Pierre Pacaud, Edouard Pagneux, Jean Pagnoud, Gustave Paitrault, Henri Pamart, Ernest Papon, Pierre Parent, Auguste Pascal, Henri Pasquier, Léon Passerieu, Marcel Paulet, Auguste Peault, Henri Peccoud, Germain Pegorier, Edouard Pellecuer, Joseph Pellegrin, François Pene, Louis Penot, Louis Perchard, Henri Perlemoine, Lucien Perreau, Ostovaldo Perrelle, Jules Petit, Marcel Petit, Masséna Petit, Yvon Petit, Félix Pétroncelli, Léon Peynet, Henri Peyrichout, Victor Pichon, Georges Piedeloup, Valentin Pinault, Jean-Jacques Pinot, Léopold Pinsonneau, Léopold Pitard, Louis Plancq, Louis Plannier, François Plat, Clément Poirier, Marcel Poizat, Louis Porcher, Maurice Pottier, Gustave Pouchet, Antoine Pougalan, Maxime Pouillault, Raymond Poulain, Vincent Poumeyrau, Gaston Pradelle, Pierre Pringault, Alfred Procureur, Léon Prudhomme, André Puel, Eugène Quentin, Emile Queyrel, Emile Quillet, Emile Quincampoix,

MM. René Rabisse, Ernest Raguenel, Jean Randoing, Jean Ravazy, Henri Raveau, Gustave Raynaud, René Réard, Edouard Regnier, Robert Reguigne, Augustin René, Joseph Reynaud, André Richard, André Richard, Antoine Riche, François Rieu, Joseph Rieu-Micoulaou, Fernand Rigaud, Edilbert Rigault, Antoine Rimoux, Marcel Robin, François Robinot, Edouard Robiteau, Marie Rollot, Kléber Roquebert, Abel Roulleau, Edmond Roumet, Arthur Rousselin, André Roux, Emilien Roux, Jean Roux, Edmond Roy, Eugène Roy, Laurent Rozand, Louis Rozotte.

MM. Pascal Sabardu, Guillaume Saint Marc, Joseph Salles, André Sandray, Sylvain Saules, Armand Savreux, Antoine Ségear, Léon Seichon, Jean Serres, Jean Serrot, Joseph Sieur, Emile Sorel, René Souef, Pierre Souzeau, Octave Soyer, Jean Taffard, Georges Tarcy, Désiré Tassin, Adrien Tavernier, René Templier, Valentin Tessier, Lucien Thibeau, Alfred Thiberville, Camille Thivet, Noël Tibéri, Jean Toubée, Gaston Touchard, N'ecib, dit Nicb Touitou, Joseph Toury, Maurice Turin, Adolphe Vadé, Henri Vaillant, Pierre Valois, Georges Vandekerhove, Ferdinand Vandereruch, Arthur Vannier, Maurice Vassort, Fleury Verbrugghe, Eugène Vergeade, Louis Véron, Victor Véronesi, Joseph Veyrat, Auguste Vialaneix, Mathieu Vial-Jaime, Marius Viaule, Joseph Victoria, Clément Vigneau, Joseph Vigneau, Jean Vignolles, Jean-Baptiste Villenave, Abel Virey, Jean Virmoux, Marcel Vitse, Joseph Voyon, Alfred Vuillequez, Georges Wehrlen. *Tous anciens combattants de la guerre 1914-1918.*

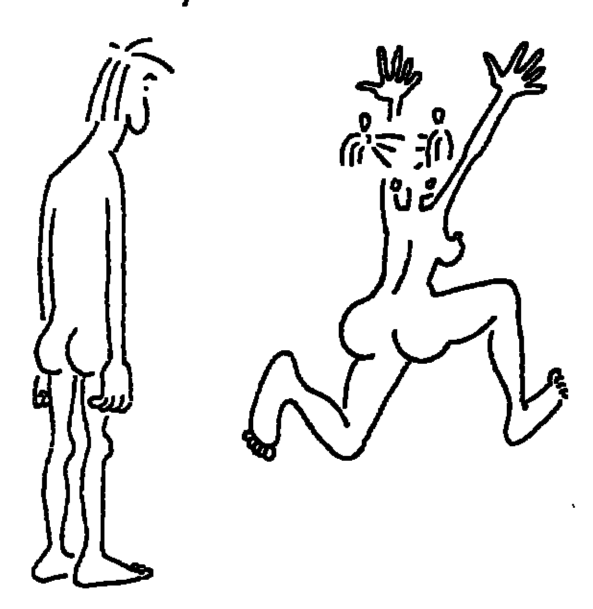


ÉTÉ

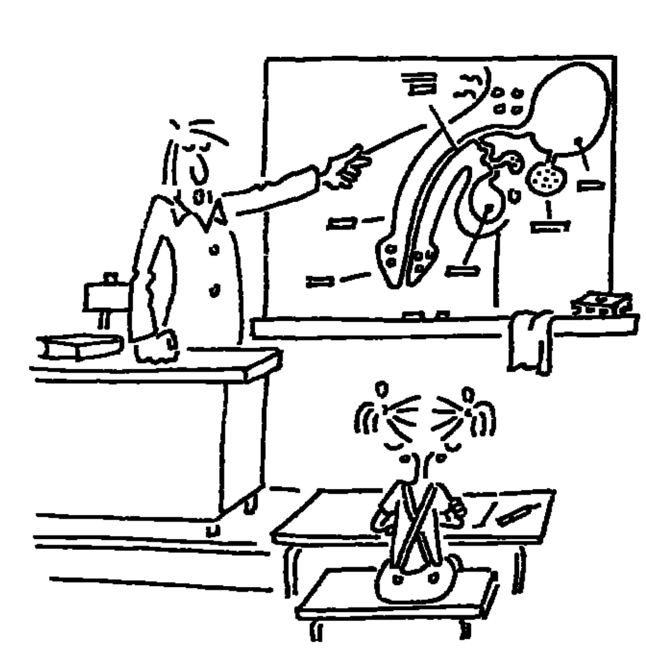
Histoire d'Amour par Konk

Résumé : ils se sont rencontrés se découvrent et s'aiment.

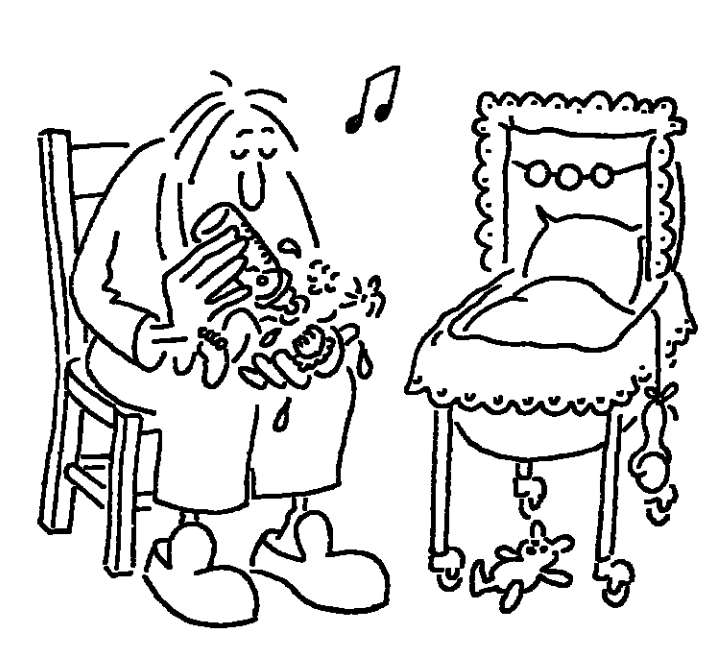
AU DÉBUT, ELLE M'AVAIT PARU TIMIDE ET PEU EXPÉRIMENTÉE EN AMOUR...



..SI BIEN QUE JE L'AVAIS PRISE POUR UNE PETITE FILLE.









(A suivre.)

WEEK-END D'UN CHINEUR

ILE-DE-FRANCE

Samedi 7 juillet

L'Isle-Adam, 14 h 30. — Mobilier de garde-meubles.

Dimanche 8 juillet

Chartres, 14 heures. — Tableaux, bibelots, bijoux, meubles.

Châteaudun (Eure-et-Loir), 14 h 30. — Tableaux, bibelots, bijoux, meubles.

Enghien, 14 h 30. — Tableaux modernes.

Fontainebleau, 14 heures. — Meubles, objets d'art, tableaux, argenterie, bijoux.

Versailles, Chevau-Légers, 14 heures. — Meubles, tableaux, dentelles, linges, bijoux, argenterie ; 14 h 15, livres anciens et modernes.

PLUS LOIN

Samedi 7 juillet

Blangy-sur-Bresles, 14 heures. — Armes, bibelots, meubles.

Bourg-en-Bresse, 15 heures. — Tableaux modernes, arts nouveaux, meubles, ivoires du Japon.

Cosne-sur-Loire, 14 heures. — Objets d'art, tableaux.

Lyon, 14 h 30. — Extrême-Orient.

Poitiers, 14 heures. — Meubles, objets d'art, tableaux.

Dimanche 8 juillet

Alençon, 10 h 30 et 14 h 30. — Objets d'art, tableaux, meubles, argenterie.

Aubagne, 14 h 30. — Faïences, argenterie, meubles.

Cosne-sur-Loire, 14 heures. — Meubles, objets d'art, poupées.

Deauville, 10 heures. — Tableaux, objets d'art ; 14 heures, objets d'art.

Epernay, 14 heures. — Grands vins.

Fécamp, 14 heures. — Livres.

Honfleur, 14 heures. — Bijoux, objets d'art, meubles.

Nancy, 14 heures. — Armes des XVIIIe et XIXe siècles.

FOIRES ET SALONS

Arcachon (33), **Charleville-Mézières** (01), **Magny-en-Vexin** (95), **Pont-Saint-Esprit** (30), **Thiviers** (24).

ÉDUCATION

ANNUAIRE PÉDAGOGIQUE DES COLLÈGES ET LYCÉES PARISIENS

Vous arrivez à Paris ; vous déménagez ; votre enfant entre en sixième, en seconde ; vous voulez changer d'établissement : comment vous renseigner ?

Dans son numéro de juillet-août — dont l'enquête principale est le Palmarès des universités, des classes préparatoires et des grandes écoles, — *le Monde de l'éducation* publie l'annuaire de tous les collèges et lycées de la capitale, ainsi qu'une photographie pédagogique de chacun d'eux : adresse, effectifs, options, langues enseignées, nom et adresse du chef d'établissement et des responsables de parents d'élèves.

★ **En vente chez les marchands de journaux (11 F), et au *Monde* (5, rue des Italiens, 75427 Paris CEDEX 09).**

BOURSES D'ÉTUDES AU JAPON

En application de l'accord franco-japonais d'échanges culturels, des bourses d'études et de recherche d'une durée de deux ans (avril 1985 à mars 1987) ou d'un an et demi (octobre 1985 à mars 1987) seront attribuées à la fin de l'année.

Elles sont accordées pour toutes les disciplines littéraires, artistiques et scientifiques. Mais les candidats doivent avoir la ferme intention d'apprendre la langue japonaise. Les boursiers possédant très peu ou aucune connaissance du japonais sont automatiquement inscrits à un pré-stage linguistique de six mois.

Les candidats doivent être au minimum titulaires du diplôme de licence ou d'un diplôme admis en équivalence et avoir moins de trente-cinq ans.

Le montant mensuel de la bourse est de 168 000 yens et le voyage par avion est à la charge des autorités japonaises.

Pour le retrait du dossier, écrire ou se présenter au Bureau de la formation des Français à l'étranger, ministère des relations extérieures, 34, rue La Pérouse, Paris-XVIe. Les dossiers devront être retournés avant le 15 octobre 1984.

★ **Renseignements : à l'ambassade du Japon, Service culturel, 7, avenue Hoche 75008 Paris. Tél. : 766-02-22.**

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 8 JUILLET

« Royaumont », 13 heures, place de la Concorde, grille des Tuileries, Mlle Oswald.

« Victor Hugo », 15 heures, métro Cité, Mlle Lemarchand.

« Le château de Maisons-Laffitte », 15 h 30, entrée, vestibule, Mme Halot (Caisse nationale des monuments historiques).

« Le vieux Belleville », 15 heures, métro Belleville (Arcus).

« Montmartre », 15 h 15, métro Lamarck-Caulaincourt (Mme Barbier).

« L'Académie française », 15 heures, 23, quai Conti (P.-Y. Jaslet).

« La place Dauphine », 10 h 30, 2, rue du Pont-Neuf (Paris autrefois).

« L'Hôtel de Soubise », 15 heures, 60, rue des Francs-Bourgeois (Paris et son histoire).

Les mots croisés se trouvent dans le « Monde Loisirs » page XIV

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 6 juillet :

DES LOIS

● Permettant la révision des conditions et charges apposées à certaines libéralités.

● Autorisant l'approbation d'un accord entre la France et l'Algérie relatif aux obligations du service national.

UN ARRÊTÉ

● Portant création du brevet d'Etat d'éducateur sportif du premier degré pour l'encadrement des activités physiques et sportives des personnes handicapées mentales.

ILE-DE-FRANCE

INTERRUPTION DU TRAFIC SUR LE RER. — La direction de la SNCF a annoncé que par suite d'un affaissement de terrain près du pont de l'Alma, le trafic de la ligne C du RER (qui va de Saint-Quentin-en-Yvelines à Dourdan) sera interrompu quelques jours à partir du vendredi 6 juillet entre Invalides et Champ-de-Mars.

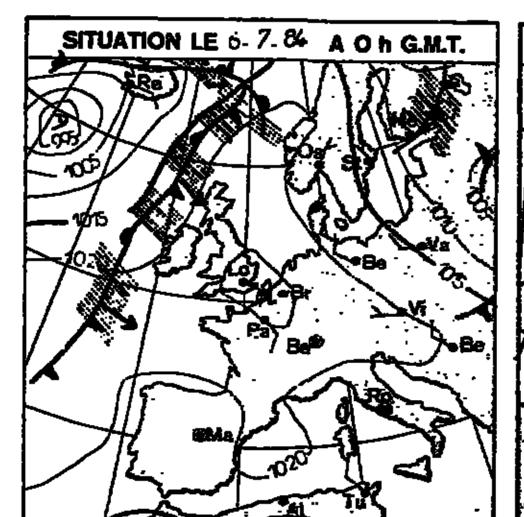
LOTO NATIONAL — Tirage du mercredi 4 juillet 1984

1 15 29 33 37 46 — complémentaire : 47

	Rapport par grille gagnante pour 1 F	Nombre de grilles gagnantes
6 bons numéros	973 705,00 F	10
5 bons numéros + complémentaire	98 780,00 F	46
5 bons numéros	5 005,00 F	2 [illegible]
4 bons numéros	140,00 F	[illegible] 175
3 bons numéros	12,00 F	1 [illegible]

Recherchons pour témoignage TV adolescents ou adultes confrontés au problème de l'alcoolisme. Réactions de l'entourage ? Moyens d'en sortir ? Antenne 2 : 299-51-54 ou 299-42-79.

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 7-7-84 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard ~ Verglas dans la région

PRÉVISIONS POUR LE 7 JUILLET A 0 HEURE (GMT)

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 6 juillet à 0 heure et le samedi 7 juillet à 24 heures.

Un anticyclone persistera sur le pays mais se décalera lentement vers l'est en s'affaiblissant.

Samedi, la chaleur s'accentuera sur l'ensemble du pays. Les températures partant de minima de 10 à 12° sur la moitié nord, 12 à 16° sur le sud, atteindront ainsi des maxima de 28 à 32° du nord au sud.

On n'observera plus de formations de brouillard.

Des nuages élevés gagneront le nord-ouest du pays en après-midi et soirée. Ils seront un peu plus épais près de la Manche. Quelques orages isolés se produiront sur les Pyrénées en fin de journée. Partout ailleurs, le temps sera très ensoleillé.

Dimanche, le temps chaud se poursuivra et deviendra lourd. La tendance orageuse s'accentuera et se généralisera avec quelques orages locaux qui seront possible en toutes régions, à l'exception toutefois de celles du sud-est.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 6 juillet à 8 heures, de 1 023,8 millibars, soit 767,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 5 juillet ; le second, le minimum de la nuit du 5 juillet au 6 juillet) : Ajaccio, 25 et 13 degrés ; Biarritz, 24 et 13 ; Bordeaux, 27 et 14 ; Bourges, 24 et 11 ; Brest, 24 et 11 ; Caen, 22 et 10 ; Cherbourg, 21 et 10 ; Clermont-Ferrand, 22 et 6 ; Dijon, 21 et 10 ; Grenoble-St-M.-H., 25 et 10 ; Grenoble-St-Geoirs, 22 et 8 ; Lille, 23 et 9 ; Lyon, 21 et 9 ; Marseille-Marignane, 28 et 14 ; Nancy, 21 et 7 ; Nantes, 26 et 14 ; Nice-Côte d'Azur, 26 et 18 ; Paris-Montsouris, 24 et 14 ; Paris-Orly, 24 et 12 ; Pau, 26 et 13 ; Perpignan, 27 et 14 ; Rennes, 26 et 11 ; Strasbourg, 21 et 9 ; Tours, 24 et 10 ; Toulouse, 26 et 11 ; Pointe-à-Pitre, 34 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 26 et 14 degrés ; Amsterdam, 17 et 10 ; Athènes, 30 et 18 ; Berlin, 15 et 11 ; Bonn, 19 et 11 ; Bruxelles, 21 et 9 ; Le Caire, 38 (max.) ; îles Canaries, 25 et 20 ; Copenhague, 18 et 11 ; Dakar, 30 et 24 ; Djerba, 29 et 23 ; Genève, 22 et 8 ; Istambul, 24 et 15 ; Jérusalem, 31 et 16 ; Lisbonne, 29 et 14 ; Londres, 26 et 12 ; Luxembourg, 19 et 10 ; Madrid, 33 et 16 ; Moscou, 20 et 12 ; Nairobi, 20 et 13 ; New-York, 30 et 20 ; Palma-de-Majorque, 28 et 13 ; Rio de Janeiro, 22 (mini) ; Rome, 27 et 15 ; Stockholm, 16 et 10 ; Tozeur, 37 et 23 ; Tunis, 30 et 17.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)



ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

Le groupe Egor rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés cette semaine.

- **JEUNE CHEF FABRICATION** Réf. VM 1/1006 C
  220 000 F. Ouest Atlantique
- **SERVICE COMMERCIAL MARITIME** Réf. VM 1/1131 A
  250 000 F. Côte Atlantique

THOMSON — Cholet
- **CONTROLEUR DE GESTION INDUSTRIEL** Réf. VM 17/1123 A

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous remercions de nous adresser un dossier de candidature, en précisant la référence choisie.

GROUPE EGOR
8 rue de Berri 75008 Paris

egor — PARIS LYON NANTES TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA DÜSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL

média system

Pour SITE AGREABLE, 120 Km Paris sud
Groupe Français à Vocation Internationale
biens d'équipement exportés à 80 %
recherche

DIRECTEUR

pour sa petite filiale autonome d'ELECTRONIQUE étudiant et produisant des dispositifs de contrôle sur machines, effectif 20 personnes, C.A. 10 Millions.

Il devra être axé sur la DIRECTION TECHNIQUE tout en étant responsable de la gestion et des résultats.

Rémunération attractive et situation offrant d'intéressantes possibilités de développement personnel à un bon ELECTRONICIEN, attiré par la Gestion et ayant déjà reçu une formation de base dans ce domaine.

Ecrire à notre Conseil en toute garantie de discrétion avec C.V., photo et date de disponibilité à N. 4028
PUBLICITES REUNIES, 112, Bd Voltaire - 75011 Paris



Assurances — Produits Financiers — Loisirs — Formation
Conseils aux collectivités
recherche

DIRECTEUR
HF

Pour la délégation ILE DE FRANCE

Le candidat doit avoir :
- une formation de niveau supérieur (Grandes Ecoles)
- une expérience réussie d'un responsable si possible, banque / commercial dans l'optique du développement
- une vocation d'entreprendre.

Le candidat doit être :
- rompu aux relations
- un homme de culture
- un animateur — un organisateur
- un patron.

Merci d'adresser lettre de candidature, C.V., photo
GROUPE CRI
Direction du Personnel
5, avenue du Général de Gaulle — 92813 PUTEAUX CEDEX

[illegible]

C.N.R.S. recrute

2 TECHNICIENS

TITULAIRES DUT MESURES PHYSIQUES OU ÉQUIVALENT (Diplôme exigé) pour participation à l'élaboration de composants semi-conducteurs (emploi stable, dégagé des O.M.)

Env. C.V. à : directeur du laboratoire de microstructures et de micro-électronique. 196, r. de Paris, 92220 BAGNEUX.

automobiles

VOLVO PARIS
GRAND CENTRE VOITURES D'OCCASION ET VOITURES NEUVES

760 GLE turbo Diésel	83	28 000 km	115 000 F
245 Break turbo	84	30 000 km	101 500 F
360 GLS 4 portes	84	4 000 km	78 000 F
360 GLT 5 portes	84	19 300 km	64 000 F
R. 9 automatique	83	41 000 km	37 000 F
VISA 2 Club	81	[illegible] km	21 000 F
ALFETTA injection	84	14 000 km	[illegible] F
FIAT 131	[illegible]	23 700 km	22 000 F

VOLVO MIRABEAU
54-56, avenue de Versailles 75016 PARIS
Mº Mirabeau 524-43-61

ventes

de 5 à 7 C.V.

PART. vend R5 TS, 1976, 120.000 km. Bon état général. Tél. M. SELTEN : 940-71-99 à partir de 19 h.

de 8 à 11 C.V.

Particulier vend R16 TL 1977, bleu. 127.000 km. Avec autoradio, cassettes, faux antibrouillard, longue portée. Argus 9.000 F. Vendue 7.000 F à débattre. Tél. : 421-06-06, ap. 18 h 30.

PARTICULIER vend BMW 2000 C, année 68. 80.000 k, 1re main, radio. Nombreux accessoires. 40.000 F, à débattre. Tél. : 821-76-37.

DEMANDES D'EMPLOIS

HONGROISE, bilingue, ch. trad. ou interpr. hongr., angl., esp., russe, ou travail dact. Anna Kóbel. 805-24-74 (bur.). 587-03-38 (dom.).

Etudiante allemande (21) cherche travail dans une famille juillet/août/sept. A. Neumann, Dirolfstr. 26, D-6520 Worms. Tél. : 6241-28-0-22.

JEUNE FILLE
19 ans, cherche place dans famille d'hôteliers pour garde d'enfants environ 6 mois. ANITA LEU, Mühlegasse 8b CH 4105 BIEL-BENKEN. Tél. : 1941/61/73-10-26.

J.H., 24 ans, ch. poste stable CHAUFFEUR P.L., 6 mois d'expérience. Tél. : 427-33-80.

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'ÉTRANGER sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM), B.P. 291 - 09 PARIS.

L'État offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 16), B.P. 402 - 09 PARIS.

Frappe vos thèses, mémoires, courriers, déplacem. poss. Tél. : 770-06-00 apr. 14 h.

travail à domicile

PAS DE VACANCES !
Belle dactylographie, bouclez VOS textes longs. 948-01-39.

L'immobilier

appartements ventes

4e arrdt

ILE SAINT-LOUIS
Part. vend à particulier imm. XVIIe, petit studio, calme, équipé, confort, poutres, tél. interphone. 260.000 F. 3e étage 7, rue des 2-Ponts. Visite sur place, vendr., sam. dim., de 15 à 19 h.

7e arrdt

Mº ECOLE-MILITAIRE
bon imm., asc., chf. central
1º) petit studio, entrée, kitchen., douche, w.-c.
2º 2 pces, entrée, petite cuis., s. de bns, w.-c.
3, PASSAGE-DE-L'UNION (angle 175, rue de Grenelle) sam. dimanche, 15 h à 18 h.

8e arrdt

8, RUE DE BERNE, dans bel imm. ancien, tt cft, séjour + chbre, 45 m². Px 340.000 F. Tél. 525-80-44 - 563-97-69.

9e arrdt

Mº ANVERS
imm. pierre de t. s/square 2 P. + burx, entrée, cuisine douche, w.-c. à rénover
PRIX INTÉRESSANT
10, av. de TRUDAINE, sam. dimanche, lundi, 15 h à 18 h.

11e arrdt

FG ST-ANTOINE, dans belle rénovation, appts à la carte à partir de 9.500 F/m². Téléphone : 553-91-45.

14e arrdt

MONTPARNASSE
Séj., 2 chbres, 2 bns, pierre de t., 5e ét., asc. 1.050.000 F. sam., 15/17 h, 41, av. du Maine.

DANS VOIE PRIVÉE
PR. RAYMOND-LOSSERAND
JOLIE MAISON
7 P., BEAU JARD., gar. 2.350.000 F. DORESSAY. 624-93-33.

15e arrdt

Mº CAMBRONNE
bon imm., asc., chf centr. liv. dble, 3 chbres, entrée cuis., salle de bains, 2 w.-c. 9, RUE CAMBRONNE samedi, dimanche, 15 h à 18 h.

16e arrdt

PRÈS VICTOR-HUGO
Pptaire vd dans imm. pierre de t., 2/3 P. LIBRES et 2, 3, 4, 5 P. OCCUPÉES. R.C.I. 758-12-21.

17e arrdt

ÉTOILE, 3 P., tout cft 610.000 F., s/place, samedi 11-18 h., 9, RUE BRUNEL.

18e arrdt

RUE LAMARK
Square Carpeaux, dans imm. pierre de t. 1900. 3 P. tt cft 73 m² + balc. Occupé dame seule. Tél. 282-03-50.

PRÈS PTE CLIGNANCOURT S/JARDIN RÉSIDENTIEL, récent TRÈS BEAU 5 P., 110 m². Larges balc. 800.000 F. Téléphone : 624-93-33.

RUE LAMARCK
Square Carpeaux, dans imm. p. de t. 1900, 3 p. tt cft 73 m² + balc. Occupé dame seule. Tél. : 282-03-50.

18e ATELIER LOFT
2 niveaux, accès utilitaires légers, calme, clair. Direct propriét. 329-58-65.

19e arrdt

Situation exceptionnelle
FACE PARC
BUTTES-CHAUMONT
rue Manin, bel imm. ancien
APPARTEMENT DE STANDING
vastes réceptions
6 PIÈCES, 240 m²
vues s/parc et Paris impr. Balcon, asc., service, cave. Distribution adaptable. Rens. A.S.C. 208-08-14.

R. PETIT 2 p. cft. imm. 70, 46 m². 8e ét. ascenseur, prix 320.000 F. Urgent. ALGRAIN 285-00-59.

91 - Essonne

BURES-SUR-YVETTE, 4 P. 97 m² + loggia, 1er ét., plein Sud, cave, park., petite résidence, 5' gare RER, école, CES, centre ville. 640.000 F. 907-21-34/h.b. 764-71-34.

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE
Studios - 2 P. rénovés proximité Mº Jean-Jaurès. Gestion assurée 10 %. Téléphone : 770-11-21.

Province

CANNES CROISETTE
Immeuble de luxe, vue sur mer, magnifique 3 pièces, 110 m² + terrasse, cave, parking, commodités. Rare. 3.200.000 F. Michel BERGE (93) 68-30-25 et 64-29-58.

appartements achats

AGENCE DE L'ÉTOILE
DÉPARTEMENT INTERNAT.
rech. pour clients sérieux 80 m² à 200 m² - 16e-17e 8e - 7e - % INTÉRESSANT réservés aux indicateurs
380-26-08 7, av. CARNOT PARIS-17e.

locations non meublées offres

Région parisienne

CACHAN
CENTRE VILLE
G.F.F. LOUE
dans immeuble NEUF de STAND.
APPTS 4 PCES
A partir de 3.600 F + CH.
S/pl., mercredi, jeudi, de 15 h à 19 h, samedi, 11/18 h. Angle av. Cousin-de-Méricourt et rue Guichard.

locations non meublées demandes

Paris

Pour loger cadres supérieurs et employés. IMPORTANTE STÉ INFORMATIQUE rech. divers appts ttes catégories et gde surface villes Paris et environs. 504-48-21, p. 790.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas ttes banl., loyer garanti. Tél. : 889-89-66 - 283-57-02.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
Constitution de Sociétés et tous services. 355-17-50.

maisons individuelles

BRUNOY, 10 mn centre ville maison 7 P. + 400 m² terrain 900.000 F., à négocier. Téléphone : 046-96-87.

pavillons

A VENDRE
Maison mitoyenne, 80 m², entrée, cellier, cuisine aménagée salon, séjour avec cheminée 2 chbres, salle de bains, w.-c. sur terrain complètement clos et paysagé de 500 m² avec garage. Sis à Chelles, près commerces et écoles, à 15' de la gare, 15' par le train de la gare de l'Est. Quartier calme et agréable.
Prix 600.000 F. Libre à la vente. Renseignements Mme LAPEYRE. Téléphone : 421-15-00.

VILLIERS-SUR-MARNE
proximité gare et commerces sur jardin de 185 m² Pavillon deux pièces cuisine, sous-sol, garage agrandissement possible. Prix 320.000 F. JANRÉGUY - 304-21-05.

villas

ENTRE CANNES ET GRASSE
Villa neuve, plain-pied, 180 m² Possibilité agrandir 60 m² Prestations luxueuses. Piscine terrain 5.000 m². Frais réduits à saisir : 1.800.000 F. Michel BERGE (93) 68-30-25 et 33-44-62.

maisons de campagne

Part. vd près Poitiers, maison ancienne pierre, 5 pces rénovées, tt cft. 5.000 m² de terrain, très calme (49) 87-13-66.

OUDALLE 76
Vds petite mais. de campagne tt cft, 3 pces, garage, rivière. Téléphone : (35) 48-03-64.

terrains

25 KM PARIS OUEST
BEAU BOIS 8 ha, constructible, 2 maisons 200 m², environnement inconstructible. Ecrire Eudico, réf. 3080/18, 11, rue Carpeaux, 75018 PARIS, qui transmettra.

Part. vd terrain à bâtir 3 ha d'un bloc près C.E.S. Sortie Toulouse. Ecrire. nº E. 5635 Havas, 31002 TOULOUSE CEDEX.

immobilier information

ANCIENS NEUFS
DU STUDIO AU 6 PIÈCES
SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire : FNAIM de Paris - Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, avenue de Villiers 75017 PARIS. 227-44-44.

domaines

Achète PROPRIÉTÉ de CHASSE SOLOGNE ou Rég. limitrophe. Ecrire Nº 202.812 à ORLET, 136, av. Charles-de-Gaulle 92522 NEUILLY CEDEX.

immeubles

SOCIÉTÉ FONCIÈRE
MARCHANDS DE BIENS vend par LOTS ou en TOTALITÉ
13e, 15e, 17e, 18e, 19e ET BANL. PROCHE
Appts Loi 48, poss. prêt, bonifié à 12,5 % et créd. 100 % avant. fiscaux pr investisseurs. Téléphone : 755-69-27.

chalets

CHALET VALAISAN SUISSE
3 P., terrasse, cave aménageable. Proximité domaine skiable. Clés en main, y compris, terrain FF. 700.000 F.
1 9 -
41-27/22-75-27/22-02-40.

VDS ILE-VERTE JUZIERS 78
Châlet/400 m², tennis, piscine 170.000 F. Tél. 657-66-93.

viagers

Etude LODEL, 35, bd Voltaire PARIS-XIe. Tél. 355-61-58. Spécialiste viagers. Expérience discrétion, conseils.

F. CRUZ 266-19-00
8, RUE LA BOÉTIE-8e
Px rentes indexées garanties
Etude gratuite discrète.

Viager libre, 4 pces tt cft, rente 2.400 F mois 1 tête, 73 ans Bouquet à débattre. Téléphone : 353-24-17.

Libre, près Sacré-Cœur, 2 P., tt cft, impeccable. 200.000 + 3.450. Couple 81/83 ans. CRUZ, 8, r. La Boétie. 266-19-00.

propriétés

MIDI (Tarn) : ancien hameau en ruines ; 5 ha. ; route, source, EDF. Tél. ; altitude 700 mètres. 400.000 F. Ecr. Oswald ROUANET, B.P.I. 34330 La Salvetat-sur-Agoût.

Près Pont-Aven, ferme XVIIe s. rénovée, sur hauteur, 300 m², tt cft, poutres chêne, 3 cheminées granit, 500 m port de Brigneau, 5 km plages dans zone protégée, oiseaux, gibier + plusieurs bâtiments, sur 9.000 m² plantés d'arbres. Bras de mer 100 m. Prix 1.200.000 F à débattre. Mº Robino notaire 29116 Moëlan-sur-Mer. Téléphone : (98) 39-61-69.

URGENT CAUSE DÉPART EXCEPTIONNEL
OUEST PROCHE PARIS
magnifique propriété sur très beau parc
2.100.000 F
Téléphone : H.B. 260-66-13.

A vendre, libre de petite ville de Touraine 20 km de Bourgueil, belle maison neuve, sur parc 5.500 m². R.-de-ch. : entrée, gd séjour carrelé, cheminée, escalier chêne, cuisine équipée, bureau, salle de bains, w.-c., 1er ét. : 6 chbres, s. de bns w.-c., cave, gd garage (2 voit.) chaufferie, proche d'un lac planche à voile, tennis. Px 750.000 F. Mº Lecomec notaire à Savigné-s/Lathan 37340. Téléphone : (47) 24-60-03.

BONNIEUX LUBERON
propriété de caractère 8.000 m² de terrain, composée de 2 fermes à restaurer, dont une en ruine, eau, EDF source, ombrage et tranquillité. Prix 850.000 F. ACTIM (90) 75-88-77.

TOURAINE près AMBOISE
maison récente sur coteau ensoleillé 130 m² au sol, séj. avec cheminée, cuis. aménagée, 3 ch., s. de bns, cab toilette, terrasse dallée 48 m², vue imprenable, terrain 1840 m² clos et paysagé, garage. 620.000 F. (47) 30-12-59.

(27) VALLEE DE L'EURE
constr. récente s/9.000 m², site except. (32) 21-11-37.

COTE D'AZUR : 22 km de Nice dans beau village, MAISON ANCIENNE restaurée, living, 4 chbres, s. de bains, cabinet de toilette, cuisine, salle de jeux, nombreuses caves et possibilité agrandir, jardin. Vue sur mer. Px dem. 1.000.000 justifié. Tél. : 707-83-43 bur., 842-04-40 mat. et soir.

Belle propriété
28 km Paris (77) excel. état MAISON DE MAITRE 12 p. cuis. amén., 3 bains, dépend., gar. dble, écuries, chf. cent., parc 2.400 m², 1.400.000 F. (6) 405-92-72 (1) 603-80-80.

24 KM EST PARIS (94) Part. vd terrain 700 m² avec maison 200 m² hab., 2 étages, 9 pièces + salle de bains à chaque étage. Tél., chf. élect., sanitaires neufs, forges, grange, atelier, cave voûtée, 1.100.000 320-12-20, p. 301 mat. 10 à 12 h et 598-90-86.

l'agenda du Monde

Ameublement

FABRICANT
de MERISIER MASSIF VENTE DIRECTE PARTIC.
Bibliothèque, séjours, chbres, etc. Meubles de style en merisier massif, cirés à la main réalisé ds une hte qualité de fabric. de pure trad. artisanale.
ATELIERS FAURE
261, r. de Belleville. 75019 Paris. 202-50-27, face Mº Télégraphe.

Bijoux

ACHAT OR 80 F le GR.
Pièces, bijoux, débris...
Jusqu'au 14 juillet 84
en déduction de tout achat.
FRANCIS JAVITT
Centre commercial Maine-Montparnasse, 75015 PARIS. Tél. : 538-66-62.

COMPTOIR D'ITALIE
13, av. de Fontainebleau, 94270 le Kremlin-Bicêtre. Tél. : 658-81-55.

Carrelages

DIRECT USINES
GRAND CHOIX, TOUTES MARQUES. BOCAREL, 357-09-46 + 113, avenue Parmentier, PARIS-11e.

Cours

Élève grande école donne cours maths, physique, chimie ts niveaux. Tél. 462-47-68.

Camping-car

PARTICULIER VEND CAMPING-CAR
Mercedes 206 Diesel 87.000 km. Parfait état. Sièges modifiés + divers accessoires. Prix : 45.000 F. Téléphone : 430-72-91.

Jeunesse vacances

GRANDES VACANCES Yonne « les Lutins » 5-12 ans, poneys, poterie, vie familiale, petit effectif, 3-5 ans : 30 % de remise. Tél. (16-86) 66-05-52.

L'AGENDA du « Monde »
cessera sa parution le vendredi 13 juillet 1984 et reprendra le mercredi 5 septembre 1984.

Jeune fille au pair

Famille cherche en août J.H. anglophone au pair, garde enfants, échange conversations. Tél. : 272-67-09.

Livres

Recherche : pour achat, une copie du livre : essais de paléoconchologie comparée, 1895-1925. 13 livraisons, par Maurice A.E. Cossman. Ecrivez, S.V.P. à : C. Garvie, 293 Liberty Street, Long Branch, New Jersey, 07740, U.S.A., en indiquant le prix et les conditions.

Moquettes

A SAISIR
MOQUETTE 100 %
pure laine Woolmark
79 F le m²
Téléphone : 658-81-12.

Particuliers (offres)

Vends machine à écrire électronique Brother, état neuf. 1.300 F. Tél. : 806-35-44.

Stages

Stages de
MICRO-INFORMATIQUE
organisés du 9 au 27 juillet
9-13 : traitement de textes
16-20 : tables de calcul
23-27 : bases de données
Laboratoire architecture nº 1
Service formation : 245-76-10.

Troisième âge

RÉSIDENCE LES CÈDRES
10' Pte Italie. Paris, tourisme, repos, retraite, reçoit toutes personnes, tous âges, valides, semi-valides, handicapés. Soins assurés, petits animaux familiers acceptés. 33, avenue de Vitry. 94800 VILLEJUIF. (1) 726-89-63, (1) 638-34-14.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
555-91-82

Vacances Tourisme Loisirs

CAP-d'AGDE
maison dans résidence, terrasse, piscine 6/8 personnes standing, 2 salles de bains disponible à compter du 16 juil. Tél. de 10 h à 17 h. Mme DOLLE. 228-38-02.

PROVENCE - GORDES
4 chambres, grand confort, jardin, barbecue, piscine, tennis, location semaine, 8 personnes. Tél. : (90) 72-04-72, h. bur.

Drôme, campagne : 12 bungalows, piscine, tennis, bois et prés à partir 11 août. Wilkens, 26400 Roche/Grâne. (75) 62-60-25.

François et Claudine GRÉGOIRE proposent, du 22-7 au 29-7 (et en août), dans leur cadre de vie avec confort et caractère, deux ateliers : poésie contemporaine et arts plastiques : 800 F, 1.350 F avec pens. compl. 26300 CHATEAUNEUF/ISÈRE. Tél. : (75) 71-83-96.

CASSIS VACANCES
Résid. stand, vue mer, piscine, parking, studios meublés, 4 pers., terrasse, téléph., T.V. Tél. : (42) 01-14-79.

TOULON, bord de mer, à louer 2 studios meublés. Tout cft. 16 (94) 75-99-14 - 21-49-09.

SAVOIE, Chalet-Hôtel de l'Oule Rouge •• Logis de France, 1.500 m, calme, détente, nature. Chalet confortable XVIIIe, plein sud, 10 ch. personnalisées, cuis. traditionnelle soignée, nombr. promen. et randonnées avec guide. Pension : 140 à 170 F TTC/jour. Famille SURRIER, Le Chalet de l'Oule Rouge, La Chal, 73530 St-Jean-d'Arves. Tél. : 79 59-70-99.

Maison familiale Vallée CHAMONIX dispose encore places pr juillet, loisir, sport, montagne. S'adr. ou tél. à M. Bidault, Le Plan Droit, 74600 Vallorcine. Tél. : (16-50) 54-61-33.

A 10 km de CAHORS (Quercy)
HOTEL - RESTAURANT
« CHEZ NADAL »
46140 CAILLAC.
1/2 pens. 210 F pour 2 pers. Rens. tél. : (65) 30-91-55. Calme. Gastronomie.

A louer : Hautes-Alpes, Orcières-Merlette, appartement 3 pces princip., confort, libre août-septembre. 1.000 F par semaine ou 3.500 F par mois. Tél. : 19-31 (70) 83-85-69.




STAGES DE TENNIS ÉTÉ 84

Directeur technique : DIEP MICHEL, moniteur de TENNIS D.E., classé à 2/6.

9 courts : 7 en gazon synthétique, 2 en dur.

Dates : du 2 juillet au 26 août (8 semaines).

Spécial jeunes : (de 8 à 13 ans).
9 au 15-7, 23 au 29-7, 6 au 12-8, 20 au 26-8.

Prix du stage de tennis seul :
1.100 F/adulte, 900 F/jeune.

Hébergement : Studio de 2 à 3 personnes : 300 F/semaine/1 pers.
Hôtel 3 étoiles : 700 F/semaine/ pers.
Pension complète : 770 F/semaine/pers.
1/2 pension : 450 F/semaine/pers.

Pour tous renseignements s'adresser à l'Office du Tourisme, le Tripode, 73000 Le Corbier. Téléphone : (79) 64-28-58.

Le Monde

économie

SOCIAL

L'AFFAIRE CREUSOT-LOIRE

Les pouvoirs publics hésitent encore entre la recherche d'un concordat et une vente «par appartements»

Les mêmes hommes qui, naguère, ont été incapables de trouver une solution au dossier Creusot-Loire, incapables même souvent de se voir (sait-on que durant la longue journée du dépôt de bilan il n'y a pas eu une seule réunion, sinon à l'intérieur de l'administration !), restent en place. Tel n'est pas le moindre des paradoxes de la situation actuelle. M. Pineau-Valencienne, malgré le haro des syndicats et du comité directeur du PS qui vient de réclamer son départ, participe au collège de gérance de Framatome, discute avec les syndics des solutions industrielles. Il faudrait attendre la nomination éventuelle d'un administrateur judiciaire pour qu'il en soit autrement.

De son côté, le ministère de l'industrie, qui avait confié le dossier au Comité interministériel de restructuration industrielle (CIRI) lorsque cela n'était pas réellement de sa compétence (il s'agissait principalement alors de mettre en place une ingénierie financière), a confié la coordination des opérations au directeur général de l'industrie maintenant qu'on se trouve devant un travail classique du CIRI : susciter des repreneurs industriels, préparer les licenciements réalisables par les syndics. Tout cela ne facilite pas une solution.

D'autant que les pouvoirs publics hésitent entre la recherche d'un concordat et d'une solution globale (sur laquelle travaillent actuellement les syndics et les dirigeants de la société) et celle de solutions partielles après une liquidation qui maintiendrait toutefois l'intégralité du site du Creusot. La quadrature du cercle, puisque ce site comporte des activités aussi différentes que la traction, la sidérurgie et l'énergie, qui auront bien du mal à trouver un repreneur unique.

Les repreneurs ne sont d'ailleurs pas légion, même si le *Financial Times* croit pouvoir annoncer, à tort, que l'on envisage de faire appel à Mitsubishi ou à la General Electric britannique pour entrer dans le capital de Framatome.

La CGE et Alsthom-Atlantique sont intéressés par l'énergie ; Neyrpic, par une participation (et le leadership industriel) dans Framatome et l'armement. Ils se trouveront en concurrence avec Renault et Panhard pour l'armement, partiellement avec EDF qui a réaffirmé son espoir d'avoir une participation minoritaire dans Framatome pour avoir une meilleure connaissance de son principal fournisseur nucléaire. Ils se heurteront aussi à Framatome, qui semble prêt à reprendre la division « énergie » de Creusot-Loire et à participer — avec une firme sidérurgique — au sauvetage des activités de tôlerie si elle obtient en compensation Neyrpic (dont elle détient une partie des titres en nantissement d'un prêt à Creusot-Loire). Pour le reste, il faudrait forcer la main au groupe Schneider — donc à M. Pineau-Valencienne — pour que Spie-Batignolles reprenne la société d'entreprise générale Delattre-Levivier, largement déficitaire, et une partie de ses quatre mille salariés. Et Schlumberger pourrait s'intéresser à Instrument SA, pratiquement sorti du rouge.

Seule nouvelle relativement rassurante pour les pouvoirs publics sur ce dossier incertain : les sous-traitants, pour lesquels on craignait le pire, ne se portent pas trop mal. Depuis le début de la mise en place d'une procédure spéciale les concernant, cinquante dossiers seulement ont été déposés, pour un montant de créances de 20 millions de francs. Et aucun dépôt de bilan n'a été enregistré.

BRUNO DETHOMAS.

M. MITTERRAND : DES GESTIONNAIRES INCAPABLES

Au-delà des déclarations du président de la République sur les *« gestionnaires incapables »* de Creusot-Loire, le dépôt de bilan de la société continue de susciter de vives réactions.

Le RPR estime que les trente mille salariés ne comprendront pas que l'on ait fait capoter un accord en refusant la consolidation de 2 milliards de francs, alors qu'on l'a accepté pour La Chapelle-Darblay. Tout en admettant que cette affaire pose le problème de l'« autocontrôle » des groupes industriels, le RPR ajoute que l'on ne pouvait pas juridiquement piocher dans les bénéfices des sociétés prospères du groupe Schneider pour boucher les trous de Creusot-Loire.

La CGC souhaite *« une nouvelle direction capable de motiver les investisseurs privés »*. Et la CFDT, qui a été reçue le 5 juillet par M. Gallois, directeur général de l'industrie, estime *« urgent qu'une loi s'oppose à la pratique d'autocontrôle »*. Elle réaffirme qu' *« une nationalisation n'est pas adaptée à la situation de Creusot-Loire »* et juge *« impératif d'aller très vite vers un dispositif industriel afin de protéger les aspects commerciaux et d'emplois »*.

Enfin, dans un lettre aux salariés de l'entreprise, M. Pineau-Valencienne, après avoir rappelé sa *« recherche d'un plan de redressement »*, affirme que le règlement judiciaire est une situation *« difficile mais non désespérée »*. Cela *« ouvre encore la voie à des solutions globales permettant d'éviter un démantèlement de l'entreprise »*.

Agressivité syndicale et passivité locale

De notre envoyé spécial

Le Creusot. — Jeudi 5 juillet, les manifestants étaient venus d'un peu partout, dans les cars affrétés par la CGT : de Mâcon, Chalon-sur-Saône, Rive-de-Gier, Saint-Chamond, Jeumont et même de Nantes. Un défilé de pères tranquilles, dûment canalisé par le service d'ordre syndical. Le matin, les cars avaient traversé les rues à demi-désertes, et les délégations se sont retrouvées à l'entrée de la ville, au pied du monument du marteau-pilon, symbole de la cité des Schneider. L'après-midi, quelque cinq mille personnes se sont réunies devant une des portes de l'usine pour écouter les représentants de la CGT et de la CFDT avant de défiler dans les installations de Creusot-Loire.

Dans ce rassemblement, peu de Creusotins, en dehors de quelque trois mille cinq cents salariés de l'usine ; seules, une centaine d'ouvrières cégétistes en cache-poussière bleus ou verts des sociétés Microfusion et Absorba, deux établissements du bassin, ont débrayé plusieurs heures. Parmi les banderoles et les fanions rouges, certaines pancartes s'en prenaient aux patrons : *« Exproprions Empain-Schneider »*, *« Pineau-Valencienne, à la porte ! »*.

M. André Sainjon, secrétaire général de la fédération de la métallurgie CGT, qui avait visité l'usine escorté de mauvaise grâce par des membres de la direction, a fustigé *« les Schneider, les Empain, les de Wendel »* et *« les pratiques féodales, les prétentions, les machinations de ceux qui affaiblissent volontairement le potentiel sidérurgique de la France »*. Réclamant *« le départ immédiat de M. Pineau-Valencienne »* et dénonçant *« le caractère secret des négociations menées actuellement avec la CGE »* pour trouver des solutions industrielles au casse-tête de Creusot-Loire, M. Sainjon a enjoint le gouvernement d'associer les organisations syndicales à ces discussions et d'y *« faire preuve de la plus grande fermeté face à l'offensive patronale, afin de défendre ceux qui créent les richesses de ce pays, c'est-à-dire les travailleurs »*.

M. Gilbert Fournier, secrétaire de la fédération de la métallurgie et des mineurs CFDT pour la Bourgogne, ne s'est pas montré moins vif, accusant M. Pineau-Valencienne d'être *« un incapable et un voyou »*, qui aurait *« tenté de piquer 3,5 milliards de francs à l'Etat »*. Cet argent-là, s'est-il exclamé, *« c'est le pognon des travailleurs »*. Et de conclure : *« Assez de temps perdu, assez de discours, exigeons l'application des trente-cinq heures et de la convention de préretraite dans tous les établissements de Creusot-Loire et continuons la lutte avec les soixante-dix mille salariés des entreprises sous-traitantes, qui seraient les premières victimes du dépeçage projeté par le patronnat. Désormais, place à l'action ! »*

Le ton de ces interventions contrastait singulièrement avec l'apathie de la foule, bigarrée, presque endimanchée, qui a chanté timidement *l'Internationale*, avant de pénétrer dans l'entreprise entre deux cordons de syndicalistes. Une promenade bien fléchée, balisée de pancartes recommandant au public de *« ne pas s'écarter de l'allée centrale »*. Tout au long du parcours, les manifestants ont pu admirer, sous les immenses portiques de l'atelier de mécanique ou de l'usine Framatome, les turbines hydrauliques de 230 tonnes destinées au Brésil, à l'Albanie, au Portugal, au Nigéria, les cuves nucléaires de 145 tonnes commandées par EDF et les fours de traitement thermique où l'on usine des pièces de plus de 300 tonnes.

Des visiteurs membres du Syndicat national du patronat moderne et indépendant (SNPMI), qui regroupe un certain nombre de sous-traitants en Saône-et-Loire, ont fait savoir qu'ils avaient immergé symboliquement une bouée de détresse dans le lac de Torcy.

Avec un pot de peinture déversé sur le monument d'Eugène Schneider, ce fut le seul incident notable de cette « journée d'action », à laquelle ni la CGC, ni les commerçants, ni la plus grande partie des habitants du Creusot — est-ce l'approche des vacances ? — n'ont pas cru bon de s'associer.

JEAN BENOIT.

La grève du personnel navigant

AIR INTER ASSURE ENVIRON UN TIERS DE SES VOLS

Le personnel navigant technique (pilotes et mécaniciens) d'Air Inter a annoncé le 6 juillet que le mouvement de grève qu'il avait déclenché jeudi était reconduit jusqu'au samedi 7 juillet à minuit.

De ce fait le trafic aérien d'Air Inter continuait à être fortement perturbé ce vendredi matin.

La présidence d'Air Inter a qualifié d'*« illégale »* la grève de son personnel et a ajouté qu'*« qu'elle se refuserait à toute discussion avant la reprise du travail »*. Air Inter ajoute : *« Aucun préavis n'avait été déposé et des négociations positives étaient en cours sur le problème de la formation du personnel navigant mis en cause brutalement par les grévistes.* (...) *La compagnie dispose d'un réservoir de quatre-vingt-cinq pilotes de ligne supplémentaires pour satisfaire ses besoins à venir et s'est engagée à reprendre la formation de pilotes de ligne au 1er septembre prochain, à raison de vingt-cinq à trente par an. »*.

Les revendications des pilotes et mécaniciens d'Air Inter sont de trois ordres.

- Reprise des stages de formation pour que les pilotes puissent accéder à la qualification de pilote de ligne.
- Respect de l'accord d'entreprise relatif aux règlements de carrière et aux qualifications.
- Participation des organisations syndicales à la mise au point d'une filière interne pour la formation des futurs pilotes.

Au ministère des transports on indiquait vendredi matin n'avoir aucune déclaration à faire sur ce conflit.

★ Air-Inter : 675-12-12 ou 675-13-13.

● *La compagnie aérienne espagnole Iberia* a licencié le 5 juillet trois de ses pilotes et entamé la procédure de licenciement pour quarante-deux autres (*le Monde* du 4 juillet). Le syndicat espagnol des pilotes de lignes aériennes (SEPLA), qui regroupe 95 % des pilotes espagnols, s'était déclaré prêt à suspendre la grève si Iberia annulait les sanctions prises contre les trois pilotes. Cette proposition a été rejetée par la direction d'Iberia, qui juge que les pilotes ont commis des fautes *« très graves »*. La compagnie a, par ailleurs, suspendu les négociations sur la révision de la convention collective. Les perturbations intéressent les lignes intérieures.

CONJONCTURE

EN PRÉSENTANT SA POLITIQUE INDUSTRIELLE

Le RPR dénonce l'écart entre le discours et les actes du gouvernement

Mise en place il y a six mois, la commission industrie du RPR a présenté le 5 juillet le résultat de ses réflexions sur la politique industrielle du gouvernement et formulé un certain nombre de propositions.

Pour M. Michel Noir, député du Rhône, un des animateurs de cette commission, *« un triple regard peut être porté sur l'actuelle politique industrielle »*. Les restructurations en cours sont d'autant plus coûteuses et difficiles que le gouvernement avait accumulé les erreurs en 1981-1982, nié l'existence de la crise et *« fait croire qu'il n'y avait pas de secteur en déclin »*. D'où les douloureux réveils pour la sidérurgie, le charbon, les chantiers navals.

Certes, depuis quelque temps, le regard porté sur l'industrie, le discours du gouvernement, sont différents, *« plus réalistes »*. Mais il y a *« un écart entre les discours et la réalité »*. Dans l'automobile, par exemple, on *« bloque les licenciements, alors que l'on reconnaît par ailleurs la nécessité de restaurer la compétitivité du secteur en réduisant notamment les effectifs »* ; dans l'électronique où *« l'effort prévu de 140 milliards de francs se traduit dans les faits, par le passage de filières sous la tutelle des PTT et l'affectation d'un peu moins de 4 milliards »*. Bref, le *« volontarisme n'est que de façade »*.

Troisième constatation du RPR : *« l'injustice dans le traitement des entreprises en difficulté »*. *« La politique décidée pour le traitement social du chômage aboutit à l'éclatement entre deux France, entre deux catégories d'entreprises, entre deux catégories de Français licenciés économiques, entre deux catégories de Français selon leur âge... » « On apporte 1,5 milliard de francs de plus à la sidérurgie et à la Lorraine dans le cadre du plan de restructuration de février, alors que pour la seule usine de La Chapelle-Darblay, située dans sa circonscription, M. Fabius mobilise plus de 3 milliards de francs pour neuf cent cinquante emplois. »*

Le RPR dénonce la diminution de la durée du travail. *« La vraie réponse aux difficultés a toujours été de retrousser les manches et de travailler plus et mieux...* Au slogan suicidaire : moins de travail pour chacun, c'est l'emploi pour tous, *le RPR veut opposer la formule de l'avenir : le travail ne se partage pas, il se crée. »*

Quatre grands objectifs devraient être assignés à une politique industrielle pour la France.

● *« Les restructurations industrielles sont une nécessité permanente. »* Il *« faut anticiper les mutations »*, en s'appuyant notamment sur la création d'entreprises, l'innovation et la recherche, l'ouverture vers l'extérieur.

● La France doit *« parier sur les industries du futur »* : électronique, services, biotechnologique, équipements, automatisme, matériaux composites, énergies nouvelles. — *« L'Etat a pour responsabilité d'inciter et d'aider à la création et au développement d'industries compétitives aux plan mondial. »*

● *« La compétition se livre aussi sur la qualité des hommes et le système éducatif est le nœud du problème. »* — Le RPR estime qu'il faut : développer l'enseignement technologique ; réorienter et amplifier l'effort de formation professionnelle ; réviser la politique suivie en cas de licenciement (*« Mieux vaut mettre en formation les plus jeunes que d'évacuer en préretraites les plus vieux. »*)

● *« Relancer la coopération industrielle européenne »*. — Les pays de la CEE, a affirmé M. Noir, doivent mettre fin à la *« politique suicidaire de « vente par appartement » aux groupes américains ou japonais »*. Cette relance, qui est *« d'abord et avant tout une affaire de volonté politique »* passe notamment par l'établissement de normes européennes, l'ouverture des marchés publics, le développement des grands *« projets »* du type Esprit.

Similitude

Dans un pays comme la France, l'opposition, quelle qu'elle soit, s'est toujours crue obligée de critiquer publiquement et systématiquement les actions du gouvernement. A cet égard, aujourd'hui ne dément pas hier, et les « réflexions » du RPR, du moins officiellement, ne faillissent pas à la règle. Quelques remarques peuvent cependant être faites quant aux grandes lignes de la politique industrielle proposée par le RPR.

La première est que sa commission spécialisée n'hésite pas à parler de politique industrielle, contrairement à nombre de libéraux qui en nient jusqu'au terme.

Dans le climat actuel, marqué à gauche comme à droite par une défiance grandissante à l'égard de l'Etat (allant jusqu'à la remise en cause de ses missions traditionnelles) et une glorification de l'individualisme, le langage du RPR tranche quelque peu. Référence gaulliste oblige, le RPR, du moins des dirigeants comme M. Michel Noir, estime à l'évidence que l'Etat a toujours un rôle majeur à jouer. Ne serait-ce que celui d'orienter la politique industrielle à travers de grands programmes mobilisateurs. Quant aux dénationalisations, si elles figurent bien dans le programme, il semble que le moment venu le RPR se montrera fort pragmatique et se hâtera lentement.

Enfin, « last but not least... », les objectifs de politique industrielle du RPR ressemblent fort à ceux du gouvernement : créations d'entreprises, innovation, recherche, formation des hommes, relance de la coopération européenne. Voilà bien des thèmes connus. Comment s'en étonner d'ailleurs puisqu'il s'agit d'idées de bon sens. Interrogés sur cette convergence, les dirigeants du RPR répondent que « les actes du pouvoir ne suivent pas ses discours ». Cela en raison « du poids de l'idéologie, de la faiblesse du gouvernement par rapport au pouvoir syndical, etc. ».

Que l'opposition est douce lorsqu'elle est loin des affres de la gestion quotidienne !...

J.-M. Q.

AUTOMOBILE

POUR ASSURER LA RECONQUÊTE

Renault recherche une nouvelle stratégie commerciale

« On va remonter, c'est sûr », a affirmé M. Jean Phelupt, le 5 juillet, en présentant les nouvelles structures de la direction commerciale et des affaires internationales de la régie Renault qu'il dirige depuis le 1er juin 1984. Les trois directions opérationnelles de la DCAI ont été confiées à :

— M. Hubert d'Artemare, précédemment directeur de Renault Allemagne, pour la direction commerciale France, en remplacement de M. Maurice Coulet ;

— M. Christian Martin, précédemment directeur du produit, pour la direction de l'exportation Europe, en remplacement de M. Jean Phelupt ;

— M. Claude Weets, pour la direction des affaires internationales, confirmé dans un poste qu'il occupe depuis 1983.

Ces structures ont, d'autre part, été renforcées avec la création au sein de la DCAI d'une direction du marketing et des méthodes commerciales confiée à M. Carlos Bernal, précédemment directeur commercial de Renault Espagne.

Le nouveau directeur de la DCAI, qui ne précisera son plan général qu'en novembre, a déjà quelques idées sur la stratégie commerciale à mettre en œuvre pour que la Régie retrouve sinon la première place — *« ce sera difficile »*, selon M. Phelupt, — du moins l'une des toutes premières places parmi les grandes entreprises européennes de l'automobile. *« Rajeunir »* le bas de gamme, continuer l'effort d'implantation des modèles moyen-bas de gamme sur tous les marchés européens sans exception, prendre l'habitude de centrer un peu plus les gammes en présentant moins de versions, tels sont les principaux axes de la stratégie commerciale de la Régie, sans oublier une des préoccupations majeures de M. Phelupt, *« la notion de service »*.

Toutefois, il ne faut pas s'attendre à un redressement spectaculaire des ventes — l'objectif actuel n'est que du tiers du marché fin 1984, — et le nouveau directeur de la DCAI a convenu que *« l'année 1985 ne sera pas une année triomphale pour les marges bénéficiaires de notre réseau commercial »*.

COMMERCE

L'artisanat sous contrat

Le secteur de l'artisanat, du commerce et des métiers, qu'on dit (un peu trop souvent) marginal parce qu'il est éparpillé et de seconde zone parce qu'il ne compte pas dans ses rangs des Creusot-Loire, des Pechiney ou des Citroën, vient de réussir un « joli coup » pour employer le langage des publicitaires. L'Assemblée permanente des chambres de métiers (APCM), sous la plume de son président, M. Jean Paquet, vient en effet de signer avec M. Crépeau et M. Le Garrec, respectivement ministre du commerce et de l'artisanat et secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, un contrat de plan couvrant la période 1984-1988.

De ce fait, l'APCM est le premier établissement public national à souscrire, avec l'Etat, un engagement de ce type et, à ce niveau, à donner un contenu concret à la loi du 29 juillet 1982 sur la planification. L'Etat voudrait bien, d'ailleurs, que l'exemple ainsi donné par les « petits métiers » soit suivi par les chambres de commerce, les chambres d'agriculture, voire les grandes entreprises nationales.

Le gouvernement s'engage dans ce contrat à fournir 4 millions de francs aux secteurs du commerce et de l'artisanat, une somme qui s'ajoutera aux enveloppes contenues dans les contrats de plan Etat-régions, dont le vingt et unième doit être signé le 11 juillet avec la Lorraine (on n'attend plus que celui de la Corse après les élections du 12 août).

Dans ce contrat, l'accent est mis sur les actions de formation, d'information et sur les innovations technologiques. On prévoit la constitution de banques de données (2,2 millions de francs) et le développement de l'enseignement assisté par ordinateur (15 millions). Enfin, les services de M. Crépeau annoncent qu'à la rentrée trente centres de formation pour les apprentis, sur une centaine environ, devraient être informatisés.

Du côté de l'APCM, les responsables rappelaient que l'artisanat était resté *« un peu sur sa faim »*, car depuis la loi d'orientation de 1973, qui fixait les volets social et fiscal de ce secteur, il manquait une loi d'inspiration économique. Le contrat vient en partie combler cette lacune. C'est l'occasion de souligner que les artisans et les commerçants réalisent un chiffre d'affaires de plus de 400 milliards de francs avec 850 000 entreprises artisanales et 2,3 millions de salariés, soit 10 % de la population active. Avec une valeur ajoutée de 150 milliards de francs, ce secteur intervient pour 5 % dans les production intérieure brute, soit le double de l'industrie automobile.

Mais, là aussi, la crise fait des victimes : vingt mille emplois perdus en 1983, et dix mille autres (redoute-t-on) en 1984. L'INSEE vient d'ailleurs de peindre un tableau assez sombre de la conjoncture dans l'artisanat et les petites entreprises du bâtiment dans une enquête du 5 juillet : *« Les artisans du bâtiment estiment, à la fin du printemps, que l'activité de leurs entreprises a de nouveau légèrement reculé et que les perspectives générales restent très dégradées. Le volume des travaux prévus pour les prochains mois reste à un niveau très faible. Les difficultés de trésorerie s'accroissent et les petits entrepreneurs continuent de prévoir une diminution de leurs effectifs salariés. »*

Quant à l'actuelle taxe professionnelle, il faut savoir qu'elle frappe lourdement les artisans, puisque l'embauche de chaque compagnon supplémentaire se traduit par un supplément de taxe de 15 000 F par an.

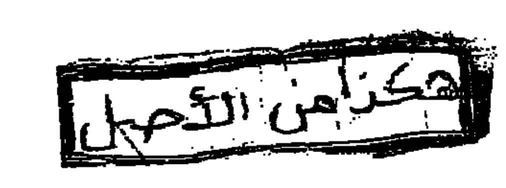
Dans le préambule du contrat de plan, l'Etat et les chambres de métiers affirment que l'artisanat *« se doit d'être reconnu comme un partenaire actif du développement... Le secteur des métiers doit retrouver en lui-même le dynamisme nécessaire pour s'imposer comme un partenaire à part entière »*.

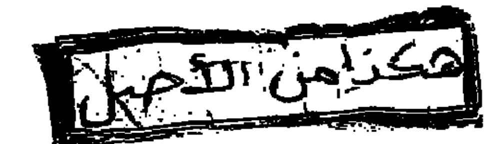
Il reste, pour ces partenaires, à démontrer — au moment où M. Mitterrand rend visite aux artisans dans le département du Puy-de-Dôme — que le contrat de plan n'est ni une litanie d'incantations ni un chiffon de papier, mais un appel conjoint pour aller de l'avant.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

L'ORDINATEUR PERSONNEL
Au sommaire du N° 7
• Coupe 84, huit bancs d'essai comparatifs :
IBM / Hewlett Packard-Epson / Leonard Digital / Zenith - Goupil / Tandy
• Les micro-ordinateurs s'infiltrent dans les grandes sociétés.
Chez votre marchand de journaux

(Publicité)
CONSEIL DE L'EUROPE STRASBOURG
Appel d'offres pour la livraison des fournitures de bureau et des papiers pendant l'année 1985
Dépôt des soumissions et des échantillons : le 1er octobre 1984
Les formulaires précisant les conditions du concours, ainsi que la nomenclature des articles, sont à la disposition des intéressés au :
CONSEIL DE L'EUROPE
Division des Services techniques
Avenue de l'Europe — B.P. 431 R6
67006 STRASBOURG CEDEX





MONNAIES ET CHANGES

Un camouflet pour les partenaires des Etats-Unis

(Suite de la première page.)

L'augmentation du recours aux banques entre en concurrence avec celle des appels du Trésor au marché financier pour combler un déficit budgétaire encore considérable ; la *Réserve fédérale*, soucieuse de calmer la surchauffe et d'éviter un retour de l'inflation, durcit sa politique de refinancement des banques, et le résultat est une montée lente et continue des taux d'intérêt, qui ont gagné près de trois points depuis janvier, frôlant 13 % pour l'eurodollar à six mois.

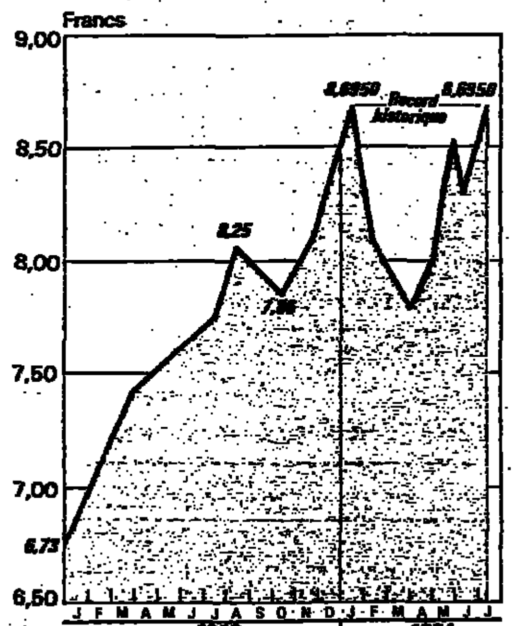
Bien que les taux d'intérêt « inquiètent », le président Reagan n'a aucune intention de peser sur l'évolution de ces taux. Le voudrait-il qu'il ne pourrait le faire, car c'est la Réserve fédérale, indépendante du pouvoir, qui détient les clés en ce domaine. Tout au plus, espère-t-on, à la Maison Blanche, que l'expansion se ralentira au deuxième semestre, mais rien n'est sûr.

En attendant, tous les experts, dont une bonne partie s'étaient lourdement trompés au début de l'année en pronostiquant une chute des taux, n'entrevoient aucun changement dans l'évolution actuelle, ce qui signifie que le dollar, sauf accident, va rester très ferme dans les mois qui viennent.

Hausse des taux, hausse du dollar, ces deux phénomènes constituent un véritable camouflet à la fois pour les partenaires des Etats-Unis au sommet de Londres tenu du 7 au 9 juin, et pour les onze pays de l'Amérique latine réunis à Carthagène en Colombie, à la fin du mois dernier, pour réclamer l'allégement d'une dette extérieure qui les écrase. Il faut bien reconnaître que pour ces onze pays le fait de devoir supporter unilatéralement les conséquences de l'affrontement entre la Maison Blanche et le Congrès sur le déficit budgétaire est proprement scandaleux. Certes, les excès commis par ces pays les contraignent à une douloureuse remise en ordre, mais la hausse du taux américain est en passe de la rendre intolérable.

Outre-Atlantique, où les intérêts électoraux sont les plus puissants, on aurait tort de rester sourd aux appels de ces pays, faute de quoi le réveil risquera d'être douloureux pour les démocraties sud-américaines, bien fragiles comme l'on sait.

FRANÇOIS RENARD.



LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
…-U.	8,6750	8,6775	– 38	– 8	– 75	– 42	– 440	– 310
…m.	6,5360	6,5410	– 55	– 23	– 110	– 66	– 455	– 340
…(100)	3,0620	3,0660	+ 160	+ 182	+ 330	+ 360	+ 950	+ 1035
…M	3,0680	3,0690	+ 153	+ 165	+ 303	+ 325	+ 840	+ 1005
…nis	2,7200	2,7220	+ 115	+ 130	+ 240	+ 269	+ 690	+ 755
…B. (100)	15,0900	15,0995	– 14	+ 62	+ 22	+ 137	+ 21	+ 400
…S.	3,6490	3,6525	+ 214	+ 234	+ 430	+ 465	+ 1275	+ 1358
…(1 000)	4,9913	4,9943	– 178	– 132	– 329	– 280	– 1670	– 925
…	11,3972	11,4070	+ 177	+ 225	+ 352	+ 422	+ 742	+ 953

TAUX DES EUROMONNAIES

…-U.	11 1/8	11 3/8	11 3/4	11 7/8	11 15/16	12 1/16	12 13/16	12 15/16
…d	5 1/8	5 1/4	5 1/2	5 5/8	5 11/16	5 13/16	5 1/4	5 3/8
…nis	5 3/4	5 7/8	5 15/16	6 1/16	6	6 1/4	6 5/16	6 7/16
…(100)	11	11 1/2	11 1/2	11 3/4	11 5/8	11 7/8	11 3/4	12
…	3 15/16	4 1/16	4 3/8	4 1/2	4 7/16	4 9/16	4 11/16	4 13/16
…1000)	14 3/4	15 1/4	15 1/8	15 7/8	15 1/8	15 5/8	16 1/4	16 3/4
…	9 1/8	9 3/8	9 1/4	9 3/8	9 7/16	9 9/16	10 3/16	10 5/16
…franç.	11 3/8	11 1/2	11 7/16	11 3/4	11 13/16	12 1/16	12 3/8	13 1/16

Nominations

● M. NOËL FORGEARD, directeur général de la Compagnie française des aciers spéciaux (CFAS), filiale d'USINOR, a été nommé président de cette société, en remplacement de M. Raymond Lévy, qui a été remplacé à la tête d'USINOR par M. René Loubert. Ce dernier a été également porté à la présidence du conseil de surveillance de …OLMER, filiale à 50 % d'USINOR et de …ACILOR, dont l'aciérie est située à …

● M. PIERRE GIRAUDET, soixante-quatre ans, qui doit quitter la présidence d'Air France à la mi-juillet, a été nommé président de Radar, l'un des grands groupes de distribution français. M. Giraudet rejoint ainsi un groupe qui a enregistré des pertes consolidées de …41 millions de francs en 1983 après des pertes de 156 millions en 1982.

● M. ROLAND HUET-GUNDILL, …ante-sept ans, a été élu président du syndicat national des loueurs de véhicules longue durée.

● M. JEAN JOUBERT, cinquante-neuf ans, conseiller auprès du PDG de Suisses France, a été élu président du syndicat des entreprises de vente par correspondance, en remplacement de M. Jean-Marie Thibeut, dont le mandat est venu à expiration.

● M. CHRISTIAN MARCHAND, quarante-sept ans, ancien élève de Polytechnique, a été nommé à la tête de la direction industrielle, nouvellement créée chez Bull. M. Marchand était directeur industriel de la division radars de surface et de Thomson visualisation-…alement chez Thomson-CSF.

● M. HAMISH MAXWELL, cinquante-sept ans, vient d'être nommé par le conseil d'administration de la société américaine *Philips Morris Incorporated* président-directeur général pour succéder à M. George Weissman.

● M. ALEXANDRE SCHAJER, trente-huit ans, a été nommé directeur général de la société des couleurs Lefranc et Bourgeois.

(Publicité)

Ministère du Développement Rural

Société Nationale pour la Rénovation et le Développement de la cacaoyère et la caféière togolaises

SRCC

BP 2289 – Tél. : 21-57-72
LOMÉ (Togo)

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

Dans le cadre du projet de développement des productions de café et de cacao financé conjointement par l'IDA (Association Internationale de Développement – Filiale de la Banque Mondiale), la Caisse Centrale de Coopération Economique et le Fonds d'Aide et de Coopération de la République Française,

Le ministre du Développement Rural du Togo procède à un appel d'offres international pour la fourniture à la Société Nationale pour la Rénovation et le Développement de la cacaoyère et la caféière togolaises (SRCC) de :

– Deux (2) camions à benne basculante ;
puissance minimum : 150 cv, charge utile : 10 tonnes ;
capacité : 6 à 7 m³.

L'appel d'offres est ouvert à tout ressortissant des pays membres de la Banque Mondiale, de la Suisse et de Taiwan (Chine).

Le dossier peut être consulté et retiré à la Direction de la SRCC, BP 2289 à Lomé (Togo), tél. : 21-57-72.

Les soumissions, rédigées en français, conformes au dossier d'appel d'offres, devront parvenir au plus tard le 26 juillet 1984 à 17 h (TU) à l'adresse suivante :

Présidence de la République
Secrétariat de la commission consultative
des Marchés – LOMÉ (Togo).

soit par voie postale et recommandée, avec accusé de réception, soit déposées contre délivrance d'un reçu portant le numéro d'enregistrement.

L'ouverture des plis sera effectuée à la salle de la Commission en séance publique.

ÉTRANGER

EN RFA

Les ouvriers de l'imprimerie vont se rallier au compromis sur la durée du travail

Correspondance

Bonn. – Après la *métallurgie*, l'imprimerie allemande était sur le point, vendredi 6 juillet, de conclure à son tour un accord mettant fin à son conflit sur les trente-cinq heures. Après treize semaines de grèves tournantes, les négociateurs du patronat et du syndicat IG Druck und Papier ont fini par s'entendre, dans la nuit de jeudi à vendredi, à Düsseldorf, sur une formule proche du compromis adopté la semaine dernière par la métallurgie.

Les termes exacts de l'accord ne devaient être rendus publics qu'une fois formellement approuvés par les instances dirigeantes des deux parties, vendredi matin. Deux points au moins semblaient, jeudi, ne plus faire de difficulté : la réduction de la semaine de travail à trente-huit heures trente et une augmentation de salaire de 3,3 % au 1er juillet, puis de 2 % au 1er avril 1985. En revanche, les représentants de IG Druck s'étaient opposés jusqu'au dernier moment à la liberté de manœuvre accordée aux entreprises de la métallurgie pour fixer individuellement les horaires de travail dans une fourchette de trente-sept à quarante heures.

Trois jours après leurs confrères de Bade-Wurtemberg, les métallos de la Hesse ont, à leur tour, repris le travail jeudi, après sept semaines de grève et de lock-out. Le compromis négocié pour la métallurgie y a été approuvé à 52 % par les membres du syndicat IG Metall. Difficiles à mobiliser au début du conflit, les troupes du syndicat de la métallurgie n'ont pas accepté sans rechigner un accord qui ne leur apporte, sur le plan concret, que des changements limités.

L'assemblée générale de BMW, jeudi à Munich, n'a pas été de nature à les consoler. Le patron de la célèbre *firme automobile bavaroise*, M. Eberhard von Kuenheim, a indiqué que la grève aurait pour conséquence d'accentuer la rationalisation et de limiter les embauches supplémentaires prévues à l'origine par la direction du groupe. La firme de Munich se retrouve, en raison de la fermeture de ses usines pendant six semaines, avec un manque à gagner de 1,7 milliard de deutschemarks. La chute de production représente au total soixante mille automobiles et cinq mille motos.

HENRI DE BRESSON.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● **Contrat pour Alcatel-Thomson en Gambie.** – Alcatel-Thomson vient de signer un contrat d'un montant de 43 millions de francs avec Gamtel, société nationale des télécommunications de Gambie, pour la fourniture clés en main du premier central téléphonique temporel « E 10 » du pays.

Agriculture

● **Des cerises pour Mmes Mitterrand et Rocard.** – Les producteurs de fruits de l'Ardèche ont envoyé pour attirer l'attention des pouvoirs publics sur la situation du marché des cerises, deux cagettes de cerises à Mmes Mitterrand et Rocard. Dans une lettre explicative, accompagnant le colis, ils demandent une aide accrue du gouvernement.

Logement

● **Forte hausse du nombre des prêts conventionnés en juin.** – La forte augmentation du nombre des prêts conventionnés enregistrée en juin confirme, selon le ministère de l'urbanisme et du logement, le début de la reprise dans la construction. Plus de 1 5000 prêts ont été accordés en juin 1984, soit une augmentation de plus de 50 % sur la moyenne mensuelle des cinq premiers mois (9 500 prêts).

Prix

● **Rabais sur l'essence : suite.** – Après le jugement de la cour d'appel de Paris (*le Monde* du 6 juillet), se refusant de condamner les distributeurs de carburant qui pratiquent des rabais supérieurs à ceux autorisés en France, les pouvoirs publics ont précisé, dans un communiqué, que *« le gouvernement considère que la réglementation actuelle sur les prix des carburants a été établie dans le respect du traité de Rome et (...) demeure en vigueur » (...) « Il est arrivé que certains tribunaux s'interrogent sur la compatibilité de* [cette] *réglementation (...) avec le traité de Rome »*, mais le recours à la Cour européenne de justice *« n'est pas suspensif »*, et *« les tribunaux saisis, qui se sont déjà prononcés, ont conclu, dans la grande majorité des cas, à l'applicabilité de la réglementation et à des sanctions à l'égard des détaillants en infraction »*.

● **La FNAC : nos positions sont confirmées.** – La FNAC, après l'arrêt de la première chambre de la Cour d'appel de Paris concernant les rabais sur l'essence, demande, dans un communiqué, l'ouverture d'un dialogue interprofessionnel sur les problèmes de prix du livre. La FNAC, à la suite de deux décisions du tribunal des référés de Paris, a dû suspendre son opération intitulée *« livres à prix européen »*, qui consistait à vendre des ouvrages importés de Belgique et édités en France avec un rabais de 20 % au lieu des 5 % autorisés par la loi. Elle *« prend acte avec le plus vif intérêt de l'arrêt que vient de rendre la première chambre de la cour d'appel de Paris, créant jurisprudence, ce qui, sur le plan des principes, confirmes ses positions à propos du rabais »*. La FNAC *« constate que sur le problème de la compatibilité des lois et règlements français avec le traité de Rome qu'elle avait soulevé, existent de nombreuses ambiguïtés, voire des contradictions flagrantes »*. A l'adresse des éditeurs qui avaient suspendu leurs livraisons à la FNAC, celle-ci déclare que *« c'est d'évidence une réponse claire à ceux qui ont cru devoir s'unir pour faire taire la FNAC et défendre des intérêts corporatistes »*.

● **Les prix en juin selon la CGT : + 0,6 %.** – La hausse des prix de détail en juin selon l'indice de la CGT a été de 0,6 %. Depuis le début de l'année, c'est-à-dire en six mois, l'augmentation est de 5,4 %.

Réparation navale

● **Une aide publique pour les AFO.** – Le secrétariat d'État à la mer et le Comité interministériel de restructuration industrielle (CIRI) ont décidé d'apporter un soutien financier aux Ateliers français de l'Ouest (AFO) pour permettre à cette société de poursuivre son activité.

Social

● **Nouvelle occupation de Montupet.** – La fonderie Montupet de Nanterre (Hauts-de-Seine), fermée depuis juillet 1983, occupée à plusieurs reprises par la CGT et évacuée pour la dernière fois par la police le 28 juin, est occupée de nouveau depuis le mercredi 4 juillet. Selon la CGT, cette nouvelle occupation a eu lieu alors que la direction *« tentait une nouvelle fois de s'emparer du matériel de fonderie »*.

● **Suppressions d'emplois chez Neyrpic.** – Au cours d'une réunion du comité d'entreprise, jeudi 5 juillet au matin, la direction de Neyrpic (1 994 salariés), filiale de Creusot-Loire (à 65 %) et d'Alsthom-Atlantique (à 35 %), a annoncé 367 suppressions d'emplois (86 cadres, 174 techniciens et 107 ouvriers) par départs en préretraite d'ici à la fin de 1985, à la suite de la baisse d'activité de l'entreprise (spécialisée dans les constructions métalliques) et de la faiblesse des commandes.

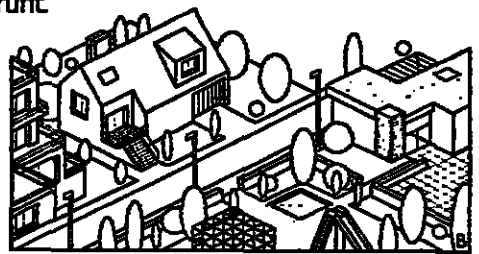
AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



Le réseau des Caisses d'Epargne Écureuil tient à remercier les très nombreux épargnants qui leur ont témoigné leur confiance à l'occasion de son 1er Emprunt obligataire.

Cette émission qui est destinée à augmenter la capacité des Caisses d'Epargne Écureuil à prêter aux particuliers, aux associations et aux collectivités locales, a connu un grand succès. Moins de 48 heures après son lancement officiel, la totalité de l'émission était souscrite.

Les Caisses d'Epargne Écureuil profitent de cette occasion pour présenter leurs excuses au grand nombre d'épargnants qui n'ont pu, compte tenu de son montant relativement limité, souscrire à cet Emprunt.





ÉLECTRO BANQUE

Au cours de sa séance du 4 juillet 1984, le conseil d'administration a constaté l'augmentation du capital social résultant du paiement du dividende de l'exercice 1983 en actions.

69 920 actions nouvelles au nominal de 50 F ont été émises au prix de 247 F par action, soit pour un montant total de 17 270 240 F, correspondant à une augmentation du capital de 3 496 000 F assortie d'une prime d'émission de 13 774 240 F. Le montant ainsi réinvesti représente 84 % du dividende mis en distribution.

Le nouveau capital d'Electro Banque s'élève désormais à 72 942 100 F divisé en 1 458 842 actions de 50 F.



CREDIT LYONNAIS

SITUATION AU 1er JUIN 1984

La situation au 1er juin 1984 s'établit à 678 761 millions contre 669 694 millions au 2 mai 1984.
Au passif, les comptes d'Instituts d'Emission, Trésor Public, Comptes Courants Postaux se chiffrent à 28 715 millions de francs et les Comptes de Banques, Organismes et Etablissements Financiers à 269 946 millions de francs. Les ressources fournies par la Clientèle totalisent 237 219 millions de francs.
A l'actif, les comptes de Banques, Organismes et Etablissements Financiers s'élèvent à 240 956 millions de francs, les Crédits à la Clientèle à 255 930 millions de francs et les comptes ordinaires débiteurs de la Clientèle à 33 731 millions de francs.

Europartenaires : Commerzbank
Banco Hispano Americano - Banco di Roma

GRANDS MOULINS DE PARIS

Malgré une année 1983 très difficile pour la meunerie française à l'exportation, les Grands Moulins de Paris ont réalisé un bénéfice net de 11 605 624 F sur le dernier exercice, résultat voisin de celui de 1981 et en très nette amélioration sur celui de 1982, qui était de 5 971 241 F.

Ce résultat provient notamment des *diversifications mises en place* ces dernières années en France et à l'étranger.

Le chiffre d'affaires de la société a été de 2 218 150 000 F.

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe a été de 3 440 000 000 F.

Le bénéfice d'exploitation consolidé est en très forte hausse, 36 900 000 F contre 2 100 000 F.

Le bénéfice net consolidé est de 27 600 000 F, et la part des Grands Moulins de Paris de 23 500 000 F.

L'Assemblée a accepté la proposition du conseil de distribuer un dividende de 6 F par action, assorti d'un avoir fiscal de 3 F, payable à partir du 16 juillet.

L'exploitation du groupe GMP pendant le premier semestre 1984 s'est effectuée dans des conditions satisfaisantes. Il est encore prématuré de faire des prévisions pour le second semestre, étant données les incertitudes liées au changement de campagne céréalière.

CERABATI

Le CIRI a été saisi afin d'élaborer avec la société un plan de restructuration. Le tribunal de commerce de Paris, par jugement en date du 2 juillet 1984, a prononcé le règlement judiciaire de la société, l'a autorisée à poursuivre l'exploitation en direct sous le contrôle des mandataires de justice, Mes Gourdain, Frechou, Josse, syndics.

L'assemblée générale ordinaire de la société qui s'est tenue le 28 juin dernier a approuvé les comptes de la société au 31 décembre 1983, après constitution d'une provision supplémentaire pour risques de 10 millions de francs, à la demande des commissaires aux comptes de la société.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE
OBLIGATIONS 11,70 %, OCTOBRE 1979

Les intérêts courus du 25 juillet 1983 au 24 juillet 1984 sur les obligations Electricité de France 11,70 %, octobre 1979, seront payables, à partir du 25 juillet 1984, à raison de 210,60 F par titre de 2 000 F nominal, contre détachement du coupon *n° 5 ou estampillage du certificat nominatif*, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 23,40 F (montant global : 234 F).

En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 35,08 F auquel s'ajoutera la retenue de 1 % calculée sur l'intérêt brut conformément à la loi de finances pour 1984, soit 2,34 F faisant ressortir un net de 173,18 F. Cette retenue ne concerne pas les personnes visées au III de l'article 125 A du code général des impôts.

A compter de la même date, les 31 891 obligations comprises dans la série de numéros 309 468 à 346 386, sortis au tirage du 28 mai 1984 cesseront de porter intérêt et seront remboursables à 2 000 F, coupon n° 6, au 25 juillet 1985 attaché.

Ci-après sont rappelées les séries de numéros d'obligations sortis aux tirages antérieurs : amort. 1981 : 630 078 à 652 960 ; amort. 1982 : 224 434 à 253 041 ; amort. 1983 : 1 216 408 à 1 244 964.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE
OBLIGATIONS 17,50 %, juillet 1981

Les intérêts courus du 25 juillet 1983 au 24 juillet 1984 sur les obligations Caisse nationale de l'énergie 17,50 %, juillet 1981, seront payables, à partir du 25 juillet 1984, à raison de 787,50 F par titre de 5 000 F nominal, contre détachement du coupon n° 3 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 87,50 F (montant global : 875 F).

En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 131,19 F, auquel s'ajoutera la retenue de 1 % calculée sur l'intérêt brut conformément à la loi de finances pour 1984, soit 8,75 F faisant ressortir un net de 647,56 F. Cette retenue ne concerne pas les personnes visées au III de l'article 125 A du code général des impôts.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE
OBLIGATIONS 14,70 %, JUILLET 1983

Les intérêts courus du 25 juillet 1983 au 24 juillet 1984 sur les obligations Caisse nationale de l'énergie 14,70 %, juillet 1983, seront payables, à partir du 25 juillet 1984, à raison de 661,50 F par titre de 5 000 F nominal, contre détachement du coupon n° 1 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 73,50 F (montant global : 735 F).

En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 110,20 F, auquel s'ajoutera la retenue de 1 % calculée sur l'intérêt brut conformément à la loi de finances pour 1984, soit 7,35 F faisant ressortir un net de 543,95 F. Cette retenue ne concerne pas les personnes visées au III de l'article 125 A du code général des impôts.

ÉTRANGER

En Yougoslavie

La hausse des prix met en péril le programme d'assainissement économique

De notre correspondant

Belgrade. – La Yougoslavie est-elle menacée d'une vague de hausse des prix qui pourrait mettre en cause ses plans d'assainissement économique, plus spécialement ses efforts pour combattre l'inflation ? Après une accalmie relative au mois de mai, lorsque le gouvernement avait déclaré leur « dégel », conformément à un accord avec le FMI, les prix de nombreux articles et services ont commencé à monter en flèche en juin (20 % pour l'essence et le transport ferroviaire de voyageurs, 25 % pour les loyers, 40 % à 60 % pour les services communaux et l'électricité...).

Les prix des meubles ont été majorés, en un mois, de 50 % ; ceux des chaussures et des produits textiles ont atteint des niveaux tels qu'ils ne sont guère à la portée des petits salariés. Le quotidien *Vecernje Novosti* évoque les « *excès intolérables* » commis par des entreprises : la fabrique de céramique de Pitov Veles a augmenté le prix de certains de ses produits de 449 % ; l'usine de roulements à billes de Belgrade a majoré les siens de 264 % ; celle de produits chimiques de Novo-Mesto, de 252 %, etc. Tous les records sont battus par une firme d'ampoules électriques de Zagreb, qui a majoré ses prix de 726 % !...

Le système yougoslave dans son ensemble est en tout cas compliqué, celui des prix particulièrement. Les compétences en la matière de la Fédération des républiques, des communes et des entreprises sont vastes et intéressants : le prix d'un même article varie d'une république ou d'une commune à une autre, voire d'un magasin à un autre. Pour éviter les « *ingérences administratives* », les intéressés – et ils sont très nombreux – ont conclu des « accords autogestionnaires » fixant en principe le prix maximum de certains articles. Or ces accords donnent souvent lieu à interprétations différentes ou ne sont pas strictement appliqués, bien que théoriquement ils aient force de loi. Pour leur part, les services qui procèdent à la vérification de la comptabilité des entreprises suggèrent la confiscation de leurs bénéfices « *illégaux* », qui ont atteint, en mai, 586 millions de dollars. En outre, les contrevenants ne pourront plus obtenir de crédits bancaires.

Cependant, la loi sur la réduction des salaires dans les entreprises qui travaillent à perte ou ne remboursent pas leurs dettes entre en vigueur en juillet. Elle concernerait près d'un million d'ouvriers et d'employés, soit environ le sixième de la main-d'œuvre totale du secteur socialiste. Cette loi prévoit des « *exceptions justifiées* », mais les syndicats considèrent que leur nombre est tout à fait insuffisant.

En attendant une prise de position gouvernementale à ce sujet, le pouvoir d'achat des salariés a diminué de 11 % au cours des cinq premiers mois de 1984.

PAUL YANKOVITCH.

ÉNERGIE

La construction du complexe gazier de Tenguiz

TECHNIP SEMBLE ÉVINCÉ DU CONTRAT

Le seul grand projet actuellement à l'étude entre la France et l'Union soviétique, la construction du complexe gazier de Tenguiz, au Kazakhstan (*le Monde* du 20 juin), semble devoir échapper au groupe français Technip. Les autorités soviétiques ont, en effet, envoyé une lettre d'intention de commande au consortium franco-canadien, composé de Lurgi-France (filiale de l'allemand Metallgesellschaft), Litwin-France et Partec-Lavallin (filiales de groupes canadiens), qui était en concurrence avec Technip, associé à CLE, pour ce projet d'un montant total d'environ 200 millions de dollars (1,6 milliard de francs).

Certes, aucun contrat définitif n'a été jusque-là signé, mais on estime, chez Lurgi-France, que les négociations sont terminées, tout étant « *pratiquement au point* ». Reste à Technip un espoir : les Soviétiques ont, en effet, élargi récemment leur projet initial ; outre la construction du complexe, qui produira quelque 1 600 tonnes par an de soufre et 1,4 milliard de mètres cubes de gaz purifié, l'URSS a lancé un appel d'offres pour l'équipement des champs pétroliers d'où seront tirés les gaz associés devant alimenter le complexe. Les équipements, dont l'investissement atteindrait environ 500 millions de francs, pourraient faire l'objet d'un contrat séparé, pour lequel la compétition reste ouverte. Mais, bien qu'on fasse remarquer, chez Lurgi-France, que 80 % des fournitures prévues par son offre seront d'origine française, il semble bien que l'ingénierie française soit sur le point de subir un nouvel échec cuisant.

TIERS-MONDE

L'aide publique au développement : stagnation en 1983

1983 est une année de stagnation pour l'aide publique au développement (APD), qu'accordent les pays de l'OCDE membres du Comité d'aide au développement (CAD). L'APD s'est établie à 27,5 milliards de dollars et accuse ainsi une légère baisse en termes nominaux par rapport à 1982 mais se maintient stable à prix et taux de change constants. Elle tombe cependant de 0,38 à 0,36 en pourcentage du PNB et reste de la sorte, comme à l'accoutumée, très loin de l'objectif international des 0,7 % qu'ont déjà atteint cependant un certain nombre de pays européens du CAD.

L'OCDE a présenté fin juin son rapport annuel sur l'aide au développement. Sa conclusion face aux résultats de 1983 n'est pas pessimiste, bien que l'APD soit restée à son niveau de l'année antérieure : « *Sur la base des indications budgétaires et des plans existants, la perspective à moyen terme est celle d'une nouvelle augmentation de l'apport d'APD (en termes réels) de l'ensemble des membres du CAD, bien qu'il soit probable que le taux de progression sera un peu plus lent que ces dernières années.* »

En dépit des moments difficiles que vivent nombre de pays membres du CAD, il apparaît en effet que tous, ou presque, ont augmenté cette année leurs versements au titre de l'APD. Les champions de l'aide au développement restent les pays nordiques avec la Norvège (ses versements représentent 1,06 % de son PNB), les Pays-Bas (0,91 %), la Suède (0,88 %) et le Danemark (0,72 %). La plupart des pays qui demeurent sous la barre des 0,7 % ont toutefois augmenté leur pourcentage. Certains même, comme le Canada (augmentation de 19 % des versements en termes réels) ou le Japon (dont l'APD augmente de 24,4 % en dollars et passe de 0,29 % à 0,3 % du PNB), ont fait cette année un effort considérable. Le cas de la France est un peu à part. Celle-ci persiste, en effet, à faire compter au titre de l'APD les versements qu'elle effectue dans les DOM-TOM (départements et territoires d'outre-mer). En conséquence, elle est au-dessus de la barre de 0,72 % et augmente de 13 % en monnaie nationale sa contribution, qui avoisine les 4 milliards de dollars, soit 0,76 % du PNB (taux le plus important depuis 1965). Si l'on exclut l'aide aux DOM-TOM, son APD n'augmente que de 12 % et s'établit à 2,5 milliards de dollars ou 0,49 % du PNB. Elle se propose cependant d'atteindre, en 1988, l'objectif des 0,72 % sans compter les territoires d'outre-mer.

La stagnation de l'APD enregistrée cette année n'est donc pas due à l'aide bilatérale, plutôt en hausse. Pour l'OCDE, « *cette contraction... est imputable à une diminution des versements aux organismes multilatéraux, en particulier des contributions à l'AID (Association internationale de développement) et aux fonds des banques régionales prêtant à des conditions libérales* ». Elle remarque par ailleurs que « *l'aide multilatérale n'a guère de chances de progresser au cours des toutes prochaines années et pourrait même être diminuée* ». La forte augmentation des versements auprès de ces organismes enregistrée en 1982 ne serait, selon l'OCDE, qu'un phénomène conjoncturel dû à des versements de 1981 reportés sur l'année suivante. En 1983, l'APD fournie par les organismes internationaux est restée constante à 7,5 milliards de dollars.

Le temps n'est donc pas à l'euphorie pour les pays en développement. En 1983, les recettes totales nettes d'APD (qui proviennent du CAD, des organismes internationaux et d'autres sources d'aide bilatérale : l'OPEP et les pays de l'Est) ont diminué de 0,2 milliard de dollars, pour s'établir à 33,5 milliards. Les pays de l'OPEP ont en effet, eux aussi, réduit leur aide de manière continue depuis 1981, date à laquelle le pourcentage de l'APD dans leur PNB passait de 1,8 à 1,5. On estime aujourd'hui le montant [illegible] de leurs versements à 5,5 milliards en 1983. Les pays de l'Est participent traditionnellement peu à l'APD, et leur contribution en 1983 est estimée à 2,94 milliards de dollars, dont 2,45 milliards versés par l'URSS (0,19 [illegible] de son PNB).

Les pays les moins développés, particulièrement dépendants de l'APD, ont vu leurs recettes baisser. L'APD dispensée par les membres du CAD, notamment, a été légèrement inférieure en valeur nominale et réelle à celle de 1982. L'OCDE rappelle toutefois que « *les recettes d'aide totales des trente-six pays les moins avancés (PMA) ont connu une expansion rapide ces dernières années* ». Elles se seraient chiffrées à 6,5 milliards de dollars en 1982-1983. L'aide des pays du CAD serait passée de 3,7 à [illegible] milliards entre 1977-1978 et 1982-1983, soit une augmentation annuelle de 5,4 % environ en termes réels.

L'APD 1983 des pays de l'OCDE

	1970 % du PNB	1982 %	1983 %	Millions de dollars
Norvège	0,32	0,99	1,06	584
Pays-Bas	0,61	1,08	0,91	1195
Suède	0,38	1,02	0,88	779
Danemark	0,38	0,76	0,72	394
Belgique	0,46	0,59	0,59	477
France	0,66	0,75	0,76	3915
(hors DOM-TOM)	0,42	0,49	0,49	2530
Allemagne	0,33	0,48	0,49	3181
Australie	0,62	0,57	0,49	753
Canada	0,41	0,41	0,45	1429
Royaume-Uni	0,39	0,37	0,35	1601
Japon	0,23	0,29	0,33	3761
Finlande	0,06	0,30	0,33	153
Suisse	0,15	0,25	0,31	318
Nouvelle-Zélande	0,23	0,28	0,29	61
États-Unis	0,32	0,27	0,24	7950
Italie	0,16	0,24	0,24	826
Autriche	0,07	0,35	0,23	157

NOTE. – L'APD (aide publique au développement) désigne uniquement les [illegible] accordées par le secteur public pour améliorer le développement économique et le niveau de vie et qui sont assorties de conditions financières. Outre les apports financiers, elle comprend aussi la coopération technique. Les statistiques du CAD excluent les dons, prêts et crédits de caractère militaire et les prêts inférieurs à un an.

Encourager l'esprit sportif.

Parlez-en avec un lion.

Cette année plus que jamais, le Crédit Lyonnais est la banque dans la course.

Cyclisme :

Il participe au Tour de France avec sa caravane d'animation et récompense par les "challenges d'or" les meilleurs cyclistes des plus grandes courses de l'année 84 :

Critérium international de la route, Paris-Roubaix, Tour de l'Oise, Bordeaux-Paris, Tour de France, Tour de l'Avenir, Grand prix des Nations, Blois-Chaville.

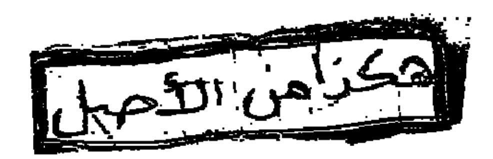
Planche à voile :

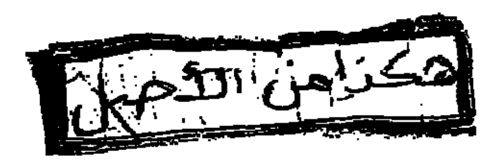
Il organise le Tour de France des planches à voile du 11 au 23 août et il est présent lors d'autres grandes épreuves : Coupe de planches à voile des Grandes Écoles (la Grande Motte du 31 mai au 3 juin), Trophée Jacques Cartier (St-Malo le 7 juillet), les 6 heures de la Baie Crédit Lyonnais (St-Jean de Luz-Ciboure le 15 juillet) et Transgolfe Nice-Matin (le 22 juillet).

Moto :

Il parraine le Bol d'Or (22-23 septembre) et le Championnat de France Open, disputé en 4 épreuves entre avril et octobre.







MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

6 juillet

Ventes bénéficiaires

Après quatre séances passées à monter en douceur, la Bourse de Paris a éprouvé le besoin de relâcher un peu son effort. Des ventes bénéficiaires se sont produites. Il n'y en eut pas beaucoup mais assez pour peser un peu sur les cours avec une demande en nette diminution. Bref, à la clôture, l'indicateur instantané enregistrait un recul de 0,9 %, après avoir gagné 0,6 % la veille.

Si ! L'« opération escargot », pardon, la reprise d'été, a cette semaine, compte tenu du repli enregistré, a permis au marché de progresser de 1 % environ.

Particulièrement bien orientées au cours de ces dernières séances, les valeurs pétrolières ont baissé leur garde vendredi sous le poids des ventes bénéficiaires. C'est ainsi que Raffinage, Pétroles BP, Esso et Elf-Aquitaine perdent 3 % à 4 %.

Par ailleurs, avec des replis du même ordre, Mumm et Synthélabo accentuent leur baisse, ces deux titres étant à leur plus bas niveau de l'année. Matra abandonne 6 %, de même que CFDE tandis que Roussel-Uclaf, Béghin-Say, SCOA, Penhoet, Michelin, reculent de 3 % environ.

A l'inverse, UIS et Talcs de Luzenac gagnent 7 %, Signaux, SAT, Immeubles de la Plaine Monceau, Bongrain et Dassault perdant aux alentours de 1 % à 2 %.

Sur le marché de l'or, très affaibli par le nouveau bond en avant du dollar (8,6870 F en séance officielle, en léger retrait sur la veille), le métal fin a reculé de 366 à 358 dollars l'once. A Paris, le lingot s'est également affaibli (99 100 F en second cours contre 101 600 F la veille) tandis que le napoléon s'inscrivait à 611 F (614 F).

Dollar-titre : 9,74/78 F.

On apprenait en fin de séance que la participation d'OPFI-Paribas dans le capital de la société Chiers-Châtillon venait de franchir le seuil du tiers.

NEW-YORK

Baisse

Wall Street a rouvert ses portes jeudi après la journée de chômage observée le 4 juillet pour la célébration de l'Independence Day. Bien orienté l'avant-veille, le marché a, cette fois, baissé. Amorcé peu après l'ouverture, le mouvement de repli s'est poursuivi durant toute la séance et, à la clôture, l'indice des industrielles s'établissait à 1 224,56 (– 9,72 points). Le bilan de la journée n'a cependant pas été trop mauvais. Sur 1 913 valeurs traitées, 875 ont fléchi, 555 ont monté, et 483 n'ont pas varié.

La déception était générale autour du Big Board. Beaucoup tablaient sur une poursuite de la hausse. La seconde opération de refinancement du Trésor américain s'est bien déroulée, et le taux des prêts consentis aux courtiers a été abaissé. Mais les prévisions sur l'évolution de la masse monétaire – la publication des dernières statistiques a été différée de vingt-quatre heures, – ne sont pas bonnes et font état d'un important gonflement. Certains craignaient que le FED ne soit amené à restreindre sa politique de crédit dès lors que le président Reagan avait affirmé que l'administration ne ferait rien pour entraver son action. En fait, au-delà de ces considérations, c'est *surtout le manque d'affaires* qui a pesé sur les cours. L'activité n'a porté que sur 66,1 millions de titres contre 70 millions. Un grand nombre d'opérateurs ont décidé de faire le pont.

VALEURS	Cours du 3 juillet	Cours du 5 juillet
Alcoa	34	33 7/8
A.T.T.	17 1/8	17 1/8
Boeing	44 7/8	44 3/4
Chase Manhattan Bank	39 5/8	39 3/8
Du Pont de Nemours	45 7/8	45 5/8
Eastman Kodak	70 5/8	70
Exxon	40 5/8	40 5/8
Ford	37 1/2	36 3/4
General Electric	53	52 3/8
General Foods	55 1/2	54 1/2
General Motors	65 3/4	65 3/4
Goodyear	28 1/4	26
I.B.M.	107	106 1/4
I.T.T.	31 3/8	31 1/8
Mobil Oil	28 1/2	28 1/8
Pfizer	32 1/8	32 7/8
Schlumberger	44 1/2	44 1/4
Texaco	34	34
U.A.L. Inc.	35 3/4	36 1/8
Union Carbide	52 1/2	52 1/2
U.S. Steel	23 1/8	22 3/4
Westinghouse	22	21 7/8
Xerox Corp.	38 7/8	38 7/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

JAEGER. – La restructuration du groupe est en voie d'achèvement. Au cours du premier semestre, les activités de l'usine de Nancy, reprise par l'allemand VDO avec le personnel (407 personnes), ont été transférées sur les sites de Châlons-sur-Marne, Caen et Châtellerault, où seront désormais concentrées toutes les fabrications, respectivement des capteurs (niveaux d'huile, de pression, de température...) et des commentateurs sur le premier, des tableaux de bord sur le second, des ensembles électroniques sur le troisième. Jaeger veut se séparer de sa filiale ARM (Aménagement rationnel des magasins), installée à Vendôme (141 personnes) et ramener ses effectifs de 3 783 à 3 325 personnes d'ici à la fin de l'année.

Pour l'exercice 1984, ses dirigeants tablent sur un chiffre d'affaires consolidé de 1,86 milliard de francs (contre 1,59 milliard) et une perte réduite à 10 millions de francs (contre un déficit de 130 millions). Le retour aux bénéfices est programmé pour 1986 (83 millions de francs) avec un chiffre d'affaires de 2,25 milliards de francs. Une augmentation de capital va avoir lieu à *laquelle* VDO *ne participera* pas, de telle sorte que Matra prendra le contrôle du holding Plafinco, qui détient la majorité du capital de Jaeger.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE-ANVAR. – L'établissement bancaire de M. Jacques Mayoux et l'Agence nationale pour la valorisation de la recherche (ANVAR) ont annoncé la mise au point d'une nouvelle formule de financement, le Codefim, destiné à favoriser la modernisation des PME et PMI. Issu d'un jumelage entre un prêt accordé par le Fonds industriel de modernisation (FIM), *via* l'ANVAR, et un autre consenti par la *Société générale* (opéré sur les ressources internes procurées par le Codevi), le Codefim doit permettre l'amélioration du niveau technologique des entreprises, la modernisation du processus de production ou le développement de nouveaux produits. D'un montant compris entre 750 000 F et 7,5 millions de francs, ce prêt, qui peut représenter jusqu'à 80 % de l'investissement total, est assorti de taux bonifiés calculés, en moyenne, à partir des prêts participatifs technologiques de l'ANVAR (à hauteur de 60 %) et des concours bancaires de la *Société* générale (pour 40 %).

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1983)

	4 juillet	5 juillet
Valeurs françaises	113,4	113,9
Valeurs étrangères	87,4	87,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	4 juillet	5 juillet
Indice général	171,4	172,5

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 6 juillet .... 11 1/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	5 juillet	6 juillet
1 dollar (en yens)	240,45	240,85

BOURSE DE PARIS — Comptant — 6 JUILLET

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	25 50	2 295
5 %	38 60	2 145
3 % amort. 45-54	....	2 795
Emp. 7 % 1973	9510	..
Emp. 8,80 % 77	118 50	1 086
9,80 % 78/93	90 20	9 688
8,80 % 78/86	92 70	5 001
10,80 % 79/94	93	9 059
13,25 % 80/90	101 10	1 234
13,80 % 80/87	102 55	9 992
13,80 % 81/99	101 45	6 561
16,75 % 81/87	109 80	13 775
16,20 % 82/90	111 10	7 790
16 % juin 82	111 40	1 227
E.D.F. 7,8 % 61	138 10	6 945
E.D.F. 14,5 % 80-92	101 80	1 394
Ch. France 3 %	125 50	..
CNB Bques janv. 82	102 22	0 212
CNB Paribas	102 35	0 212
CNB Suez	102 40	0 212
CNI janv. 82	101 96	0 212

Obligations convertibles

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
B.S.N. 10,50 % 77	2744	....
Carrefour 6,75 % 77	332 50	....
Interbail (obl. conv.)	246 50	....
Lafarge 6 % 72	339 20	....
Martel 8,75 % 70	1905	....
Michelin 5,50 % 70	621	....
Moët-Hennes.8% 77	1950	....
Pétr.(Fse)7,50 % 79	270	....
Peugeot 6% 70-75	370	....
SCREG	183	....
Télém. 7% 74	169	....
Thom.-CSF 8,9% 77	307 50	....

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	45 70	....
A.G.F. (St Cent.)	384	....
A.G.P. Vie	5600	....
Agr. Inc. Madag.	75 90	....
Allobroge	290	....
Amrep	53 20	57 d
André Roudière	144	....
Applic. Hydraul.	298 20	....
Arbel	28	....
Artois	520	....
At. Ch. Loire	12 50	....
Aussedat-Rey	34 50	....
Bain C. Monaco	80 10	....
Banania	471	....
Banque Hypoth. Eur.	297	....
Blanzy-Ouest	320	....
B.N.P. Intercontin.	130	....
Bénédictine	1888	....
Bon-Marché	130	....
Borie	....	....
Bras. Glac. Int.	811	....
Calf	447	....
Cambodge	240	....
C.A.M.E.	98 50	....
Campenon Bern.	165 10	....
Caout. Padang	354 30	....
Carbone-Lorraine	79 90	79
Carnaud S.A.	187	....
Caves Roquefort	873	....
C.E.G.Frig.	273	....
C.E.M.	29	....
Centen. Blanzy	817	850 d
Centrest (Ny)	103 40	103 50
Cerabati	66	51 80 o
C.F.F. Ferrailles	245	....
C.F.S.	776	....
C.G.I.B.	118	....
C.G.V.	122	....
Chambon (M.)	383	383
Chambourcy (M.)	912	....
Champex (Ny)	105	102 50
Chim. Gde Paroisse	89	88 10
C.I. Maritime	440	....
Citram (B)	127 50	....
Clause	520	....
Cochery	....	....
Cofradel (Ly)	440	....
Cogifi	238	....
Comindus	805	....
Comiphos	193 40	....
Comp. Lyon-Alem.	250	....
Concorde (La)	325	....
C.M.P.	14 60	....
Conte S.A. (Li)	50	47 o
Crédit (C.F.B.)	190	....
Créd. Gén. Ind.	475	....
Cr. Universel (Cie)	489	....
Crédital	120	....
Darblay S.A.	240	....
Darty Act. d. p.	785	....
De Dietrich	401	....
Degremont	126 50	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Delalande S.A.	699	....
Delmas-Vieljeux	730	....
Dév. Rég. P.d.C (Li)	114 80	115
Didot-Bottin	615	....
Dist. Indochine	484 10	....
Drag. Trav. Pub.	202 60	....
Duc-Lamothe	180	....
Eaux Bass. Vichy	1500	....
Eaux Vittel	960	....
Ecco	2365	....
Economats Centre	480	....
Electro-Banque	240	....
Electro-Financ.	470	....
Elf-Antargaz	187	....
E.L.M. Leblanc	820	....
Enelf-Bretagne	124 80	....
Entrepôts Paris	252	....
Epargne (B)	1006	1005
Epargne de France	314	....
Escaut-Meuse	400	....
Eurocom	645	....
Europ. Accumul.	30 20	....
Eternit	385	....
Félix Potin	1165	....
Ferm. Vichy (Ly)	101	....
Finalens	98	....
FIPP	118	....
Fnac	280	....
Focep (Chât. eau)	1000	....
Foncière (Cie)	208	....
Fonc. Agache-W.	178	....
Fonc. Lyonnaise	1824	....
Foncina	165	....
Forges Gueugnon	13 55	....
Forges Strasbourg	158	....
Forinter	1150	....
Fougerolle	57 60	....
France I.A.R.D.	124	....
France (La)	794	....
Frankel	190	....
Fromageries Bel	840	....
From. Paul Renard	415	398 40
GAN	687	....
Gaumont	495	....
Gaz et Eaux	1248	....
Geovrain	110	....
Gér. Arm. Hold.	28 50	....
Gerland (Ly)	573	573
Gévelot	280	....
Gr. Fin. Constr.	217	....
Gds Moul. Corbeil	84 80	....
Gds Moul. Paris	309	299
Groupe Victoire	779	....
G. Transp. Ind.	189	....
Hutchinson	316 20	....
Hydro-Energie	245	....
Hydroc. St-Denis	40 10	43 70 d
Immindo S.A.	209 70	....
Imminvest	165	....
Immobail	334	....
Immobanque	510	....
Immob. Marseille	2300	....
Immofice	400	....
Industrielle Cie	960	....
Invest. (Sté Cent.)	775	....
Jaeger	22 40	....
Lafitte-Bail	328	....
Lambert Frères	48	....
Lampes	129 90	....
La Brosse-Dupont	108 50	....
Lille-Bonnières	312	....
Locabail Immob	513	....
Loca-Expansion	228	....
Locafinancière	297 10	....
Locatel	335	....
Lordex (Ny)	108	....
Louvre	475	....
Luchaire S.A.	284	....
Machines Bull	34 55	33 10 o
Magasins Uniprix	62	....
Magnant S.A.	77	....
Maritimes Part.	151	....
Marocaine Cie	38 20	....
Métal Déployé	354	....
M. H.	56 20	....
Mic	....	....
Mors	228	....
Nadella S.A.	127 50	....
Naval Worms	124	....
Navig. (Nat. de)	58 10	....
Nicolas	315	....
Nobel Bozel	6 35	....
N. Ist-Gougis	81 60	....
OPB Paribas	141	....
Optorg	127	....
Origny-Desvroise	107	....
Palais Nouveauté	290	290
Paris France	90 60	....
Paris-Orléans	169	....
Part. Fin. Gest. Im.	273 50	....
Pathé-Cinéma	255 10	....
Pathé-Marconi	118 50	....
Piles Wonder	115	....
Piper-Heidsieck	380	....
P.L.M.	94 10	....
Porcher	198 60	....
Profils Tubes Est	....	....
Prouvost et-Lain.R.	81	....
Providence S.A.	416	....
Publicis	1342	....
Raff. Souf. R.	125 70	....
Ressorts Indust.	53	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Révillon	432	415 o
Rieglès-Zan	126	....
Ripolin	....	....
Rochefortaise S.A.	89 30	....
Rochette-Cenpa	21 90	....
Rosario (Fin.)	106	115 60 d
Rougier et Fils	43 10	....
Rousselot S.A.	880	....
Sacer	46 60	....
Sacilor	2 75	3 d
SAFAA	158 80	146 30 o
Safic-Alcan	237 10	....
SAFT	240	....
Saunier Duval	18 85	....
Saint-Raphaël	76	....
Salins du Midi	275	....
Santa-Fé	150	....
Satam	49 80	....
Savoisienne (M)	80	80
SCAC	140	....
Sellier-Leblanc	283	....
Senelle Maubeuge	183 50	....
S.E.P. (M)	199	199
Serv. Equip. Véh.	31 10	....
Sicli	33 50	....
Sicotel	270	....
Sintra-Alcatel	480	....
Sinvim	141 50	....
Siph (Plant. Hévéas)	216	....
SMAC Acieroïd	135 20	....
Sofal financière	419	....
Soffo	197 60	....
Soficomi	470	....
S.O.F.I.P. (M)	90 50	90 50
Sofragi	787	....
Sogepal	210	....
Soudure Autog.	83 50	....
Sovabail	582	....
S.P.E.G.	189 50	....
Speichim	155	....
S.P.I.	318	....
Spie Batignolles	155	....
Stemi	282 50	....
Taittinger	770	....
Testut-Aequitas	501	....
Thann et Mulh.	96	....
Tour Eiffel	344	....
Ufiner S.M.D.	86 30	....
Ugimo	242	....
Unibail	536	....
Unidel	80 70	84 d
U.A.P.	563	....
Union Brasseries	72	....
Union Habit.	295	....
Un. Imm. France	280	....
Un. Ind. Crédit	330	....
Usinor	1 30	1 60 d
U.T.A.	237	....
Vicat	241	....
Virax	55	....
Vuitton	522	....
Waterman S.A.	260	....
Brass. du Maroc	141	....
Brass. Ouest-Afr.	30	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	320	....
Akzo	275	....
Alcan Alum	252 30	....
Algemeine Bank	1005	....
Am. Petrofina	582	....
Arbed	235	....
Asturienne Mines	96	....
Banco Central	106	....
Banco Santander	79 70	....
Bco Pop Espanol	94	....
B. Régl. Internat.	30370	....
Barlow Rand	97	....
Blyvoor	121	....
Bowater	33 10	....
British Petroleum	62 50	....
Br. Lambert	363	....
Caland Holdings	108	....
Canadien-Pacific	289	....
Cominco	345	....
Commerzbank	635	....
Dart. and Kraft	760	....
De Beers (port.)	60	....
Dow Chemical	276	....
Dresdner Bank	550	....
Femmes d'Auj.	60 30	....
Finoutremer	240	....
Gén. Belgique	280 20	280
Gevaert	550	....
Glaxo	119	....
Goodyear	251	....
Grace and Co	400	....
Gulf Oil Canada	125	....
Hartebeest	690	....
Honeywell Inc.	495	....
Hoogovens	145	....
I. C. Industries	473	....
Int. Min. Chem	360	....
Johannesburg	1320	....
Kubota	12 60	....
Latonia	221	....
Mannesmann	481	....
Marks-Spencer	31	....
Midland Bank Plc	41	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Minerais-Ressourc.	65 40	....
Nat. Nederlanden	651	....
Noranda	144 60	....
Olivetti	23 70	....
Pakhoed Holding	....	....
Pfizer Inc.	330	....
Phoenix Assuranc.	63 90	....
Pirelli	10	....
Procter Gamble	506	....
Ricoh Cy Ltd	38	....
Rolinco	175 50	....
Robeco	185 50	....
Rodamco	434	....
Shell fr. (port.)	80	....
S.K.F. Aktiebolag	220	....
Sperry Rand	389	....
Steel Cy of Can.	162	....
Stilfontein	130	....
Sud. Allumettes	283	....
Tenneco	390	....
Thorn EMI	68	....
Thyssen c. 1 000	265	....
Toray indust. inc	17 25	....
Vieille Montagne	470	....
Wagons-Lits	316	....
West Rand	68 10	....

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1700	....
C.D.M.E.	548	....
C. Equip. Elect.	230	....
Deiss	308 50	....
Dauphin O.T.A.	1625	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Guy Degrenne	779	....
Marlin Immobilier	1715	....
Métallurg. Minière	182	....
M.M.B.	241 50	....
Novotel S.I.E.H.	1650	....
Om. Gest. Fin.	250	....
Petit Bateau	430	....
Petrofigaz	549	....
Poron	450	....
Salomon	1400	1405
S.C.G.P.M.	275	....
Far East Hotels	0 91	....
Sofibus	238	....
Sovac	620	....
Zodiac	1210	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alser	186	....
Cellulose du Pin	24	....
C.G.M.	4 50	....
C. Sabl. Seine	115	....
Coparex	520	526
Dunlop	10	....
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
La Mure	68 10	....
Pronuptia	126	126
Rorento N.V.	604	599
Sabl. Morillon Corv.	129	....
S.K.F.(Applic. méc.)	60	48 o
S.P.R.	133	134
Total C.F.N.	47	....
Ufimex	254	259

SICAV 5/7

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	228 12	217 78
Actions-Investiss.	259 30	247 54
Actions sélectives	333 58	318 45
Aedificandi	354 22	338 16
A.G.F. 5000	248 54	237 27
Agfimo	373 22	356 30
A.G.F. Interfonds	345 54	329 87
Altafi	210 66	201 11
A.L.T.O.	178 91	170 80
Amérique Gestion	438 86	418 95 ◆
A.M.I.	217 34	207 49
Assoc. St-Honoré	11490 15	11432 99
Assurec	23263 66	23253 66
Bourse-Investiss.	295 16	281 78
Bred Associations	2152 32	2145 88
Capital Plus	1291 85	1291 85
Colombie (ex W.I.)	634 73	605 95
Convertimmo	288 23	275 16
Cortaxa	930 21	888 03
Credinter	364 19	347 68
Croiss. Immobil.	366 25	349 64
Déméter	12028 64	12004 63 ◆
Drouot-France	313 69	299 47
Drouot-Investiss.	707 27	675 20
Drouot-Sécurité	184 01	175 67
Drouot-Sélection	111 12	106 08
Energie	228 07	217 73
Epacourt Sicav	6217 27	6201 77
Epargne Associations	22624 10	22558 43
Epargne-Capital	5602 08	5546 61
Epargne-Croiss.	1294	1235 32
Epargne-Industr.	413 08	394 35
Epargne-Inter	630 70	602 10
Epargne-Long-Terme	1052 49	1004 76
Epargne-Oblig.	171 85	164 06
Epargne-Unie	833 25	795 47
Epargne-Valeur	334 19	319 04
Eparoblig	1168 44	1164 11
Eurocic	8318 82	7941 59
Euro-Croissance	393 99	376 12
Europe Investiss.	1029 49	982 81 ◆
Foncier Investiss.	639 39	610 39
Fonsical	147 54	140 85
France-Garantie	273 09	267 74
France-Investiss.	398 72	380 64
Fr.-Obl. (nouv.)	381 58	374 10
Francic	240 90	229 98
Fructidor	217 90	208 02
Fructifrance	440 25	420 29
Fructivar	61982 98	61808 46 ◆
Fructi-Associations	1039 49	1037 42
Gestilion	54604 71	54468 54
Gestion Associations	108 79	106 14
Gestion Mobilière	539 18	514 73
Gest. Rendement	464 37	443 31 ◆
Gest. Sél. France	381 46	364 16 ◆
Haussmann Oblig.	1217 85	1162 63 ◆
Horizon	693 71	673 50
I.M.S.I.	370 46	353 66
Indo-Suez Valeurs	591 31	564 50
Ind. française	12433 87	12189 87
Interoblig.	10402 55	9930 84 c
Intersélect France	297 48	283 99
Intervaleurs Indust.	412 69	393 97
Invest. net	11166 51	11143 22
Invest. Obligataire	13022 06	12996 07
Invest. Placements	753 01	718 86
Invest. St-Honoré	629 46	600 92

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Japacic	103 67	98 97
Laffitte-crt-terme	111283 47	111283 47
Laffitte-Expansion	619 77	591 67
Laffitte-France	202 36	193 17
Laffitte-Oblig.	135 76	129 60
Laffitte-Placements	103921	103817 18
Laffitte-Rend.	190 70	182 06
Laffitte-Tokyo	878 88	839 03
Lion-Associations	11919 22	11919 22
Lionplus	52206 73	51689 83
Livret portefeuille	460 89	447 47
Mondiale Investissem.	330 60	315 61
Monecic	58564 72	58864 72
Multi-Obligations	431 73	412 15
Mutuelle Unie Sél.	104 60	99 86
Natio.-Assoc.	24166 80	24118 38
Natio.-Epargne	12044 98	11925 72 ◆
Natio.-Inter.	878 94	839 08
Natio.-Obligations	428 17	408 75
Natio.-Placements	59409 22	59409 22
Natio.-Valeurs	498 77	476 15
Oblifion	1064 27	1016 01
Obliscm	154 81	147 79
Pacifique St-Honoré	386 27	368 75
Paribas Epargne	11955 02	11907 39
Paribas Gestion	507 49	484 48
Patrimoine-Retraite	1193 44	1170 04
Phénix Placements	231 35	230 20
Pierre Investiss.	426 12	406 80
Placement crt-terme	55905 05	55905 05
Province Investiss.	271 26	258 96
Rendem. St-Honoré	11219 53	11163 71
Sécur. Mobilière	388 78	371 13
Sélcourt terme	11319 57	11236 31
Sélec. Mobil. Div.	313 78	306 13
Sélection-Rendem.	189 28	181 60
Sélect. Val. Franç.	197 91	188 94
Sicav-Associations	1116 30	1114 07
S.F.I. fr. et étr.	439 78	419 84
Sicavimmo	465 95	444 82 ◆
Sicav 5000	221 25	211 22
Silvafrance	361 08	344 71
Silvam	307 98	294 02
Silvarente	188 65	180 10
Silvinter	323 49	308 82
S.I.–Est	923 79	881 90
S.I.G.	714 08	690 92
S.N.I.	971 25	927 21
Sofinvest	418 32	399 36
Sogepargne	340 87	325 41
Sogevar	818 60	781 38
Soginter	1039 30	992 17
Soleil Investiss.	390 62	390 62
Technocic	1015 20	969 16
U.A.P. Investiss.	324 56	309 84
Uni-Associations	109 06	109 06
Unifrance	264 89	252 88
Unifoncier	688 52	657 30
Uni-Garantie	1040 65	1019 25
Unigestion	622 37	594 16
Uni-Japon	1054 26	1006 45 ◆
Uni-Régions	1548 11	1477 91
Univers	1669 30	1633 75
Univer	139 05	139 05
Univers-Obligations	1035 33	1002 25
Valorem	345 85	345 60
Valorg	1163 52	1162 36
Valrexi	126034 98	125909 07

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché;
o : offert; d : demandé; ◆ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1790	4,5 % 1973	1751	1731	1731	– 1 14
3580	C.N.E. 3 %	3610	3610	3605	– 0 13
210	Accor	218	217	217	– 0 45
730	Agence Havas	698	680	680	– 2 57
535	Air Liquide	530	526	526	– 0 75
505	Als. Superm.	554	551	551	– 0 54
106	A.L.S.P.I.	96 90	....	....	....
200	Alsthom-Atl.	190	186 80	186 80	– 1 68
260	Applic. gaz	263	263	263	....
395	Arjom. Prioux	444	438	438	– 1 35
840	Aux. Entrepr.	805	800	800	– 0 62
485	Av. Dass.-Br.	430	435	435	+ 1 16
250	Bail-Equipem.	249	242 10	242 10	– 2 77
610	Bail-Investiss.	630	594	594	– 5 71
490	Cie Bancaire	531	527	528	– 0 94
157	Bazar H.-V.	154 80	153	153	– 1 16
275	Béghin-Say	270	261	261	– 3 33
395	Bic	420	418	417	– 0 71
265	B.I.S.	260 10	256	256 20	– 1 49
1320	Biscuit (Gén.)	1411	1421	1421	+ 0 70
1660	Bongrain S.A.	1745	1770	1770	+ 1 43
605	Bouygues	614	610	610	– 0 65
2590	B.S.N.	2711	2660	2660	– 1 88
1290	Carrefour	1360	1367	1367	+ 0 51
980	Casino	889	889	889	....
585	Cedis	583	583	583	....
350	Cetelem	354	350	350	– 1 12
625	C.F.A.O.	630	628	628	– 0 31
74	C.F.D.E.	80	75	75 20	– 6
365	C.G.I.P.	358	348	348	– 2 79
315	Chargeurs S.A.	330 30	329	329	– 0 39
26	Chiers-Châtill.	27 20	27 80	27 80	+ 2 20
245	Ciments franç.	254 20	255 50	255 50	+ 0 51
1220	C.I.T. Alcatel	1128	1115	1115	– 1 15
980	Club Méditerr.	928	920	919	– 0 98
108	Codetel	110 20	110	110	– 0 18
220	Cofimeg	225	224 30	224 90	– 0 04
270	Coles	280	....	....	....
135	Compt. Entrepr.	138	....	....	....
320	Compt. Mod.	325	325	325	....
610	Créd. Foncier	640	640	640	....
235	Crédit F. Imm.	228 80	227 50	227 50	– 0 58
645	Crédit Nat.	658	652	652	– 0 91
25 50	Creusot-Loire	25 50	....	....	....
125	Crouzet	121	118	118	– 2 47
1640	Damart-Servip	1798	1800	1795	– 0 16
890	Darty	971	958	958	– 1 33
800	Docks France	800	805	805	+ 0 63
95	D.M.C.	102 50	102	102 50	....
625	Dumez	690	680	680	– 1 44
520	Eaux (Gén.)	537	528	530	– 1 30
240	Elf-Aquitaine	235	227 60	227 60	– 3 19
230	– (certific.)	226	....	....	....
1010	Epeda	1069	1073	1073	+ 0 37
2470	Essilor	2690	....	....	....
885	Esso S.A.F.	744	715	724	– 2 68
820	Eurafrance	819	818	818	– 0 12
645	Euromarché	686	681	681	– 0 66

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
625	Europe n° 1	686	660	660	– 0 90
780	Facom	855	851	851	– 0 46
785	Fichet-Bauche	700	720	720	+ 2 85
180	Finextel	178	178	178	....
275	Fives-Lille	301 50	300	300	– 0 49
40	Fonderie (Gén.)	41 30	41	41	– 0 72
75	Fraissinet	72 80	72 90	72 80	....
375	Francarep	357	355	355	– 0 56
184	Gal. Lafayette	180	187	187	+ 3 88
880	Gén. Géophys.	870	880	880	+ 1 14
226	GTM-Entrepose	235	215	215 c	– 2 25
300	Guyenne-Gasc.	300	300	300	....
1450	Hachette	1578	1555	1555	– 1 45
325	Hénin (La)	333	335	335	+ 0 60
88	Imétal	90	89	89	– 1 11
285	Imm. Plaine-M.	337	346	346	+ 2 37
1310	Inst. Mérieux	1286	1286	1286	....
400	Interbail	400	....	....	....
1550	Intertechnique	1610	....	....	....
139	J. Lefebvre	150	149 80	149 60	– 0 26
680	Lab. Bellon	676	670	670	– 0 88
340	Lafarge-Coppée	350	349 80	349 90	– 0 02
770	Lebon	780	770	770	– 1 28
1860	Legrand	1988	1926	1926 c	– 0 94
1190	Lesieur	1204	1205	1205	+ 0 08
290	Locafrance	280	289	282	+ 0 71
825	Locindus	672	677	677	+ 0 74
735	Lyonn. Eaux	796	789	789	– 0 87
210	Mais. Phénix	208 90	206	206	– 1 38
1070	Majorette (Ly)	1140	1141	1141	+ 0 08
106	Manurhin	106 20	105 50	105 50	– 0 65
101	Mar. Wendel	100	99 80	99 80	– 0 20
1790	Martell	1935	1930	1929	– 0 31
1140	Merlin-Gerin	1225	1199	1199	– 2 12
1330	Matra	1525	1430	1435	– 5 90
795	Michelin	797	775	775	– 2 76
1680	Midi (Cie)	1692	1667	1662	– 1 77
200	Midland Bk S.A.	198	194	194	– 2 02
58	M.M. Penarroya	58 30	57 50	57 90	– 2 38
1480	Moët-Hennessy	1665	1660	1654	– 0 66
360	Mot. Leroy-S.	343	341 20	341 20	– 0 52
96	Moulinex	103 50	102 50	102 50	– 0 96
540	Mumm	510	491	491	– 3 72
260	Navig. Mixtes	262	255	256	– 2 29
60	Nord-Est	50 95	50 20	50 30	– 1 27
380	Nordon (Ny)	365	380	380	+ 1 40
98	Nouvelles Gal.	99	98	98	– 1 01
640	Occident. (Gén.)	646	638	638	– 1 23
290	Olida-Caby	292	292	292	....
800	Omn. F. Paris	775	....	....	....
157	Opfi-Paribas	160 10	160	160	– 0 06
2330	Oréal (L')	2490	2456	2456	– 1 36
80	Papet. Gascogne	88	87	87	– 2 24
650	Paris-Réescomp	630	610	610	– 3 17
240	Pechelbronn	259 50	259 50	259 50	– 0 15
590	Penhoët	568	544	544 c	– 3 22
745	Pernod-Ricard	802	790	791	– 1 37
265	Pétroles (Fse)	279 80	255	255 c	– 3 35

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
66	– (certific.)	69	....	....	....
103	Pétroles B.P.	105 50	101	100 10	– 5 11
220	Peugeot S.A.	207	203	203	– 1 93
44	Poclain	44 50	44 50	44 50	....
360	Poliet	343	348	348	+ 1 45
132	Pompey	141	....	....	....
310	P.M. Labinal	315	310 60	310 60	– 1 39
1670	Presses Cité	1705	1705	1705	....
1010	Prétabail Sic.	998	980	980	– 1 80
215	Primagaz	223	220	221	– 0 89
145	Printemps	143	141	141	– 1 39
1580	Promodès	1632	1620	1620	– 0 73
295	Radiotechn.	276	277	276	....
99	Raffin. (Fse)	102	98	97	– 4 90
1050	Redoute (La)	1115	1110	1110	– 0 44
1190	Roussel-Uclaf	1298	1250	1252	– 3 54
1405	Rue Impériale	1445	1440	1440	– 0 34
152	Sade	157 50	159	159	+ 0 95
1350	Sagem	1300	1320	1320	+ 1 53
330	St-Louis B.	327 50	329	329	+ 0 45
600	Sanofi	534	534	534	....
320	S.A.T.	322 90	328 80	328 80	+ 1 82
700	Saupiquet Cie	690	676	676	– 2 02
88 50	Schneider	88 50	....	....	....
61	S.C.O.A.	59 90	58	58 60	– 2 17
180	S.C.R.E.G.	167	167	167	....
400	Seb	393 50	390	390 10	– 0 86
260	Sefimeg	250 50	251 10	251 10	+ 0 23
850	S.F.I.M.	849	836	836	– 1 53
65	S.G.E.-S.B.	66 50	65 50	65 50	– 1 50
800	Sign. Ent. El.	770	795	795	+ 3 24
490	Silic	486	494	494	+ 1 64
295	Simco	309	306	306	– 0 97
146	Simnor	153 90	152	152	– 1 23
1260	Skis Rossignol	1340	1345	1345	+ 0 37
520	Sliminco	528	529	529	+ 0 18
3200	Sodexho	3200	3180	3180	– 0 62
500	Sogerap	525	500	500	– 4 76
530	Sommer-Allib.	510	501	501	– 1 76
525	Source Perrier	523	520	520	– 0 57
245	Synthelabo	239	225	225 c	– 3 04
415	Talcs Luzenac	425	453	453	+ 6 58
1600	Tél. Electr.	1685	1660	1660	– 0 30
275	Thomson-C.S.F.	292	290	289 50	– 0 85
1950	T.R.T.	2049	2040	2040	– 0 43
285	U.F.B.	293	291	291	– 0 68
580	U.I.S.	604	646	646	+ 6 95
280	U.C.B.	277	278	278	+ 0 36
240	Valéo	235 10	230 30	230 20	– 2 08
62	Vallourec	62 20	63 90	63 90	+ 2 73
1990	V. Clicquot-P.	2190	2150	2149	– 1 87
790	Viniprix	800	806	806	+ 0 75
880	Elf-Gabon	1045	1010	1011	– 3 25
205	Amax Inc.	201	196 30	195 50	– 2 73
270	Amer. Express	285	278	278	– 2 45
168	Amer. Teleph.	173 50	170 80	170 80	– 1 55
172	Anglo Amer. C.	161	158	159	– 1 24

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1140	Amgold	1030	948	948	– 7 96
570	BASF (Akt)	541	540	540	– 0 18
580	Bayer	561	558	558	– 0 53
580	Buffelsfont.	521	489	490	– 5 95
28	Charter	27 80	27 05	27 05	– 2 69
375	Chase Manh.	395	385 50	385 50	– 2 40
270	Cie Pétr. Imp.	259 50	259 50	259 50	....
63	De Beers	62 60	62	62	– 0 95
1170	Deutsche Bank	1190	1174	1174	– 1 34
114	Dome Mines	103 60	97	97	– 6 37
350	Driefontein Cld	319 90	305	305	– 4 65
440	Du Pont-Nem.	450	441	441	– 2
670	Eastman Kodak	700	680	682	– 2 57
147	East Rand	135 10	131 70	131	– 3 03
300	Electrolux	305 90	301	301	– 1 60
365	Ericsson	386 50	389	389	+ 0 64
390	Exxon Corp.	400	395	395	– 1 25
355	Ford Motors	369	359	359	– 2 98
385	Free State	321 50	303	303	– 5 75
197	Gencor	175 20	161 90	163	– 6 96
300	Gén. Belgique	280 20	268	280	– 0 07
520	Gén. Electr.	532	520	520	– 2 25
610	Gen. Motors	652	638	638	– 2 14
70	Goldfields	69	64	64	– 7 24
43	GdMetropolitain	43 40	42 35	42 35	– 2 41
198	Harmony	173	171	171	– 1 15
34	Hitachi	34 75	34 10	34 10	– 1 87
570	Hoechst Akt.	586	580	580	– 1 06
76	Imp. Chemical	76 30	75 55	75 55	– 0 98
97	Inco. Limited	97	96	96	– 1 03
1020	IBM	1061	1044	1044	– 1 60

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
74	Ito-Yokado	78 50	....	....	....
335	ITT	312	307 20	307 20	– 1 53
67	Matsushita	68 10	....	....	....
870	Merck	909	896	902	– 0 77
745	Minnesota M.	751	747	747	– 0 53
255	Mobil Corp.	260	....	....	....
21160	Nestlé	21540	21560	21560	+ 0 09
750	Norsk Hydro	728	710	710	– 2 47
1120	Petrofina	1128	1096	1096	– 2 83
655	Philip Morris	685	683	683	– 0 29
138	Philips	147 80	145	145	– 1 89
405	Pres. Brand	365	346	346	– 5 20
505	Président Steyn	452	410	412	– 8 84
1040	Quilmès	1150	1148	1145	– 0 43
1400	Randfontein	1255	1175	1175	– 6 37
480	Royal Dutch	476	462 50	462 50	– 2 83
78	Rio Tinto Zinc	75	72 50	72 50	– 3 33
330	St Helena Co	277	259 80	259 80	– 6 20
445	Schlumberger	443	431	434	– 2 03
81	Shell transp.	83	80 40	80 40	– 3 13
1360	Siemens A.G.	1358	1358	1355	– 0 22
137	Sony	148 50	146 50	146	– 0 34
195	T.D.K.	202	199 90	200 10	– 0 94
16	Toshiba Corp.	15 80	15 75	15 75	– 0 31
765	Unilever	810	795	795	– 1 85
615	Unit. Techn.	332	333 70	333 70	+ 0 51
1220	Vaal Reefs	1060	1012	1007	– 5
665	West Deep	474	455	457	– 3 58
460	West Hold.	416	392	390	– 6 25
380	Xerox Corp.	386 50	375	377	– 2 45
2 22	Zambia Corp.	2 08	2 07	2 07	– 0 48

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 6/7	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 684	8 687	8 420	8 820
ECU	6 855	6 858	....	....
Allemagne (100 DM)	306 930	306 890	293	313
Belgique (100 F)	15 100	15 102	14 400	15 500
Pays Bas (100 fl.)	272 060	272 140	261	281
Danemark (100 krd)	83 730	83 750	79	87
Norvège (100 k)	106 800	106 760	104	111
Grande-Bretagne (£ 1)	11 511	11 495	11 100	12
Grèce (100 drachmes)	7 810	7 792	6 600	8 600
Italie (1 000 lires)	4 999	5	4 715	5 205
Suisse (100 fr.)	365 940	364 880	359	380
Suède (100 krs)	105 100	105 010	101	108
Autriche (100 sch)	43 760	43 740	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 417	5 409	5 350	5 900
Portugal (100 esc.)	5 850	5 800	5 600	6 100
Canada ($ can 1)	6 537	6 552	6 360	6 700
Japon (100 yens)	3 614	3 606	3 480	3 840

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 6/7
Or fin (kilo en barre)	102000	99100
Or fin (en lingot)	101600	99100
Pièce française (20 fr)	614	611
Pièce française (10 fr)	419	.....
Pièce suisse (20 fr)	603	599
Pièce latine (20 fr)	587	580
Souverain	731	725
Pièce de 20 dollars	4400	4200
Pièce de 10 dollars	2070	2082 50
Pièce de 5 dollars	1255	.....
Pièce de 50 pesos	3900	3895
Pièce de 10 florins	599	601

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 6 juillet 1984 a été tiré à 443 463 exemplaires





CERRUTI 1881
PARIS

SOLDES
ET VENTES
SPÉCIALES
jusqu'au 7 Juillet

CERRUTI HOMME
27 rue ROYALE

CERRUTI
LIGNE POUR FEMME
15 Pl. de la MADELEINE
39 av. VICTOR-HUGO

M. Molotov a été réadmis au sein du parti à quatre-vingt-quatorze ans

M. Viatcheslav Molotov, l'ancien chef du gouvernement et ministre des affaires étrangères de Staline, puis principal opposant à Khrouchtchev dans les années 50, a été réadmis dans les rangs du Parti communiste, rapporte notre correspondant à Moscou, qui se réfère à des sources soviétiques officielles. La décision a été prise par M. Tchernenko à l'occasion du 94e anniversaire de l'intéressé, mais l'on ne confirme pas à Moscou l'information rapportée précédemment par le correspondant de *l'Unita*, selon laquelle le numéro un soviétique se serait personnellement entretenu par téléphone à cette occasion avec M. Molotov.

Il n'est déjà pas banal de voir le premier des gérontes du Kremlin « réhabiliter » un autre vétéran de vingt ans son aîné. Mais le geste de M. Tchernenko a surtout une signification politique. Sans doute M. Molotov, qui survit depuis treize ans à Khrouchtchev, avait-il déjà vu son sort s'améliorer sous Brejnev : non seulement on continuait de le voir, notamment au moment des élections, sortir de son appartement de la rue Granovski, dans le centre de *Moscou, pour aller voter, mais* il était consulté de temps à autre par la direction du parti sur la politique internationale, selon les rumeurs de l'époque. En décembre 1969, au moment de la mort de son ancien complice Vorochilov, l'ancien ministre de la défense de Staline, il avait pris place devant la dépouille mortelle du défunt avec d'autres « vétérans » du parti.

Il n'était pourtant pas officiellement réhabilité, après une exclusion opérée à la sauvette et qui était devenue, dans les dernières années de Khrouchtchev, un sujet de débat politique majeur dans les coulisses du régime. Déchu de toutes ses fonctions dirigeantes en juin 1957 avec Malenkov et Kaganovitch, notamment pour avoir formé un « *groupe anti-parti* » contre le premier secrétaire du moment, Molotov avait été attaqué avec une violence croissante pendant toutes les années suivantes, tantôt pour son attitude « dogmatique » à l'intérieur, tantôt pour sa rigidité en politique extérieure (notamment pour s'être opposé à la réconciliation avec Tito), tantôt enfin pour sa complicité dans les exactions et répressions staliniennes. Ces attaques avaient culminé au vingt-deuxième congrès du Parti, en octobre 1961. Les amis de Khrouchtchev réclament alors son expulsion du parti, voire son passage devant la justice. Mais aucune motion n'avait été votée en ce sens. Ce n'est que beaucoup plus tard, en avril 1964, qu'on apprenait, au détour d'un discours prononcé deux mois plus tôt par Souslov, que les anciens « *anti-parti* » avaient été « *jetés hors des rangs de notre parti* ».

Car des amis veillaient. En particulier au ministère des affaires étrangères, dont le titulaire, M. Gromyko, ne cache pas aujourd'hui ses sympathies pour son prédécesseur (voir *le Monde* daté 17-18 juin). Déjà, en 1957, Molotov avait trouvé partiellement refuge au sein de son ancien ministère en devenant ambassadeur en Mongolie. En septembre 1960, il avait occupé un poste un peu plus en vue, et en tout cas plus agréable, en devenant représentant soviétique auprès de l'Agence internationale de l'énergie atomique à Vienne. On l'avait vu à ce titre accueillir Khrouchtchev dans la capitale autrichienne à l'occasion de la fameuse rencontre avec Kennedy en juin 1961. Après les venimeuses attaques portées contre lui au congrès du parti quelques mois plus tard, il paraissait inconcevable qu'un ambassadeur aussi vilipendé, et qui persistait dans l'opposition, retrouve son poste. Pourtant, en janvier 1962, le *ministère des affaires étrangères* annonçait spontanément aux journalistes que Molotov allait repartir pour Vienne. L'opération échoua, et l'intéressé dû quitter bientôt la diplomatie. Son sort n'en resta pas moins nettement plus confortable que celui des autres membres du « *groupe antiparti* », notamment Malenkov et Kaganovitch, dont les amis sont moins influents.

La réhabilitation d'aujourd'hui est très probablement l'œuvre de M. Gromyko, le nouveau « M. Niet », qui rend ainsi un ultime hommage à son patron et modèle. Pour M. Tchernenko, elle est sans doute une occasion de gagner un peu plus les faveurs d'un groupe dont il se sent de toute façon très proche sur le plan idéologique. Mais les autres « factions » ne sont pas entièrement négligées pour autant : un décret du 16 mai dernier a conféré le grade de « *fonctionnaire émérite de la culture de la Fédération russe* » à Mme Rada Adjoubei, fille de Khrouchtchev et épouse de M. Adjoubei (l'ancien directeur des *Izvestia* et surtout le « monsieur gendre » du début des années 60). Un hochet bien symbolique, qui ne change rien aux fonctions de l'intéressée (celle-ci est, tout comme sous Khrouchtchev il y a vingt ans, rédactrice en chef adjointe de la revue soviétique *Science et Vie*), mais tout de même une petite faveur pour l'autre « camp ».

MICHEL TATU.

LA SUPPRESSION DE LA VIGNETTE TABAC

Le coup de la taxe sur l'essence

La suppression de la vignette tabac — demandée et obtenue par la CEE pour incompatibilité avec les règlements européens — va peut-être rendre service au gouvernement.

Cette vignette avait été instituée par la loi du 19 janvier 1983 pour renflouer les caisses de la Sécurité sociale. Elle devait s'appliquer progressivement — à raison d'une augmentation de 5 % chaque semestre — à partir du 1er juillet 1983 et ce jusqu'au 1er juillet 1985. Elle aurait ainsi rapporté 5,5 milliards de francs, une fois toutes les hausses appliquées, c'est-à-dire dans un an.

L'inconvénient de cette taxe est de peser sur l'indice des prix, un indice qu'on surveille étroitement au ministère de l'économie et des finances (elle a déjà « coûté » 0,2 point d'indice). La demande de la CEE étant appliquée, les prix des tabacs vont baisser d'environ 10 %, ce qui va freiner la hausse de l'indice. Reste évidemment à savoir comment remplacer la vignette ? De bons esprits (il n'en manque pas dans les ministères) ont imaginé d'augmenter la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP), c'est-à-dire la fiscalité sur l'essence. L'automobiliste paiera pour les fumeurs. Et comme l'incidence de la taxe pétrolière sur l'indice des prix est moins forte que celle du tabac (dont l'effet total sur deux ans aurait été de presque un demi-point) le gouvernement estime qu'il va faire un bonne affaire. Une hausse de 10 % de la TIPP rapporterait par exemple plus de 6 milliards de F et ne ferait monter l'indice que de deux-dixièmes de point. Une misère...

Reste à savoir si la volonté de freiner à tout prix — le mot n'est pas trop fort — la progression de l'indice ne se retournera pas contre ses auteurs. La très forte majoration, décidée l'année dernière de la taxe applicable cette année aux contrats d'assurance automobile (taxe qui a doublé) avait beaucoup choqué les automobilistes, parfaitement au courant de la manœuvre et de ses motivations : les tarifs de l'assurance automobile ne sont pas pris en compte dans l'indice.

Le coup en préparation sur la TIPP passera plus difficilement encore. Est-il d'ailleurs cohérent avec les efforts faits par le gouvernement pour empêcher l'industrie automobile française de s'enfoncer lentement mais sûrement dans les difficultés par rapport à ses concurrents étrangers ?

AL. V.

ELIMINEZ
sans produits chimiques
MOUSTIQUES
et insectes volants indésirables

495 F. TTC — Franco 520 F.
Documentation INSECTRAP sur demande

La fin du détournement d'un Airbus d'Indian Airlines

LES PASSAGERS ONT ÉTÉ LIBÉRÉS ET LES PIRATES DE L'AIR ARRÊTÉS

Les 255 passagers qui se trouvaient à bord d'un Airbus d'Indian Airlines détourné de Srinagar vers Lahore au Pakistan, jeudi 5 juillet, ont été libérés, vendredi 6 juillet, au milieu de la journée (heure locale).

De notre correspondant

New-Delhi. — L'appareil des lignes intérieures indiennes avait quitté Srinagar, la capitale du Jammu-et-Cachemire, en direction de New-Delhi jeudi vers 16 h 20 avec un équipage de neuf personnes.

Quarante-cinq minutes plus tard les pirates entraient dans la cabine de pilotage. Les autorités pakistanaises refusèrent d'abord d'accorder l'autorisation d'atterrissage à Lahore puis y consentirent, à la demande expresse de New-Delhi, l'appareil manquant de carburant. Initialement les pirates de l'air exigeaient la libération de tous les *sikhs*, plusieurs *milliers*, emprisonnés après l'assaut du Temple d'or, le 6 juin, le versement par New-Delhi d'une rançon de 25 millions de dollars (somme volée, selon eux, par l'armée au Temple d'or) et le retrait immédiat de l'armée du complexe religieux et du Pendjab tout entier.

Si ces conditions n'étaient pas remplies les pirates menaçaient de faire sauter l'appareil avec ses passagers. A l'heure fixée par l'ultimatum, 2 h 30, vendredi matin, rien ne se produisit, et un peu plus tard dans la matinée les pirates ne réclamaient plus qu'un entretien avec l'un de leurs derniers leaders encore en vie, M. Harminder Singh Sandhu, emprisonné quelque part, en un lieu secret, dans un Etat voisin du Pendjab. « *Si celui-ci nous ordonne de nous rendre, nous le ferons* », faisaient-ils savoir.

P. C.

● *Collision au large de l'Espagne : 3 morts, 8 disparus.* — Trois marins espagnols sont morts, et huit autres personnes sont portées disparues à la suite d'une collision, vendredi matin, 6 juillet entre un navire espagnol, le *Dauka*, et un cargo frigorifique polonais le *Harmattan*, au large de la Galice, au nord-ouest de l'Espagne. Le brouillard est la cause de la collision. — *(AFP.)*

L'Affaire des doubles rideaux indiens

En coton imprimé des Indes, adaptables à toutes tringles : chemin de fer, anneaux bois ou cuivre, deux fois, 125 X 270, le bas surfilé, la paire

420 F

Voilage tergal et fin blanc ou crème ; ttes dimens., fenêtre 300 X 250 :

160 F

Autres dimensions. Toutes fournitures pour pose

55, rue de Sèvres-VIe (face Bon Marché). 548.41.13 ou 183, Faub.-Saint-Antoine-XIe. 343.01.08.
SÈVRES-TISSUS
ET NOUVELLE BOUTIQUE
58, Gde-Rue à Juvisy, 921.05.95

Sur le vif

Tentative de conciliation

Houleuse, dites donc, dramatique, la séance de conciliation entre M. Maghreb et son épouse née Marianne, hier, devant le juge des affaires matrimoniales au sujet de la garde des enfants. Le magistrat essayait de les calmer, de les raisonner, de faire la part des torts réciproques après tant d'années de vie commune.

Enfin, quoi ! vous, madame, vous avez l'air d'oublier qu'il ne voulait pas de vous au début. Vous vous êtes installée de force à son domicile sis, dans quel département déjà ? ah ! oui, l'Algérie. Il vous a supportée très longtemps avant que vous n'en veniez aux coups. Il paraît que vous étiez impossible, odieuse, autoritaire, méprisante. Vous l'obligiez à travailler comme une bête. Vous faisiez main basse sur tout l'argent du ménage. Pas étonnant qu'au bout d'un moment les scènes se soient multipliés. D'accord, il était brutal, violent, mais il avait à faire à forte partie, avouez ! Passons sur les bagarres qui vous ont amenés à vous séparer. Vous rentrez en métropole. A regret, vous le savez bien. C'était la bonne vie.

Pas rancunier, il accepte de vous rejoindre. Je vous demande pardon, c'est vous qui l'aviez invité : vous aviez besoin d'un homme toute main, dur à la peine, pas exigeant question salaire, etc. Personne ne vous obligeait à l'épouser. Tout le monde vous l'a d'ailleurs très fermement déconseillé. On ne peut pas dire qu'autour de vous on approuve les unions mixtes. Bon, vous vous mariez, vous avez des gosses. Les bisbilles reprennent, vous ne vous entendez pas. Ce coup-ci, c'est lui qui s'en va, qui retourne chez sa mère. D'accord, il emmène les gamines.

Mais, oui, madame, mais je sais, je sais bien, qu'en France on donne automatiquement le droit de garde à la mère. Sauf dans un cas très précis : si sa conduite laisse à désirer, si elle peut être qualifiée de légère. Or il faut bien dire que sur ce plan-là, celui des bonnes mœurs, chez les Maghreb, votre famille, la famille France, a très mauvaise réputation : écoles mixtes ; cours d'éducation sexuelle dans les lycées ; à partir de seize ans, la pilule ; les sorties, la virginité en sautoir. Il a craint pour la vertu de ses enfants, mettez-vous à sa place.

Maintenant, monsieur, essayez de comprendre à votre tour le calvaire d'une mère à qui on arrache ses petits. Non, désolé, aucune tante, aucune cousine, ne remplacera une maman, d'autant plus regrettée qu'elle vous est interdite. Moi, je ne vois *qu'une solution* : ce bateau affrété par les mères en colère, il faut y installer, à demeure, les enfants et demander au capitaine d'assurer un droit de visite illimité à l'abri de tout danger, de tout risque de contamination islamique ou judéo-chrétienne. Au milieu de la Méditerranée.

CLAUDE SARRAUTE.

LA LIVRE EN CHUTE LIBRE

Les banques relèvent leurs taux d'intérêt

La Barclays et la National Westminster, deux des principales banques de dépôt britanniques, ont relevé vendredi 6 juillet leurs taux de base de 9,25 % à 10 %. Cette décision devrait être imitée rapidement par les autres banques.

Ce renchérissement du loyer de l'argent a été décidé à la suite de la très forte baisse de la livre sterling.

La Banque d'Angleterre a dû intervenir vendredi à l'ouverture du marché des changes pour arrêter un *effondrement de la livre sterling*, tombée à des niveaux inconnus jusqu'à présent, en fonction non seulement du dollar, mais aussi des autres monnaies.

● *M. Marceau Long*, actuel PDG d'Air Inter, entre au conseil d'administration d'Air France, où il devrait succéder, à la présidence de la compagnie nationale, à M. Pierre Giraudet, aux termes d'un décret *paru au Journal officiel* du vendredi 6 juillet.

● *Les obsèques du général Salan à Vichy.* — Un millier de personnes ont assisté, jeudi après-midi 5 juillet, à Vichy, aux obsèques, empreintes de sobriété, du général Salan. Dans son oraison funèbre, à l'église Saint-Blaise de Vichy, le Père Pascal – compagnon de l'ancien chef de l'OAS, qui témoigna à son procès en mai 1962 – parla des qualités humaines et de la foi du défunt. Au premier rang de la foule, la veuve du général et leurs deux enfants mais pratiquement aucune figure connue, si ce n'est le colonel Argoud, M. Gabriel Peronnet, ancien ministre sous le septennat de M. Giscard d'Estaing, et le docteur Jacques Lecarin, maire (UDF-PR) de la cité thermale. — *(Corresp.)*



37, Avenue de la République 75011 PARIS Tél. 357.46.35 +
Métro : PARMENTIER



UN NOUVEAU SUCCÈS POUR LES BIJOUX FORCE 10 DE FRED

Créé en 1978, FORCE 10 est aujourd'hui devenu synonyme de FRED.

D'une idée originale du joaillier Henri SAMUEL, ex-champion d'Europe de FLYING DUTCHMAN, international de voile durant de nombreuses années, dirigeant sportif à la Fédération française et au Comité olympique français, est née cette collection de bijoux contemporains, associant la force du câble marin, utilisé pour hisser les voiles, à la noblesse de l'or, métal mythique et prestigieux.

Le succès de la ligne FORCE 10 a amené un grand nombre de Sociétés à s'inspirer du concept artistique, ainsi que de la dénomination, qui a même été reprise dans d'autres secteurs d'activité.

Depuis deux ans, un contrefacteur, cherchant à bénéficier de la notoriété de FRED JOAILLIER, diffusait en France des copies serviles des bijoux FORCE 10 originaux, mais en métaux communs. Il vient d'être condamné par le Tribunal de Grande instance de Paris à la confiscation de ses modèles et à des dommages et intérêts.

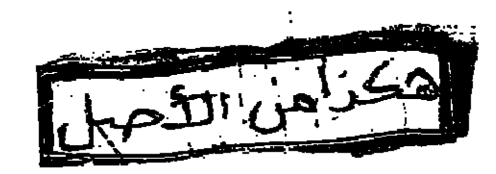
Il est rassurant de constater que la position du Tribunal dans cette affaire confirme un certain nombre d'arrêts rendus récemment qui protègent en France la créativité, autant dans le domaine de la Haute couture et des parfums que dans celui de la joaillerie.

Espérons que la Jurisprudence française sera suivie dans ce domaine par les Tribunaux étrangers et que la protection dont nous bénéficions maintenant dans notre pays s'étendra bientôt aussi hors de nos frontières, où tant de créateurs français sont constamment victimes de contrefaçons tant pour leurs modèles que pour l'utilisation de leur marque.

HANLET
L'UNIVERS DU PIANO

DU 22 JUIN
AU 13 JUILLET
CRÉDIT
GRATUIT
15 MOIS

PARIS 8e - 264, rue du Fg Saint-Honoré Tél. : 766.51.94.
VÉLIZY - Centre Cial "Vélizy II" Tél. : 946.26.97.
ORGEVAL - Centre Cial "Art de Vivre" Tél. : 975.75.50.
NOISY-LE-GRAND - Centre Cial "Arcades" Tél. : 305.20.79.



UNIVERSITY OF JORDAN
LIBRARY

Le Monde
Loisirs


LE DIASCORN/VIVA

Fête de la Vierge-Reine des Andalous, page VI

Supplément au nº 12 269. Ne peut être vendu séparément. Samedi 7 juillet 1984.

Le Perche aux châteaux dormants

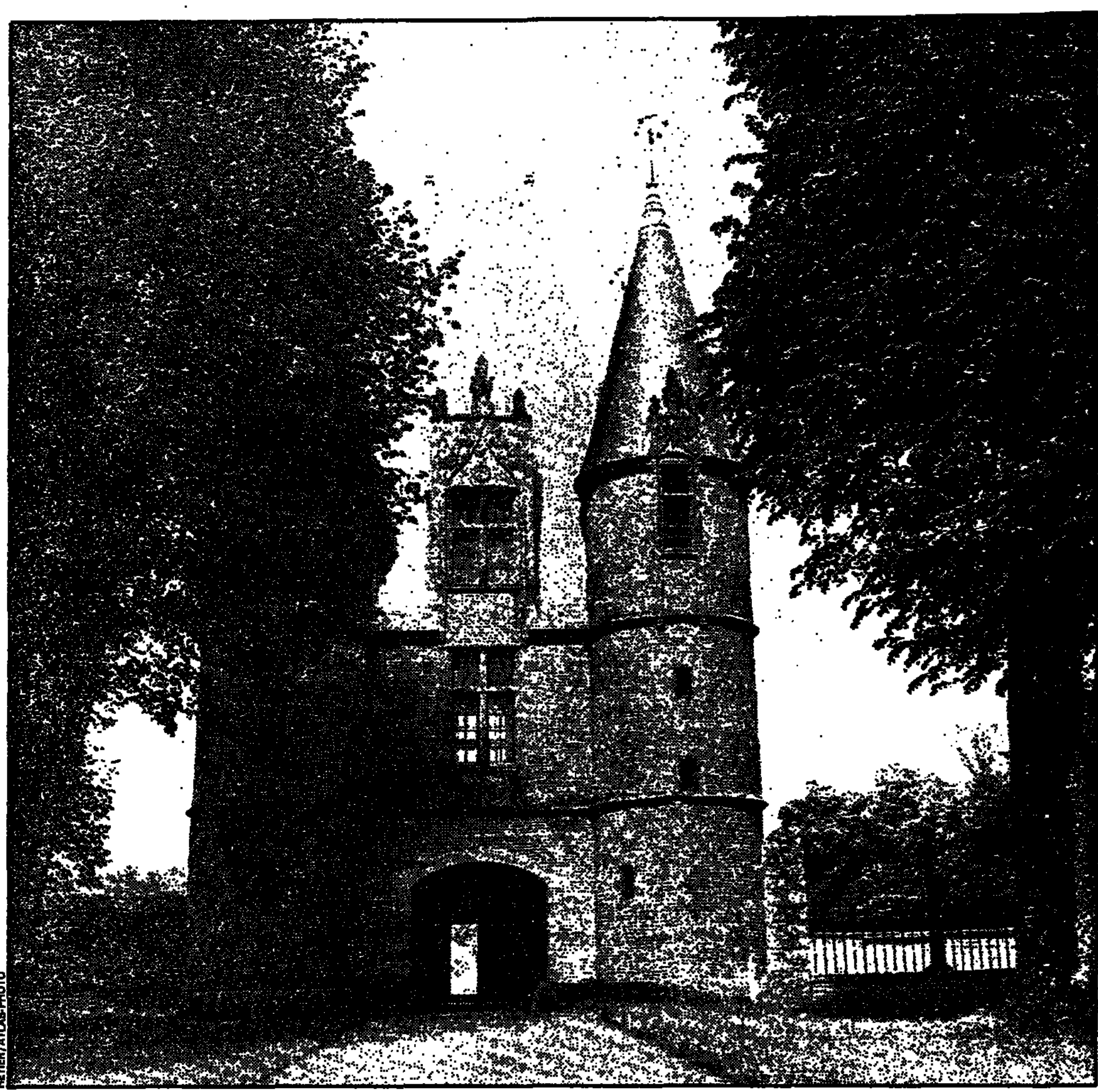
Deux nouvelles routes buissonnières balisées par la Caisse des monuments historiques.

POUR ceux qui ne peuvent s'éloigner beaucoup de Paris, ou pour ceux qui ont choisi la Normandie pour y passer leurs cinq semaines de repos, la Demeure historique vient de créer, avec l'appui de la Caisse nationale des monuments historiques et des sites, deux nouvelles «routes de beauté» qui, à l'ouest de Paris, offrent aux touristes des merveilles connues... et moins connues qu'on atteindra toujours par des routes agréables, judicieusement choisies et peu fréquentées (1).

Ces deux nouveaux circuits, l'un qu'on désigne un peu pompeusement sous le nom de la Route des hauts dignitaires, allusion aux personnages célèbres qui ont vécu dans cette région, mènera le visiteur de l'Ile-de-France en Val-de-Loire, tandis que l'autre, baptisé Route des haras et des châteaux, lui fera traverser tout le département de l'Orne, réputé pour ses nombreuses forêts, ses bocages, ses richesses architecturales et où le cheval est roi.

La Route des hauts dignitaires, qu'on parcourra en une journée, passe d'abord par le Hurepoix (*le Monde* du 15 novembre 1983). Elle rejoint ensuite le Gâtinais et s'achève dans la Seine-et-Marne, entre Gien et Fontainebleau. Au sortir de Saint-Sulpice-de-Favières, après avoir dépassé Etampes, on atteindra Malesherbes, château fort du quinzième siècle, à cour carrée flanquée de tours rondes et de douves. Un pigeonnier, une chapelle et une très ancienne grange complètent un bel ensemble remanié en 1718 par l'architecte Vigny pour le président de Lamoignon, dont le fils, Malesherbes, héritier du château, ministre d'Etat et ami des philosophes, prit la défense de Louis XVI en 1792, ce qui lui valut d'être guillotiné avec tous les siens.

Après Malesherbes et une halte à la petite église de Germigny-des-Prés, élevée au neuvième siècle, on aperçoit de loin l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire, dont la superbe église des onzième et douzième siècles domine le fleuve. C'est dans le petit cimetière du village que le poète Max Jacob repose depuis 1945, car c'est au pied même de l'abbaye que vinrent l'arrêter, en février 1944, les hommes de la Gestapo qui l'emmenèrent au camp de Drancy, où il devait mourir quelques semaines plus tard.



HETIER/ATLAS-PHOTO

Carrouges, place forte entourée d'étangs, dernier bastion normand avant le Maine.

Sully-sur-Loire, maison forte, construite en 1363 comme tête de pont sur la Loire, flanquée de quatre tours rondes, eut l'honneur de recevoir en ses murs Jeanne d'Arc. Mais il connut sa plus grande gloire lors de son acquisition, en 1602, par Maximilien de Béthune, ministre de Henri IV, célèbre depuis cette date sous le nom de Sully, qui y écrivit ses *Mémoires des sages et royalles économies de l'État.*

Gien n'est qu'à une portée de fusil de Sully, et c'est bien le terme qui convient, puisque ce noble édifice, construit en 1494 pour Anne de Beaujeu, fille aînée de Louis XI, abrite depuis 1952 le Musée international de la chasse qu'on peut visiter à loisir. La pêche, elle aussi, a son musée, non loin de là, au château de La Bussière – qui fut d'abord une petite forteresse bâtie sur pilotis et reconstruite plus pacifiquement au seizième siècle dans le style «briques et pierres» en vogue dans cette région. Entourée de douves, au milieu d'un parc dessiné par Le Nôtre, La Bussière passe pour avoir été le séjour favori de la Grande Mademoiselle bien avant qu'on ait songé à y installer les aquariums du Musée de la pêche en eau douce.

Le château de Bourron est situé exactement entre La Bussière et Fontainebleau, dont il est distant de 8 kilomètres. D'abord château fort quadrangulaire, élevé à l'emplacement d'une villa gallo-romaine, il fut complètement reconstruit à partir de 1580, lui aussi dans le style «briques et pierres» inspiré de Fontainebleau. Pillé à la Révolution, plusieurs fois vendu, Bourron fut acquis en 1878 par la famille de Montesquiou-Fesenzac, qui s'est attachée à le restaurer et à l'aménager. Son décor intérieur est tout à fait remarquable avec son vestibule rythmé par des colonnes ioniques et la chapelle aménagée en 1882 dans un de ses pavillons dont les précieuses boiseries baroques et un curieux baldaquin sont surprenants en ces lieux.

Après Bourron, il faut voir le prestigieux Courances, célèbre à juste titre puisque construit par Gilles Le Breton, architecte de Fontainebleau, et aussi son parc où Le Nôtre sut si bien tirer parti de ses eaux courantes qu'elles donnèrent son nom au domaine et qu'il y créa douze bassins.

Le Bocage normand, que traverse la Route des haras et châteaux, est un pays très attachant; on s'y est beaucoup battu à l'époque de la chouannerie, et la dernière guerre n'a pas épargné ses vieilles cités. Mais au milieu d'une région aux superbes forêts, aux très hautes collines et parmi une profusion de fontaines, d'étangs et de sylves, on trouve des châteaux prestigieux, des vieilles églises, des villages où les maisons ont gardé leur ancien colombage, et aussi le très beau, le noble haras du Pin.

Pour découvrir ou redécouvrir la Basse-Normandie, du Perche au pays de Houlme et à la Suisse normande, il faut compter plusieurs jours car la ville de l'Orne la plus proche de Paris, Sées, vieil évêché bien connu des cruciverbistes et dont la célèbre cathédrale de style gothique normand et français domine les plaines alentour, est déjà à 185 kilomètres de la capitale.

A 6 kilomètres de Sées, le château d'O, au village de Montrée, est à lui seul une page d'histoire puisqu'il appartint à François d'O, l'un des mignons de Henri III, qui fit de ce jeune homme un lieutenant général de Normandie, puis un surintendant des bâtiments de France, titre qu'il garda sous Henri IV avant de mourir rapidement sans postérité. Ce personnage considérable n'avait pas bonne presse parmi ses contemporains. N'est-ce point Aggripa d'Aubigné qui a écrit de lui : *« Le sire d'O mourut ayant l'âme et le corps gattés de toutes sortes de vilainies. »* Il n'empêche que son château est un magnifique édifice. Bâti sur pilotis, en bordure d'un étang, entouré de toutes parts par les eaux, les bâtiments de pur style Renaissance sont disposés sur trois côtés autour d'une cour ouverte au nord. Le très beau décor intérieur aux salons ornés de fresques et la grande galerie aux arcs surbaissés à colonnes ioniques, dont les chapiteaux présentent des thèmes décoratifs italianisants, l'apparentent au château de Blois. Très bien entretenu et conservé, O appartient à Mme de Lacretelle, qui en a fait une demeure d'un grand charme.

Le château de Sassy, qui se trouve à 7 kilomètres d'O sur la route de Putanges, est une construction datant de la fin du dix-huitième siècle, agrandie au cours des âges, dont les broderies du jardin à la française s'étagent en terrasses. A l'intérieur, on a réuni de magnifiques tapisseries ainsi que les souvenirs et la bibliothèque du chancelier Pasquier, qui fut, comme chacun le sait, le grand ami de Mme de Boigne, dont les fameux Mémoires lui doivent certainement beaucoup.

Bâtisseurs normands

SUPERBE occasion que ce quarantième anniversaire de la bataille de Normandie. Voilà le voyageur invité à fureter sur les routes de campagne pour dénicher les monuments-souvenirs, les cimetières bocagers et les musées qui roulent des épaulettes. Du même coup, c'est tout le profond du pays qui se livre. Au détour des haies, on aperçoit le toit de chaume qui coiffe, comme une casquette anglaise, la maison à colombage et torchis, la grange qui s'allonge dans la pâture sous son toit de tôle ondulée, le presbytère un peu compassé derrière ses moellons de calcaire et ses ardoises, les étables de guingois, le fournil collé comme un enfant contre la maison mère, le vieux pressoir à cidre. Une promenade en Normandie, c'est aussi une balade dans le musée de plein air de l'architecture rurale.

Un livre – qui tombe à pic – nous invite à organiser cette visite. Il permet tout au moins au flâneur de déchiffrer le langage du bâti normand. Sous le simple titre *Normandie* vient en effet de paraître le treizième volume de la passionnante collection consacrée par le Musée des arts et traditions populaires à l'architecture rurale française. Œuvre monumentale pour un art qui, justement, ne l'est pas. Le travail de prospection et de recensement fut entamé pendant la dernière guerre, avant même que les premiers GI posent le pied sur nos plages. Nez au vent, des architectes ont repéré, photographié, dessiné et analysé quantité de bâtisses remarquables. Impossible de publier leurs milliers de fiches, mais, en sélectionnant une cinquantaine par région et en les préfaçant d'une copieuse notice historique, géographique et technique, on a l'essentiel. C'est ce que fait depuis 1977 le Musée des arts et traditions populaires, qui, chaque année, publie deux ou trois volumes chez Berger-Levrault. Treize régions ont été couvertes, soit un peu plus de la moitié du territoire. Objectif de cette entreprise : fixer une image du bâti rural ancien avant qu'il ne disparaisse, engranger des éléments scientifiques pour des études ultérieures, fonder sur des bases rationnelles une politique de conservation.

Tout cela serait fort austère et passablement ennuyeux si nos pères paysans n'avaient été de merveilleux bâtisseurs. Quelle mesure dans les proportions, quel charme dans le choix des emplacements, quelle ingéniosité dans la technique, quelle fantaisie dans l'invention ! L'architecture spontanée a ses chefs-d'œuvre. Or pour l'essentiel, elle n'est faite que de contraintes : celles de l'économie, du fonctionnel, des matériaux locaux. Une leçon d'humilité pour les architectes contemporains qui invoquent sans cesse les « contraintes » pour excuser la médiocrité de leurs prestations.

Feuilleter *Normandie*, c'est faire un bien joli périple au fil des croquis, des plans, des vues aériennes et des photos, tous de haute qualité. Un voyage dans la diversité, puisque aussi bien les auteurs, Max-André Brier et Pierre Brunet – deux universitaires normands, – ont distingué onze terroirs différents dans leur pays. Un itinéraire émouvant aussi, puisque certaines planches évoquent les outils, les gestes et les «trucs» des artisans bâtisseurs.

Mais le grand mérite de cette collection – et *Normandie* n'échappe pas à la règle, – c'est de susciter une envie : celle d'aller sur le terrain, de baguenauder sur les routes de campagne et de s'arrêter pour le plaisir de l'œil et de l'esprit devant une simple ferme. Après la France des châteaux époustouflants et des églises-phares, en voiture pour l'Hexagone paysan.

MARC AMBROISE-RENDU.

● ***L'Architecture rurale française : Normandie*, par Max-André Brier et Pierre Brunet, Edit. Berger-Levrault, 400 pages, format 23,5 × 29,5.**

Fêtes au Neubourg

DANS le cadre du quarantième anniversaire du débarquement et à l'attention, notamment, des milliers de visiteurs anglo-saxons attendus cet été en Normandie, le château du Champ de Bataille, au Neubourg (Eure), organise un circuit touristique sur le thème de « L'architecture du Grand Siècle en Normandie ».

Trois monuments, caractéristiques de l'architecture du dix-septième siècle, en constituent les temps forts : le château du Champ de Bataille, longtemps résidence privée du duc d'Harcourt, lieutenant général des armées du roi, et dont l'un des ancêtres devait accompagner Guillaume le Conquérant en Angleterre pour y fonder la lignée des lords d'Harcourt ; le château de Beaumesnil, chef-d'œuvre français de l'architecture baroque et prénommé par La Varende « le Mesnil royal », et l'abbaye du Bec-Hellouin, qui fut l'un des grands centres intellectuels de l'Europe au onzième siècle. Le circuit complet, avec déjeuner au Champ de Bataille, coûte 124 F.

Le château de Neubourg organise également cet été une série de fêtes exceptionnelles. D'abord, tous les soirs, jusqu'au 30 août (de 21 h 30 à 23 h 30), des promenades musicales dans le château et le parc éclairés par des jeux de lumière et des chandelles. Les vendredis et samedis soirs, dîner aux chandelles dans la grande salle des fêtes, à partir de 20 heures : 100 F par personne ; réservation par téléphone au 16 (32) 35-03-72.

Ensuite, la présentation, en juillet, de spectacles de gala, dans la cour d'honneur, à 21 h 30, aux prix de 80 F, 100 F et 120 F. Les 6 et 7 juillet, le *Mariage de Figaro*, de Beaumarchais, par la compagnie Jean-Laurent Cochet (location au Théâtre Hébertot, 387-23-23) ; le 10 juillet, *Lorenzaccio*, de Musset, par la compagnie des Tréteaux de France (location au château) ; le 12 juillet, *Il Signor Fagotto*, opéra-bouffe d'Offenbach, par la troupe du Théâtre de la Potinière (261-42-53) ; le 14 juillet, spectacle des ballets de l'Opéra de Paris (742-57-50). On peut également louer des places pour tous ces spectacles dans les syndicats d'initiative de Rouen ([35] 71-41-77), Deauville [31] 88-21-43) et Caen [31] 86-27-65).

● **Château du champ de bataille, 27110 Le Neubourg. Tél. : (32) 35-03-72. A 110 kilomètres de Paris, autoroute A-13, sortie Louviers.**

A l'orée de la forêt de Putanges et à la lisière de la Suisse normande, se dresse Saint-Sauveur, sombre édifice de granit cerné par les eaux vives de ses douves, et dont la terrasse est bordée de curieux balustres à la chinoise. Le château, qui n'a subi aucune modification (ce qui est rare) depuis 1641, fut construit par J. de Grésille, vicomte de Rouen. De belles boiseries Louis XIII décorent ses salons, où des meubles, des tableaux et des objets des dix-septième et dix-huitième siècles achèvent de donner à ce château si admirablement conservé une atmosphère très particulière.

Situé au sud du pays de Houlme et à l'ouest de la forêt d'Ecouves, Carrouges, superbe construction acquise par l'Etat en 1936 et gérée par la Caisse des monuments historiques, qui a fait restaurer le gros œuvre et remeubler ses salons, est une des plus belles parures de la Basse-Normandie. Ancienne place forte entourée d'étangs, c'est le dernier bastion normand avant le Maine. De cette position stratégique, qui le place au milieu de massifs forestiers couvrant deux départements voisins, Carrouges tire l'avantage d'avoir été choisi pour être le centre culturel du Parc Normandie-Maine.

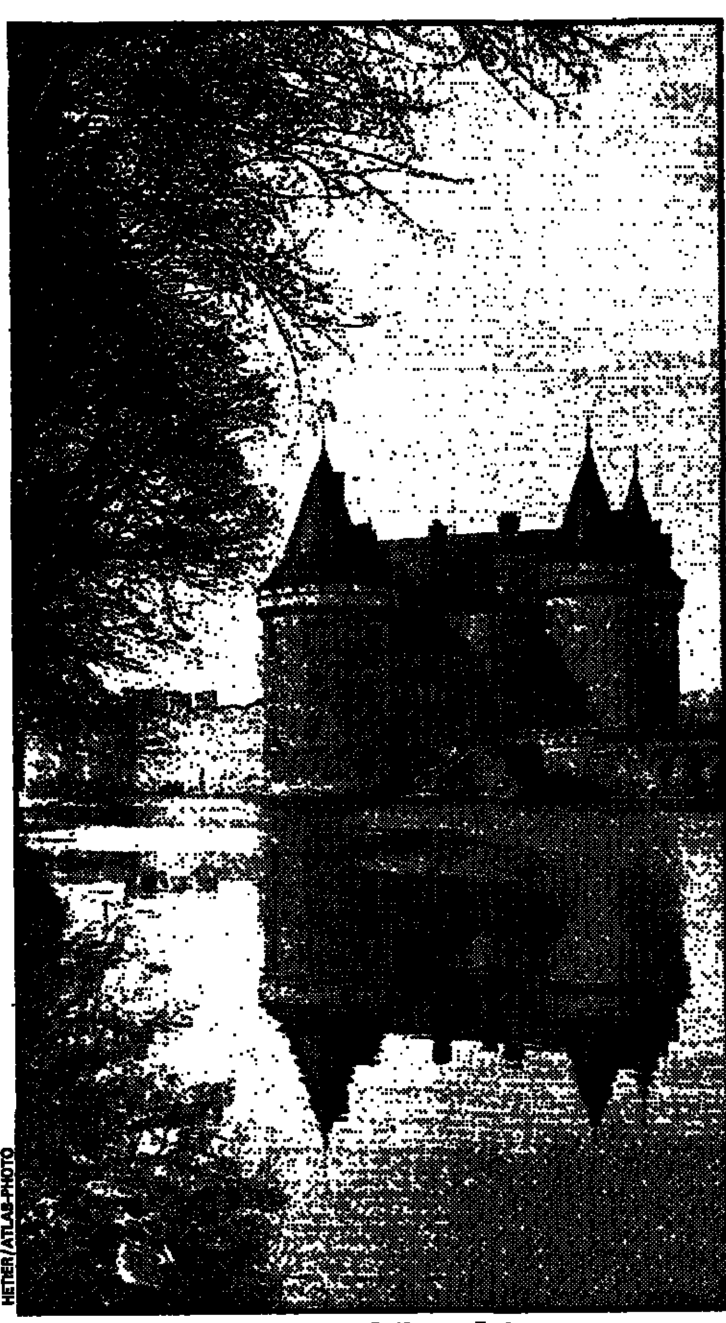
Elevé au quatorzième siècle, terminé au dix-septième, Carrouges appartint aux Le Veneur, célèbre famille de cette région normande. Construction de brique, de granit, toute couronnée d'ardoise, Carrouges offre aux visiteurs un parc où on pénètre par un passage couvert, le Châtelet, élégant pavillon du dix-septième siècle, puis par une belle grille de fer forgé de la même époque pour accéder au château. Tout le décor intérieur de Carrouges a été restauré, renouvelé, reconstitué, et présente une exceptionnelle collection de meubles d'époque. Les cheminées ont été remises complètement en état, comme celle de la salle à manger aux meubles de style Louis XIV avec ses hautes colonnes de granit portant des chapiteaux corinthiens, qui en font un élément décoratif exceptionnel. Enfin, le salon dit des « portraits », où figurent les effigies des seigneurs et des propriétaires du château ainsi que le grand escalier d'honneur et la chambre des évêques font de Carrouges, comme l'a dit M. Siguret, inspecteur général des monuments historiques, dans la très intéressante étude qu'il lui a consacrée... *« un ensemble assez exceptionnel, très harmonieux, malgré des époques de construction différentes. Les intérieurs bien meublés, mais sans ostentation, montrent la rude vie que menait la noblesse du terroir »*. De Carrouges, on est à 22 kilomètres de Bagnoles-de-l'Orne, station paisible aux sources bienfaisantes et qui peut être une halte agréable sur la Route des haras et châteaux (1). De cette petite ville, cachée au cœur de la forêt d'Andaines, on remontera vers le nord, non sans avoir admiré au passage, sur la route d'Argentan, la jolie église d'Habloville, exemple parfait d'architecture rurale à la nef et au chœur du quinzième siècle et aux boiseries, retable et mobilier des quinzième et dix-huitième siècles.

D'Argentan, détruite aux trois quarts lors de la dernière guerre et qui possède encore quelques monuments, vestiges de son long passé, on terminera ce périple par une petite halte au château de Prédavy avant d'arriver au très célèbre Haras du Pin, gloire de l'élevage français, créé le 16 décembre 1665 par un arrêt du conseil signé de Louis XIV. Agrandi par Louis XV, le domaine s'étend sur cinq communes et comprend 252 hectares de bois et 632 hectares de prairies gérées par l'administration du haras. L'hippodrome, les avenues, les pistes d'entraînement, les étangs, les cours et les bâtiments font du Haras du Pin la capitale idéale de l'élevage du cheval français et le témoignage de la grandeur des deux artistes qui l'ont conçu et réalisé : Mansart pour les bâtiments, Le Nôtre pour les avenues et les jardins. Ce n'est là qu'une attribution puisqu'on n'a pas retrouvé les pièces et les plans originaux, mais la noblesse et l'ordonnance des bâtiments, des avenues et des plantations évoquent tout à fait les lignes caractéristiques dont Mansart et Le Nôtre ont doté plusieurs des provinces françaises. Les constructions du domaine du Pin réservées à l'élevage des chevaux forment un plateau dont le château est l'extrémité. Celui-ci, achevé en 1728, possède une distribution intérieure où le grand escalier, de jolies pièces de réception ornées de dessus-de-porte ainsi que de belles tapisseries sont marqués par une époque toute de grâce et d'élégance. L'admirable équilibre des bâtiments, la beauté du site, la splendeur des forêts dépendant du domaine, font de la visite du Pin le couronnement de cette Route des châteaux et haras de l'Orne.

ANDRÉE JACOB.

(1) Pour tous renseignements sur ces deux Routes : Caisse nationale des monuments historiques et des sites, 62 rue Saint-Antoine, 75004 Paris, tél. : 277-59-20, 277-52-76, 278-78-38. La demeure historique, hôtel de Nesmond, 57, quai de la Tournelle, 75005 Paris, tél. : 329-02-86.

Association culturelle normande des haras et des châteaux dans l'Orne. Siège : Château de Saint-Sauveur, Sainte-Honorine-la-Chardonne, 61430 Athis-de-l'Orne, tél. : (33) 66-40-13.



HETIER/ATLAS-PHOTO

Le château de Sully-sur-Loire, acquis en 1602 par Maximilien de Béthune, ministre de Henri IV.

Escapade royale

QUE vous connaissiez déjà ou non les châteaux de la Loire, vous pouvez vous offrir cette escapade royale. Petite folie financièrement raisonnable, qui vous laissera un souvenir impérissable. Le rêve commence à Blois, où attend votre carrosse magique : un hélicoptère de six places, confortable comme une limousine, et dont les larges hublots permettent une vision dégagée dans toutes les directions. Vous voici partis dans une glissade à 180 kilomètres à l'heure au-dessus des prés et des parcs, du fleuve et des châteaux. Vos regards indiscrets plongent dans les cours des maisons anciennes, qui se croyaient pourtant à l'abri derrière leurs hauts murs de pierre blanche. Et qu'ils sont beaux, ces toits biscornus !

Les châteaux : Cheverny, Chambord, Chaumont, Chenonceaux, Amboise. Une vision à couper le souffle... Rien de comparable avec ce que le piéton, misérable insecte, peut voir. L'hélicoptère se penche, traçant une courbe autour de ces joyaux dont l'équilibre des formes, les subtilités d'architecture, sautent aux yeux. Vous avez presque l'impression de contempler une maquette trop ressemblante. Trop belle pour être vraie ? *Un comble...*

Vous vous poserez de nouveau à Blois, pour reprendre, par la route cette fois, le fil de la Loire. A Amboise vous attend un dîner chez un chef original, et un fort beau spectacle. Le restaurateur se nomme François Le Coz, et son domaine, l'Auberge du Mail. Si, en tant qu'hôtel, la maison ne s'orne que d'une étoile, n'hésitez pas pour autant à y descendre : on s'y sent bien, en toute simplicité. En tant que maître queux, François Le Coz a eu ce printemps l'occasion unique de préparer un dîner exclusivement composé de recettes contemporaines de la Renaissance pour quatre-vingts invités, rien de moins. Ces derniers se régalèrent entre autres de « soringues d'anguilles au vin d'Amboise » et de « gourretz rosti au miel et à la godaille » accompagné de « dodine de verjus ». En attendant que notre chef offre ces rares spécialités au menu, essayez donc le foie confit au Vouvray, la matelotte d'anguilles, ou encore les filets de chevreuil sauce grand veneur...

Vers 22 heures, vous monterez au château, pour assister au spectacle « A la cour du Roy François ». Il ne s'agit pas d'un son et lumière traditionnel, mais d'une animation du château, fresque de lumières, de couleurs et de sons, évoquant les grandes heures que connurent ces lieux à la Renaissance. Trois cents habitants d'Amboise et des villages alentour, utilisant cinq cents costumes, vous présentant une série de tableaux à l'effet esthétique certain, les musiciens Renaissance plongeant immédiatement les spectateurs dans l'ambiance des vieilles pierres. *Il s'agit d'un* spectacle d'amateurs dont le gigantisme exige pourtant des talents véritablement professionnels. Une heure et demie durant, vous apparaîtront François Ier et ses amours, sa cour et son bon peuple, le chevalier Bayard et Léonard de Vinci. Comme dans un rêve...

DOMINIQUE LE BRUN.

La Loire en hélicoptère

QUATRE circuits sont proposés. Le circuit 1, à 100 F par personne, est un baptême de l'air au-dessus du pays blésois. Le circuit 2, à 350 F par personne, vous emmène au-dessus de Beauregard, Troussay, Cheverny, Villesavin, Chambord et Menars. Le circuit 3, à 600 F par personne, dure une demi-heure et s'étend sur 100 kilomètres au-dessus de Saint-Denis, Menars, Chambord, Villesavin La Sistière, Cheverny, Troussay Fougères, Chaumont et Beauregard. Le circuit 4 vaut 1 200F, dure une heure, et vous emmène, dans un vol de 200 kilomètres, au-dessus de Saint-Denis, Menars, Chambord, Villesavin, La Sistière, Cheverny, Troussay Fougères, Chaumont, Beauregard, Chenonceaux, Amboise et la vallée de la Loire.

Renseignements : Office de tourisme, 3, av. Jean-Laigret, Blois. Tél. : (54) 74-06-49.

● L'Auberge du Mail, 32, quai du Général-de-Gaulle, 37402 Amboise. Tél. : (47) 57-60-39.

● A la cour du Roy François, spectacles les 7, 11, 12, 15, 18, 21, 25 et 28 *juillet*, ainsi que les 1er, 3, 4, 8, 10, 11 et 14 août. Ouverture des guichets à 21 heures, début du spectacle à 22 h 30 en juillet et 22 heures en août. Prix des places : de 25 à 35 F. Renseignements et réservations à l'Office du tourisme, BP 233, 37402 Amboise Cedex. Tél. : (47) 57-09-28.

Signez vos premiers contrats à bord



Cameroon Airlines est la seule compagnie reliant l'Europe au Cameroun à offrir à ses passagers de première classe le confort d'un salon luxueusement aménagé au pont supérieur de son Boeing 747.
C'est là que vous pourrez nouer vos premiers contacts professionnels.
Et si, 59% des hommes d'affaires se rendant au Cameroun, ont choisi Cameroon Airlines, ce n'est pas par hasard*
Pour réussir votre prochain voyage professionnel en Afrique Centrale, Cameroon Airlines vous ouvre les portes du Cameroun et de l'Afrique.

BOEING 747
• Paris Orly-Sud : lundi, jeudi, samedi tél 742 78 17
• Genève : lundi tél 36 16 00 / 98 32 43

BOEING 707
• Londres Gatwick : dimanche tél 373 29 81
• Rome : dimanche tél 474 51 33

CAMEROON AIRLINES
Nous vous ouvrons les portes du Cameroun et de l'Afrique.

*Etude SOFRES 1983 - 3100 interviews

Cran-sur-glace

Le ski d'été, école de perfectionnement.

LORSQUE les premiers pylônes de téléski ont été installés, il y a vingt ans, à proximité du col de l'Iseran (2 770 mètres), sur le glacier du Pissaillas, certains ont cru que Val-d'Isère avait découvert ici sa nouvelle mine d'or blanc. Le ski d'été devenait le sport à la mode, snob à souhait, pour quelques marginaux en mal de sensations hivernales au cœur de la saison estivale. S'élancer, spatules aux pieds, sur un glacier de quelques centaines de mètres, aux pentes doucement vallonnées, représentait alors le fin du fin dans la pratique du ski, mais aussi l'aboutissement logique d'un aménagement rationnel de la montagne et de ses plus hautes cimes.

Il est vrai également que les investisseurs plaçaient les plus grands espoirs dans la pratique du ski d'été pour faire « décoller » quelques-unes des stations nouvellement installées en altitude et qui ne fonctionnaient, jusqu'alors, qu'en hiver. Tignes, Val-Thorens, La Plagne, mais aussi les Deux-Alpes et l'Alpe-d'Huez se sont, à grands frais, emparées de quelques glaciers pour y planter leurs remontées mécaniques. Une tâche difficile compte tenu de la nature même des glaciers.

Masses en perpétuel mouvement, « coulant » lentement vers le fond des vallées, ils emportent tout sur leur passage, transportant aussi bien les téléskis que les skieurs. Impossible, dans ces conditions, d'utiliser pour le ski d'été un glacier dit « rapide » comme celui d'Argentière (vallée de Chamonix), qui progresse d'un mètre par jour. Les glaciers skiables doivent avoir une vitesse d'écoulement très lente, ne dépassant pas quelques dizaines de centimètres ou quelques mètres par an. Généralement, le ski d'été se pratique sur des bassins d'alimentation de grands glaciers, comme la Mer de glace, dans le massif du Mont-Blanc, sur des glaciers de plateau aux pentes faibles, qui ont le plus souvent l'aspect d'une calotte — glacier de Mont-de-Lans aux Deux-Alpes, — ou sur des glaciers en cuvette, où les forces de compression sont plus importantes que les extensions — glacier de Sarenne à l'Alpe-d'Huez. Le lent déplacement de ces glaciers évite, d'autre part, un crevassement qui exposerait les skieurs à de graves mésaventures...

Analysés et désormais parfaitement connus, les déplacements des glaciers peuvent ainsi être contrôlés, et les pylônes des téléskis, installés dans la glace même, suivent ces déplacements grâce à des trains de poulies dits « auto-alignants ». Toutefois, les constructeurs n'ont pas encore osé édifier des télésièges ou des téléphériques sur des glaciers lorsque les pylônes ne peuvent pas être ancrés à des rognons rocheux ou prendre appui sur la moraine du glacier.

Imposantes masses, frigorifiques, les glaciers assurent une excellente conservation du manteau neigeux, qui, en début de saison, peut atteindre cinq à dix mètres d'épaisseur, ce qui explique l'utilisation souvent obligatoire de téléskis s'adaptant aisément à la variation des hauteurs de neige.

Travaillée par le soleil, par le gel nocturne et le dégel diurne, la qualité de la neige sur un glacier varie d'heure en heure. Verglacée au lever du soleil, elle est gorgée d'eau au début de l'après-midi. Le skieur « goûte » ainsi au fil des heures toutes les sortes de neige : neige dure, neige poudreuse, neige de printemps, soupe...

« Le glacier est la meilleure école pour l'apprentissage et le perfectionnement du ski », affirme un moniteur de l'École du ski français des Deux-Alpes. Sur glacier, les pistes sont généralement peu pentues ; recouvertes d'un manteau neigeux régulier, elles constituent ainsi de remarquables terrains d'exercice pour les débutants. Quant aux skieurs de haut niveau, ils trouvent ici un espace « concentré » où, souligne un spécialiste, *« ils n'ont pas la tentation d'accumuler les kilomètres en faisant n'importe quoi. Ici, ils travaillent plus volontiers leur technique »*. Ce qui explique d'ailleurs l'engouement actuel pour les stages d'initiation, de perfectionnement ou de compétition, qui, l'été accueillent, par exemple aux Deux-Alpes, plus de 60 % des skieurs.

En France, le ski d'été reste cependant une activité sportive marginale, pratiquée par trente mille ou quarante mille personnes. Les étrangers sont actuellement les plus nombreux sur ces pistes peu étendues et très douces. Amateurs de grands espaces, de randonnées interstations ou de descentes éperdues dans de la poudre blanche... s'abstenir.

Le ski d'été ne pourra jamais se substituer à la pratique hivernale d'un sport qui ne trouve toute sa plénitude que dans les grands espaces. Reste que le ski sur glacier assure au débutant une progression rapide, tandis qu'il affine la technique du champion en « huilant » au soleil ses réflexes et son contact ski-neige.

CLAUDE FRANCILLON.


VANDYSTADT

Où goûter la neige dure et la « soupe » ?

● Les principaux glaciers

L'Alpe-d'Huez. — Glacier de Sarenne. Altitude maximale atteinte : 3 330 mètres. Accès au glacier depuis la station : 30 minutes. Cinq remontées mécaniques. Dénivelé : 300 à 700 mètres selon les pistes ouvertes. Forfait : un jour, 64 F ; cinq jours non consécutifs, 265 F. Renseignements : (76) 80-35-41.

Les Deux-Alpes. — Glacier de Mont-de-Lans. Altitude maximale : 3568 mètres. Accès au glacier : 45 minutes. Douze remontées mécaniques. Dénivelé : entre 720 et 1 950 mètres, selon l'enneigement. Forfait : un jour, 79 F ; six jours, 480 F. Renseignements : (76) 79-22-00.

La Plagne. — Glacier de Bellecôte. Altitude maximale : 3 250 mètres. Six remontées mécaniques. Dénivelé : entre 250 et 800 mètres. Renseignements : (79) 09-79-79.

Tignes. — Glacier de la Grande-Motte. Altitude maximale : 3550 mètres. Accès au glacier depuis la station : 20 minutes. Onze remontées mécaniques. Dénivelé : 900 mètres. Forfait : un jour, 100 F (donnant droit également à trois quarts d'heure de tennis, de planche à voile ou de golf) ; six jours, 530 F. Renseignements : (79) 06-15-55.

Val-d'Isère. — Glacier du Pissaillas. Altitude maximale : 3 300 mètres. Accès en 20 minutes. Cinq remontées mécaniques. Dénivelé : 1300 mètres. Forfait : un jour, 80 F ; demi-journée (de 10 h 30 à 13 heures), 60 F ; sept jours, 490 F. Renseignements : (79) 06-00-35.

Val-Thorens. — Glaciers de Péclet, de Chavière et de Thorens. Altitude maximale : 3 300 mètres. Accès en 30 minutes. Sept remontées mécaniques. Dénivelé : entre 600 et 1 100 mètres. Forfait : un jour, 80 F ; six jours, 400 F. Renseignements : (79) 00-01-06.

● Stages de ski d'été

L'Alpe-d'Huez. — Stage Désiré-Lacroix. Quatre à cinq heures d'enneigement par jour sur le glacier de Sarenne. 1048 F pour sept jours, comprenant ski, remontées mécaniques et activités sportives pendant l'après-midi. Renseignements : (76) 80-35-41.

La Plagne. — Stages de ski évolutif. 520 F pour deux heures de cours par jour, avec remontées mécaniques, skis et chaussures fournis. Renseignements : (79) 09-00-40.

Val-d'Isère. — Ski le matin ; l'après-midi, activités sportives ou randonnées dans le parc de la Vanoise. 2 830 F pour une semaine, en hôtel deux étoiles. Renseignements : Mattis (79) 06-00-72. Stages pour enfants de huit à douze ans. Forfait comprenant les remontées mécaniques, le stage, les repas de midi, ainsi que les activités sportives de l'après-midi : 1350 F pour une semaine. Kidski-Club : (79) 06-22-55.

Val-Thorens. — Stage Rey-Tournier. Pour tous niveaux, y compris skieurs débutants. Trois heures de ski plus remontées mécaniques, pour 690 F par semaine. Enfants et débutants : 500 F. Renseignements : (79) 00-02-86.

Tignes. — Stage Navillod-Mazzega. Quatre heures de ski par jour pendant six jours, par groupes de huit personnes. Entraînement au slalom en stade fermé. Apprentissage du monoski. L'après-midi, trampoline, gymnastique, danse, planche à voile. Niveau de ski minimum : cours 3. Stage seul, 875 F (avec forfait remontées mécaniques, 1 400 F). Renseignements : (79) 06-15-55.

Stages de ski artistique sur le glacier de la Grande-Motte, sous la direction de Jacques Poillon. Stage plus remontées mécaniques : 850 F. Renseignements : (79) 06-36-38.

● Stages de ski de compétition

Val-Thorens. — Matin : slalom géant, slalom parallèle. Après-midi : sports collectifs, escalade. En soirée : séances de fartage. Renseignements : (79) 00-02-86.

Val-d'Isère. — Stages de vitesse. Kilomètre lancé sur le glacier du Pissailles. 500 F pour un stage de six jours. Renseignements : Office du tourisme, (79) 06-00-35.

Les Deux-Alpes. — Entraînement aux slaloms géant et spécial ; tests chronométrés. 2 000 F par semaine. Hébergement, repas, encadrement et remontées mécaniques compris. Stage seul, avec forfait remontées mécaniques : 1 200 F.

Tignes. — Quatre heures d'initiation à la compétition et d'entraînement au slalom (uniquement pour skieurs confirmés). 1 175 F (remontées mécaniques plus stage).

● Stages « mixtes »

Il existe d'autre part une multitude de stages « mixtes » alliant, par exemple, le ski au tennis, le ski à la voile et le ski au golf.

Les Deux-Alpes. — Ski le matin, de 8 heures à 13 heures. Tennis l'après-midi pendant trois heures. 1 650 F pour une semaine (hébergement compris). Renseignements : (76) 79-21-21.

Val-Thorens. — Trois heures de ski plus deux heures de tennis comprenant également l'accès aux installations du club Pierre-Barthès (piscine, salle de musculation...). 1 850 F. Renseignements : (79) 00-02-88.

Tignes. — Quatre heures de ski le matin, plus deux heures de golf l'après-midi. Stage seul : 1 552 F (stage plus remontées mécaniques : 2 050 F). Renseignements : (79) 06-30-28.

Ski plus planche à voile : quatre heures de ski le matin, deux heures trente de planche à voile l'après-midi. Remontées mécaniques, plus encadrement, plus fourniture des skis et de la planche à voile. Forfait : 1 860 F. Renseignements : (79) 06-20-38.

VACANCES-VOYAGES

HÔTELS

Campagne

ARDÈCHE VERTE

LALOUVESC (altitude 1 050 m)
HOTEL LE MONARQUE **- Logis de France
Tél. (75) 67-80-44
PENSION 165/206 F T.T.C.
propose « découverte de l'informatique » et « du pays » : pension complète, excursions
5 jours : 20 h de cours 2 500 F T.T.C.
7 jours : 24 h de cours 3 000 F T.T.C.
2 personnes par ordinateur
Date : 27/8 au 3/9 et 10/9 au 17/9/1984

Côte d'Azur

83980 LE LAVANDOU

HOTEL DES ROCHES FLEURIES AIGUEBELLE
Tél. : (94) 71-05-07 - Télex : 403 997
Un hôtel de charme en bord de mer privé. Ameublement raffiné. Chambres personnalisées avec terrasses sur la mer. Piscine dans la roche. Un exquis jardin abondamment fleuri. Calme. Cuisine sagement moderne variant selon la pêche et le marché. Activités nautiques. Tennis, golfs à proximité. Entre Saint-Tropez et Le Lavandou, face aux îles d'Or.

Montagne

05490 ST-VÉRAN (Hautes-Alpes)

LE VILLARD - Tél. : (92) 45-82-08
Studios + cuisinettes 2 à 6 personnes. Juin et sept. de 45 F à 89 F pers./jour.

SAVOIE

CHALET-HOTEL DE L'OULE-ROUGE **
Logis de France. Altitude 1 550 m ; calme, détente, nature, dans un chalet confortable du XVIIIe exposé plein sud ; vue panoramique ; s. à m. avec cheminée ; vaste terrasse ensoleillée ; 10 chambres personnalisées ; cuisine traditionnelle soignée et spécialités régionales avec produits naturels du terroir ; nombreuses promenades et randonnées avec guide ; tennis à 200 m.
Tarif promotionnel pension été :
140/170 F T.T.C.
A 15 km de Saint-Jean-de-Maurienne, les disciples d'Epicure sauront s'y retrouver.
Famille Surrier, La Chal
73530 Saint-Jean-d'Arves
Tél. (79) 59-70-99.

LE SAUZE-SUR-BARCELONNETTE (Alpes-de-Haute-Provence)

L'ALP'HOTEL ***
Tél. (92) 81-05-04 - Télex 420437
24 chamb. tout confort + 10 appart
Vacances à la carte. Site relaxant.

Provence

ROUSSILLON - 84220 GORDES

Le petit hôtel de charme du Lubéron aux portes de la Haute-Provence. Très grand confort. Service attentif. Excellente cuisine de femme et de marché. Piscine dans la propriété. Promenades à cheval Tennis à proximité. Week-end et séjour.
MAS DE GARRIGON ***
Tél. : (90) 75-63-22.
Accueil : Christiane RECH.

Allemagne

D 7570 BADEN-BADEN

GOLF HOTEL ****
Grand parc, piscine plein air + couverte, sauna, tennis, 18 ha golf, prix spécial. Chambre avec douche ou bains, w.c. Demi-pension à partir de 300 FF par pers. Tél. (19-49) 7221 23691. Télex 781174.

Suisse

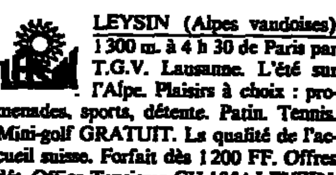
ASCONA

MONTE VERITA ****
Maison renommée. Situation magnifique et tranquille. Piscine chauffée. Tennis.
Tél. 19-41/93/35-01-81.

CH-3962 CRANS-MONTANA (Valais)

Hôtel CRANS-AMBASSADOR *****
Tél. 19-41/27/41-52-22 TX 473 176
65 chambres et suites tout confort. Piscine couverte, sauna, bar, grill-room. Situation plein sud à la croisée des promenades en forêt. Tennis, golf, équitat., pêche, ski d'été, patinoire.
J. REY, propr.
membre « Chaine des Rôtisseurs »
Un pays de vacances merveilleux.

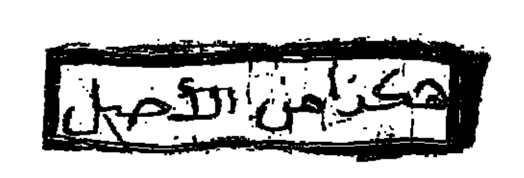
TOURISME


LEYSIN (Alpes vaudoises)
1 300 m. à 4 h 30 de Paris par T.G.V. Lausanne. L'été sur l'Alpe. Plaisirs à choix : promenades, sports, détente. Patin. Tennis. Mini-golf GRATUIT. La qualité de l'accueil suisse. Forfait dès 1 200 FF. Offres dét. Office Tourisme CH-1854 LEYSIN.
Tél. : 19-41/25/34-22-44

Venez vivre l'expérience unique du désert avec les Touareg... Raids & Randonnées de 11 à 16 jours.
NOMADE/LES AMIS DU SAHARA
49, rue de la Montagne-Ste-Geneviève
75005 Paris - Tél. : 329.06.90

Côte Atlantique - Baie d'Arcachon
Village vacances « grand confort »
LE ROUMINGUE - 33138 LANTON
Tél. (56) 82-97-48
Pension complète (vin compris)
DÉTENTE - REPOS - ANIMATIONS
Distractions variées adultes et enfants
Plage privée surveillée - Mini-golf
Tennis - Planche à voile - Excursions
Soirées dansantes - TV - Ciné
Parc d'attractions - Pêche, etc...

Le CLUB VERT (6)903-50-80
Tennis dans les Cévennes : 15-28 juillet
Tennis, équitation dans le Val-de-Loire 28 juil-2 sept.
Stages six jours et séjours, enf. ado. (mixte) quelques places disponibles.



Un « cappuccino » au mont Viso

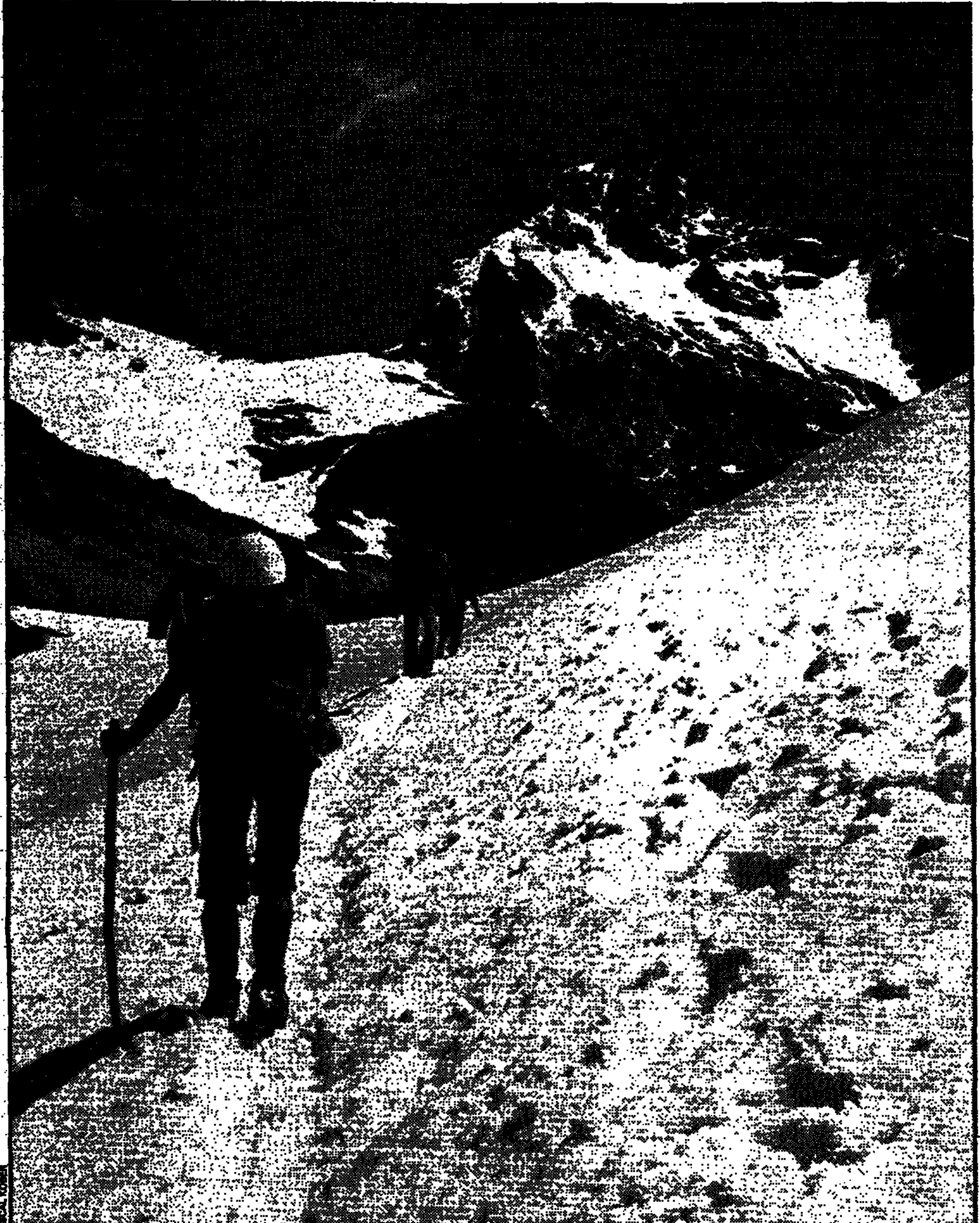
France-Italie à saute-frontières.

PARCE QUE le Queyras fut trop timide pour pousser sa corne jusqu'à l'enlacer, le mont Viso est resté italien. Une bonne aubaine pour les randonneurs. Par un petit matin frileux, le *cappuccino* est un don des dieux.

Pour le mériter, suivez le Guil. Le torrent aime à musarder dans la montagne : Aiguilles, Abriès, Ristolas, l'Echalp. Tout au bout du bout, le bitume laisse la place à la prairie. Belvédère sur le Viso. En ces lieux, un voyageur écrivait au début du siècle : *« Quelle autre cime pourrait tenir à côté de cette roche abondante et légère, drapée de neige et couronnée de lances ? »*. Le mont Viso n'est pourtant qu'une anomalie naturelle. Dédaignant la ligne de crête frontalière, il a planté bien à l'écart ses 3 841 mètres de vertes roches volcaniques comme pour faire la nique aux marcheurs impénitents.

Laissez-vous séduire. Voici une excellente occasion de s'initier à la pratique de la haute montagne en randonnée itinérante. La répartition des refuges permet en effet toutes les combinaisons d'étapes. Que les doux paresseux contemplatifs n'hésitent pas à boucler le parcours en une semaine, même si ce mini-raid se déroule idéalement sur quatre jours. Aucun équipement particulier n'est nécessaire, sauf au printemps, où cordes, piolets et crampons assureront la sécurité sur les nombreux névés. L'hiver venu, les amateurs de ski de randonnée emprunteront sensiblement le même itinéraire. Avant de partir, trois possibilités : dormir dans la vallée, camper en bout de route ou monter au refuge du Viso, à une heure de marche.

Le tour du mont Viso débute comme une petite balade en montagne à vaches. Les mélèzes saluent votre départ et le sentier grimpe à flanc d'alpages, contournant quelque vieille bergerie ou les ruines d'un parc à moutons. Puis le caractère alpin s'accentue. Du haut de ses 2 947 mètres, le col de la Traversette fait fi de la réputation du Queyras, vallée du soleil. C'est un long névé qui mène à une frontière très tôt empruntée par les caravanes de marchands (un tunnel de 75 mètres de long y fut percé en 1480). Sur l'autre versant, après quatre heures de marche, un « creux » se fait sentir. Les alpinistes italiens ont le sens de l'hospitalité ; leur petit vin ne demande qu'à flirter avec notre gastronomie.


PASCAL KOBER

« Quelle autre cime pourrait tenir à côté de cette roche abondante et légère, drapée de neige et couronnée de lances ? »

La descente s'effectue par un sentier de pierrailles où l'on croise skieurs et dames à hauts talons ! La raison de ces insolites rencontres : la situation du refuge du Plan del Ré. Posé près des sources du Pô, à l'extrémité d'une route qui se poursuit par un *chemin carrossable*, il accueille de nombreux touristes turinois. Pour le *cappuccino*, munissez-vous de lires, car l'aubergiste use de taux de change pour le moins farfelus.

C'est par un itinéraire très enneigé et en un peu plus de trois heures que le refuge Sella est atteint. La *nebbia*, ce brouillard humide qui monte du Piémont, s'arrête net à la ligne de crête et confère ainsi au versant italien un cachet « haute montagne ». Après les lacs Fiorenza et Chiaretto, la neige recouvre un sentier en pente douce qui permet d'observer tout à loisir les multiples métamorphoses du Viso. De petites retenues d'eau affrontent un soleil de plomb piqué dans un ciel d'un bleu méditerranéen. Sur un promontoire dominant le grand lac du Viso, le refuge Sella peut être prétexte à une halte casse-croûte.

Jusqu'à San Chiafredo, le chemin emprunte le fond d'une combe verdoyante, royaume des marmottes. La dénivelée reste très faible et invite à flâner jusqu'au col, où l'on pourra bivouaquer, en prenant garde à ne pas se laisser surprendre par la tombée du jour.

A mi-chemin de la descente sur Valante, deux petits lacs lovés dans leur écrin de neige apportent une touche de fraîcheur, avant que le sentier ne pénètre dans une forêt aérée. Au fond du vallon, les Pantagruel des hauts sommets se détourneront vers Castello pour se réapprovisionner en chianti et en chorizo, et faire étape au village ou remonter sur le refuge Gagliardone. Les autres iront droit au col de Valante pour rejoindre le belvédère du Viso par un chaos de rochers surmontant la source du Guil. La fin de cette étape est longue et éprouvante. Aussi, si vous n'avez pas l'habitude des passages en éboulis, prenez donc une nuit de repos réparateur au refuge.

Retour sur le sol français. La boucle est bouclée. Agréablement et à la barbe des douaniers. Ni vus ni connus, vous avez franchi deux fois la frontière sans apercevoir l'ombre d'un uniforme. La montagne a su rester la tendre complice des contrebandiers de tout poil.

PASCAL KOBER.

Bloc-notes

● Cartes et guides

– *Didier et Richard* nº 10 au 1/50 000, complétée par un guide des itinéraires pédestres et à skis.

– IGN nº 246 au 1/25 000, plus détaillée mais aussi moins lisible, car l'itinéraire est scindé en *deux parties*.

– Gentil H. Mont Viso, guide d'escalades. Collection « Alpes et Midi ». Escalade nº 2. Editions Ophrys.

– Une excellente brochure sur le Mont Viso est disponible dans les offices du tourisme (05470 Aiguilles, tél. : (92) 45-70-34.

● Refuges

– *Plan del Ré, 40 places* auberge alpine privée, restaurant ouvert de juin à septembre, pas d'hébergement en hiver.

– Sella, tél. : 0175-94-943, 100 places, local d'hiver de 30 places ouvert en permanence, CAI de Milan, gardé du 20 juin au 30 septembre et pendant les vacances d'avril. Clés *au relais du Mont Viso*, à Abriès.

– Gagliardone, 35 places, *CAI, gardé du 20 juin* au 30 septembre. Clés à l'auberge Miralogo, à Castello.

LE PRINCE DE GALLES
a une nouvelle toque

Déjeuner d'affaires ou dîner de charme, déjeuner amical ou dîner gourmet, le patio du PRINCE DE GALLES plante le décor d'un moment réussi. Charme d'un jardin fleuri, calme et détente à deux pas des Champs-Élysées, légèreté d'une cuisine raffinée préparée par Pierre Dominique Cécillon...

Le menu du PRINCE DE GALLES
170 F
taxes et service compris.

diesse

Restaurant LE PRINCE DE GALLES
33, av. George V - PARIS VIIIe - Tél. 723.55.11

VACANCES FAMILIALES POUR JEUNES ET ADULTES

Appartements pour vacances familiales pour 2-6 pers.

Sauna, solarium, salles de gymnastique, ping-pong et jeux pour enfants, salle de télévision, location de téléviseur. Café-restaurant, bar, soirées grillades et fondue avec orchestre, cabane pour jeunes, et beaucoup d'autres choses encore.

Distractions : Court de tennis de l'hôtel, piscine chauffée, planche à voile ou voile (sur voilier appartenant à l'hôtel) sur le lac d'Achensee.

Excursions en montagne, promenades vers les sites environnants. Repos et vacances pour jeunes et adultes !

Téléphonez ou écrivez-nous brièvement :

APARTHOTEL ACHENSEE
A-6125 ACHENKIRCH/TYROL/AUSTRIA
TÉL : 19 43/ 5246/ 6389 ou 6550 Telex 05-375114

CHIC
la plage

Le café de la plage de *Régis FRANC*

LOUSTAL



Comment draguer sur la plage par *Rémo FORLANI*

La grande danse de séduction du mâle bipède.

100 pages de récits complets en bandes dessinées en vente partout 20 F

Java andalouse pour la Vierge

Une « reine » fêtée dans la fièvre et la ferveur populaires.

ILS *commencent* à arriver dès le vendredi, encore couverts de la poussière accumulée durant ces trois journées passées à cheminer à travers la campagne andalouse. *Les hommes sont venus* à cheval, les femmes installées tant bien que mal dans des chars à bœufs bringuebalants. Eux portent les habits traditionnels de leur région : le chapeau andalou, le costume gris aux pantalons étroits, les longues bottes et un grand tablier de cuir pour se protéger de la poussière. Quant à elles, elles ont revêtu la longue robe aux couleurs vives parée de larges volants brodés.

Dans la soirée, le village est déjà bien rempli, et le passage incessant des carrioles soulève la poussière de ces rues qui n'ont jamais connu l'asphalte. L'allure fière, les hommes, cavaliers émérites, font caracoler leur monture au milieu d'un carrousel de calèches et de chariots tirés par des chevaux hennissants ou des bœufs débonnaires. Devant le bar, on vide la bouteille de whisky sans mettre pied à terre. La fête a commencé.

La scène ne se déroule *pas* au Far-West, mais dans le village du Rocio, à une centaine de kilomètres au sud-ouest de Séville. Tous les ans, à l'époque de la Pentecôte, venus des villes et des villages de la région, les Andalous s'y rassemblent par dizaines de milliers, après deux ou trois jours de pèlerinage. Ils viennent y vénérer celle qui, comme le veut le chant flamenco, est *« leur reine et leur mère »*, la Vierge du Rocio, statue tout de blanc vêtue, parée d'or et d'argent, couverte de fleurs, qui trône dans l'église du village.



LE DIASCORN/VIVA

« Bien sûr que nous chantons et dansons au Rocio, mais c'est tout simplement notre manière de prier. »

Pendant trois jours, le Rocio semble sorti tout droit d'un western de John Ford. Mais nous ne sommes pas à Hollywood. Pour aller rendre hommage à leur reine, les Andalous ne se déguisent pas : ils retournent aux sources. Ils s'habillent comme leurs ancêtres qui, il y a trois cents ans, traversaient, comme eux, la campagne pour se rendre dans ce village. Car on y venait déjà en pèlerinage au dix-septième siècle, les archives des mairies de la région, en attestent.

C'est un siècle plus tôt, au début des années 1500, qu'un charbonnier découvrit dans le tronc d'une chêne vert, à l'emplacement actuel du Rocio, une image de la Vierge. Il alla faire part de sa trouvaille au curé du village le plus proche, mais, à l'arrivée de ce dernier, l'image avait, dit-on, disparu. Revenu le lendemain sur les lieux, le charbonnier la retrouva. La légende du Rocio était née. Un siècle plus tard devaient se créer les premières confréries, qui, dans chaque village, l'année durant, préparent le grand pèlerinage. Aujourd'hui, on n'en compte pas moins de soixante-cinq.

« Le Rocio? C'est devenu une grande fête où l'on va passer un bon moment. » A Madrid, les Castillans, de toute évidence, ne croient guère à la religiosité du lieu et évoquent même, l'air égrillard, de libidineuses perspectives. Les Andalous ne l'entendent bien évidemment pas de cette oreille. *« Qu'y pouvons-nous, si nous sommes exubérants*, répliquent-ils. *Bien sûr que nous chantons et dansons au Rocio, mais c'est tout simplement notre manière de prier. »* Eternelle mésentente entre la jovialité andalouse et l'ascétisme castillan !

Pour en avoir le cœur net, pénétrons au siège de l'une de ces confréries : celle de Sanlucar de Barrameda, l'une des plus traditionnelles (elle fut fondée en 1650). Au son d'une flûte, d'un tambourin et d'une paire de castagnettes, les villageois ont commencé à danser la « sevillana » dans le patio. Ils n'arrêteront plus pendant deux jours et deux nuits. Jeunes et vieux mêlés, les corps ondoient, les mains virevoltent au-dessus de la tête et les talons claquent sur le sol. Dans l'atmosphère moite de sueur, la fièvre monte avec les verres de jerez qui passent de main en main.

Adossé à un mur, Hermegildo regarde le spectacle. *« Cela fait quarante ans que je viens*, affirme-t-il, visiblement ému, *et je ne pourrais pas m'en passer : la Vierge du Rocio, pour nous, c'est comme un aimant. »* La fascination, de toute évidence, transcende les idéologies. Le maire de Sanlucar a beau appartenir au Parti communiste, il n'est pas le moins enthousiaste, et, au dire de certains, on l'aurait même entendu réciter un bout du rosaire durant le trajet. *« Si vous n'êtes pas convaincu de la religiosité du Rocio*, nous dit-il, *allez voir à l'église, observez les gens. »* Là, face à la Vierge, ce ne sont que visages éperdus, mains crispées convulsivement sur les grilles qui entourent la statue. Beaucoup pleurent silencieusement, immobiles, devant leur reine au visage impassible. Ce sont sans doute les même qui, dans une heure, reprendront inlassablement le rythme de la « sevillana » jusqu'à l'aube.

Le samedi matin, les confréries font leur entrée officielle. Face à l'église blanche, étincelante de soleil, sous la canicule, elles défilent une à une en traversant la grande esplanade noire de monde, au milieu d'un énorme tintamarre. Les cloches carillonnent, les pétards éclatent, un orphéon joue l'hymne national, la foule crie son enthousiasme. Chaque confrérie ouvre le cortège avec un char à bœufs portant une statue de la Vierge pompeusement décorée. Les plus experts obligent les animaux, en manœuvrant le véhicule, à s'agenouiller quelques secondes devant la porte de l'église, au milieu de l'ovation générale. Viennent ensuite de grands chariots aux allures de diligence, tout recouverts de fleurs, précédant les membres de la confrérie, à cheval, avec les femmes en croupe. En passant devant l'église, on crie quelques galanteries à la *blanca paloma*, la blanche colombe, le nom donné par les Andalous à la Vierge du Rocio. Quelques gros mots viennent, à l'occasion, pimenter cet hommage : la religiosité andalouse est décidément déconcertante.

Dans la nuit de samedi, tout le Rocio n'est plus qu'une énorme « sevillana » que l'on danse au son de petits orchestres improvisés qui se font et se défont sans cesse : un tambourin, des castagnettes et le battement de mains des spectateurs suffisent. La magie du rythme andalou fait le reste. Les cavaliers, aiguillonnés par l'alcool, se livrent à un dangereux gymkhana au milieu de la multitude qui continue à grossir. Le dimanche, ils sont plus d'un demi-million à danser et chanter dans les petites rues du village, où flotte en permanence un nuage de poussière. Le Rocio est devenu une gigantesque kermesse.

Après la messe en plein air du matin, concélébrée par une quarantaine de prêtres, le village semble reprendre son souffle sous la chaleur écrasante. La fête est épuisante, et la dernière nuit, la plus importante, sera longue. Le Rocio s'anime de nouveau le soir venu, lorsque arrive l'heure du rosaire. Dans la pénombre s'étire alors le long fleuve de lumières des pèlerins, cierge à la main, psalmodiant l'interminable litanie, imperturbables au milieu de la foule turbulente et gorgée d'alcool. Leurs chants sont étouffés par le charivari des pétards et des « sevillanas ». Les deux Rocios se côtoient sans se voir, celui des dévots et celui des fêtards. Ils ne s'en retrouveront pas moins ensemble, dans la nuit, au sanctuaire, dans l'attente de l'apothéose : la sortie de la statue de la Vierge.

Vers minuit, l'église a beau déjà être pleine à craquer, les nouveaux venus continuent à s'y entasser par centaines. Dans la touffeur suffocante, la foule trépigne d'impatience. Mais la confrérie locale d'Almonte, la seule autorisée à porter la Vierge, se fait prier. *« Nous ne sortirons que lorsque l'attente deviendra insoutenable »*, affirment ses membres. Elle ne tarde pas à l'être : on se pousse, on joue des coudes pour s'appocher de l'autel, les yeux rivés sur la statue de la Vierge, reine impassible face à l'agitation croissante de ses sujets. L'atmosphère est de plus en plus moite, de plus en plus tendue, de plus en plus fiévreuse.

Il est trois heures du matin. Le signal est venu d'on ne sait où. Brusquement, la foule frémit, et les jeunes gens de la confrérie d'Almonte sautent, par dizaines, au-dessus de la grille qui les sépare de l'autel. Ils se bousculent, se battent à coups de pied et de poing pour être parmi ceux qui auront l'honneur de porter la Vierge. Un moment auquel on a rêvé depuis un an, depuis la dernière Pentecôte ! Tout d'un coup, une clameur : la statue a commencé à bouger. Lentement, elle se dirige vers le centre de l'église. C'est alors une véritable hystérie collective : comme des taureaux, des centaines de pèlerins, bousculant la foule, foncent la tête la première vers la statue qu'il s'agit de toucher, ne serait-ce que du bout des doigts. Ils sont reçus à coups de pied par les porteurs qui les repoussent, les jettent à terre, au milieu des cris d'effroi des curieux tombés dans la bousculade.

Malgré le pugilat, la statue avance lentement. Comme la Vierge de la Macarena, à la Semaine sainte de Séville, les porteurs la font danser, osciller de gauche à droite jusqu'à l'horizontale en défiant toutes les lois de l'équilibre. La foule est en transe, et ondoie en suivant le passage de la statue. Avec l'énergie du désespoir, on pousse celui qui est devant, on le renverse, afin de s'approcher le plus possible de la Vierge, avec l'espoir fou de réaliser le rêve tellement caressé : la toucher enfin. Les porteurs ont cessé de se battre entre eux, ils font maintenant front commun contre les envahisseurs qu'ils frappent sans ménagement. Autour de la statue, les visages sont hagards et ruisselants, la lutte de plus en plus féroce.

Avançant, reculant, oscillant, dansant, la Vierge mettra une heure pour sortir de l'église. Elle en mettra autant pour fendre la foule, toujours aussi dense, qui l'attend sur l'esplanade. Commence alors une longue pérégrination qui, pendant dix heures, au milieu des rues bouillonnantes de fièvre et de ferveur, mènera la Vierge du Rocio de confrérie en confrérie.

Lundi après-midi : l'heure du retour est venue, ballots et balluchons s'entassent devant les confréries dans l'attente du départ. Dans l'église, un dernier carré de fidèles, la voix enrouée par la fatigue et l'émotion, crie encore : *« Viva la blanca paloma ! »* La Vierge arbore toujours son impassible sourire. Elle peut être tranquille : elle sait déjà que, dans un an, elle redeviendra, l'espace de quelques jours, la reine de l'Andalousie.

THIERRY MALINIAK.

Aller au Rocio

LE village du Rocio se trouve dans la province de Huelva, à côté du parc national de Donana et à une centaine de kilomètres au sud-ouest de Séville. Le pèlerinage a lieu tous les ans au moment de la Pentecôte. Les différentes confréries quittent leurs villages respectifs le mardi ou le mercredi, et arrivent au Rocio dans la soirée du vendredi.

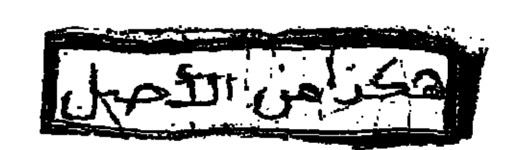
A moins de planter la tente (ce que font la grande majorité des pèlerins), il n'est pas possible de loger au village même. Un grand complexe touristique, appelé Matalascanas, est en construction à une quinzaine de kilomètres du Rocio, au bord de la mer. On y trouve déjà de nombreux hôtels de bonne catégorie :

– Hôtel Flamero (484 chambres, tél. : 55-430000); Hôtel Tierra Mar (253 chambre, tél. : 55-430275); Hôtel Aremar (186 chambres, tél. : 55-430225); Hôtel Rocio (540 chambres, tél. : 55-430350).

Signalons également la présence d'un « parador » (hôtel géré par le gouvernement) particulièrement agréable, celui de Mazagon (20 chambres, tél. : 55-376000 ou 376025), également au bord de la mer, à 35 kilomètres du Rocio.

Quel que soit l'établissement choisi, il convient de réserver longtemps à l'avance, tous les hôtels étant remplis à l'époque du pèlerinage.

L'aéroport le plus proche est celui de Séville. Il est conseillé de louer une voiture, car il n'existe pas de transport régulier entre cette ville et le Rocio, à l'exception d'une compagnie d'autobus, Damas SA, qui relie tous les jours Séville à Matalascanas, en passant par le Rocio.

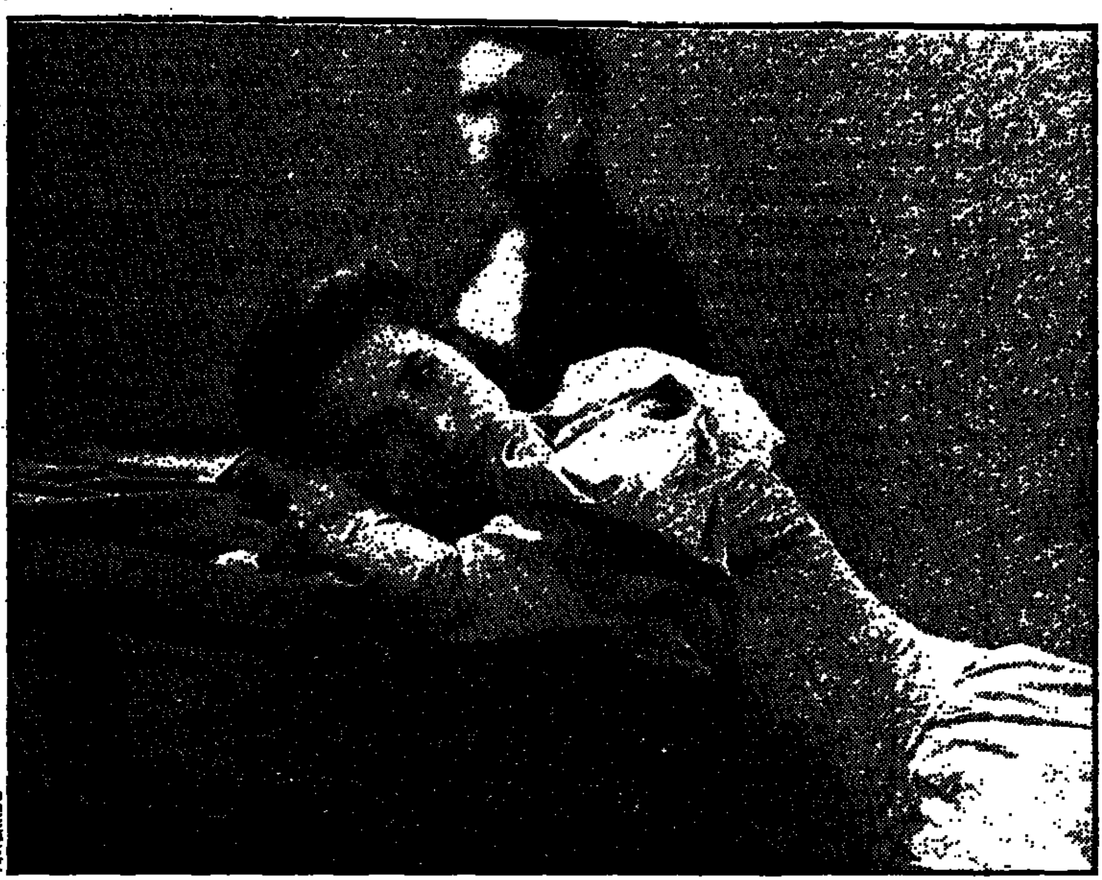


Le théâtre au petit écran

Les directeurs de salles privées entrent en scène.

SI M. Pierre Sabbagh doit laisser un souvenir à la télévision française – lui qui aura été un directeur de chaîne avisé, le créateur du journal télévisé et un excellent réalisateur de reportages sportifs, – c'est peut-être comme l'inventeur d'« Au Théâtre ce soir ». Depuis près de vingt ans (1966), le succès de l'émission ne s'est pas démenti, des millions de téléspectateurs ayant *l'illusion* d'avoir passé ainsi une « soirée parisienne », même s'ils habitent la province. Illusion en effet car, sans bouder le plaisir légitime qu'on peut prendre à une pièce d'André Roussin, la création théâtrale en France depuis la dernière guerre – le répertoire classique étant ici hors concours – ne se limite pas à ce genre de comédie.

Il semble qu'un souci exclusif de spectacle distrayant ait présidé au lancement d'« Au Théâtre ce soir », l'émission pilote ayant été, rappelons-le, *la Bonne Planque*, avec Bourvil. La présence et la réaction d'un public ajoutaient encore à la vraisemblance du spectacle. La cote d'audience d'« Au Théâtre ce soir » n'ayant jamais vraiment fléchi, aucun des directeurs successifs de la première chaîne de télévision ne s'est cru autorisé à abandonner cette émission ou à modifier son style.



ANTENNE 2

Fanny Ardant dans « Mademoiselle Julie » (A 2) : une nouvelle démarche pour le théâtre à la télévision.

Depuis l'an dernier, Antenne 2 a lancé « Emmenez-moi au théâtre », afin de ne pas laisser à TF 1 le monopole du genre. Des œuvres assez diverses ont été sélectionnées, mais le choix d'une œuvre contemporaine comme *Mademoiselle Julie*, de Strindberg, diffusée récemment, symbolise une démarche différente de celle de la première chaîne. Le tournage de la pièce hors la présence d'un public, ou encore la reconstitution de décors en studio modifient également la démarche initiale choisie par Pierre Sabbagh. Mais surtout, vingt ans après, les données du problème ont singulièrement changé, et le service réciproque que peuvent se rendre le théâtre et la télévision mérite réflexion.

« Si l'effort institutionnel en faveur du théâtre et des compagnies subventionnées est indéniable, si les structures de soutien ont accentué leurs aides, si les sociétés de télévision ont souvent accueilli les meilleurs spectacles du théâtre privé, dans le cadre de retransmissions ou de recréations, on n'a peut-être pas assez réfléchi aux critères financiers, techniques et artistiques qui peuvent garantir au théâtre privé sa représentativité à long terme. » Ainsi s'exprime l'Association pour le soutien du théâtre privé (ASTP) – qui regroupe quarante-huit des salles les plus connues (Antoine, Marigny, Montparnasse, Palais-Royal...) et que préside M. Denis Maurey, – en même temps qu'elle précise : *« Des exploitations autres que par diffusion hertzienne doivent être étudiées pour assurer au théâtre privé sa pérennité à travers les structures de communication à venir. »*

Dans ce but, l'ASTP a décidé, lors de la réunion de son conseil d'administration le 8 juin (1), de créer une unité de production audiovisuelle destinée à développer et à coordonner les échanges entre le théâtre privé et les grands médias. Sa mission sera triple : 1°) Assurer l'archivage de la création théâtrale contemporaine ; 2°) Utiliser les technologies les plus modernes d'enregistrement ; 3°) Répondre au besoin accru de programmes consécutif aux prochains lancements de Canal Plus, de la télévision par câble et du satellite de TV direct. Selon l'association, entre la formule « Au théâtre ce soir », éloignée de l'actualité de la création, et les retransmissions théâtrales, qui n'assurent souvent qu'une miniaturisation du théâtre, il existe de nouvelles approches financières, juridiques, périodiques, artistiques et technologiques que l'association entend maîtriser pour une meilleure promotion de la production théâtrale à haut risque. La responsabilité de cette unité de production a été confiée à M. Paul Robin Benhaioun, réalisateur de télévision (2), qui, par le truchement d'une société privée, International Video Organisation (IVO) – créée par lui en 1973, – participe à l'archivage théâtral entrepris depuis 1982 par l'Office culturel pour la communication audiovisuelle (OCCAV), en liaison avec la direction du théâtre et des spectacles du ministère de la culture.

« Les moyens de tournage plus performants et plus légers ont modifié la technique utilisée il y a vingt ans, dit M. Benhaioun. *Ça n'est pas infamant pour Pierre Sabbagh, mais il est permis de penser, à partir de ce progrès technologique, qu'une nouvelle approche du spectacle théâtral est possible, grâce, par exemple, à une plus longue préparation, mais à une réalisation concentrée sur deux jours, au lieu de quatre actuellement en moyenne pour « Au théâtre ce soir ».*

» Nous allons travailler par séquences. Le soir, on enregistrera en public pour avoir la réaction des spectateurs, ce qui ne nous empêchera pas de tourner, hors représentation, des plans différents avec des moyens également différents. Le résultat final sera un compromis entre le direct et l'enregistré. » Le coût de l'émission devrait, toujours selon M. Benhaioun, y trouver son compte : moins de la moitié du prix actuel. Le recours à des techniciens du secteur privé du cinéma ou de la télévision participerait à la production « économique » de ces nouvelles émissions théâtrales.

Comment se concrétisera ce programme ambitieux de l'Association pour le soutien du théâtre privé ? Un premier aperçu en sera donné le 22 juillet, en marge du Festival d'Avignon, sous forme de projection d'extraits de la douzaine de pièces archivées depuis deux ans par IVO, pour le compte du ministère de la culture, dont *Trio* d'Arias, *la Noce* de Luce Berthomme, *le Père* de Strindberg et *les Sales Mômes*, d'après le roman d'Alphonse Boudard. Mais c'est tout un « monde » qu'il s'agit de convertir aux vertus de l'électronique.

CLAUDE DURIEUX.

(1) Qui comprend, outre le président Denis Maurey, des représentants du ministère de la culture, de la Ville de Paris, de la Société des auteurs (SACD et SACEM), de la Fédération nationale du spectacle et du Syndicat des directeurs de théâtres de Paris et de la région parisienne.

(2) Parmi les œuvres réalisées par lui pour la télévision française, citons *Ruy Blas, l'Ile aux chèvres, le Sexe faible, les Temps difficiles, Elisabeth, femme sans homme, l'Affaire des poisons, le Procès de Mary Dugan, la Reine morte.*

Portrait

Bécassine sur A2

ÇA saute, ça vrille, ça se plie ou ça se croque, mais ça ne craque pas. Est-ce un simple morceau d'élastique, une chaise-longue, un Donald ou un Stroumpf ? A vrai dire, ça tient un peu de tout cela. Autres signes distinctifs : un nez légèrement en trompette, une taille de guêpe, des yeux un peu bridés qui font palpiter les pupilles enfantines, et, suprême don, la capacité proprement ahurissante de produire des grimaces en série... A faire pâlir d'envie les macaques du jardin d'acclimatation. Sa vie ? Une petite légende cathodique, un conte de fées.

Frédérique, il y a une décennie, rêvait de faire du cinéma... mais seulement avec François Truffaut. Oui. Qu'à cela ne tienne. Aussitôt rêvé, aussitôt réalisé. Frédérique tourne la semaine suivante dans *l'Amour en fuite*.

Mais Frédérique a le tract, elle est triste et pâle et n'est pas encore prête pour le septième art. La télévision alors ? Pourquoi pas. En présentatrice des programmes ? *« Catastrophe ! Je bafouille. »* Que faire ? Se regarder une dernière fois dans la glace, et découvrir une image : celle de Dorothée.

Do-ro-thée, un petit dodo, un petit rot, à l'heure du thé, les mercredis dans « Récré A2 ». Dorothée, Bécassine en socquettes blanches, en tutu, accoutrée en jardinière, ou en Mickey frondeur, qui rit, qui pleure, comme les petits.

Dorothée donc, décide « maman Jacqueline Joubert », entre un dessin animé et un magazine, Dorothée, rien que pour les enfants et les familles, pour l'éternité. C'est l'émeute. Des milliers de têtes blondes aux anges, quatre millions de disques vendus entre 1982 et 1984, Dorothée emballée en show savamment sirupeux pour la veillée de Noël.

C'est trop, insupportable, dites tout... Le secret de polichinelle. *« Habituellement, c'est le personnage rond qui fonctionne à l'écran, moi je suis plutôt pointu. La caméra, c'est le public. Les histoires que je raconte sont, pour moitié, inventées par les enfants. Toutes les choses qui les touchent me touchent aussi. Il ne me reste qu'à être sincère, nature, à d'être sombre quand je suis sombre, gaie quand je suis gaie. Faire Tarzan m'amuse, et amuse le public que j'invente. »*

Affaire trop belle pour qu'elle ne devienne pas industrielle. Dorothée a, certes, beaucoup de chance, les dieux médiatiques lui ont fait risette, mais n'oublions pas que cette starlette a transpiré sang et eau pour mieux gigoter sur les plateaux.

Produire maintenant, hors télévision, avec une petite équipe consciente d'avoir tiré le gros lot : un nouveau trente-trois tours, un film grand écran – *« à usage strictement familial »*, précise-t-elle, – et une tournée estivale. Une chose étrange pourtant : si Dorothée est toujours gaie, on lit sur le visage de Frédérique un rien de vague à l'âme. Quelques tracasseries existentielles, peut-être, ou la peur qu'on fabrique des Dorothées en série, montables, démontables, en kit.

MARC GIANNÉSINI.



ANTENNE 2

Les films de la semaine. Le palmarès de Jacques Siclier.

■ A VOIR
■■ GRAND FILM

DIMANCHE 8 JUILLET

Un si joli village ■

Film français d'Etienne Périer (1978), avec V. Lanoux, J. Carmet.
TF1, 20 h 35 (115 mn).

Un patron de tannerie a tué sa femme et fait disparaître le corps. Comme il impose sa loi de notable, dans son village, personne n'ose s'attaquer à lui. Sauf un petit juge d'instruction venu d'ailleurs. Conflit social et politique, bien sûr, mais ce n'est pas du tout démonstratif. On y croit, parce qu'il y a un bon scénario, une mise en scène solide, sans effets, et des acteurs très justes dans leurs compositions.

Toto ■

Film français de Jacques Tourneur (1933), avec A. Préjean, R. Saint-Cyr (N.).
FR3, 22 h 30 (70 mn).

Un escroc voleur de chiens fait, en prison, la connaissance d'un financier véreux, puis redevient honnête par amour. Tourneur fils, à ses débuts ou presque, animait une comédie satirique, sans prétention comme on dit, un peu « nanar » aujourd'hui. Préjean y était bien à sa place en perigot, fripouille sur les bords seulement.

LUNDI 9 JUILLET

Trois heures dix pour Yuma ■

Film américain de Delmer Daves (1957), avec G. Ford, V. Heflin. (N).
TF1, 20 h 35 (90 mn).

C'est l'heure d'un train que doit prendre un fermier qui, par besoin d'argent, a accepté de conduire un bandit à Yuma (Arizona). Pas facile car les complices du hors-la-loi interviennent. Le fermier sera-t-il un héros ? Delmer Daves entretient le suspense psychologique tout en conduisant l'action avec le réalisme et le rythme qu'il a, toujours, donnés à ses westerns.

MARDI 10 JUILLET

Cri de femmes ■■

Film grec de Jules Dassin (1979), avec M. Mercouri, E. Burstyn. (v.o. anglaise, sous-titrée).
TF 1, 22 h 30 (100 mn).

Une comédienne qui veut jouer Médée, d'Euripide, à Athènes, visite en prison, tant par goût de la publicité que pour entrer dans son rôle, une américaine meurtrière de ses enfants. Le théâtre et la vie s'affrontent, puis se confondent, dans ce film sur la création artistique et la passion criminelle. On retrouve la puissance lyrique et tragique de Jules Dassin. Fougueuse et splendidement extravertie, Mélina Mercouri découvre le sens du mythe antique, en se liant avec Ellen Burstyn dont le jeu intériorisé exprime le désespoir et un mysticisme proche de la folie. Cris et flammes, délire biblique, découverte du respect et de l'amour de l'autre. Les dieux de la Grèce et Dieu inspirent les deux femmes. C'est sublime.

L'Etoile de l'espoir ■

Film arménien d'Edmond Keossaian (1978), avec A. Djigarkhanian, E. Magalachvili.
A2, 20 h 35 (145 mn).

Au dix-huitième siècle, un très petit Etat d'Arménie, resté indépendant, dans les montagnes, organise sa défense contre les Turcs. Comme ce film, inédit, et dont la version pour la télé a été raccourcie, semble tomber de la lune, il faut le voir pour se faire une opinion. Sous toutes réserves.

Les Oies sauvages

Film anglais d'Andrew Mc Laglen (1977), avec R. Burton, R. Moore.
FR 3, 20 h 35 (130 mn)

Pour défendre les intérêts d'un banquier londonien, des mercenaires sont chargés de délivrer et de remettre au pouvoir le président d'un Etat d'Afrique noire victime d'un coup d'état militaire. Le bien et le mal s'opposent sans nuances. Et ce n'est pas parce qu'un Blanc raciste est tué par un Noir qu'il faut voir là du libéralisme. Le réalisateur est démagogue en diable et fait l'apologie des guerriers.

MERCREDI 11 JUILLET

Les Yeux fermés ■

Film français de Joël Santoni (1971), avec G. Desarthe, L. Rainer.
FR3, 21 h 55 (120 mn).

Un jeune comédien, traumatisé par le suicide d'un ami, met des lunettes noires et se comporte en aveugle, dans les rues de Paris. Le refus du monde extérieur n'exclut pas les visions et les fantasmes. Cette fable est bizarre, poétique, initiatique, un peu irritante parfois. Gérard Desarthe voyage, pathétiquement, au sein de son univers enténébré.

JEUDI 12 JUILLET

Mon premier amour ■

Film français d'Elie Chouraqui (1951), avec A. Aimée, R. Berry.
FR3, 20 h 35 (95 mn).

Un garçon de vingt ans renonce à sa vie de bohème pour se consacrer à sa mère, atteinte de leucémie, promise à la mort. Premier film, réalisé grâce à et pour Anouk Aimée, par un assistant de Lelouch. L'affection désinvolte du fils devient un grand amour romantique. Sentiments, émotion, larmes... mais le mélo est évité, grâce à Anouk, toujours subtile et à Richard Berry qui fit, là, une belle entrée au cinéma.

VENDREDI 13 JUILLET

Le Garçon sauvage ■

Film français de Jean Delannoy (1951), avec M. Robinson, P.M. Beck (N.).
A2, 23 h (115 mn).

Une prostituée embourgeoisée de Marseille récupère son fils de onze ans, élevé à la campagne. Très attaché à elle, il ne supporte pas l'intrusion d'une sorte de marlou dont elle s'est entichée. Le réalisme psychologique de Delannoy s'exerce avec tact et talent sur un sujet qui pouvait prêter au naturalisme louche. Ce film est bien meilleur que ses adaptations littéraires, froides et empesées comme la Symphonie pastorale. *Bonne idée de le programmer au ciné-club. Ce sera, pour beaucoup, une découverte. On parie ?*

Vu pour Vous

Les animaux de Cap Canaveral

○ Cap Canaveral : objectif nature. Film américain de Mike Price et Colin Willock. Version française : Philippe Arnal. TF 1. Mardi 10 juillet, 20 h 35 (60 minutes).

La NASA garde les pieds sur terre et a décidé de ne pas soustraire aux impératifs lunaires la sauvegarde de l'équilibre naturel sur le périmètre du Kennedy Spacial Center. L'hypertechnologie *humaine ferait-elle bon ménage avec la vie des bêtes ?* Entre des spots publicitaires sur les performances *spatiales de la navette américaine*, ciseaux aquatiques et mammifères – en tout quatorze espèces en voie de disparition, – s'envolent ou *s'ébattent au rythme de la vie* sauvage dans les eaux douces et salées de Cap Canaveral. Les vautours *dépouillant un infortuné tatou* qui vient d'être renversé par une voiture du centre spatial, et les lamantins (mammifères marins) nagent indifférents *entre les barges chargées de* pièces détachées de fusées. Une tortue marine pond, sous le feu indécent des projecteurs, des œufs qui seront *mangés par un raton-laveur,* qui sera lui-même férocement ingurgité par l'alligator, qui lui, n'a plus rien à craindre des chasseurs depuis que la NASA veille. *Mais le spectacle le plus étonnant,* c'est dans doute cet aigle chauve, emblème des Etats-Unis, qui observe, blasé, la mise à feu *de la navette du sommet de* la tour *météo* du Kennedy Spacial Center. – P. C.

Les enfants du fil de l'eau

○ Les Enfants d'à bord, un *film d'Alain Cazac*, avec la participation du ministère de la culture. FR3, mardi 10 juillet à 23 h 05.

« Les bateliers n'ont qu'une frontière : la berge », mais il faudra bien un jour que leurs enfants posent les pieds sur terre. Les petits *bateliers n'ont pas une* enfance comme les autres, et l'échouage imposé par les nécessités éducatives s'accompagne *le plus* souvent de profonds traumatismes. La rupture avec l'univers clos de la péniche *familiale*, et *la découverte* du *nouveau monde ne sont* pas sans provoquer un choc psychologique. Première escale : l'internat de l'Ecole *nationale du premier degré* de Conflans, qui accueille chaque année plus de quatre cents d'entre eux. Il faudra alors un an l'enfant d'à *bord, à la recherche d'un* équilibre affectif entre terre et eau, pour comprendre le monde de ses copains d'à terre. – P. C.

Les Indiens Wayana hors censure

○ Série : « Une autre vie », *chronique de quelques Indiens Wayana*. TF1, du 12 au 19 juillet, 18 h 15 (6 épisodes de 60 minutes).

Dans la forêt équatoriale, sur les rives du fleuve Maori, un village : Antecume-Pata. *C'est au fin fond de la* Guyane *que nous emmène* Claude Massot. « Une autre vie »... Un autre monde, cet univers des Indiens Wayana. *Ce monde à part, André Co*gnat nous l'explique. Naufragé, il est le premier Blanc à se faire adopter par la tribu et plus particulièrement par Malatave, *le chef, qui le fait ap*peler Antecume.

Les quatre premiers épisodes, diffusés pour la première fois en 1977, sont *consacrés aux principaux per*sonnages. On *comprend* la place et le rôle de chacun d'entre eux au sein du clan. Décrits dans leur vie quoti*dienne (scènes de chasse, de* pêche ou préparation des repas), ils finissent par nous être familiers. On suit l'évolution du groupe et notamment le passage d'une économie autarcique à une économie *plus ouverte sur l'extérieur.*

Montres, pirogues à moteur, *parapluies : notre civili*sation est-elle capable de s'adapter à leur mode de vie ? André Cognat tente de prévenir les Wayana des méfaits que pourrait avoir sur *eux notre monde « déve*loppé ». C'est ce qu'abordent les deux derniers épisodes de la série et qui en font l'originalité, car ils n'avaient pas *été diffusés en 1977 (cen*surés ?). Ils dénoncent certaines aberrations comme les « homes indiens », ces pensionnats qui coupent les en*fants indiens (et noirs) de leur* milieu et qui en font des inadaptés, ou encore le danger que représente le tourisme pour les populations proches *de Maripassoula.*

Un commentaire succinct pour des images très expres*sives, et notamment le désar*roi de Tom Pouce *qu'on* lit dans son regard à la fin du film. – C. C.

Trois auteurs en quête d'histoire

○ Téléfilm : l'Agende. TF 1, *jeudi 12 juillet. 21 h 35* (85 minutes).

Au *cours d'une randonnée* dans la Drôme, quatre vacanciers se trouvent bloqués, à cause d'une cheville foulée, dans une *école désaffectée*. En attendant *les services du* rebouteux local, ils se penchent sur les notes mystérieuses d'un agenda trouvé par hasard. Chacun tente de *faire vivre le propriétaire du* carnet et imagine les circonstances de sa perte. Et chacun, dans une certaine mesure, se révèle à travers son *récit.*

TF 1 a donné le feu vert à trois jeunes auteurs-réalisateurs : Geneviève Bastid, *Michèle Gard* et *Patrick Volson, pour écrire une fiction* en commun. A partir de l'intrigue principale, chacun a créé un scénario et tourné un *épisode à sa manière. Une* expérience originale, où les trois styles se combinent bien. Et l'artificialité est évitée, *sauf peut-être* dans le dénouement. – E. Ra.

Mémoires d'outre-trombe

○ Chronique d'un pays noyé, une émission de Francis Bouchet (première partie) : « Mémoire d'une vallée », FR3, jeudi 12 juillet, à 21 h 50.

Tout doit disparaître sous la trombe d'eau prévue pour juin : le *barrage de Villerest* sur la Loire va définitivement engloutir, sur 40 kilomètres, *800 hectares* de terre représentant 190 exploitations agricoles, une usine à papier archaïque, quelques vieux moulins désaffectés. La caméra *larmoie lentement le* long des berges de la Loire. Les habitants désabusés évoquent la nostalgie forcée des souvenirs qui n'intéresseront *bientôt plus que les poissons.* Seule la demeure de l'« écolo » local, qui sauvegarde le patrimoine national à sa manière, sera rebâtie *pierre sur pierre plus haut sur* la montagne, symbole inattendu d'un pays à moitié mort. – P. C.

Samedi 7 juillet

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

11.20 Vision plus.
12.10 Téléforme.
12.30 Aventures inattendues.
13.00 Journal.
13.35 Série : Buck Rodgers au XXVe siècle.
N° 1. Un amour de princesse.
14.15 *Dessin animé : Snoopy.*
14.40 C'est super.
La photocomposition.
15.00 Croque vacances.
La Champagne en montgolfière.
16.30 Dessin animé : Capitaine Flam.
17.00 Starter : les poids lourds.
17.15 Casaques et bottes de cuir.
Magazine du cheval.
17.45 Série : La nouvelle malle des Indes.
18.35 Trente millions d'amis.
S.O.S. animaux perdus.
18.45 Magazine auto-moto.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Tour de France cycliste (résumé).
20.00 Journal.
20.30 Tirage du Loto.
20.35 Théâtre : Madame, pas dame.
De R. Favart et M. Bertin, mise en scène M. Tassencourt. Avec A.-M. Carrière, B. Dhéran, M. Grinevald.
La princesse Palatine, duchesse d'Orléans, épouse Monsieur. Si ce dernier n'est guère porté sur les femmes, cette princesse – au dire de Saint-Simon – est un grenadier. Une comédie dramatique.
21.55 Alfred Hitchcock présente.
« Incident de parcours », avec D. Wayne, L. Larrabbee, S. Brodie, N. Leavit.
Autour d'une histoire macabre, contrebalancée par l'humour noir et froid du metteur en scène des « Oiseaux ». Le must cinématographique de l'été.
22.25 Journal.
22.40 Fréquence vidéo.
Petit magazine vidéo conçu comme un clip : actualité, marché de la cassette, vidéo-arts...

ANTENNE 2

10.15 Antiope.
11.30 Journal des sourds et des malentendants.
11.45 Vidéomaton.
12.00 Platine 45.
Louis Chedid, Frankie goes to Hollywood, Deniece Williams, Axel Bauer, Eurythmics, Time Bandits.
12.30 Cyclisme : Tour de France.
12.45 Journal.
13.35 Série : Le retour du Saint.
14.30 Les jeux du stade.
Tennis : Internationaux de Grande-Bretagne, à Wimbledon ; cyclisme : Tour de France (Nantes-Bordeaux).
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
9.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Variétés : Le gala de la presse.
Réal. : J.-P. Spiero, présenté par L. Zitrone.
De Claude Sérillon de TF1 à Leslie Bedos en passant par Michel Polac et Michel Thoulouze ou Christine Ockrent, la presse en spectacle.
21.35 Magazine : Les enfants du rock.
Kid Creole and the Coconuts, la nouvelle comédie musicale ; les groupes Stranglers, Banarama, Simple Minds, hommage à Bob Marley...
22.55 Journal.
23.15 Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

13.30 Horizon.
Magazine des armées.
17.45 Liberté 3.
Magazine des associations.
Avec la Fédération française de camping et de caravaning, la Fédération unie des auberges de la jeunesse, la Société nationale pour la défense des animaux, la « Semaine de la bonté » et le « Rempart ».
19.03 Jeu littéraire : Les mots en tête.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Variétés : Tremplin.
Avec M.-P. Belle.
19.55 Dessin animé : Les petits diables.
20.05 Les jeux.
20.35 Feuilleton : Dynastie.
Krystle inconsolable après la mort de son bébé, Fallon, enceinte, prévoit son avortement. Son mari l'apprend. Fallon lui demande de divorcer.
21.25 Concert (en direct de l'atelier du métro à Lille).
« Le Roi d'Ys », de Lalo, la « Symphonie fantastique » de Berlioz, la « Symphonie n° 7 », de Beethoven, interprétés par l'Orchestre philharmonique de Lille, sous la direction de J.-C. Casadesus.
22.40 Journal.
23.00 Musiclub.
Danse et musique de Chine.

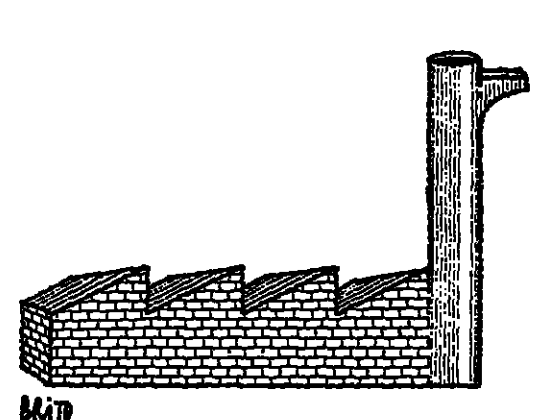
PÉRIPHÉRIE

- **R.T.L.**, 19 h 25, Chewing rock ; 20 h 20, *Un shérif à New-York*, film de Robert Day ; 21 h 55, Journal ; 22 h 15, Série : *Les diamants du président.*
- **T.M.C.**, 19 h 45, Variétés : Festival de San Remo 1984 ; 20 h 45, Jeu : l'itinéraire mystérieux ; 21 h, *Arabesque*, film de S. Donen ; 22 h 45, les carnets de l'été ; 22 h 55, Clip n'roll.
- **R.T.B.**, 20 h, Le naturaliste en campagne ; 20 h 30, *Mon premier amour*, film d'Elie Chouraqui ; 22 h 5, Paris au bord des lèvres.
- **R.T.B.-TELE 2**, 21 h 5, Variétés : Knokke Cup 84.
- **T.S.R.**, 20 h 5, *Certains l'aiment froide*, film de J. Bastia (avec L. de Funès, F. Blanche...) ; 21 h 35, Sport ; 22 h 35, Journal ; 22 h 50, Festival international de Montreux.

Dimanche 8 juillet

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

9.00 Emission islamique.
9.15 A Bible ouverte.
9.30 La Source de vie.
10.00 Présence protestante.
10.30 Le jour du Seigneur.
11.00 Messe, à St-Gildas-des-Bois (Loire-Atlantique).
12.00 Série : Doris comédie.
Le cadeau d'anniversaire.
12.30 La séquence du spectateur.
13.00 Journal.
13.25 Série : Agence tous risques.
N° 2 : Poussière de diamant.
14.20 Sport-vidéo.
Variétés, divertissements et sports (Tour de France cycliste ; tennis : finale de Wimbledon ; moto : grand prix de Belgique ; tiercé).
17.30 Les animaux du monde.
La Mangrove, une région tropicale.
18.00 Série : La plantation.
19.00 Sept sur sept.
Le magazine de la semaine par J.-L. Burgat, E. Gilbert et F.-L. Boulay.
Au sommaire : les J.O., pas de coke pour les athlètes ; cœur de mère pour faux bébé (la vogue des poupées chiffon) ; les oubliés de Poulo-Bidong (les réfugiés du Sud-Est asiatique). C'est le dernier numéro avant la rentrée.
20.00 Journal.
20.35 Cinéma : Un si joli village.
Film d'Etienne Perier.
22.30 Sports dimanche.
23.30 Journal.



ANTENNE 2

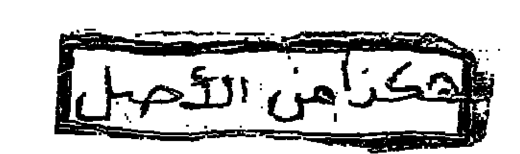
10.45 Les chevaux du tiercé.
11.15 Gym tonic.
11.45 Récré A 2.
Les Schtroumpfs.
12.00 Les voyageurs de l'histoire.
Austerlitz (2e partie).
12.30 Cyclisme : Tour de France.
12.45 Journal.
13.20 Variétés : Si on chantait.
A Bruxelles.
14.10 Série : Les mystères de l'Ouest.
15.00 Sports : tennis .
Internationaux de Grande-Bretagne : finale, en direct de Wimbledon.
17.20 Série : Les beaux messieurs de Bois-Doré.
D'après G. Sand, réal. B. Borderie.
18.55 Stade 2.
20.00 Journal.
20.35 Jeu : La chasse aux trésors.
En Martinique.
21.40 Faits divers : Le vent du nord.
De R. Caron et G. Cluny, réal. A. Dhenaut. Avec G. Geret, L. Belvaux, A. Moya...
Un jeune garçon de seize ans, timide, détourne un car pour aller retrouver en Hollande la fille dont il est amoureux. Gendarme, police, voitures, hélicoptères lancés à ses trousses.
22.35 Chefs-d'œuvre en péril : Les forts.
De P. de Lagarde.
L'année Vauban a donné un nouvel élan à la restauration de cette partie, un peu négligée à la fois par les civils et les militaires, du patrimoine français.
23.05 Journal.
23.25 Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

18.30 Emissions pour la jeunesse.
19.40 RFO hebdo.
20.00 Paul Hogan show.
Sketches humoristiques australiens.
20.35 Témoins : Henry Moore.
Réalisation T. Filliard.
L'un des plus grands sculpteurs vivants, âgé de quatre-vingt-cinq ans, filmé dans sa vie quotidienne.
21.35 Aspects du court métrage français.
« Comme par hasard », de M. Giunta ; « Une nouvelle chaîne », d'E. Bitoun ; « Moments les petits bateaux », de C. Trichet.
22.20 Journal.
22.30 Cinéma de minuit : Toto.
Film de Jacques Tourneur.
23.40 Prélude à la nuit.
« Three Shampies », de Malcolm Arnold, par le Quintette à vent de Lille.

PÉRIPHÉRIE

- **R.T.L.**, 19 h 25, Si on chantait ; 20 h 35, Série : Les diamants du président ; 21 h 35, Spécial sports : Wimbledon, Tour de France ; 21 h 45, Meeting d'athlétisme international (*en différé du Luxembourg*).
- **T.M.C.**, 19 h 50, Résidence d'été : chez le sculpteur César ; 20 h 45, Télé-ciné-radio ; 21 h, A vous de choisir.
- **R.T.B.**, *20 h 05*, Si on chantait ; 21 h, Téléfilm : Première neige, de C. Santelli.
- **R.T.B.-TELE 2**, 19 h, Automobilisme : Grand Prix de formule 1 des Etats-Unis (en eurovision de Dallas).
- **T.S.R.**, 20 h, *Théâtre : l'Intoxe*, de F. Dorin, avec J. Moreau, J. Dufilho... ; 22 h, Journal ; 22 h 15, Sport ; 22 h 50, Festival international de Montreux.



TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

Lundi 9 juillet

11.30 **TF1 Vision plus.**
12.00 **Bonjour, bon appétit.** Magazine culinaire de Michel Oliver ; *La terrine de porc printanière.*
12.30 **Cocktail maison.**
13.00 **Journal.**
13.30 **Série : Aux frontières du possible.** N° 6. Les créateurs de visible.
14.25 **Accroche-cœur** Magazine de l'esthétique du visage et du cheveu, de C. Boisgelot.
14.40 **C'est arrivé à Hollywood** Sur les ailes d'Hollywood.
15.10 **Téléfilm : La poursuite mystérieuse.** *Les aventures de deux orphelins dans une ville du nord du Québec.*
16.30 **Croque-vacances** *Variétés, dessins animés, bricolage, et feuilleton : Thierry la Fronde.*
18.10 **Dessin animé : la Pieuvre.**
18.20 **Votre auto a cent ans.**
18.30 **Série : Grand-mères.** De Jean Frapat, prod. INA. *Confidences pertinentes de grand-maman.*
19.15 **Emissions régionales**
19.40 **Tour de France (résumé).**
20.00 **Journal.**
20.35 **Cinéma : 3 h 10 pour Yuma.** Film de Delmer Daves.
22.05 **Etoiles et toiles.** Magazine du cinéma de F. Mitterrand et M. Jouando. *Que reste-t-il de nos péplums ? Des « Derniers jours de Pompéi » à « Quo Vadis », la mise en scène de péplum par les plus grands cinéastes : Stanley Kubrick, Robert Aldrich, Sergio Leone.*
23.00 **Journal.**
23.15 **Le jeune cinéma français de court métrage.** « La Dernière Image », de Jérôme Enrico.

Mardi 10 juillet

11.30 **TF1 Vision plus.**
12.00 **Bonjour, bon appétit,** magazine culinaire de Michel Oliver. *Les œufs en meurette.*
12.40 **Cocktail maison.** *avec J. Lefevre, M. Dax et Dalida.*
13.00 **Journal.**
13.30 **Série : Aux frontières du possible.** N° 7 : L'Effaceur *de mémoire.*
14.25 **Micro-puce,** magazine de l'informatique.
15.45 **Sports : Tour de France cycliste.**
16.55 **Croque-vacances :** Variétés, dessins animés, infos-magazine, feuilleton : Matt et Jenny.
18.00 **Dessin animé : la pieuvre.**
18.10 **Votre auto a cent ans.**
18.20 **Série : Grand-mères.** de J. Frapat, prod. INA.
19.15 **Emissions régionales.**
19.40 **Tour de France (résumé).**
20.00 **Journal.**
20.35 **Document : cap Canaveral, objectif nature.** De M. de la Grange. *(Lire notre article.)*
21.35 **Document : Dialogue avec le sacré.** L'objet trouvé : l'art Lobi et le commerce africain, réal. S. Kurc. *La structure de l'objet africain, comme pièce aisément monnayable et donc anonyme. Une analyse de l'art noir.*
22.05 **Journal.**
22.30 **Cinéma : Cri de femmes.** Film de Jules Dassin (v.o. sous-titrée).

Mercredi 11 juillet

11.30 **TF 1 Vision plus.**
12.00 **Bonjour, bon appétit.** Magazine culinaire de Michel Oliver. *Tarte aux fraises.*
12.30 **Cocktail maison.**
13.00 **Journal.**
13.35 **Série : Aux frontières du possible.** Le dossier des mutations V.
15.40 **Monte-Carlo show.**
16.30 **Croque-vacances.** Dessins animés ; variétés ; bricolage ; feuilleton : L'équipe.
18.00 **Dessin animé : La pieuvre.**
18.10 **Votre auto a cent ans.**
18.45 **Série : Grand-mères.** De J. Frapat, prod. INA.
19.15 **Émissions régionales.**
19.40 **Tour de France (résumé).**
19.50 **Tirage du Tac-o-tac.**
20.00 **Journal.**
20.30 **Tirage du loto.**
20.35 **Série : Dallas.** *Les Ewing se retrouvent à l'hôpital autour de Sue Ellen et de Mickey, victimes d'un accident de la route. Sue Ellen est accusée d'avoir conduit en état d'ivresse.*
21.25 **L'histoire à la une : un été brûlant.** De G. Lauzun, réal. C. de Givray et G. Grod. *Juillet 1944, un mois charnière où se sont illustrés des hommes du maquis de Corrèze, de Sologne et du Vercors. En juillet 1944, aussi, on meurt dans tous les coins de France. A Paris, les orchestres allemands jouent Beethoven. Des témoignages, des documents.*
22.55 **Journal.**

ANTENNE 2

Lundi 9 juillet

12.00 **Journal.**
12.10 **Série : Les enquêteurs associés.**
12.30 **Cyclisme : Tour de France.**
12.45 **Journal.**
13.35 **Série : Les envahisseurs.**
14.25 **Sports été.** *Tour de France (Pau-Saint-Girons) ; ski nautique : le Masters à Toulouse ; moto : grand prix de Belgique ; automobile : grand prix de Formule I à Dallas.*
18.00 **Récré A 2.** *Yakari ; Kum Kum.*
18.30 **C'est la vie.**
18.50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19.15 **Emissions régionales.**
19.40 **Le théâtre de Bouvard.**
20.00 **Journal.**
20.35 **Emmenez-moi au théâtre : la trilogie de la Villégiature** de C. Goldoni, mise en scène G. Strehler. Avec P. Dux, L. Mikael, D. Gence, F. Seigner, J. Eyser (2ᵉ partie).
Giacinta, fiancée à Léonardo, commence à lui préférer Gugliemo, aimé de Vittoria. D'autre part, la vieille tante de Giacinta, Sabina, s'éprend de Ferdinando. Querelles de cour, richesse des costumes, magistrale mise en scène.
22.10 **Magazine : Les carnets de la danse.** De J.-J. Fourgeaud et C. Baignères, présentés par Rudolf Noureev. *Magazine trimestriel sur les dernières tendances chorégraphiques, avec Karin Averty, Gigi Caciuleanu, Jean-Claude Gallotta, Larrio Ekson et Juliet Naylor, Merce Cunningham et Paul Taylor.*
23.05 **Journal.**
23.25 **Bonsoir les clips.**

Mardi 10 juillet

10.30 **Antiope.**
12.00 **Journal**
12.10 **Série : Les enquêteurs associés.**
12.30 **Cyclisme : Tour de France.**
12.45 **Journal.**
13.35 **Série : les Envahisseurs.**
14.25 **Aujourd'hui la vie.** Avec Sheila.
15.30 **Sports été.** *Spécial neige et glace : les Jeux olympiques d'hiver à Sarajevo ; le ski acrobatique ; le kilomètre lancé.*
18.00 **Récré A 2.** Pic Pic Pic ; Yakari ; Latulu et Lireli ; Terre des bêtes (un étrange oiseau, le lagopède).
18.30 **C'est la vie.**
18.50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19.15 **Emissions régionales.**
19.40 **Le théâtre de Bouvard.**
20.00 **Journal.**
20.35 **Cinéma : L'Etoile de l'espoir.** *Film d'Edmond Keosaïan.*
23.05 **Journal.**
23.25 **Bonsoir les clips.**

Brito

Mercredi 11 juillet

10.30 **Antiope.**
12.00 **Journal.**
12.10 **Série : Les enquêteurs associés.**
12.30 **Cyclisme : Tour de France.**
12.45 **Journal.**
13.35 **Série : Les envahisseurs.**
14.25 **Aujourd'hui, la vie.** Le tour du monde de Mᵐᵉ Pastourel.
15.30 **Sports été.** *Cyclisme : Tour de France (Blagnac-Rodez) ; volley-ball : finale de la Coupe d'Europe des clubs champions, à Bâle.*
18.00 **Récré A 2.** Les merveilleuses cités d'or.
18.30 **C'est la vie.**
18.50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19.15 **Emissions régionales.**
19.40 **Le théâtre de Bouvard.**
20.00 **Journal.**
20.35 **Téléfilm : Messieurs les jurés.** L'Affaire Rossy, réal. A. Franck. *Les milieux de la drogue, ses réseaux de distribution, les drames humains qu'elle provoque, mais aussi l'action de ceux qui essayent de venir en aide aux toxicomanes. Une mort d'enfant qu'un homme décide de venger...*
22.40 **Série : Cent ans d'automobile française.** Du teuf-teuf au turbo. N° 2 : Il était une fois l'industrie automobile, proposé par J. Bardin, D. Dubarry et F. Maze.
Deuxième épisode. La France, première industrie automobile du monde, en 1930, la première exportatrice d'Europe. Avec la participation de M. Pierre Dreyfus, ex-PDG de Renault, qui fera le bilan des grandes innovations qui marquèrent l'histoire de la firme.
23.10 **Journal.**
23.30 **Bonsoir les clips.**

FRANCE RÉGIONS 3

Lundi 9 juillet

19.03 **Jeu littéraire : Les mots en tête.**
19.15 **Emissions régionales.**
19.40 **Variétés : Cabaret.** *Avec J.-R. Caussimon.*
19.55 **Dessin animé : Inspecteur Gadget.**
20.05 **Les jeux.**
20.35 **Série : Kennedy.** Réal. R. Gagney. Avec Martin Sheen, J. Shea, B. Brown... *John F. Kennedy est élu président des Etats-Unis, son frère Bob est nommé ministre de la justice. La CIA les informe qu'une action d'espionnage serait lancée contre Cuba. Un feuilleton documentaire dramatique à l'américaine.*
21.35 **Journal.**
22.00 **Thalassa.** Magazine de la mer de G. Pernoud. *Course de péniches en Hollande.*
22.45 **Nostalivres.** Emission littéraire de Jérôme Garcin. *1974-1984 : Dix étés et des souvenirs de livres, de chansons, de vacances.*
22.45 **Prélude à la nuit.** *« Sonate n° 101 » de Scarlatti, « Jour férié », de S. François, « Allegro de concerto pour piano », de Granados par Y. Horner (accordéon), accompagnée de D. Wayenberg (piano).*

Mardi 10 juillet

19.03 **Jeu littéraire : Les mots en tête.**
19.15 **Emissions régionales.**
19.40 **Variétés : le talent ça existe, il faut aller le chercher.** *Avec Chipcha, Big Band de Lyon, les ballets de Serges Speers...*
19.55 **Dessin animé : Inspecteur Gadget.**
20.05 **Les jeux.**
20.35 **Cinéma : les Oies sauvages.** *Film d'Andrew V. Mac Laglen.*
22.45 **Journal.**
23.05 **Téléfilm : Les enfants d'à bord.** De A. Cazuc. *(Lire notre article).*
23.55 **Nostalivres.** Emission de Jérôme Garcin. *1974-1984 : Dix étés et des souvenirs de livres, de chansons, de vacances.*
0.00 **Prélude à la nuit.** Mouvement perpétuel de Paganini *interprété par les Douze violons de France.*

Mercredi 11 juillet

19.03 **Jeu littéraire : les mots en tête.**
19.15 **Emissions régionales.**
19.40 **Variétés : le micro d'or.** *Avec Plastic Bertrand, Bernard Ménez, Valérie Lagrange, Nicolas Peyrac, Serge Guirao.*
19.55 **Dessin animé : Inspecteur Gadget.**
20.05 **Les jeux.**
20.35 **US Festival 83 : Hard rock.** *Avec les groupes : Quiet Riot, Ozzy Osbourne, Judas Priest, Triumph, Scorpions, Van Halen.*
21.35 **Journal.**
21.55 **Cinéma : les Yeux fermés.** Film de Joël Santoni.
23.50 **Nostalivres.** Émission littéraire de Jérôme Garcin. *1974-1984 : Dix étés et des souvenirs de livres, de chansons, de vacances...*
0.00 **Prélude à la nuit.** *Concerto en ré majeur de Telemann par le quatuor de flûtes Arcadie.*

Brito

PÉRIPHÉRIE

Lundi 9 juillet

- R.T.L., 19 h 25, Série *les Espions* ; 20 h 20, *La guerre des polices*, film de R. Davis ; 22 h 10, Journal ; 22 h 30, Série : Les diamants du président.
- T.M.C., 19 h 45, Dallas ; 20 h 45, Jeu : L'itinéraire mystérieux ; 21 h, *l'Homme aux mille visages*, film de J. Pevney ; 23 h, les carnets de l'été ; 23 h 10, Clip n'roll.
- R.T.B., 20 h, Ecran témoin : *Sept hommes à l'aube*, de Lewis Gilbert.
- T.S.R., 20 h 5, Jeu : Télérallye ; 20 h 20, *Car Wash*, film de Michael Schultz : 21 h 55, Rencontre pour un soir d'été : A. Toscanini ; 22 h 50, Journal ; 23 h 5, Stations : feuilleton vidéo.

Mardi 10 juillet

- R.T.L., 19 h 25, Série : Aux frontières du possible ; 20 h 25, *Indomptable Angélique*, film de B. Borderie ; 22 h 20, Journal ; 22 h 40, Série : les diamants du président.
- T.M.C., 19 h 45, La petite maison dans la prairie ; 20 h 45, Jeu : l'itinéraire mystérieux ; 21 h, *Texas, nous voilà*, film de M. Gordon ; 22 h 40, Les carnets de l'été ; 22 h 50, Clip n'roll.
- R.T.B., 20 h, Les sentiers du monde ; 21 h 10, Téléfilm : Emile Zola ou la conscience humaine (4ᵉ épisode), de S. Lorenzi.
- T.S.R., 20 h 5, Jeu : Télérallye ; 20 h 20, Si on chantait... ; 21 h 10, Dallas ; 22 h, Rencontre pour un soir d'été, M.-A. Estrella ; 22 h 55, Journal ; 23 h 10, Stations (feuilleton vidéo).

Mercredi 11 juillet

- R.T.L., 19 h 25, Série : Simon et Simon ; 20 h 20, *Flics et voyous*, film d'A. Ayakian ; 22 h, Journal ; 22 h 20, Série : les diamants du président.
- *T.M.C., 19 h 45, les Brigades du tigre* ; 20 h 45, Jeu : L'itinéraire mystérieux ; 21 h, Cirque de Moscou sur glace ; 22 h 20, Les carnets de l'été ; 22 h 30, Offres d'emploi ; 23 h 35, Clip n'roll.
- R.T.B., 20 h, La chasse aux trésors (en Corée) ; 21 h 15, Feuilleton : le Soleil des loups ; 22 h 10, L'homme et la musique.
- T.S.R., 20 h 5, Télérallye ; 20 h 20, *l'Enterré vivant*, film américain de R. Corman ; 21 h 40, Athlétisme (meeting international de Lausanne) ; 22 h 5, Journal ; 22 h 20, Rencontre pour un soir d'été : Louise Nevelson ; 23 h 20, Stations (feuilleton vidéo).

Jeudi
12 juillet

Vendredi
13 juillet

Le prochain week-end

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

Jeudi 12 juillet

11.30 TF 1 Vision plus.
12.00 Bonjour, bon appétit : magazine de Michel Oliver.
Les darioles de cervelles de veau.
12.30 Cocktail maison.
13.00 Journal.
13.30 Série : Aux frontières du possible.
Attention, névroses.
14.30 Objectif santé : le plomb, un risque actuel.
14.40 Danse : Tam ti delam
avec les grands ballets canadiens et Gilles Vigneault.
15.30 Quarté en direct d'Enghien.
15.45 Sports : Tour de France cycliste.
17.00 Croque-vacances.
Dessins animés, variétés, infos, feuilleton : Boomer.
18.00 Dessin animé : la Pieuvre.
18.05 Votre auto a cent ans.
18.15 Série : Une autre vie.
Chronique de quelques Indiens Wayana.
(Lire notre article.)
19.15 Emissions régionales.
19.40 Tour de France (*résumé*).
20.00 Journal.
20.35 Variétés : Linda de Suza.
De M. et G. Carpentier.
La chanteuse-phare portugaise interprète ses grands succès.
21.35 Téléfilm : l'Agenda
de G. Bastid, M. Gard et P. Volson.
(Lire notre article.)
23.00 Journal.
23.15 Vivre en poésie.

Vendredi 13 juillet

11.30 TF 1 Vision plus.
12.00 Bonjour, bon appétit. magazine culinaire de Michel Oliver.
Lotte à l'oignon et citron.
12.30 Cocktail maison.
Spécial accordéon.
13.00 Journal.
13.30 Série : Aux frontières du possible.
Terreur au ralenti.
14.30 Sport : Tennis
Finale de la Coupe Davis, en direct de Prague (et à 23 h).
17.30 Croque-vacances.
Dessins animés : Jackson Five.
18.00 Dessin animé : la Pieuvre.
18.10 Votre auto a cent ans.
18.20 Série : Une autre vie.
Chronique de quelques Indiens Wayana.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Tour de France (résumé).
20.00 Journal.
20.35 Salut les Mickey.
Emission de C. Izard.
Avec Michel Galabru, Jane Birkin ; des dessins animés : Peter Pan, la Belle au bois dormant...
21.35 Bravos-festivals.
De J. Artur et C. Garbisu.
Avant-première, Festival d'Avignon : un entretien avec M. B. Faivre d'Arcier. A l'affiche : la Nuit des rois et Richard II, de Shakespeare, mise en scène de Ariane Mnouchkine ; Festival de Pau...
22.30 Temps X : la quatrième dimension.
De I. et G. Bogdanoff.
23.15 Journal.
23.30 Les tympans fêlés.
H.S.A.S., Girl Scholl et Bon Soir.

Samedi 14 juillet

12.10 Téléforme ; 12.30 Aventures inattendues ; 13.00 Journal ; 13.30 Série : Buck Rodgers au XXV[e] siècle ; 14.20 Dessin animé : Snoopy ; 14.45 C'est super (la gymnastique au sol) ; 15.05 Croque-vacances (dessins animés, divertissement ; feuilleton : Matt et Jenny) ; 16.35 Dessin animé : Capitaine Flam ; 17.05 Casaques et bottes de cuir ; 17.25 Revue de la Gendarmerie nationale ; 18.35 SOS animaux ; 19.05 Magazine Auto-moto ; 19.40 Tour de France (résumé) ; 20.00 Journal ; 20.30 Tirage du loto.
20.35 Au théâtre ce soir : « les Hussards ».
De P.-A. Breal, avec J. Fabbri, G. Jabbour, A. Alane, C. Colas, ...
22.20 Alfred Hitchcock présente.
« C'est lui » (Revenge), d'A.-I. Bezzerides et F. Cockrell. Avec R. Meeker, V. Miles, F. Bavier...
22.50 Journal.
23.05 Fréquence vidéo.

Dimanche 15 juillet

9.00 Emission islamique ; 9.15 A Bible ouverte ; 9.30 Orthodoxie ; 10.00 Présence protestante ; 10.30 Le jour du Seigneur ; 11.00 Messe avec les carmélites de Domont (Val-d'Oise) ; 12.00 Doris comédie ; 12.30 La séquence du spectateur ; 13.00 Journal ; 13.25 Série : Agence tous risques ; 14.15 Sports : tennis (finale de la Coupe Davis) ; cyclisme : Tour de France ; tiercé ; 17.30 Les animaux du monde (quand la marée se retire) ; 18.00 Carl Lewis, le portrait d'un athlète ; 19.00 Série : La plantation ; 20.00 Journal.
20.35 Cinéma : La Marseillaise.
Film de Jean Renoir.
22.45 Sports dimanche.
L'actualité sportive, par J.-M. Leulliot, réal. J.-C. Hechinger.
23.30 Journal.

ANTENNE 2

Jeudi 12 juillet

10.30 Antiope.
12.00 Journal.
12.10 Série : les enquêteurs associés.
12.30 Cyclisme : Tour de France.
12.45 Journal.
13.35 Série : les Envahisseurs.
14.25 Aujourd'hui la vie.
Les lauréats des Conservatoires.
15.25 Sports été.
Football : rétrospective du championnat d'Europe des Nations.
18.00 Récré A 2.
Albator.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Émissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
SOIRÉE CANADA.
20.35 Club des télévisions du monde : le Mercenaire et l'Enfant.
Téléfilm de la chaîne canadienne CBC.
Quand votre fils paraplégique est enlevé par votre ex-mari, que la police et même des détectives privés se révèlent impuissants, que reste-t-il à faire ? Isabelle ne craint pas d'engager un mercenaire sans scrupules pour retrouver son enfant.
21.50 Divertissement : Robin des Bois.
Réal. T. Evans.
Un Robin des Bois sous les traits de Groucho Marx, Little John sous ceux de John Wayne, Prince John avec l'allure d'Humphrey Bogart. Les imitations de Rich Little. Clins d'œil comiques.
22.30 Document : La route des icebergs.
réal. P. d'Entremont.
Les tankers géants qui transportent le pétrole des côtes de l'Alaska et du Labrador redoutent la rencontre avec 2 millions de kilomètres cubes de glace.
23:00 Journal.
23.20 Bonsoir les clips.

Vendredi 13 juillet

10.30 Antiope.
12.00 Journal (et à 12 h 45).
12.10 Série : Les enquêteurs associés.
12.30 Cyclisme : Tour de France.
13.35 Sports été.
Tennis : Coupe Davis (Tchécoslovaquie-France). Cyclisme : Tour de France (Le Rouret-Grenoble).
20.00 Journal.
20.35 Série : Machinations.
De J.-P. Pétrolacci, réal. B. Gantillon. Avec T. Karyo, R. Vogler, D. Chalem...
Marc Berger, jeune scientifique, se laisse convaincre par Meyer, un éditeur étrange, de participer à la rédaction d'un livre à scandale : les secrets des multinationales.
21.40 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : « chats et chiens », sont invités : Béatrix Beck (l'Enfant chat), *Jean Blot* (Moi, Graf Bouby, chat de gouttière), *Jean-Pierre Hutin* (Mabrouk, chien d'une vie), *Laurence Jyl* (Monsieur Joël), *Marie-Louise Vidal de Fonseca* (Ces bêtes qui ont enchanté ma vie), *Gérard de Villiers* (la Mort aux chats).
22.50 Journal.
23.00 **Ciné-été : le Garçon sauvage**
Film de Jean Delannoy.

Samedi 14 juillet

10.00 Revue du 14-Juillet ; 11.30 Journal des sourds et des malentendants ; 11.45 ; Vidéomaton ; 12.00 Platine 45 (Little Bob Story, Jacques Dutronc, Madona, Clint Eastwood, Regrets ; 12.30 Tour de France ; 12.45 Journal ; 13.35 Série : Le retour du Saint ; 14.30 Les jeux du stade ; 18.00 Les carnets de l'aventure ; 18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19.15 Bugs Bunny ; 19.40 Le théâtre de Bouvard ; 20.00 Journal.
20.35 Variétés : Chantez-le moi.
21.55 Magazine : Les enfants du rock.
Rockline d'été ; Billy Joël.
23.10 Journal.
23.30 Bonsoir les clips.

Dimanche 15 juillet

10.45 Les chevaux du tiercé ; 11.15 Gym tonic ; 11.45 Récré A2 ; 12.00 Les voyageurs de l'histoire ; 12.30 Tour de France ; 12.45 Journal ; 13.20 Festival mondial du cirque de demain ; 14.10 Série : Les mystères de l'Ouest ; 15.00 Variétés : si on chantait ; 16.00 Les amours des années folles (le trèfle à quatre feuilles) ; 17.00 Dessin animé ; 17.15 Série : Les beaux messieurs de Bois Doré ; 18.55 Stade 2 ; 19.55 Téléchat ; 20.00 Journal.
20.35 Jeu : La chasse aux trésors.
En Thaïlande.
21.45 Faits divers : Le fils du boulanger.
De J.-L. Comolli et G. Chouchan.
22.35 Document : la naissance de l'écriture.
De F. Huser, réal. A. Ferrari.
23.15 Journal.
23.35 Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

Jeudi 12 juillet

19.03 Jeu littéraire : Les mots en tête.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Variétés : Rythmes sur la ville.
Humour, rock et poésie.
19.55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20.05 Les jeux.
20.35 **Cinéma : Mon premier amour.**
Film d'Elie Chouraqui.
22.10 Journal.
22.30 Chronique d'un pays noyé : Mémoires d'une vallée.
De F. Bouchet, prod. INA.
(Lire notre article).
23.35 Nostalivres.
Emission de Jérôme Garcin.
1974-1984 : Dix étés et des souvenirs de livres, de chansons et de vacances.
23.40 Prélude à la nuit.
« Scaramouche », de Milhaud interprété par G. et B. Picavet.

Vendredi 13 juillet

19.03 Jeu littéraire : Les mots en tête.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Variétés : Smurf-métro.
19.55 Dessin animé : l'Inspecteur Gadget.
20.05 Les jeux.
20.35 **Vendredi : l'Amazonie.**
Magazine d'information d'André Campana.
L'avenir de l'immense forêt amazonienne après les initiatives du gouvernement brésilien tendant à défricher des millions d'hectares afin de créer des pâturages. L'équipe suisse du magazine « Temps présent » a parcouru des milliers de kilomètres de Manaus à Lonrondama en passant par le barrage de Tucurui à la recherche de témoignages.
21.30 Journal.
21.50 Chronique d'un pays noyé : L'arrachement.
De F. Bouchet (deuxième partie).
(Lire notre article.)
22.45 Nostalivres.
Emission littéraire de Jérôme Garcin.
1974-1984 : Dix étés et des souvenirs de livres, de chansons, de vacances...
22.50 Prélude à la nuit.
« La Cathédrale engloutie », de Debussy, interprétée par C. Collard, piano.

Samedi 14 juillet

19.00, Emissions pour la jeunesse ; 19.55, Dessin animé : les Petits Diables ; 20.05 Les jeux.
20.35 Feuilleton : Dynastie.
21.20 Laissez passer la chanson : Spécial 14 juillet.
Emission de Pascal Sevran enregistrée au Bataclan.
22.15 Journal.
22.35 Musiclub.
Le Kirov, la célèbre école de danse de Léningrad.

Dimanche 15 juillet

18.30 Emission pour la jeunesse ; 19.40 RFO Hebdo ; 20.00 Paul Hogan show.
20.35 Témoins : Nathalie Sarraute.
21.30 Aspects du court métrage français.
« Un air de famille », de J.-L. Vallicioni.
22.05 Journal.
22.30 Cinéma de minuit : Nick Carter, master détective, de Jacques Tourneur.
Suivi de courts métrages : « Master Will Shakespeare », « The Magic Alphabet », « The boss didn't say good morning », « Harressed rhythm ».
0.05 Prélude à la nuit.
« Alabama song » de Kurt Weill par la chanteuse allemande Renata.

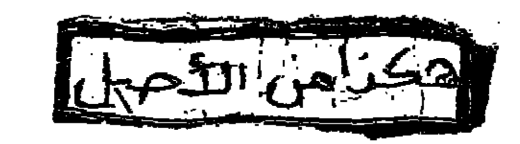
PÉRIPHÉRIE

Jeudi 12 juillet

- R.T.L., 19 h 25, Série : Des grives aux loups ; 20 h 30, La vie aventureuse de Jane Pittman ; 22 h 25, Journal ; 22 h 45, Série : Les diamants du président.
- T.M.C., 19 h 45, Série : La vie de Berlioz ; 20 h 45, Jeu : L'itinéraire mystérieux ; 21 h, *Ici brigade criminelle*, film de Don Siegel ; 22 h 20, Les carnets de l'été ; 22 h 50, Clip n'roll.
- R.T.B., 20 h, *la Canonnière du Yang-Tsé*, de Robert Wise.
- T.S.R., 20 h 5, Téléralllye ; 20 h 20, *Document : qui a tué le bébé Lindberg ?* ; 21 h 10, Dallas ; 22 h 10, Journal ; 22 h 25, Téléfilm : Pablo est mort, de P. Lefebre ; 0 h 5, Stations (feuilleton vidéo).

Vendredi 13 juillet

- R.T.L., 19 h 25, Kojak ; 20 h 25, *Trois enfants dans le désordre*, film de Léo Joannon ; 22 h 10, Journal ; 22 h 30, La vie de Marianne.
- T.M.C., 19 h 45, Dynastie ; 20 h 45, Jeu : L'itinéraire mystérieux ; 21 h, *Zouzou*, film de Marc Allégret ; 22 h 25, Les carnets de l'été ; 22 h 35, Clip n'roll.
- R.T.B., 20 h, Les grandes maladies : les maladie héréditaires ; 21 h, Dernière séance : *Docteur Vlimmen*, film de G. Pietera.
- R.T.B.-TELE 2, 20 h, *Les concerts proms du X[e] Festival musical d'été* de Bruxelles.
- T.S.R., 20 h 5, Téléralllye ; 20 h 20, *l'Inventeur*, film suisse de K. Gloor (avec B. Ganz) ; 21 h 55, La passion de la danse : Jiri Kylian ; 22 h 40, Journal ; 22 h 35, Juke Box Herves.



A *Ecouter*

France-Musique à Orange et Aix-en-Provence

● **Chorégies d'Orange et Festival d'Aix-en-Provence, France-Musique, du 13 au 31 juillet.**

Brahms, Verdi, mais aussi Berlioz, Rossini ou Mozart... sont (entre autres) au programme des Chorégies d'Orange et du Festival d'Aix-en-Provence. Sites privilégiés de ces deux manifestations, le Théâtre antique ou le cloître Saint-Sauveur n'abriteront qu'une partie des opéras et concerts donnés pour ces festivals d'été. Pour élargir l'audience de ces deux manifestations, France-Musique décentralise son antenne et diffuse des émissions réalisées sur place.

Pendant quatre jours consécutifs (13-16 juillet), France-Musique donnera magazines et concerts en direct d'Orange. Les auditeurs pourront les suivre à partir de 21 h 30 en direct du Théâtre antique. *Don Juan*, de Verdi, avec Montserrat Caballe, mais également un *Requiem allemand*, de Brahms, avec Barbara Hendricks et Renato Bruson. Ces deux œuvres sont interprétées par l'Orchestre national de France placé sous la direction de James Conlon. Concerts publics à 18 heures, en direct de la cour Saint-Louis : Margarita Castro-Alberty avec des œuvres de Bellini, Paisiello, Granados, Villa-lobos... Christa Ludwig, accompagnée de Charles Spencer au piano, interprète Schubert, Liszt, Mahler... Le sextuor de l'Orchestre national de France et le Trio à cordes de Paris donneront des œuvres de Boccherini, Brahms, Beethoven... Dang-Thai-Son au piano jouera le *Carnaval opus 9*, de Robert Schumann, et le quatuor avec piano *K 478 en sol mineur*, de W.A. Mozart. Güher et Süher Pekinel, pianos, donneront un concert à 21 h 30. Au programme : Ravel, Brahms, Lutoslawski et Stravinski.

D'Aix-en-Provence, où se tient le Festival international d'art lyrique, France-Musique diffusera un grand nombre de concerts. Comme pour les concerts, « Actualité du disque compact », « L'imprévu », « Désaccord parfait » et les magazines d'information seront réalisés depuis Aix et accorderont une place importante aux événements aixois. Un mini-studio sera installé aux « Deux-Garçons », brasserie du cours Mirabeau où se rencontre le Tout-Aix festivalier. France-Musique organise ses propres concerts, retransmis à 12 heures. On pourra entendre Christophe Coin (violoncelle) et Patrick Cohen (piano), avec des œuvres de Camille Saint-Saëns et Gabriel Fauré ; Vina Raghanath donnera un concert de musique classique de l'Inde du Sud, mais également Alice Ader, les Cambridge Buskers, Victoria de Los Angeles... Tous les jours, à 18 heures, les concerts du cloître Saint-Sauveur : Scott Ross (clavecin), Paul Eswood ou Robert Alexander et Lawrence Skroben, l'ensemble Rameau, Magali Damonte et Jacques Chalmeau... A 21 h 30, concerts du soir : *le Messie*, de Haendel, *la Passion selon saint Jean*, de Bach, *le Barbier de Séville*, de Rossini... Le 28 juillet, retransmis en direct des Chorégies d'Orange, le *Carmen*, de Bizet, est interprété par les Chœurs des opéras de région et l'Orchestre national de Lille dirigés par Jean-Claude Casadesus. En direct du Hot Brass, un programme de jazz retransmettra différents concerts.

Mais la nouveauté, c'est la réalisation d'une « esquisse d'opéra », à partir des *Nuits d'été*, d'Hector Berlioz. L'opéra, ce sont chanteurs, musiciens, comédiens et danseurs... La référence picturale est justifiée par la présence d'un peintre : Jean-Paul Chambas. Il réalise l'esquisse avec Jean-Pierre Vincent pour la mise en scène et les décors, Thierry Mugler pour les costumes. Entre les mélodies de Berlioz s'intercalent des musiques de Jacques Lenot pour violoncelle. Cette esquisse d'opéra est interprétée par l'Orchestre régional de Cannes-Provence-Alpes-Côte d'Azur, dirigé par Philippe Bender. Coproduite par France-Musique, ville d'Aix, Festival de Lille, Opéra de la Bastille, Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, cette première expérience sera renouvelée à Lille et à l'Opéra de la Bastille. — C. C.

La ronde des festivals

Paris se vide... les radios promènent leurs micros de festival en festival. France-Inter commence par Avignon. Du 9 au 13 juillet, José Artur présente son émission dans la cité des Papes (de 0 h 30 à 1 heure) ; Pierre Bouteiller enregistre un « Masque et la plume » théâtral, le 22 juillet (de 20 heures à 21 heures). La station poursuit son périple à Juan-les-Pins, à partir du 16 juillet, avec, tous les jours, à 16 h 45, « Jazz en fête », et les dimanches 22 et 29 juillet, à 22 heures, « Hot ou cool ». A Aix-en-Provence, Pierre Bouteiller offre aux auditeurs un « magazine », à 19 heures et un « Masque et la plume » consacré à l'Opéra, le dimanche 29 juillet.

Pas de répit pour les « Zorros »

● **« Zorro de conduite », du lundi au vendredi, 17 h 45, sur France-Inter.**

Pour les vacances, l'émission change de formule et les « Zorros » changent de rôle. Eux qui, tous les jours pendant l'année scolaire, venaient au secours de leurs jeunes camarades en détresse, pour les aider à résoudre leurs problèmes — des devoirs de classe aux idées-cadeaux, en passant par une infinité de « trucs » bons à savoir, — sont à leur tour sur la sellette. L'animatrice de l'émission a sélectionné les meilleurs d'entre eux et leur soumettra chaque semaine un savant questionnaire sur l'histoire, la musique, la littérature, les sciences naturelles, l'espace, la cuisine et même la débrouillardise. L'équipe gagnante emportera un micro-ordinateur. Ces Zorros-là ne bronzeront sûrement pas idiots !

Radio-France internationale

● **Service mondial en français** : informations toutes les demi-heures de 5 heures à 10 heures et à 12 h 30, 13 heures, 19 heures, 20 heures, 21 h 15, 22 h 25, 0 h 30, 1 h 30, 3 heures.

● **Parmi les magazines signalons :**

● *Carrefour*, le dossier d'actualité à 15 h 15, consacré le lundi 9 juillet à l'Occident vu d'Islam ; mardi 10 juillet aux insectes et aux hommes ; mercredi 11 juillet au Pacifique et à l'Amérique latine ; jeudi 12 juillet à la solidarité francophone ; vendredi 13 juillet à l'Europe et ses immigrés.

● *Cinéma d'aujourd'hui, cinéma sans frontières*, le dimanche 8 juillet à 14 heures : spécial Festival de Pesarro, en Italie, où le cinéma japonais est à l'honneur.

● *Arc en ciel*, le mardi 10 juillet à 21 h 45 : Laura Encabo présente la musique mexicaine.

● **Parmi les émissions en langue étrangère** : en anglais, le samedi 7 juillet à 5 h 15, 5 h 45, 6 h 15 et 18 heures : le docteur Thomas Cooper, professeur de communication à l'Emerson College de Boston, parle de l'informatique et de ses conséquences dans le tiers-monde ; le vendredi 13 juillet, interview de l'écrivain américain Jonathan Randall à propos de son livre *la Guerre de mille ans*. En espagnol, le lundi 9 juillet, à 1 heure, 2 h 30, 12 heures, 13 h 30 et 14 h 45 : actualité de Victor Serge : un entretien avec son fils, le peintre Vlady.

France-Culture

SAMEDI 7 JUILLET

- **7.00** Les parlers régionaux : le gallo.
- **7.45** Entretien avec... Christiane Singer (Les âges de la vie).
- **8.00** Les chemins de la connaissance : visages du baroque.
- **8.30** Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : les effets des nouvelles technologies de la communication en matière de travail, d'information et de culture.
- **9.07** Matinée du monde contemporain.
- **10.30** Démarches avec... Bruno Foucard.
- **10.50** Musique : les chansons de l'arbre, ou les voyages de Georges Moustaki (et à 14 h 5 et 21 h 50).
- **11.30** Nietzsche aujourd'hui : Zarathoustra et la pensée du Gai Savoir.
- **12.30** Chronique des livres politiques.
- **12.45** Panorama : cinéma.
- **13.32** Le cri du homard.
- **14.05** Les samedis de France-Culture : musique, les voyages de Georges Moustaki.
- **16.20** Mes archives préférées, par P. Lhoste : Miguel Angel Asturias.
- **16.40** Cafetin de Buenos Aires.
- **19.00** Revue de presse internationale.
- **19.20** Situation sonore d'une chartreuse.
- **19.35** « La demoiselle de Tacna », de M. Vargas Llosa. Avec R. Faure, B. Agenin, J. Magre, F. Périer.
- **21.50** Les chansons de l'arbre, ou les voyages de Georges Moustaki.
- **22.30** Giacometti, une quête sans fin.

DIMANCHE 8 JUILLET

- **7.00** Chasseurs de son.
- **7.20** Horizon, magazine religieux.
- **7.30** La fenêtre ouverte.
- **7.35** Le petit jardin.
- **8.00** Orthodoxie.
- **8.30** Protestantisme.
- **9.10** Ecoute Israël.
- **9.40** Divers aspects de la pensée contemporaine : la Libre Pensée française.
- **10.00** Messe à la cathédrale de Séez.
- **11.00** La radio sur la place : au Chatelard-en-Bauges (Savoie).
- **12.05** Le cri du homard.
- **12.45** Musique : *Zola et la musique* (librettiste d'Alfred Bruneau) [et à 16 h 30 et 23 h].
- **14.30** Nouveau répertoire dramatique : le Marathon, de Claude Confortès.
- **17.30** Rencontre avec... le professeur Milliez, Robert Clarke et Albert Jacquard.
- **18.30** La cérémonie des mots : Turpin par Turpin.
- **19.10** Le cinéma des cinéastes.
- **20.00** Albatros : Alfred Jarry (Ubu archéoptérix).
- **20.40** Atelier de création radiophonique : de la conversation et patati et patata... version écoutée, suivi de Radiomania.
- **23.00** Musique : Zola et la musique (librettiste d'Alfred Bruneau : « Lazare », musique de Bruneau sur un texte de Zola).

LUNDI 9 JUILLET

- **7.00** Réveils en d'autres lieux : la Corée, Nantes.
- **8.00** Les chemins de la connaissance : l'Égypte en quête d'un empire ; à 8 h 33, *de la terre comme du temps*.
- **8.50** Echec au hasard.
- **9.07** Les lundis de l'histoire : Charles Maurras.
- **10.30** Le cri du homard.
- **10.50** Musique : Michaël Tippett (et à 14 h 50 et 20 h 30).
- **12.05** Agora.
- **12.45** Panorama.
- **13.30** Avec ou sans rideau : Avignon ; le théâtre à Paris en juillet.
- **14.10** Un livre, des voix : « Dernière Valse à Vienne », de George Clare.
- **16.03** Arts et gens : images d'architecture ; à 16 h 45, Vitrine (Villeurbanne) ; à 17 h, Œuvres-clés, clés du temps (les objets) ; à 17 h 30, la radio sur la place, à Châtelard-en-Bauges (Savoie).
- **18.30** Feuilleton : l'Amérique des pionniers (la Pieuvre).
- **19.25** Jazz à l'ancienne.
- **19.30** L'homme et l'informatique.
- **20.00** Les enjeux internationaux.
- **20.30** Musique : Michaël Tippett (concert enregistré le 6 juillet à La Rochelle) : œuvres de Webern, Tippett, Pagh Paan, Stravinski, par le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. R. Zollman.
- **22.30** Nuits magnétiques.

MARDI 10 JUILLET

- **7.00** Réveils en d'autres lieux : l'Afrique noire.
- **8.00** Les chemins de la connaissance : l'Égypte en quête d'un empire ; à 8 h 33, de la terre comme du temps ; à 8 h 50, les algues et les vagues.
- **9.05** La matinée des autres : les livres des autres.
- ***10.30*** *Le texte et la marge : « En suivant les dieux »*, avec Jacques Lacarrière.
- **10.50** Musique : Black and Blue (la genèse du rythme).
- **12.05** Agora.
- **12.45** Panorama : Croyances.
- **13.30** Présence des arts : hommage à Roland Penrose.
- **14.10** Un livre, des voix : « le Testament d'Oscar Wilde », de Peter Ackroyd.
- **14.50** Musique : les terrasses de l'été (le temps de lire ; musique chinoise ; l'actualité : Avignon).
- **16.03** Les yeux de la tête : portrait de cire (Coco Chanel) ; à 16 h 35, Mar-discophilie ; à 16 h 45, moteur ; à 17 h 5, l'autre rive (les Libanais à Paris) ; à 17 h 40, terre des merveilles.
- **18.10** Le cri du homard.
- **18.30** Feuilleton : l'Amérique des pionniers (la Pieuvre).
- **19.25** Jazz à l'ancienne.
- **19.30** Sciences : histoire des origines (des australopithèques à l'homme).
- **20.00** Les enjeux internationaux.
- **20.30** Dialogues franco-néerlandais : Amsterdam, Amsterdam.
- **21.45** Lectures : textes de René Char.
- **21.50** Musique : les tournois du royaume de la musique (les jeunes musiciens français).
- **22.30** Nuits magnétiques.

MERCREDI 11 JUILLET

- **7.00** Réveils en d'autres lieux : la Grèce ancienne.
- **8.00** Les chemins de la connaissance : l'Égypte en quête d'un empire ; à 8 h 33, De la terre comme du temps.
- **8.50** Échec au hasard.
- **9.05** Recherches et pensées contemporaines : bonheur et malheur de l'inflation en cosmologie.
- **10.30** Le livre, ouverture sur la vie : « l'Etrange Noël de Jonasz », avec François Sautereau.
- **10 h 50** Musique : les musiques électro-acoustiques de Bruno Maderna, avec MC2, Musique contemporaine d'Avignon [et à 16 h 3 et 20 h 30].
- **12.05** Agora.
- **12.45** Panorama : poésie.
- **13.30** Instantané, magazine musical.
- **14.30** L'incendie, de Pierre Louki. Avec C. Lafond, J. Maire, C. Piéplu...
- **15.30** En remontant le Saint-Laurent : la poésie québécoise d'aujourd'hui (la liberté des souffles).
- **18.00** Le cri du homard.
- **18.10** L'école des parents et des éducateurs : le contexte scolaire et ses otages.
- **18.30** Feuilleton : l'Amérique des pionniers (la Pieuvre).
- **19.25** Jazz à l'ancienne.
- **19.30** Perspectives scientifiques : la sociologie de la connaissance.
- **20.00** Les enjeux internationaux.
- **20.30** Musique : les musiques électro-acoustiques de Bruno Maderna, avec MC 2, Musique contemporaine d'Avignon : musiques mixtes.
- **22.30** Nuits magnétiques.

JEUDI 12 JUILLET

- **7.00** Réveils en d'autres lieux.
- **8.00** Les chemins de la connaissance : l'Égypte en quête d'un empire ; à 8 h 33, De la terre comme du temps ; à 8 h 50, Les algues et les vagues.
- **9.05** Matinée de la littérature.
- **10.30** Le cri du homard.
- **10.50** Musique : perspectives du XX[e] siècle : analyse et controverse (Quatuor Lindsay et Nouvel Orchestre philharmonique) [et à 14 h 50.]
- **12.05** Agora.
- **12.45** Panorama.
- **13.30** Peintres et ateliers.
- **14.10** Un livre, des voix : « le Vert Paradis », d'André Brincourt.
- **16.03** Méridiennes : adresse aux vivants : à 16 h 10, La vie qui change (Marseille story) ; à 16 h 55, Paroles ; à 17 h, Autour du « Discours amoureux » de R. Barthes ; à 17 h 30, Partition ; à 18 h 22, Intime conviction.
- **18.30** Feuilleton : l'Amérique des pionniers (la Pieuvre).
- **19.25** Jazz à l'ancienne.
- **19.30** Les progrès de la biologie et de la médecine : l'infection en chirurgie.
- **20.00** Les enjeux internationaux.
- **20.30** Kyra, Kyralina, de Panaït Istrati. Avec S. Joubert, E. Legrand, R. Mollien, R. Crouzet, Y. Clech, N. Nerval.
- **22.30** Nuits magnétiques.

VENDREDI 13 JUILLET

- **7.00** Réveils en d'autres lieux : Kairouan.
- **8.00** Les chemins de la connaissance : L'Egypte en quête d'un empire ; à *8 h 33, De la terre comme du temps*.
- **8.50** Échec au hasard.
- **9.05** Matinée du temps présent : portrait de jeunes femmes.
- **10.30** Le texte et la marge.
- **10.50** Musique : artifice et rêverie [et à 14 h 50 et 21 h 50.]
- **12.05** Agora.
- **12.45** Panorama.
- **13.32** On commence... : les festivals de Sarlat et d'Avignon.
- **14.10** Un livre, des voix : « Roman d'amour », de Michel Crespy.
- **16 h 03** La philosophie existe-t-elle au Québec ? (présenté par Radio-Canada).
- **16 h 33** Les rencontres de Robinson, avec Ilios Yannakakis (les images et les sons par satellite ; les cadeaux de la manipulation génétique ; les jardins) ; rendez-vous avec Pascal Bruckner.
- **18.30** Feuilleton : l'Amérique des pionniers (la Pieuvre).
- **19.30** Les grandes avenues de la science moderne : les sciences de la terre.
- **20.00** Histoire actualité : la saga du Brésil.
- **20.30** Biographies historiques : « Vercingétorix », de J. Armand ; « Marco Polo », de J. Heers ; « Etienne Marcel », de R. Cazelles.
- **21.50** Musique : artifice et rêverie (fêtes et feux d'artifice).
- **22.30** Nuits magnétiques.

France-Musique

SAMEDI 7 JUILLET

- **2.00** Les nuits de France-Musique.
- **7.03** Avis de recherche : œuvres de Hubeau, Debussy, Casella.
- **9.10** Carnet de notes.
- **11.05** Opéra : « le Jacobin » de Dvorak, livret de M. Cervinkova-Riegrova (version allemande de K. Honolka) par les Chœurs et l'orchestre du Volksoper de Vienne, dir. I. Parik, sol. A. Korn, R. Granzer R. Katzboeck...
- **14.04** Le temps du jazz : Jazz s'il vous plaît ; Hexagonal.
- **15.03** Désaccord parfait : débat sur la symphonie « Prague » de Mozart ; à 17 h, concert : quatuor en mi bémol majeur K. 428, quatuor en ré mineur K. 421 par le Quatuor Tatrai.
- **18.02** Les cinglés du music-hall.
- **19.05** Concert : musique traditionnelle du Nil.
- **20.04** Présentation du concert.
- **20.30** Concert : « Suite en la majeur », 1[er] livre de Marais, « Deux Concerts à violes égales », de Sainte-Colombe, « le tombeau de Monsieur Méliton », de Marais, « Suite en ré mineur pour clavecin », de Marchand, « Suite n° 1 en mi mineur pour deux violes et clavecin », de Couperin, par Wieland Kuijken, Mariane Muller, violes de gambe, Christophe Rousset, clavecin.
- **23.00** Les soirées de France-Musique : Le club des archives ; A. Cluytens, chef d'orchestre ; à 1 h, L'arbre à chansons.

DIMANCHE 8 JUILLET

- **2.00** Les nuits de France-Musique.
- **7.03** Concert-promenade : musique viennoise et musique légère.
- **8.00** Cantate.
- **9.10** Intégrales : la musique de chambre de Fauré.
- **12.05** Magazine international.
- **14.04** Disques compacts.
- **17.00** Comment l'entendez-vous ? Poulenc en liberté, par J.-P. Brosse ; œuvres de Poulenc, Dufay, Mozart, Gerlin, Haendel.
- **19.05** Jazz vivant : en direct du Festival de Nice.
- **20.04** Présentation du concert.
- **20.30** Concert (les grands concerts d'archives) : « Il Ritorno di Tobia », de Haydn par les Chœurs et l'Orchestre de la radio autrichienne, dir. M. Caridis, chef des chœurs, G. Preinfalk, sol. T. Stich-Randall, K. Equiluz, W. Zimmermann, H. Rossel-Majdan, M. Coertse et F. Libner, clavecin.
- **23.00** Les soirées de France-Musique : Ex-libris ; à 1 h, Les mots de Françoise Xenakis.

LUNDI 9 JUILLET

- **2.00** Les nuits de France-Musique
- **7.10** Actualité du disque.
- **9.05** Le matin des musiciens : variations sur la musique et le temps – Le temps formé ; œuvres de Martin, Mozart, Beethoven, Haydn, Schubert, Gesualdo, Schoenberg, Werbern, Debussy.
- **12.05** Concert : œuvres de Castaldi, Piccinini, Caccini, de Visée, Lambert, par G. Laurens, mezzo, M. Buraglia et M. Horvat, théorbe.
- **13.32** *Chasseur de son stéréo.*
- **14.02** Repères contemporains.
- **15.00** Musiciens à l'œuvre : Offenbach ou l'opéra dans son miroir ; œuvres d'Offenbach, Rossini, Verdi.
- **18.05** L'imprévu.
- **19.00** Le temps du jazz : feuilleton *« Cartes postales » ; Intermède* ; Actualités.
- **20.00** Les muses en dialogue.
- **20.30** Concert (donné au Festival d'automne 1983 à Nanterre) : « Octandre », de Varèse, « Trois Poèmes de Mallarmé », de Ravel, « Quatuor pour clarinette, saxophone ténor, piano et violon », « Trois lieder », op. 18, « Trois lieder populaires », op. 17, « Symphonie », op. 21, « Deux poèmes de Balmont », « Trois Poésies de la lyrique japonaise », de Stravinsky, « Konzert », trois « Orchester lieder », « Deux lieder », op. 8, « Cinq pièces », op. 10, de Webern, par l'Ensemble intercontemporain, dir. P. Boulez, sol. P. Bryn-Julson, M. Arrington, D. Kientzy, A. Neveux, C.A. Linale, M.-T. Ghirardi.
- **22.00** Les soirées de France-Musique : *le piano et Schubert* ; à 23 h 30, Le musicien de minuit : Régis Franc.

MARDI 10 JUILLET

- ***6.00*** Musique légère.
- **7.10** Actualité du disque.
- **9.05** Le matin des musiciens : Variations sur la musique et le temps — « La simulation de l'immédiat » ; œuvres de Frescobaldi, Marais, Grisey, Le Roux, Lebègue, d'Anglebert, Siret, Rameau...
- **12.05** Concert : « Les Troqueurs », opéra-bouffe d'A. d'Auvergne par les musiciens du London baroque dance theater, dir. S. Preston, sol. M.-J. Sanchez, M.-E. Tintes, G. Banuta, L. Alvarez.
- **13.32** Repères contemporains.
- **14.30** Petites formes.
- **15.00** Musiciens à l'œuvre : Offenbach ou l'opéra dans son miroir ; œuvres de Mozart, Hoffnung, Offenbach.
- **18.05** L'imprévu.
- **19.00** Le temps du jazz : *feuilleton « cartes postales » ; Intermède* ; Portrait d'un jazzman.
- **20.00** Premières loges : œuvres de Fauré, Gretchaninov, Massenet, Verdi, Lehar, Gounod par A. Burdino, ténor.
- **20.30** Concert : Symphonie concertante n° 105 pour violon, violoncelle, hautbois, basson et orchestre n° 2 en ré majeur de Haydn, Symphonie n° 9 en ut majeur de Schubert par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. E. Tcharakov, sol. M.-A. Nicolas, D. Raclot, J. Vandeville, A. Randon, Y. Chiffoleau.
- **22.30** Les soirées de France-Musique : le piano et Schubert ; à 23 h 10, Jazz-club.

MERCREDI 11 JUILLET

- **2.00** Les nuits de France-Musique.
- **7.10** Actualité du disque.
- **9.05** Le matin des musiciens : Variations sur la musique et le temps ; œuvres de Ravel, Boulez, Pesson, Dusapin, Xenakis, Wagner, *Ligeti*, Stockhausen, *Mouton*, Chopin.
- **12.05** Concert : œuvres de Mendelssohn par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Y. Menuhin.
- **13.32** Les chants de la terre.
- **14.02** Jeunes solistes : œuvres de Haydn, Villa-Lobos, Beethoven par le Trio François Devienne.
- **15.00** Musiciens à l'œuvre : Offenbach ou l'opéra dans son miroir ; œuvres d'Offenbach, Rossini, Mozart.
- **17.00** Histoire de la musique.
- **18.05** L'imprévu.
- **19.00** Le temps du jazz : feuilleton *« cartes postales » ; Intermède* ; Où jouent-ils ?
- **20.00** Musique contemporaine : magazine.
- **20.30** Concert (Festival de Ludwigsburg 1983) : Musique de la Renaissance à Naples ; Œuvres anonymes, de Ghizeghem, Caceres, Cornazano, Cornago, Gombert, Cabezon, de Nola, Ortiz, Willaert par l'ensemble Hesperion XX.
- **23.00** Les soirées de France-Musique : Le piano et Schubert ; à 1 h, poissons d'or.

JEUDI 12 JUILLET

- **2.00** Les nuits de France-Musique.
- **7.10** Actualité du disque.
- **9.05** Le matin des musiciens : *Variations sur le temps et la musique* — « Le temps entourant » ; œuvres de Carter, Bach, de Vienne, Scarlatti, Huber, Schumann.
- **12.05** Concert : œuvres de Lopez Morago, Monteverdi, Frescobaldi, Weekles, Gesualdo par l'ensemble « Pro Cantione Antiqua ».
- **13.32** Opérette-magazine.
- **14.02** Repères contemporains.
- **15.00** Musiciens à l'œuvre : Offenbach ou l'Opéra dans son miroir ; œuvres d'Offenbach, Rossini, Verdi.
- ***18.05*** L'imprévu.
- **19.00** Le temps du jazz : feuilleton « cartes postales », Intermède, Le bloc-notes.
- **20.00** Concours international de guitare.
- **20.00** Concert : « Episode 4[e] pour saxophoniste solo » de Jolas, « trois strophes sur le nom de Sacher », pour violoncelle de Dutilleux, « Pyco » pour saxophone de Heapos, « Traits » de Decoust, Suite (création mondiale) de Lefèvre par l'Ensemble 2E 2M, dir. P. Mefano.
- **23.00** Les soirées de France-Musique : Le piano et Schubert.

VENDREDI 13 JUILLET

- **2.00** Les nuits de France-Musique.
- **7.10** Actualité du disque.
- **9.05** Le matin des musiciens : Variations sur la musique et le temps ; œuvres de Rameau, Mozart, Schütz, Bach, Schumann, Schubert, R. Strauss.
- **12.05** Concert : « Pygmalion » de Rameau par l'Ensemble vocal et instrumental de la Chapelle royale.
- **13.32** Les chants de la terre.
- **14.02** Repères contemporains.
- **14.30** Petites formes.
- **15.00** Musiciens à l'œuvre : Offenbach ou l'opéra dans son miroir ; œuvres d'Offenbach, Mozart.
- **17.00** France-Musique à Orange : L'imprévu.
- **18.00** Une heure avec... Margarita Castro-Alberty (en direct de la cour Saint-Louis à Orange) : œuvres de Mozart, Bellini, Scarlatti, Paisiello, Donizetti, Granados, Villa-Lobos.
- **19.00** Jazz.
- **20.00** Musiques à danser.
- ***21.30*** *Concert : (Chorégies d'Orange 1984* — en direct du Théâtre antique) : « Don Carlos » de Verdi par l'Orchestre national de France et les chœurs de Radio-France, dir. J. Conlon Sol. M. Caballe, G. Bumbry, E. Godlewska, G. Aragall...

Classique

Polyphonies aquitaines du XII[e] siècle

Les clichés ont la vie dure, sans doute parce qu'ils sont commodes *et qu'ils aident à structurer* l'image que nous nous faisons des hautes époques.

Ainsi de l'école de Notre-Dame de Paris – celle des fameux Léonin et Pérotin – *jusque-là considérée comme* le point de départ de l'histoire de la musique en Europe, période charnière en tout cas où le chant monodique de la liturgie débouche sur la dimension polyphonique.

Or il semble bien, à la lumière de recherches récentes, que, dans les grandes cathédrales et abbatiales du sud-ouest de la France, il y ait eu le même travail savant, et cela dès le tout début du douzième *siècle,* soit *un demi-siècle avant que n'entrent* en scène à Paris Léonin, voire son prédécesseur mythique, un certain Albert *parisiensis.*

Cette polyphonie romane à deux voix, appelée polyphonie de Saint-Martial de Limoges, *a sensiblement dépassé le stade* de la polyphonie spontanée et du parallélisme continu. Le discours se complique et s'enrichit en fait de toutes les ressources du contrepoint naissant : mouvements *obliques, croisements de voix, mouvements* contraires, etc. La distinction entre déchant – note contre note – et organum à vocalises dans la partie supérieure *apparaît fréquemment et est source* de couleur et de diversité.

Essentiellement *festive,* la polyphonie martialienne accompagnait les temps forts de l'année liturgique et se mêlait alors à la cantillation grégorienne traditionnelle et aux improvisations *de l'orgue médiéval.*

Sensible à ce climat de fervente allégresse, l'ensemble Organum, fondé et dirigé par Marcel Pérès, s'identifie totalement aux musiques qu'il fait revivre et à l'époque qui les a vues naître. Dominant les difficiles *problèmes que soulève l'interprétation* de ces polyphonies *primitives* (au niveau de la notation et de l'approche rythmique notamment) ses cinq chantres, du contre-ténor de Gérard Lesne au *deuxième baryton* de *Philippe* Balloy, *réussissent une véritable résurrection, un retour* aux sources (supposées) des œuvres qui fait passer le symbole avec la beauté mélodique. Et grâce à leur talent (qui implique, entre autres, une virtuosité que nul ne soupçonnerait *a priori), c'est l'origine de l'aventure polyphonique qui s'éclaire* ici d'une lumière nouvelle. Pour notre bonheur.

ROGER TELLART.

● **Harmonia Mundi, HM 1134.**

Les « Etudes symphoniques », par Pollini



ROGER-VIOLLET

Robert Schumann

Pendant quelques années, on avait craint un tarissement de la source lyrique chez Maurizio Pollini ; une certaine sécheresse marquait ses interprétations, qui restaient toujours d'une grande rigueur pianistique.

Ce nouvel *enregistrement* schumannien nous rassure. Nulle scolastique dans les *Études symphoniques,* si souvent disséquées et jouées de manière besogneuse, comme un simple thème et variations. Ici, elles sont prises dans une coulée rayonnante, elles resplendissent dans une harmonie merveilleuse de la jeunesse et de la maturité. *Pollini* est tout à la fois *grandiose, fougueux et détendu,* avec un *toucher aérien,* un *phrasé* mouvant et radieux. Il survole le texte pour rejoindre la vision et le rêve de Schumann dans les sphères les plus idéales. Chaque note laisse une trace de lumière. Jamais ce piano n'a été aussi transparent et ailé.

En complément, la délicieuse *Arabesque,* empreinte de la plus tendre intimité, simple et fervente.

JACQUES LONCHAMPT.

● ***DG, 410.916* (en *microsillon, disque compact et cassette*).**

L'art de Rita Gorr

Étonnante Rita Gorr : ses moyens considérables lui offrirent les emplois de mezzo comme ceux de grand soprano ; son tempérament et sa personnalité permirent *le ton* noble *de Gluck, le haut dramatisme des héroïnes* verdiennes et *wagnériennes,* l'élégance de l'opéra français. Belge, mais représentante accomplie de l'école française, elle a prouvé qu'avec une seule école parfaitement maîtrisée on peut chanter tous les répertoires, suprême leçon *de chant qui laisse aujourd'hui à méditer.*

La voici, souveraine de *ligne* et *de diction dans Iphigénie en Tauride* (avec *pour compagnons* Nicolaï Gedda et Ernest Blanc), imposante de présence et de timbre dans l'*Hérodiade* de Massenet (avec la fine fleur du chant français de l'époque : Régine Crespin, Albert Lance, Michel Dens). Et pour apprécier l'étendue de ses moyens (l'aigu incisif, le médium sonore, *la projection éclatante) et de ses dons d'interprète, un récital d'airs* lyriques de tous *horizons et styles,* dirigés par son compatriote André Cluytens.

Justice est ainsi rendue à l'une des artistes les plus douées et les plus marquantes de sa génération.

ALAIN ARNAUD.

● ***Iphigénie en Tauride,* extraits dirigés par Georges Prêtre ; orchestre de la Société des concerts du Conservatoire, EMI 1 731 881 ; *Hérodiade, extraits dirigés* par G. Prêtre ; orchestre de l'Opéra de Paris, EMI 111 6831 ; « Grands airs lyriques » de Gluck, Massenet, Saint-Saëns, Wagner, Verdi, Mascagni ; Orchestre de l'Opéra, dir. André Cluytens, EMI 1111 491.**

Vidéocassettes

Perfectionnez votre anglais

● **« English by video », cinq nouvelles cassettes de Nelson Filmscan - distribuées par Formavision : 7, rue du Cardinal-Mercier, 75009 Paris.**

Si vous voulez profiter de vos vacances pour perfectionner votre anglais, n'oubliez pas d'emporter *votre magnétoscope.* Les cinq nouveaux titres de la collection « Filmscan » s'adressent à tous les publics. *« Double trouble »* raconte les aventures de trois écoliers en passe de devenir des *« pop stars »* et s'adresse *aux enfants débutants.* Les sept enquêtes de « The blind detective » ne sont utilisables que par des étudiants avancés. Ceux qui préparent leur voyage aux Etats-Unis suivront avec intérêt « *Living in Washington* » et « Living in New-York ». Enfin, ceux qui possèdent déjà une solide connaissance de la langue anglaise se pencheront avec délices *sur la vie* et l'œuvre de Shakes*peare, Dickens, Lawrence* et Orwell, les quatre premiers titres de la série « Famous Authors ». Chaque cassette est accompagnée d'un livret pédagogique.

La Palombière

● **Film français de Jean-Pierre Denis avec Jean-Claude Bourbault et Christiane Millet. Édité par Sunset vidéo et distribué par GCR.**

L'amour impossible et absolu d'un chasseur de palombes pour l'institutrice du village. Un beau film doux et amer de Jean-Pierre *Denis, Caméra d'or du* Festival de Cannes *pour l'Histoire d'Adrien.*

La Trace

● **Film français de Bernard Favre et Bertrand Tavernier avec Richard Berry et Bérangère Bonvoisin. Edité et distribué par Cinéthèque.**

Le voyage d'un colporteur dans *le royaume de Savoie partagé entre* la *France et* l'Italie. *« Ce n'est jamais le même homme qui part et qui revient »,* dit le film en exergue, et, quand cet homme est *incarné* par Richard *Berry,* l'aventure *intérieure devient passionnante.*

La Ligne de démarcation

● **Film français de Claude Chabrol, avec Jean Seberg, Maurice Ronet, Daniel Gélin, Jacques Perrin, Stéphane Audran et Jean Yanne. Edité et distribué par UGC vidéo.**

La Résistance et l'occupation allemande dans un *petit* village du Jura près de la ligne de démarcation. Sur un scénario du colonel Rémy, le regard aigu de Chabrol et une remarquable distribution.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

« Première Symphonie » de Mahler par Riccardo Muti

Les disques consacrés à la *Première Symphonie* de Mahler sont si nombreux qu'il est difficile de les connaître tous. Beaucoup, de toute façon, ne sauraient retenir l'attention. Lorsque l'un d'eux sort vraiment de l'ordinaire, il faut donc le saluer comme il le mérite, de peur que *lui* aussi ne soit passé sous silence, ou ne tombe rapidement *dans l'oubli.*

Un incident malencontreux a récemment empêché au dernier moment l'exécution à Paris de cette symphonie *Titan* par Riccardo Muti et son Orchestre de Philadelphie. A en juger par leur enregistrement de l'ouvrage, tout juste paru, l'incident en question a privé les mélomanes réunis ce soir-là de très grands moments. *On entend ici une Première Symphonie large et puissante,* mais *ces qualités ne donnent heureusement lieu à aucun débordement* hors de propos. Les subtilités *et* les finesses de l'orchestration de Mahler sont bien présentes, et toute justice est rendue à l'architecture de la symphonie, Muti exerçant un contrôle de tous les instants aussi bien sur les sonorités de son orchestre que sur le déroulement du discours.

Le message du compositeur n'en est que *mieux* transmis, *et* cette synthèse de poésie, de clarté et de force fait irrésistiblement *songer,* ce qui n'est pas un mince compliment, à une version légendaire, parue il y a bientôt quinze ans chez le même éditeur, et également due à un grand chef italien, Carlo-Maria Giulini, avec l'orchestre de Chicago. S'agit-il du début d'une intégrale des symphonies de Mahler ? Je l'ignore, mais Muti n'est certainement pas de ceux que l'on devrait décourager dans cette voie.

MARC VIGNAL.

● **Muti : EMI, 27.0007.**

● **Giulini : EMI, 069-02-183.**

Lauriers pour la « Quatrième Symphonie » d'Albéric Magnard

Il faut revenir sur l'enregistrement de la *Quatrième Symphonie* d'Albéric Magnard, que Marc Vignal avait analysé avec enthousiasme lors de sa sortie (*le Monde* du 15 janvier), pour saluer l'unanimité qui s'est faite autour de ce disque : primé par l'Académie Charles-Cros et l'Académie du disque français, il vient de recevoir une haute distinction, l'un des quatre grands prix annuels décernés par le jury de l'International Record Critics' Award, réuni à Grenade.

Juste retour des choses : voici des années que les symphonies de Magnard sont proposées sans ré*sultat* à l'Orchestre de Paris, et récemment l'Orchestre national a refusé d'enregistrer la *Troisième Symphonie,* la jugeant in*digne de lui !*

Honneur donc à Michel Plasson et à l'Orchestre du Capitole de Toulouse qui ont donné de la *Quatrième* une interprétation éblouissante, et souhaitons qu'ils continuent, car Magnard (1865-1914), élève de Vincent d'Indy, personnalité puissante, au caractère renfermé et ombrageux, reste un compositeur encore mal connu. *Il* mourut prématurément, tué par les Allemands en défendant sa maison de Baron-sur-Oise.

Cette réussite devrait engager les éditeurs de disques en mal de répertoire à rechercher des œuvres de valeur dans le fonds symphonique français du début du siècle, très riche et complètement inexploité ; il y a certainement des découvertes à faire chez Lazzari, Ropartz, Koechlin, Witkowski, Roger Ducasse, Le Flem, et bien d'autres, sans oublier Maurice Emmanuel et Florent Schmitt.

J. L.

● **EMI, 1731.841.**

(Publicité)

INDEX DES RESTAURANTS PAR QUARTIER

BAC-MONTALEMBERT

TAN DINH, 60, rue de Verneuil, 7e, 544-04-84. Restaurant vietnamien. PRIX MARCO POLO 1979. 600 Grands Crus, dont 160 Pomerols. Service assuré jusqu'à 23 h 15. F. dimanche. F. en août.

BAC-SOLFERINO

LA LANDAISE A PARIS, 260-20-19. 48, rue de Verneuil, 7e. F/dim. Spéc. Sud-Ouest. Repas d'affaires 100 F.

BATIGNOLLES - ROME

EL PICADOR, 80, bd des Batignolles, 387-28-87. Espagnoles et françaises. Paella, Zarzuela, Bacalao. F. lundi, mardi. Ouvert en juillet et août.

CHAMPS-ÉLYSÉES

RELAIS BELLMAN, 37, r. Franç.-1er, 723-54-42. Jusq. 22 h 30. Cadre élég. F/du 4 août au 2 sept. inclus.

INDRA, 10, rue Cdt-Rivière. F. dim. 359-46-40. Spécialités indiennes.

CHEZ DIEP, 22, rue de Ponthieu, 256-23-96. Nouvelles spécialités thaïlandaises dans la quartier. Gastronomie chinoise, vietnamienne. F. sam. midi.

ORPHIE, 8, rue d'Artois, 256-31-39. F. sam., dim. Spécialités de poissons.

Avenue des Champs-Elysées

Nº 142, COPENHAGUE. 1er étage F. du 29/7 au 26/8 inclus.

FLORA DANICA, Ouvert tout l'été sur son agréable jardin. ELY. 20-41.

FAUBOURG-MONTMARTRE

Nº 12, rue du Fg-Montmartre AUBERGE DE RIQUEWIHR, 770-62-39. SPÉC. ALSACIENNES. F. du 30/7 au 30/9 inclus.

GARE DE L'EST - GARE DU NORD

NICOLAS, 12, rue de la Fidélité, 246-84-74. PLATS D'ÉTÉ ET CARTE. F. lundi soir et samedi, ouvert dimanche. F. du 28/7 au 28/8.

GARE DE LYON

L'ESCAPADE EN TOURAINE, 24, r. Traversière. 343-14-96. Spéc. F/sam. et dim.

GOBELINS

ENTOTO 587-08-51 - F. dim. 143, r. L.-M.-Nordmann, 13e Spécialités éthiopiennes.

LES HALLES

CAVEAU F.-VILLON, 64, r. Arbre-Sec, 236-10-92. Ses caves du XVe. F. dim. Ouvert tout l'été. P.M.R. 150 F.

L'AJOUPA, 8, pl. Ste-Opportune, 1er, 233-45-85. Cuis. antillaise. Danse Ven. Sam.

LE NICOLAS FLAMEL, « bâti en 1407 ». F. dim. 51, rue de Montmorency, 3e. 272-07-11.

INVALIDES

C'est votre fête aujourd'hui, Madame, ou vous, Monsieur? Valable toute l'année, FRANÇOISE vous offre gracieusement, pour commencer votre repas, son foie gras frais maison. Et aussi son menu à 90 F s.n.c. Parking privé : entrée face au nº 2, rue Faber. Tél. : 705-49-03. F. dimanche soir, lundi. F. en août.

MONTAGNE STE-GENEVIÈVE

LE VILLARS PALACE. M. Taillois propose ses spécialités : POISSONS, COQUILLAGES, banc d'HUITRES, 3 salles. Pianiste t. l. ss. Elégance, 8, r. Descartes. Ouv. T.L.J. : 326-39-08 et 75-50. Ouvert le dimanche. Ouvert tout l'été.

MONTPARNASSE

LE BULLIER, 22, av. de l'Observatoire, 335-48-11. Ts les jrs. Brasserie-café-glacier de 8 h à 1 h du matin. F. en août.

LA CLOSERIE DES LILAS, 171, bd du Montparnasse, 326-70-50 et 354-21-68. Souper après minuit. Au piano : Y. MEYER. Tous les jours. Fermé en août.

LE MODULE et sa belle terrasse de verdure sur le bd du Montparnasse, nº 106 (r.d.c.). Tél. 354-98-64. Fruits de mer, grillades. Cuisine du chef. T.L.J. de midi à 3 h du matin. Air condit. Petit prix.

NOTRE-DAME

CHEZ TOUTOUNE 5, rue de Pontoise, 5e 326-56-81 F. dim. et lundi. Cuisine bonne femme. F. du 11/8 au 11/9.

OPÉRA

VISHNOU, 21, r. Daunou. 297-56-54. F. dim. Spécialités indiennes.

PALAIS-ROYAL

LE PULLMAN, 8, rue de Beaujolais, 1er, 260-99-59. Menu 100 F. Carte (canettes poires). F. dim.

PLACE CLICHY

KISMET, 17, rue Darcet, 387-83-35 Spéc. indo-pakistanaises. Déj., dîner. Fermé en août.

PLACE PEREIRE

Nº 9 DESSIRIER, maître écailler. Jusqu'à 1 h du matin, 227-82-14. T.l.j. HUITRES-CRUSTACÉS-POISSONS. TERRASSE D'ÉTÉ. F. du 28/7 au 31/8 inclus.

LE SAINT-SIMON, 116, bd Pereire, 380-88-68. F. dim. Ses spécialités de poissons. Menu à 110 F s.n.c., terrasse. Ouvert tout l'été.

PLACE DU TERTRE

Nº 15 LA CRÉMAILLÈRE 1900, t.l.j. 606-58-59, jardin, spéc. FRUITS DE MER.

PORTE MAILLOT

TIMGAD, 21, rue Brunel.-17e F. dim. 574-23-70/23-96. Spéc. du Maroc. Fermé en août.

CHEZ GEORGES, 273, bd Pereire, 574-31-00. Maison cinquantenaire, l'on vous reçoit jusqu'à 23 h 30. Ses plats cuisinés à l'ancienne, tranchés et servis devant vous. Gigot, train de côtes et vins de propriétaire. Ouvert tous les jours, même le samedi. TERRASSE. Fermé en août.

PORTE SAINT-CLOUD

LE CORSAIRE, 1, bd Exelmans, 525-53-25. Fermé dim. Ouv. sam. Carte et spécialités. Menu 72 F s.c. « Une formule qui vous enchantera. » Le restaurant du XVIe. F. du 27/7 au 26/8.

RÉPUBLIQUE - BASTILLE

LE REPAIRE DE CARTOUCHE 700-25-86 - 8, bd Filles-du-Calvaire, 11e. F/sam., dim. F. du 20/7 au 19/8.

REUILLY-DIDEROT

LE MACOUBA, 94, bd Diderot, 346-88-07. F/lun. Cuis. antillaise. Amb. musicale.

ATHANOR 344-49-15. 4, r. Crozatier, 12e. 19 h à 24 h sauf dim., lundi. Poiss. rivière. Clavecin : mus. baroque. F. du 29/7 au 3/9 inclus.

RICHELIEU-DROUOT

AU PETIT RICHE, 25, r. Le Peletier, 770-68-68 et 770-86-50. Son étonnant MENU à 100 F. service compris. Salons. Décor 1880. Vins du Val de Loire. F. dim.

SACRÉ-CŒUR

CABANE DE LA BUTTE, 4, rue Lamarck, 18e. F. merc. 264-63-40. Spéc. PROVENÇALES. Piano.

SAINT-AUGUSTIN

LE SARLADAIS, 2, rue de Vienne, 522-23-62. Cassoulet 65 F. Confit 65 F. F. du 14/7 au 20/8 inclus.

SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS

LA FOUX, 2, rue Clément (6e). F. dim. 325-77-66. Alex aux fourneaux.

RAFFATIN ET HONORINE, 16, bd St-Germain. 354-22-21. F. D., L. midi.

PETITE CHAISE, 36, rue de Grenelle, 222-13-35. Menu 76 F. Ouvert t. l. j. Ouvert en août.

ST-GERMAIN - ST-MICHEL

DODIN BOUFFANT 325-25-14 F/sam., dim. Place Maubert-Mutualité j. 0 h 15. F. du 29/7 au 2/9 inclus.

ALSACE A PARIS 326-89-36 T.L.J. 9, pl. St-André-des-Arts, 6e. SALONS. CHOUCROUTE, grillades, POISSONS. Huîtres et coquillages. Ouvert tout l'été. TERRASSE PLEIN AIR

SAINT-MICHEL

LAPÉROUSE, 51, q. des Gds-Augustins, 326-68-04 - 326-90-14. Menu dégust. 240 F s.n.c. Carte prix fixe 190 F vin et s.c. Grande carte. Ouvert tout l'été.

Environs de Paris

BOIS DE BOULOGNE

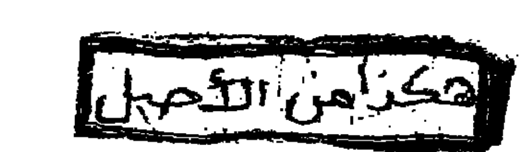
VIEUX GALION, 4e ét., 506-26-10. ● Une table raffinée à bord d'un navire du XIXe siècle ● Réceptions ● Cocktails ● Séminaires ● Présentations. Parking.

MELUN

LA MARE AU DIABLE, 063-17-17. Parc (17 ha). Plessis-Picard, R.N. 6, direction Melun. Ouvert tout l'été.

ROLLEBOISE

CHATEAU DE LA CORNICHE, 093-21-24. Panorama exceptionnel. Terrasse suspendue. Bar-Fumoir-Goûters. Déj., dîners. Salon des Impressionnistes.



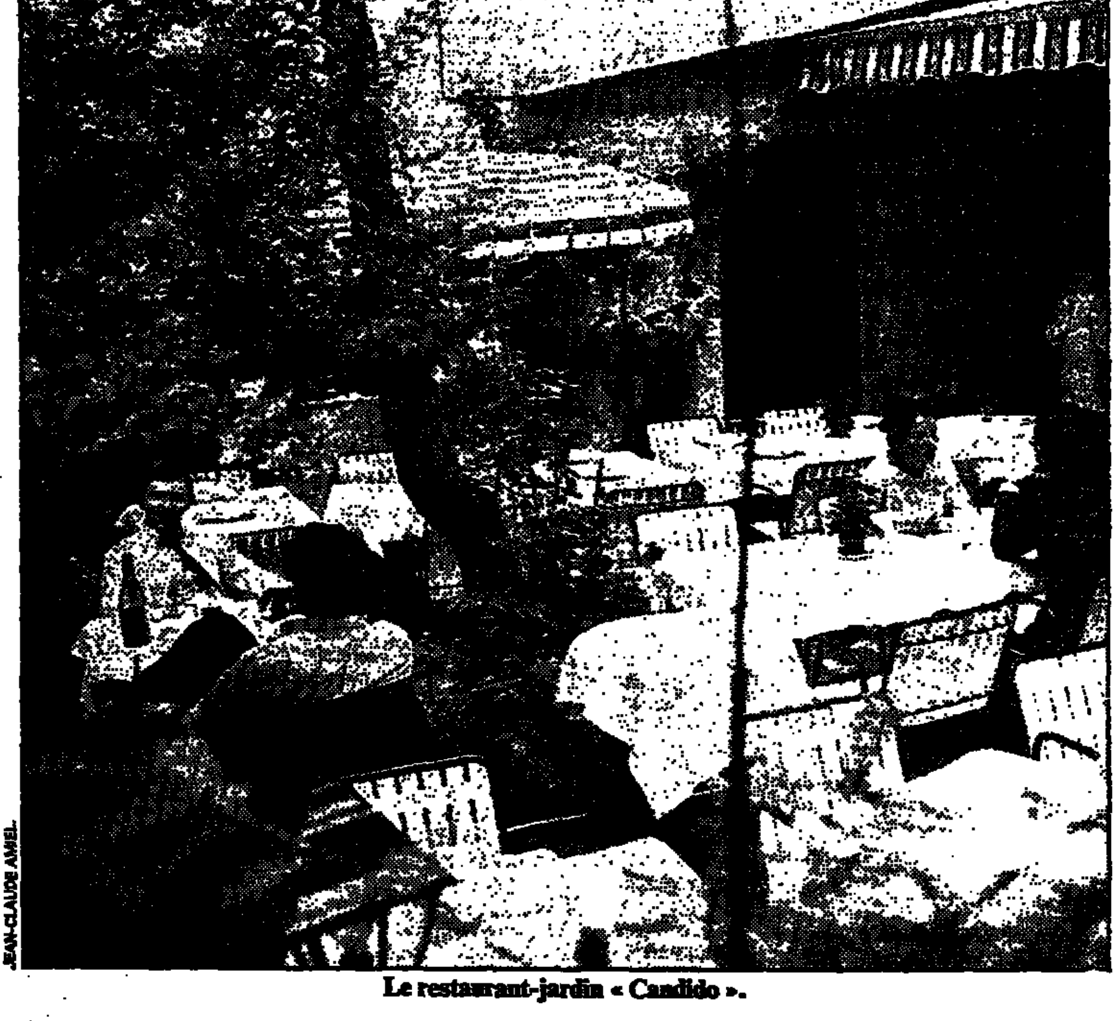
Dîner « dehors »

Les adresses de Paris-plein-air.

Au printemps et en automne, la terrasse était très agréable, à l'ombre des arbres...
Hemingway *(Paris est une fête).*

IL est vrai que pour les étrangers, et singulièrement les Anglo-Saxons, longtemps les terrasses des cafés furent une découverte puis une attraction.

Ils les recherchaient dans les artère passantes. Les vieux Parisiens, au contraire, aux temps chauds, retrouvaient les petits restaurants à terrasse, où, derrière quelques maigres fusains, l'odeur d'un fricot mijoté se dissolvait dans la poussière dorée du soleil ou les ouates bleutées de la nuit tombante. L'air n'était pas encore « emmazouté » ; les bruits de la ville, dans les quartiers excentrés, venaient mourir aux derniers cliquetis des couverts. Il y avait des ronds vineux sur les nappes en papier où la serveuse griffonnait l'addition. Ah ! comme j'aimais dîner en plein air parisien, avant guerre, dans ces restaurants dits « de cochers-chauffeurs ». Je me souviens de celui de l'avenue de Wagram (devenu je crois une pizzeria) où l'andouillette était si grassement savoureuse, accolée à une petite montagne de purée de pois cassés !


JEAN-CLAUDE AMIEL

Le restaurant-jardin « Candido ».

Aujourd'hui encore, et bien que les week-ends hors les murs se multiplient, dès qu'un peu de chaleur « emmoite » l'atmosphère, chacun recherche un ersatz de campagne et d'air pur : où peut-on déjeuner, dîner en plein air ?

On me pose souvent la question.

Mais bien entendu seule la nostalgie donne encore du charme aux petites terrasses d'autrefois, à fleur de trottoir, de gaz d'échappement et de promiscuité !

Patios, terrasses, jardins, voici pourtant une liste pour juillet-août et Parisiens impénitents.

● Les patios

Cour intérieure d'une maison, d'un édifice public, dit le Larousse. Ici il ne peut s'agir que des grands hôtels, avec une exception pour le *Flora Danica* (dont le petit patio, presque un jardin enfermé entre quatre murs, complète le minuscule restaurant au fond d'une cour élyséenne). Au rez-de-chaussée du 142, avenue des Champs-Elysées (tél. 359-20-41), c'est le complément du *Copenhague*, ambassade de la cuisine danoise.. Au *Flora Danica*, donc, on peut prendre le thé accompagné de rutilants gâteaux crémés à mourir, mais aussi déjeuner et dîner, en plein air, pour un festival de poissons fumés et marinés, saumon en tête. Acquavit et bières danoises désaltérantes.

Les autres patios sont donc ceux des hôtels que vous connaissez : *Au George V* (31, avenue George-V, tél. 723-54-00), où Jean Frison vous proposera une carte à la fois classique et élaborée. Au *Régence Plaza* (25, avenue Montaigne, tél. 723-78-33), où Roland Reverdy fera le même office (après quoi vous pourrez aller danser au piano-bar). Au Ritz (15, place Vendôme, tél. 260-38-30), d'espace plus restreint mais charmant et lui aussi de grande cuisine élégante.

Enfin, dernier en date, et plus petit encore, mais intime, le patio du *Royal Castille* (37, rue Cambon, tél. 261-55-20), donnant sur le bar et proposant une gentille carte de petits prix. Toutes ces maisons ouvertes en août.

● Les jardins

Plus rares encore peut-être.

En tête celui élyséen de *Laurent* (41, avenue Gabriel, tél. 359-14-49), cerné de verdures, oasis de calme et d'élégance. Et sur l'autre rive, *la Closerie des Lilas*, chère à Hemingway mais avant lui aux poètes (Paul Fort), aux « Montparnos », et dont le bar a accueilli Lénine et Jean Moréas en parfaite objectivité. Le jardin de la Closerie, battu de la rumeur de la ville, reste un coin d'autrefois (171, bd du Montparnasse, tél. 326-70-50).

A noter les jardins suspendus de *Beauvilliers* (52, rue Lamarck, tél. 254-19-50), petites merveilles de goût à l'image d'une carte précieuse, inattendue aux hauts de Montmartre.

Jardin encore, ce jardin restaurant-bulle de vitrage au cœur du *Royal Monceau* (35, avenue Hoche, tél. 561-98-00), une réussite patricienne que complète la cuisine du chef Biscay.

Toutes ces maisons ouvertes en août.

Et encore un jardin inattendu, celui de *Candido* (40, avenue de Versailles, tél. 527-86-68). Cuisine hispano-italo-française de cette vieille enseigne, où Candido fils a ouvert, derrière sa salle, un vrai et minuscule petit jardin (les tomates que vous mangerez y auront poussé !). Profitez-en avant la fermeture d'août.

Enfin, dans l'île de la Jatte, *la Tonnelle Saintongeaise* (32, bd Vital-Bouhot, tél. 624-43-15). Cette mise en Seine signée Joël Girodot vous fera découvrir les cagouilles, la chaudrée et quelques autres plats régionaux. Ouvert jusqu'au 15 août.

● Les terrasses

Et d'abord la terrasse connue du monde entier, la terrasse la plus parisienne et, en même temps, pour les touristes « the » terrasse : celle du *Fouquet's* (99, avenue des Champs-Elysées, tél. 723-70-60), cet octogénaire toujours jeune.

Restons dans le quartier avec celle de *Prunier Elysée* (26, avenue des Champs-Elysées, tél. 562-26-51), sur la placette de la galerie, devant la *cascade bruissante, pour des* dégustations de tout ce qui vient de la mer. Et avec celle de *Chez Edgard* (4, rue Marbeuf, tél. 720-51-15), si vivante, si « show biz », et qui s'étend, tard le soir, jusque sur les trottoirs (fermé en août).

Mais mon amitié va surtout, je l'ai dit, aux terrasses minuscules, quasi anonymes, modestement cachées derrières quelques arbustes chlorotiques. A fleur de trottoir. Et je pense alors à celles du *Quai d'Orsay* (49, quai d'Orsay, tél. 551-58-58) : quatre tables où les dames serveuses souriantes apportent les plats originaux et copieux d'*Etienne Bigeard*. Fermé en août. Ou à celle du *Restaurant du Marché* (59, rue de Dantzig, tél. 828-31-55), à peine plus grande, où les cuisinières de Christiane Massia troussent des salades bien de saison : haricots verts et gésiers confits, mesclun et poitrine fumée, etc.

Restons sur la rive gauche pour énumérer :

Le Récamier (4, rue Récamier, tél. 548-86-58) a la chance de s'abriter dans une rue piétonnière. Cuisine, on le sait, à *tendance bourguignonne* et bons vins de là-bas.

Les Marronniers (53 bis, bd Arago, tél. 707-58-57) sont ceux du boulevard sous lesquels, aux beaux jours (mais fermé en août), Gilbert installe ses tables. Rillettes de saumon et *salade de haricots verts aux* anchois sont plats pour les chaleurs.

La Chaumière des gourmets (22, place Denfert-Rochereau, tél. 321-22-59) est fermée en août, elle aussi, mais sa cuisine normande est attachante, et le *fromage blanc fermier désaltérant.*

L'Aquitaine enfin (54, rue de Dantzig, tél. 828-67-38) et sa petite terrasse dominant les verdures de la Ruche, l'oasis des artistes. Christiane Massia vous y fera goûter ses plats énergétiques.

Ne pas oublier *la Rôtisserie* (8, rue Linois, tél. 575-72-29), terrasse dominant la Seine, en face de la Maison de la Radio, dans le centre Beaugrenelle (mais avec ascenseur particulier).

Revenons sur la rive droite :

Marius et Janette (4, avenue George-V, tél. 723-41-88), c'est la Provence à Paris, et sa terrasse en devient alliacée. Fermé en août quelques jours, il faut donc téléphoner.

Ramponneau (21, avenue Marceau, tél. 720-59-51) et son classicisme reposant. Fermé en août.

Le Toit de Passy (94, avenue Paul-Doumer, tél. 524-55-37). La terrasse, ici, est au septième étage dominant Paris-Sud. Parking et ascenseur direct. Bonne cuisine moderne de Yannick Jacquot.

Chez Georges enfin (273, bd Pereire, tél. 574-31-00), avec ses quatre « grands » plats quotidiens : côte de bœuf, gigot, petit salé et tendron de veau (à moins que ce ne soit le pot-au-feu), *Chez Georges* qui est la tradition et l'amitié (fermé en août).

Sans oublier *Baumann-Ternes* (64, avenue des Ternes, tél. 574-16-66), où Andrée Baumann démontre que la choucroute peut être un plat d'été, mais sait aussi combiner *une carte mieux en situation.* Saumon et haddock marinés au citron vert sur lit de choucroute crue, poireaux à la fondue de tomates fraîches, carpaccio, ou, mieux, vrai tartare. De très beaux desserts après le munster fermier. Une grande petite terrasse.

Faut-il énumérer les restaurants, classiques et connus, du Bois ?

Le Pré-Catelan (524-55-58), *la Grande Cascade* (506-33-51), coûteux, *le Pavillon des Princes* (605-65-50) et son prix fixe pour une carte-menu intérressante ? Avec aussi, pour les petites bourses :

L'Auberge du bonheur (près du champ de courses de Longchamp, tél 772-40-75) et son *petit menu servi sous parasols.* Et, pour le plaisir des enfants, *la Ferme du Golf* (au Jardin d'acclimatation, tél. 722-71-34), avec ses déjeuners des mercredi, samedi et dimanche à petits prix, arrosés de lait et entourés de chèvres, lapins et poules en liberté.

Voilà pour les juilletistes et aoûtiens de Paris (cette liste n'étant évidemment pas limitative) qui veulent trouver un semblant d'air libre et quelques *verdures civilisées. Mais n'oubliez* pas de téléphoner tant pour réserver que pour savoir si la maison est bien ouverte : les restaurateurs ont d'innombrables raisons et excuses de modifier leurs décisions.

LA REYNIÈRE.

Lu dans Le Monde. *23 juin 1984*



La Mitidja

Un nouveau maghrébin dans un très joli cadre. Et une très bonne cuisine : le couscous roulé main accompagne les brochettes diverses, les tajines multiples. La batella (pastilla) sur commande est digne des princes des sables. Débutez par les bricks (ou breikas ou boureks) feuilletés aériens à l'agneau au thon et œuf, à l'œuf, aux crevettes, au saumon. Notez le couscous Mitidja (agneau, brochette, merguez, boulette) à 85 F. Et si vous hésitez entre les douze ou quinze vins d'outre-Méditerranée, choisissez le thé à la menthe (non sucré surtout !). Ma note : 16/20.

● 22, passage des Panoramas. Tél. : 508-16-07.

LA REYNIÈRE.

Tous les jours, sauf les samedi et dimanche

Ouvert en juillet et août

Rive gauche



PIERRE CAMBIN rappelle à ses clients et amis qu'il est OUVERT en JUILLET et AOUT avec sa TERRASSE
Rapport qualité/prix (100 F env.) excellent... disent les clients... Vins de propriété. Spécialités du pays.
17, rue de Lourmel, 15e — Mº DUPLEIX — 579-31-63. F/dim.



Le Sybarite
Menu gastronomique 125 F S.C.
SALON PARTICULIER 30 COUVERTS
6, rue du Sabot - PARIS 6e - 222.21.56
Saint-Germain-des-Prés

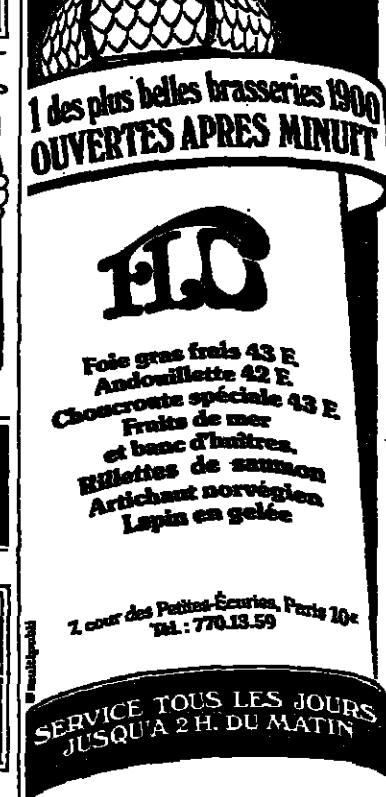


Rive droite

la main à la pâte
grande cuisine italienne... dans un cadre raffiné
35, rue SAINT-HONORÉ, PARIS (1er)
TÉL. : 236-64-73 - 508-85-73

1919-1984
NICOLAS
PLATS D'ÉTÉ
SA CARTE :
POISSONS et GRILLADES AU FEU DE BOIS
12, rue de la Fidélité, Paris-10e
F/lun. soir et sam. OUV. DIM.
246-84-74 - 770-10-72

AUX ROSES DE BLIDA
spécialités pieds-noirs à emporter
29, rue de Chazelles, 75017 PARIS
622-43-86







Environs de Paris



échecs

N° 1080

V. Smyslov oublie ses classiques

(Tournoi de Bugojno, 1984.)

Blancs : J. Timman
Noirs : V. Smyslov
Partie écossaise.

1. é4	é5	21. Txa1	Txf6
2. Cf3	Cç6	22. h3!	Fé6 (o)
3. d4	éxd4	23. Ca4	Fa3
4. Cxd4	Fç5 (a)	24. Dç3!	Tf4 (p)
5. Cf5 (b)	g6 (ç)	25. g3!	Fb4
6. Cé3 (d)	Cf6	26. Dd3	Tf6
7. Cç3	0-0	27. a3!	b5 (q)
8. Fd3	Té8	28. axb4	axb4 (r)
9. 0-0	Cé5	29. Rg2! (s)	bxa4
10. Rh1 (é)	d6 (f)	30. Dd4! (t)	Fxb3 (u)
11. Fé2	Cç6	31. Dxf6	a3
12. f3	Cd4	32. Dd4!	ç5 (v)
13. Fç4!	a5	33. Dxd6	Tç8
14. Cg4! (g)	Fé6 (h)	34. Dd2!	Fé6
15. Fg5! (i)	Cxg4 (j)	35. f4	h6
16. Fxd8	Cé3	36. g4!	Fxg4
17. Dç1	Fxç4 (k)	37. f5!	Té8
18. Dxé3	Cxç2 (l)	38. Dxh6 (w)	Gxf5
19. Dd2	Cxa1	39. h3	abandon
20. Ff6! (m)	Té6 (n)		

NOTES

a) La ligne classique de la partie écossaise. Une autre défense connue est 4..., Cf6.

b) Au lieu d'entrer dans la continuation 5. Cb3, Fb6 ; 6. a4, a6 ; 7. Cç3 ou encore 5. Fé3, Df6 ; 6. ç3, Cg-é7 ; 7. Cç2 les Blancs adoptent une suite douteuse, déjà jouée en 1837 dans la partie Walker-Slous, examinée par Burn en 1874.

ç) Après cette réponse faible, les Blancs prennent le contrôle du centre. La réfutation de la tentative 5..., Cf5 consiste en 5..., d5! omme l'a démontré Zukertort dans sa partie contre Wayte en 1878 ; 6. Cxg7+, Rf8 ; 7. Cf5, Fxf5 ; 8. éxf5, Db4 ou 7. Ch5, Dh4 ; 8. Cg3, *Cf6* ; 9. *Fé2* (ou *9. éxd5, Cg4*), *Cé5* ; 10. h3, Tg8 et les Noirs ont une forte attaque. L'ancien champion du monde a oublié ses classiques.

d) Les Blancs tiennent solidement la case d5.

é) Menace f2-f4.

f) L'échange 10..., Cxd3 valait peut-être mieux. A noter, après 10..., d6, la faiblesse des cases noires du roque de Smyslov.

g) La prise du Cg4 ouvrirait dangereusement la colonne f à l'action de la Tf1, que ce soit après 14..., Cxg4 ; 15. fxg4 ou après 14..., Fxg4 ; 15. fxg4. D'autre part, la menace de clouage 15. fg5 est insupportable.

h) Aveuglement ou vision lointaine ?

i) 15. Fxé6, Cxé6 soulagerait les Noirs.

j) Après 15..., Fxç4 ; 16. Fxf6, Dç8 ; 17. Dd2 les Blancs gagnent. V. Smyslov *se jette à l'eau*, sacrifiant spectaculairement la D.

k) Ou 17..., Taxd8 ; 18. Fxé6, Cxé6 ; 19. Té1.

l) Maintenant 18..., Taxd8 était meilleur, la position résultant de 19. Dd2, Fxf1 ; 20. Txf1 laissant cependant peu d'espoir aux Noirs.

m) Menaçant 21. Dh6 suivi du mat.

n) 20..., d5 est préférable à cette immobilisation de la T-R ; par exemple, 21. Txa1, dxé4 ; 22. Cxé4, Ff8.

o) Et non 22..., Fa6 ; 23. Cd5.

p) Difficiles tribulations de la T-R.

q) L'engrenage. Les Noirs n'ont plus que cette riposte puisque 27..., Fç5 ne va pas à cause de 28. Dç3, Rg7 ; 29. é5!

r) Si 28..., bxa4 ; 29. Txa4.

s) Si 29..., Dxb5, Fxb3.

t) Le pion f3 *étant défendu*, le sort de la T-R est à nouveau en jeu.

u) Après 30..., Rg7 ; 31. Txa4 les Noirs n'ont plus d'issue. D'où cette ultime tentative.

v) Les Noirs n'ont pas le temps de jouer 32..., a2 ; 33. Dxb4, Fç2 ; à cause de 34. Db7, Ta4 ; 35. Db8+, Rg7 ; 36. Db2+ et 37. Dxç2.

w) Menace 39. h6.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1079
A. Hildebrand, 1955.

(Blancs : Ra8, Fa4, Pa5. Noirs : Rç8, Fb8, Pé7, é6.)

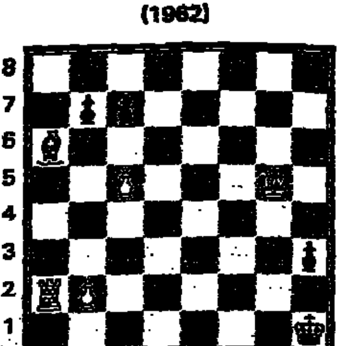
Un matériel bien réduit dans une finale de F de couleur différente avec un pion blanc passé sur la colonne a devrait aboutir à la nullité.

1. Fd7+!, Rç7 ; 2. Fxé6! zugzwang, Rç6 (menaçant 3..., Rb5 et 4..., Rxa5, nulle) ; 3. Fd7+!, Rç7 ; 4. Fb5, Rç8 (ou 4..., é5 ; 5. Fd3, Rç8 ; 6. Fa6+ et 7. Fb7) ; 5. Fa6+, Rç7 ; 6. Fb7 et les Noirs, en zugzwang, perdent.

Une miniature harmonieuse.

ÉTUDE

V. EVREINOV
(1962)



Blancs (4) : Rg5, Ta2, Pb2, ç5.
Noirs (5) : Rh1, Fa6, Pb7, ç7, h3.

Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge

N° 1078

Election mondiale

La donne suivante jouée dans la Coupe du *Daily Telegraph* est une brillante illustration d'une précaution qui paraîtra très simple à condition... d'y penser.

♠ D V
♡ V 10 6
♢ R D 7 4
♣ A R 5 3

♠ R 9 8 5 3 / ♡ 5 3 2 / ♢ A 2 / ♣ V 8 6 — (Ouest)
♠ 10 4 2 / ♡ R D / ♢ V 10 9 5 / ♣ D 10 7 2 — (Est)

♠ A 7 6
♡ A 9 8 7 4
♢ 8 6 3
♣ 9 4

Les annonces (O. don.) ont sans doute été les suivantes :

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
passe	1 SA	passe	2 ♣
passe	2 ♢	passe	2 ♡
passe	3 ♡	passe	4 ♡

Ouest a attaqué l'As de Carreau, *puis le 2 de Carreau ; le déclarant a* mis le Roi du mort, et il a joué le Valet de Cœur couvert par la Dame et pris par l'As. *Comment Dormer, en Sud, a-t-il ensuite gagné* QUATRE CŒURS contre toute défense ?

Réponse :

Quel est le danger ? *Si Sud rejoue atout* et si Est détient maintenant le Roi de Cœur sec comme on peut le supposer, il va prendre et continuer Carreau. *Ouest va couper* et il contre-attaquera Trèfle. Le déclarant prendra avec le Roi et, si l'impasse à Pique échoue (comme c'était le cas), il chutera.

Comment se protéger contre ce risque ? Dormer a compris que si Ouest (après avoir coupé) n'avait plus de Trèfle, il serait obligé de jouer Pique ! Dormer a donc pensé à *couper le troisième Trèfle* avant de rejouer atout. Sauf le cas peu vraisemblable d'un singleton à Trèfle, *cette précaution ne pouvait rien coûter* puisqu'on ne pouvait être surcoupé que par le Roi de Cœur (si cette carte était en Ouest).

Après l'As de Cœur, le déclarant a donc tiré As Roi de Trèfle, puis, *après avoir coupé le 3 de Trèfle* avec le 7 de Cœur, il a donné un second coup d'atout. Est a pris avec le Roi de Cœur et il a joué Carreau coupé par le dernier Cœur d'Ouest. Mais *Ouest, qui n'avait plus de Trèfle, dut contre-attaquer Pique* pour le Valet du mort ; ensuite l'As de Pique et la coupe du troisième Pique avec le Valet de Cœur assurèrent le contrat.

Après avoir pris la main avec le Roi de Cœur, *si Est avait contre-attaqué Pique* au lieu de jouer une troisième fois Carreau, Ouest aurait fait le Roi de Pique, mais pas la coupe à Carreau.

La promotion d'Omar

Il est toujours plus facile de trou*ver une défense mortelle quand on voit les quatre jeux*, mais lorsque cette donne avait paru sur le tableau lumineux du bridgerama de Deauville, Omar Sharif fut le premier à signaler que le contrat, qui avait été *réussi* aux deux tables, aurait pu chuter dans ce match France-Italie.

♠ V 6 3
♡ A
♢ 10 7 6 4 3
♣ R D 8 7

♠ 8 4 2 / ♡ V 10 6 / ♢ D V / ♣ A V 9 4 3 — (Ouest)
♠ A 10 7 5 / ♡ D 7 / ♢ A R 9 8 / ♣ 10 6 5 — (Est)

♠ R D 9
♡ R 9 8 5 4 3 2
♢ 5 2
♣ 2

Ann : O. don. Pers. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Chemla	P. Ticci	Lebel	Massimo
passe	passe	1 ♢	1 ♡
contre	passe	1 ♠	2 ♡...

Après l'entame de la Dame de Carreau pour le 9 d'Est, *comment Ouest doit-il jouer* pour faire chuter le contrat de DEUX CŒURS ?

Note sur les enchères.

Le contre de « 1 Cœur » était le « contre négatif » qui promettait une main de 7 à 11 points. Cette convention ici était utile car Ouest ne pouvait pas déclarer « 1 Pique » ou « 1 SA » et il était trop faible pour dire « 2 Trèfles », car un changement de couleur au palier de deux garantit plus de 10 points (si on n'a pas déjà passé).

A l'autre table les enchères avaient été :

Ouest	Nord	Est	Sud
Rosati	Perron	Sbarigia	Mari
passe	passe	1 ♣	2 ♡
passe	passe	passe	

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble®

N° 193

Celles qui rincent

Tournoi national de Marseille, 25 mars 1984. 2e manche. Clubs, jours et heures du tournoi : Tél. 47-19-91.

Au cours d'un tournoi récent disputé au club de Saint-Maur, certains joueurs, ulcérés d'avoir raté MATRICER, puis UNIFORME, ont risqué « étayeur », calqué sur ETAYAGE, ce qui a aggravé leur cas. Il y a quelque 550 mots de sept ou huit lettres en -AGE, suffixe indiquant une action s'il s'ajoute à un verbe (ETAYER, ETAYAGE), et un « collectif » s'il s'ajoute à un non (OMBRE, OMBRAGE). Le tiers seulement des mots en -AGE ont un homologue en -EUR, ce qui conduit les scrabbleurs à chercher des anagrammes aux mots en -EUR inexistants ou disparus. Le plus simple est assurément d'essayer le suffixe -URE, qui indique le résultat d'une action : FOULAGE, FOULURE. Nous nous intéressons aujourd'hui à certains mots en -URE moins courants et n'ayant pas d'anagramme en -EUR.

BIFFAGE, BIFFURE, barre qui biffe. BRASAGE, BRASURE, sorte de soudure, ou métal servant à braser.

CREUSAGE, CREUSURE, ouverture dans une pièces massive.

ENRAYAGE (d'une roue). ENRAYURE, premier sillon d'un champ. GIVRAGE, GIVRURE, défaut d'une pierre précieuse (cf. GIVREUX, -EUSE). MAILLAGE, disposition en réseau. MAILLURE, tache dans le bois. MOIRAGE ou MOIRURE, chatoiement. MOUCHAGE, MOUCHURE, mucosité. PINÇAGE, suppression de bourgeons. PINÇURE, sensation de pincement. RINÇAGE, RINÇURE, eau de rinçage, distinct de RINCETTE, eau-de-vie et de RINÇEUSE, rince-bouteilles ; le « rinceur » a disparu il y a 10 ans, victime de la mécanisation.

N°	TIRAGE	SOLUTION	RÉF.	PTS
1	AEIORSU			
2	O+DEELNR	USERAI	H 4	14
3	AEELNNU	LÉONARDE (a)	8 D	60
4	ADEGOQV	ANNULÉES (b)	5 A	66
5	DG+EEOSU	ÉVOQUA	D 1	34
6	E+ACSUV?	GADOUES (c)	A 4	33
7	CEORSUZ	ÉVACU(É)ES (d)	1 D	86
8	BEHIINT	COURSEZ	L 4	99
9	-AAGLOTY	INHIBE	B 10	30
10	-EEFGLOT	LAYAT	10 D	41
11	GLO+AERT	FÊTÉE	15 A	27
12	EIMMRRS	LIGOTERA	13 A	70
13	IR+BDFHU	SOMMER	3 C	26
14	BIHU+KNO	FARD	H 12	36
15	KN+EIIPT	HIBOU (e)	2 J	51
16	EIIT+IIM	PUNK	6 K	35
17	EIIT+JTW	AMITIÉ	E 10	14
18	ITTW+APS	JOIE	M 1	26
19	ITT+ALNX	SWAP	O 6	61
20	LT+T?	FIXANT	12 H	36
21		J(E)T	1 M	28
				873

NOTES

(a) Du pays de Léon.
(b) Ou ANNUELLE, D2.
(c) Ou l'anagramme SOUDAGE.
(d) Ou CUVA(G)ES.
(e) KHOIN, M 1, 40.

1. M. Duguet, 873.
2. T. Dellac, C. Del, P. Vigroux, 870.

● Festival de Val-Thorens, du 28 juillet au 5 août. Tél. : (76) 96-65-65.

* Solution de l'escalettre parue dans « *le Monde Loisirs* » daté samedi 23 juin.

* Solution de l'escalettre. – 2. ASES ; 3. NASSE - ANSES ; 4. SAUNES ; 5. CANUSES - USANCES ; 6. CENSURAS ; 7. CRANEUSES - ASCENSEUR.

MICHEL CHARLEMAGNE.

(*) Prière d'adresser toute correspondance concernant cette rubrique à M. Charlemagne, FFSc, 96, boulevard Pereire, 75017 Paris.

Utilisez un cache afin de ne voir que le 1er tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les cases des rangées horizontales sont désignées par un numéro allant de 1 à 15 ; celles des colonnes par une lettre de A à O. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, ce mot est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes. Le dictionnaire en vigueur est le Petit Larousse illustré (PLI) de l'année.

MOTS CROISÉS

N° 309

Horizontalement

I. Leur signature est attendue. – II. Se retrouvera mais plus tard. Fit des best-sellers sans le savoir. – III. Fleuve. Elles sont plus agréables ainsi. Ce fut oui. – IV. Ote ou surveille selon l'accent. Mesuré ou va et vient, selon l'accent. – V. Protègent, sans donner trop de chaleur. Souffleur. – VI. Trois des quatre. Sur les pelouses de l'incertitude. – VII. Saint. Filtre. Met dans l'ordre. – VIII. Voisine d'Anvers. Pour une huile, de droite à gauche. – IX. Conjonction. Elles s'enroulent avec grâce, ces plantes. Pronom. – X. Leurs agents sont souvent doubles.

Verticalement

1. Nous y sommes. – 2. Gave. Un apéro, lui ! – 3. Note. Fabrique de tubes. – 4. Toujours à la botte. Tient à l'ancre. – 5. Ils nous les cassent. En repos. – 6. Arrivée sur la mer. Donné par affection ou par dérision. – 7. « Ce champ couvert de morts... ». Note. Note d'après. – 8. Elles sont dans un triste état, et c'est une litote. – 9. Renforcent les semelles. – 10. Pour le bain. C'est presque un continent. – 11. Méthodes. Lumineuse. – 12. Se fait en rond mais de bas en haut. Ce grognard fit carrière en Algérie. – 13. Coupures.

SOLUTION DU N° 308

Horizontalement

I. Parcimonieuse. – II. Énormité. Unit. – III. Lisible. Pliée. – IV. Émise. Écrémer. – V. Ratera. Hère. – VI. It. Sbires. Ndi. – VII. NEP. Éminentes. – VIII. Aura. Esero. Me. – IX. Griser. Aviron. – X. Estomaquèrent.

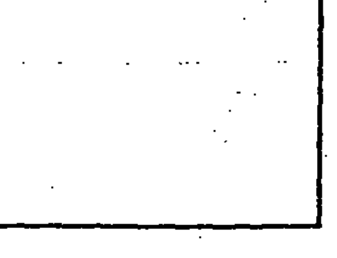
Verticalement

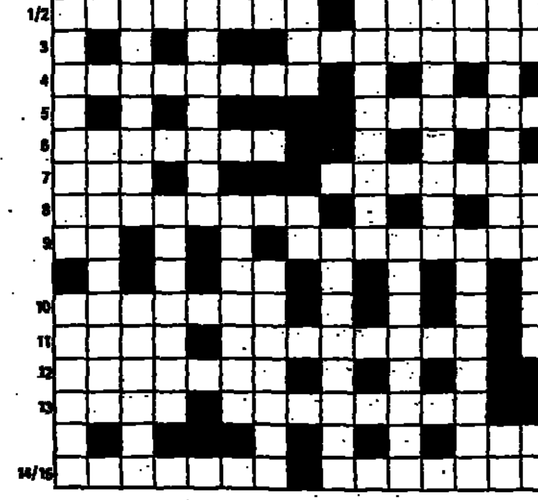
1. Pèlerinage. – 2. Animateurs. – 3. Rosit. Prit. – 4. Crises. Aso. – 5. Imberbe. Em. – 6. Mil. Aimera. – 7. Otée. Ris. – 8. NE. Chéneau. – 9. Préserve. – 10. Euler. Noir. – 11. Uniment. Ré. – 12. Siée. Démon. – 13. Éternisent.

FRANÇOIS DORLET.

ANACROISÉS®

N° 309





Horizontalement

1. AEGILORT (+ 2). – 2. AAEFNS. – 3. AEEINNST (+ 1). – 4. ACEENRRS (+ 6). – 5. EHIMTY. – 6. ACEILTT. – 7. CELNORU. – 8. DEEINNTU. – 9. EEERSTTZ. – 10. EEMRTUV. – 11. AACEGNRS (+ 2). – 12. ADEILOR (+ 1). – 13. AAIKSSTV. – 14. AEINPST (+ 4). – 15. AEEKRSU.

Verticalement

16. AIILNSTU (+ 2). – 17. BIMORV. – 18. AAAENQRRU. – 19. EEECGNY. – 20. ADEIMN (+ 4). – 21. AEPRSTY. – 22. DEEIPRT (+ 5). – 23. AAINRSV (+ 2). – 24. EEENSSV. – 25. EEIMNRST (+ 6). – 26. AFIOSTTU. – 27. AEGIRSTU (+ 2). – 28. EEEHLNTY. – 29. AEEERSSY (+ 1). – 30. ACEIOSTT. – 31. AEIMNSZ.

SOLUTION DU N° 308

Horizontalement

1. PERCOIR (PICORER). – 2. IRIDIUM. – 3. ABAISSE (ABASIES). – 4. ECTOPIE, anomalie de position d'organe (PICOTEE). – 5. VEHICULA. – 6. ISOGONE. – 7. HAUSSER. – 8. FORENT (FERONT REFONT). – 9. KYMRIQUE, idiome celtique. – 10. REELUSSE. – 11. BOXEUR. – 12. ETAMBOT, pièce de bateau. – 13. GRELEUSE (REGLEUSE REGULEES RELEGUES SURGELEE). – 14. UTOPIE (TOUPIE). – 15. SERDEAU.

Verticalement

16. PANOPLIE. – 17 EBURNES, ivoirins. – 18. OHMMETRE. – 19. VULGAIRE. – 20. OUTILLES (TOUILLEE). – 21. ISCHIONS, os iliaques. – 22. QUITUS. – 23. RETINTES (ETREINTS INTERETS RETEINTS RETENTIS TERNITES). – 24. IMPUDEUR. – 25. IDEALE (DELAIE). – 26. BOYCOTTA. – 27. VEREUX. – 28. ETEULE. – 29. FLETANS. – 30. MALIENS (LAMINES SEMINAL MALINES). – 31. TERRIER (RETIRER).

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

Mode

La famille Caleçon

PETIT-FILS des *boxer-shorts* popularisés outre-Atlantique par les stars de Hollywood, les caleçons d'aujourd'hui, après quinze années d'un combat acharné contre les slips de jersey, s'imposent peu à peu.

Ces « dessous-dessus » à taille élastique, en coton imprimé, alliant le confort de la matière et de la coupe, déferlent dans les grands magasins et les boutiques, lame de fond de dessins fleuris, tendres ou caricaturaux.

Calvin Klein, à New-York, a battu le rappel des partisans du caleçon *en créant* des *boxer-shorts* imprimés à porter sur des justaucorps de danse, idée qui a fait son chemin depuis dans toutes les revues de mode. Depuis un an, de ce côté-ci de l'océan, les boutiquesspécialisées prolifèrent, et la vogue est si forte qu'elle est en train de relancer l'industrie de l'impression, notamment chez Boussac, après trois ans d'un marasme dû en partie à l'invasion-choc des troupes japonaises.

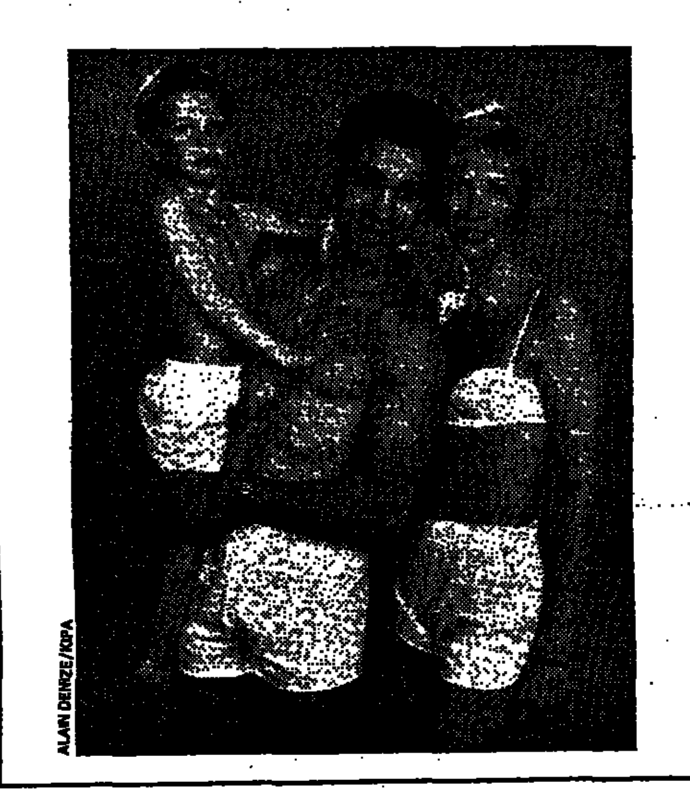
Les caleçons sont partout, souvent accrochés sommaire*ment sur* des cordes à linge, comme dans les vitrines des démarqueurs de la rue Saint-Placide, à partir de 45 francs. Ils sont la plupart du temps disponibles en trois tailles masculines qui vont jusqu'au 46.

Armand Thierry les propose, en variantes nombreuses destinées aux jeunes. Les *Galeries Lafayette* leur consacrent une boutique entière composée d'imprimés à fleur ou *graffiti* sur fond blanc ou de couleurs vives, de 85 à 275 F, ces derniers en soie marbrée.

Les popelines de linge de maison se prêtent parfaitement au caleçon, ce qu'a bien compris *Sophie Canoves* (5, place de Furstenberg), qui les taille dans un entrelacs bleu et jaune ou vert et pêche. Les motifs à fleurs couvrent des fonds en semis bleu ou rose, 190 F. *Porthault* (18, avenue Montaigne) propose ses célèbres petits cœurs sur fond blanc mais aussi des dessins très variés pour 260 F.

Enfin, retenons les créations *Clair obscur* pour Caleçon Roi (4, rue Hérold), où l'homme, la femme et l'enfant trouveront des caleçons de toutes tailles en coton exotiques ou fantaisies, noir et blanc ou vivement colorés, pour le prix raisonnable de 68 F.

NATHALIE MONT-SERVAN.


ALAIN DENIZE/KIPA

Moto

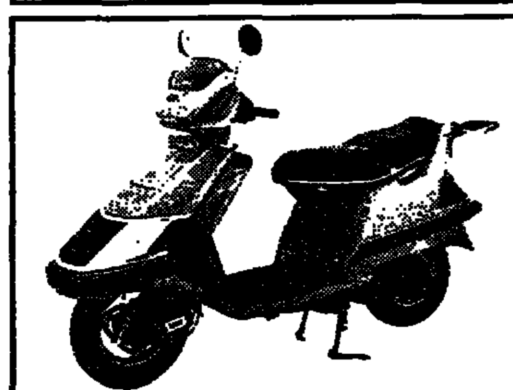
Chevauchées urbaines

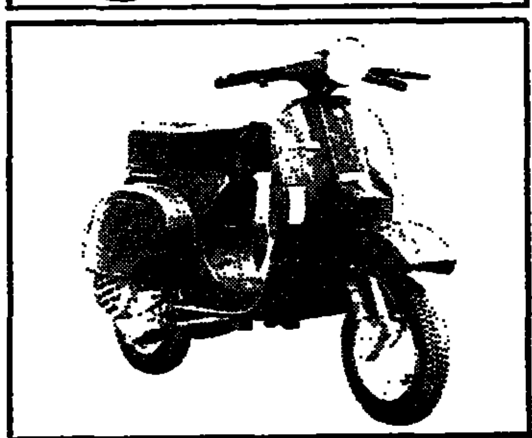
IL avait fait son apparition, très remarquée, au lendemain de la seconde guerre mondiale, en Italie d'abord, où Piaggio l'avait lancé, dès 1946, sous la marque Vespa. Très vite, le scooter saute les frontières, s'impose un peu partout, de l'Europe aux Etats-Unis. Et puis, après de longues années de franc succès, le scooter, sans *que l'on sache vraiment pourquoi*, va disparaître peu à peu des paysages urbains, où il évoluait en familier, pour ne plus compter, ces dernières années, que quelques fidèles, le plus souvent des coursiers professionnels que ni la moto légère ni le cyclomoteur n'ont su convaincre.

Le voilà aujourd'hui de retour, et en force : après Yamaha, dont le *Salient* a déjà su séduire (*le Monde* du 24 mars), c'est au tour de Honda de proposer son *Spacy 125*, tandis que Peugeot inscrit à son catalogue le *SC 80 L*, équipé d'un moteur tout droit sorti des usines japonaises de Honda. Quant à Piaggio, le pionnier, il a trouvé la réponse imparable à ceux que rebutent embrayage et changement de vitesse, avec son *Vespa PK automatique*, une machine dont le « cerveau », disent les auteurs, *« se charge de tout »* et, pour un peu, prétend *« conduire pour nous »*.

Toutes ces petites merveilles rivalisent d'élégance dans leur silhouette, devenue avec les ans plus affinée qu'à l'époque héroïque des *Vacances romaines*, où Audrey Hepburn chevauchait en amazone la Vespa pilotée par Gregory Peck. On a aussi gagné en poids. Nous décernerons la palme au *Spacy* de Honda, résolument futuriste, mais force est de reconnaître que le choix est difficile à faire à l'heure des palmarès. Côté tableau de bord, on a fait de gros efforts et, dorénavant, le démarreur électrique remplace presque partout le kick de grand-papa et ses caprices imprévisibles.


Peugeot 80 L


Honda Spacy 125


Vespa « automatica »

Il va sans dire que tous ces constructeurs ne s'en tiennent pas à un modèle ni à une cylindrée unique. Chez Vespa, on peut choisir entre un 50 centimètres cubes, deux versions en 80 centimètres cubes et le 125 centimètres cubes, pour une gamme de prix allant de 8 500 F à 10 365 F. Honda est le seul à avoir opté pour un moteur à quatre temps sur son *Spacy 125* (13 620 F), mais les amateurs plus modestes se tourneront vers les modèles deux temps NH et SH (125, 80 et 50 centimètres cubes). Chez Peugeot, le SC 80 L est vendu 8 150 F, les deux modèles de 50 centimètres cubes de cylindrée (50 L et SC 50) coûtant respectivement 7 590 F et 6 665 F).

En dépit de son prix élevé, le scooter nouvelle vague semble avoir un bel et nouvel avenir devant lui. Le revenant a réussi sa rentrée...

J.-M. D.-S.

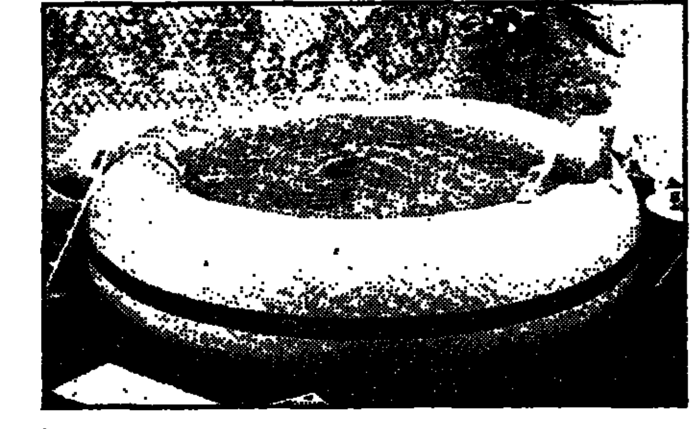
Maison

A l'eau !

LORSQUE l'été arrive, on peut avoir soudain l'envie d'avoir une piscine dans son jardin. De nouveaux bassins circulaires, à poser sur le sol, sont prêts à utiliser pour la baignade.

Allibert, fabricant de mobilier de jardin, s'attaque au marché de la piscine avec la gamme Europool. *Ces piscines à monter* soi-même sont faites d'une poche « liner », en plastique souple, qui s'accroche à une paroi en acier galvanisé se déroulant en cercle ; l'extérieur est plastifié blanc. Le bassin repose au sol *sur une protection en polyester.*

Ces piscines « Rio » ont un diamètre de 4 m, 5 m ou 6 m et une profondeur de 1,20 m. Leurs prix vont de 5 100 à 8 190 F environ. Il existe aussi deux bassins ovales, faits de deux cercles accolés. *Toutes ces piscines* peuvent s'accompagner de systèmes de filtration d'eau, d'échelles d'accès au bassin et autres accessoires.



Zodiac est une marque de canots pneumatiques mais aussi, *depuis quelques années, des* piscines gonflables. Les nouveaux bassins circulaires Winky ont une technique de gonflage originale : il suffit d'un peu d'air seulement pour la gonfler, la pression de l'eau — au remplissage — poussant l'air dans tout le boudin et tenant le tissu caoutchouté (*bleu à l'intérieur et blanc* cerclé de noir à l'extérieur).

Pour les enfants, la piscine Winky 2 a un bassin de 2,50 m de diamètre et une profondeur de 0,85 m (3 038 F) ; la Winky 3 a 3 m de diamètre et 0,90 m de profondeur, 4 452 F. Un troisième modèle peut convenir aux adultes, avec une profondeur de 1,15 m et un bassin de 4,50 m (7 054 F). Ces piscines Zodiac, une fois dégonflées et repliées, se transportent facilement. Elles sont livrées avec un petit gonfleur et une mallette d'intervention. Une échelle d'accès et un système de filtration sont proposés en option.

JANY AUJAME.

● Les adresses des points de ventes sont obtenues auprès des fabricants : Allibert, « Le canal », rue de Plessis-Briard, 91005 Evry Cedex, tél. 077-92-92. Zodiac-Espace, 58, boulevard Gallieni, 92130 Issy-les-Moulineaux, tél. 554-92-80.

Philatélie n° 1851

Le monastère de la Grande...

...Chartreuse, fondé à l'origine en 1084, se situe à 977 mètres d'altitude. Le monastère actuel fut construit entre 1678 et 1688 sur une surface de 5 hectares. Vente générale le 9 juillet (33°/84).



1,70 F, gris-bleu, rose-violacé.

Format 36×22 mm. Dessin et *gravure de Jacques Jubert. Tirage :* 10000000. Taille douce, Périgueux.

Mise en vente anticipée les :

— 7-8 juillet, de 9 à 18 heures, salle des fêtes de la mairie de Saint-Pierre-de-Chartreuse (Isère). Oblitération « P.J. ».

— 7 juillet, de 8 h 30 à 11 h 30, au bureau de Saint-Pierre-de-Chartreuse. Boîte aux lettres pour « P.J. ».

Pour la protection de la...

...nature, le châtaignier et le noyer seront les motifs des deux timbres andorrans pour la série de cette année. Vente générale le 9 juillet (5-6°/84).



1,70 F, vert, brun, violet ;
2,10 F, vert, brun.



Formats 36 × 22 mm. Maquettes de Pierrette Lambert, gravures par Pierre Albuisson. Tirages : 600 000 et 500 000. Taille-douce, Périgueux.

Mise en vente anticipée le :

— 7 juillet, au bureau d'Andorre-la-Vieille. Oblitération « P.J. ».

Calendrier des manifestations

⊙ 30430 Méjannes-le-Claps, (centre commercial), 13-14/VII. - 3e Foire à la collection.

⊙ 26420 Vassieux-en-Vercors, (salle des fêtes), 21-22/VII. - 40e anniversaire.

Journées « Portes ouvertes » :

⊙ 40115 Biscarosse, 7/VII. Centre.
⊙ 60100 Creil Air, 16/IX. Base.
⊙ 31000 Toulouse, 23/IX. Base 101.

40e anniversaire de la Libération :

⊙ 73200 Albertville, 23/VII. Mairie.
⊙ 75000 Paris, 25/VIII.
⊙ 80300 Albert, 1er/IX. Hôtel-de-Ville.
⊙ 76290 Fontaine-la-Mallet, 9/IX. Mairie.
⊙ 21033 Dijon, 11/IX. P. des Ducs.

Expos. et congrès philatéliques :

⊙ 66400 Cérel, 7-8/VII. « Union ».
⊙ 66190 Collioure, 21-22/VII. Cult.
⊙ 66140 Lamet-en-Roussillon Saint-Nazaire, 4/VIII.
⊙ 28800 Bonneval 1er/IX. Henry Ey.
⊙ 60100 Creil, 29-30/IX. .
⊙ 31150 Fenouillet, 28-29/IX, 1-2/X.
⊙ 57390 Audun-le-Tiche 6-7/X.
⊙ 06110 Le Cannet 6-7/X. Bel Aube.
⊙ 70300 Luxeuil-les-Bains, 13/X.
⊙ 49300 Chôlet 13-14/X. Mairie.
⊙ 65000 Tarbes, 13-14/X. Foire.
⊙ 38000 Grenoble, 20-21/X. .
⊙ 42600 Montbrisson, 20-21/X.
⊙ 59600 Maubeuge, 27-28/X. H.V.
⊙ 54042 Nancy, 27-28/X. H.V.
⊙ 02400 Château-Thierry, 29/X au 4/XI.
⊙ 81000 Albi 4/XI. Centre Culturel.

◆ *LE SOMMET de la coopération politique européenne* de Fontainebleau (25-26 juin) a donné lieu à la réalisation d'un document philatélique. Jusqu'au 10 juillet, il peut être obtenu — contre 15 F — au. Foyer des orphelins des PTT, 36, av. du Pré.-Wilson, 94230 Cachan, (CCP 36160K, Paris).

ADALBERT VITALYOS.

Le Monde des PHILATÉLISTES
L'OFFICIEL DE LA PHILATÉLIE
Dans le numéro de juillet-août
72 pages
LE TOUR DE FRANCE HORS DE FRANCE ET LA PHILATÉLIE
★
Initiation à la philatélie
★
En vente dans les kiosques 11 F

willy hairline COIFFURE MIXTE
10, rue des Pyramides 75001 Paris. Tél. : 260.63.68.
Du lundi au samedi de 10 h à 19 h
30, rue Feydeau 75002 Paris. Tél. : 236.33.57.

RAYMONDE LESCUR
Femmes soldes Hommes
Centre Maine-Montparnasse - Paris 15ème
125, rue de Sèvres - Paris 6ème

Sulka
CHEMISIER-TAILLEUR
SOLDES
2, rue de Castiglione, Paris 1er (260-38-08)
angle rue de Rivoli - Parking Vendôme

(Publicité)
Une très bonne idée pour l'apéritif
un KRITER cassis
(Kriter Brut de Brut en ajoutant un doigt de cassis).

Enchères d'enfer à Monte-Carlo

L'héritage de Florence Gould, dans la griserie du snobisme.

LES ventes des collections Florence Gould à *Monte-Carlo* ne compteront pas comme des jours de gloire dans l'histoire du marché de l'art. Marteaux d'ivoire battants, il restera, après cette dispersion à tour de bras de plus 2 000 lots en cinq jours, le souvenir d'un formidable succès commercial, orchestré avec maîtrise par les managers de Sotheby. *Cette machine* à vendre les œuvres d'art, depuis quelques mois sous pavillon américain, a tiré des poches des amateurs et des néophytes un total de 103 millions de francs, 25 % de plus que les estimations les plus optimistes.

Bien des acheteurs n'ont pas hésité à forcer les enchères pour le seul plaisir de s'offrir un souvenir de la belle Américaine, ou tout au moins un lot de consolation puisé dans les réserves des autres collections vendues dans la foulée et qui constituaient, en fin de compte, la majeure partie des seize vacations *qui se sont succédé* du 24 au 28 juin dans les salons du Sporting d'hiver, sur la place du Casino. C'est dire la part du snobisme qui fait surpayer des pièces de second choix.

Il est certain que de nombreux lots ont été enlevés dans la griserie propre aux grandes ventes internationales, griserie exaltée à Monte-Carlo à deux pas des salles de jeux.

Au hasard des enchères on attrapait au vol un plâtre « à l'imitation de la terre cuite d'après Houdon » à 9 500 francs, une « petite banquette raccourcie » à 70 000 F – quatre fois l'estimation – une Vierge donnée du quatorzième siècle au visage resculpté à 100 000 F, une paire de fauteuils de bureau retaillés dans un canapé à 145 000 F (sur estimation à 60 000 F !). Une grenouille chinoise du dix-huitième siècle, *récemment transformée en* porte-cigarettes, s'est enflée à 350 000 F, et deux potiches « en porcelaine moderne à l'imitation de la famille verte » ont trouvé preneur à 55 000 F, plus cher que des pièces authentiques. On se demandait parfois si les enchérisseurs ne confondaient pas, dans cette ambiance surchauffée, époque et style, restaurations et Restauration !

Certes, des meubles et objets exceptionnels réveillaient l'appétit des véritables connaisseurs, mais dans l'ensemble la « succession Florence Gould » avait moins de tenue que le « Bel *ameublement* » de la « Collection de M. X et appartenant à divers amateurs », selon la formule des ventes composées. On peut s'étonner d'un tel saucissonnage dans des ventes de prestige, mais, selon les organisateurs, il *fallait*, une fois le marché enlevé à la rivale Christie's, vendre le tout le plus vite possible. Ce fut en effet un tour de force, un véritable travail de commando, de déménager la totalité du *contenu de la villa El Patio* dans les premiers jours de l'année, de dresser l'inventaire, de préparer les catalogues et de lancer une campagne de presse en faisant jouer le nom de la richissime Américaine comme *un miroir aux alouettes*. La qualité des expertises s'en est sans doute ressentie. De même pour « M. X. », le collectionneur, obligé – pour des raisons financières – de vendre au plus vite. Quelle aubaine de pouvoir accrocher son wagon à la locomotive Florence Gould, la belle héritière, par l'intermédiaire de son cher mari, d'une bonne partie de la fortune de Jay Gould, le roi des chemins de fer américains.

C'est ainsi qu'on a vu défiler des tableaux en tous genres après un extraordinaire *Saint Sébastien* de Joachim Wtewael à 6 200 000 F ! et un Guerchin à 1 400 000 F. Il serait fastidieux d'énumérer les bons numéros et les moins bons pour les porcelaines chinoises, les faïences, l'orfèvrerie, les bibelots, les verres gravés, ou les tapis ; il fallait que tout y passe, y compris le linge de maison et les robes, distillé lot par lot dans un catalogue baptisé « Contenu général de la villa El Patio ». Paradoxalement les livres se sont moins bien vendus, alors que c'est justement dans ce *domaine* que Florence Gould avait su le mieux affirmer sa prédilection. Mais les œuvres dédicacées de Marcel Jouhandeau, Paul Morand, André Maurois, Max Jacob ou Serge Lifar *« à la Déesse de la littérature et des arts »* n'ont pas toujours obtenu les prix espérés. Les amateurs qui viennent acheter à Monte-Carlo ne sont apparemment pas des littéraires.

Mais c'est dans l'ameublement et les objets d'art que les *prix* se sont envolés à des hauteurs insensées pour des lots sans beaucoup d'intérêt. On a vu par exemple des tabourets « en partie d'époque Régence » à plus de 20 000 F et même des tabourets de « style » à 8 500 F, deux fois plus chers que le neuf au Faubourg Saint-Antoine.

On sait que Florence Gould aimait beaucoup les tabourets. Elle en avait fait même un véritable système de conversation, quand elle trônait parmi ses hôtes. Peter Wilson, *qui fréquentait* la villa de Cannes, raconte à ce propos, dans la préface des catalogues (qu'il écrivit juste avant sa mort), qu'au bout de vingt minutes sur un tabouret on préfère aller s'installer *dans une confortable* bergère. Florence Gould le savait, ce qui ne veut pas dire qu'elle observait l'étiquette de Versailles en considérant ses invités assis sur des tabourets comme des gens de second rang. Elle les regardait plutôt comme des oiseaux de passage sur un perchoir, qui cédaient bientôt la place à d'autres invités.

L'abondance des *tabourets* et des sièges, des canapés de tous styles, dont certains sont quand même des merveilles, est plutôt le signe d'une accumulation que d'une harmonieuse composition.

A vrai dire, il n'y a pas de collection Florence Gould. Il y a un mythe Florence Gould. Et une succession Florence Gould, destinée à une fondation médicale et culturelle en faveur de l'*amitié franco-américaine*.



D.R.

« A aucun moment, on ne sent l'âme d'une collection véritable. »

Tout le contenu de la villa El Patio provenait d'achats successifs, réalisés par un habile décorateur installé dans la place *qui faisait sans doute* passer l'amour de l'or avant l'amour de l'art. Rien n'était alors plus facile, dans les années 30, de montrer son grand goût en achetant chez les antiquaires de la Côte ou d'ailleurs des meubles, de Louis XIV à Louis XVI, d'époque, en partie d'époque, voire de style. Et pendant plusieurs décennies les beaux yeux de chatte de la généreuse *Florence s'extasièrent* sur les trouvailles de ses heureux fournisseurs. Mais à aucun moment, parmi les vestiges aujourd'hui dispersés, l'on ne sent l'âme d'une collection véritable.

Qu'importe, l'attrait du nom a *suffi pour* créer l'*événement* et rameuter les plus gros acheteurs du monde, amateurs, collectionneurs ou marchands, et le site de Monaco a fait le reste.

« Ce rocher du haut duquel on peut cracher dans l'eau de toutes parts », disait méchamment *Saint-Simon qui n'aimait* pas les Grimaldi, est devenu une des premières places fortes du monde où se négocient les antiquités et les œuvres d'art.

C'est Peter Wilson, toujours lui, qui eut l'idée de faire de Monaco la véritable « french connection » des œuvres d'art, au bord de *l'Hexagone, tout* près de l'Italie et à portée d'avion des grandes capitales européennes.

Le 25 mai 1975, la vente des collections des barons Guy de Rothschild et Alexis de Rédé donnait le coup d'envoi, avec des meubles provenant du château de Ferrières et de l'hôtel Lambert. D'entrée de jeu, 20 millions de francs tombaient sous le marteau de service de Mᵉ Marie-Thérèse Escaut-Marquet, une des deux huissiers de Monaco, seuls habilités à prononcer les adjudications en Principauté. D'autres ventes ne cessèrent dès lors de se succéder : bijoux, argenterie, art nouveau, *art déco* ou meubles de prestige. Une fois de plus, les commissaires français s'étaient fait doubler. Enfin, Mᵉ Tajan, d'origine monégasque, réussit à faire prendre pied sur le rocher à la première étude française – Ader-Picard-Tajan – qui obtint en 1976 l'autorisation de vendre aux enchères, toujours sous les coups de marteaux placides de Mᵐᵉ l'huissier de service. Ce fut d'abord une belle vente de collection de monnaies, avec l'expert M. Jean Vinchon, puis des ventes de Daum et de Gallé, puis de meubles classiques, qui attiraient un public toujours plus nombreux de grands amateurs internationaux fortunés.

Entre-temps, les grands antiquaires avaient eu aussi l'idée d'utiliser les grands salons du Sporting d'hiver... pendant la saison d'été. Le mérite en revient à un marchand d'origine italienne, Adriano Ribolzi, installé à deux pas du Sporting, qui suggéra aux frères Bellini, fondateurs de la Biennale des antiquaires de Florence, de *créer également* une biennale sur la terre bénie de Monte-Carlo. L'écrin climatisé du Sporting se prêtait à cette expérience, qui, dès juillet 1976, connut un vif succès, aussi bien par les affaires réalisées par les grands spécialistes du passé, auxquels s'étaient joints les joailliers parisiens et quelques galeries d'art, que par le nombre des visiteurs éblouis par la qualité des œuvres et l'éclat des diamants. Les antiquaires *installés de longue date* à Monte-Carlo – ils sont une bonne trentaine – boudèrent d'abord l'arrivée des grands *frères de Paris*, de *Londres*, de Florence et d'ailleurs, mais le déferlement par milliers d'amateurs bourrés de fortes devises fit oublier les premières rancœurs. Une autre organisation vient d'instaurer, dans le Hall du Centenaire, avenue Princesse-Grace, « la première exposition-vente de meubles et objets anciens, sous le haut patronage de SAS *le prince* Albert de Monaco ». D'autre part, un « conseil en objets d'art », M. J.-M. Moulierac, organise, le plus souvent le dimanche, également dans le Hall du Centenaire, des petites ventes *qui attirent un public* de plus en plus large. Ce n'est pas tout. Voici que Christie's, l'éternelle rivale de Sotheby, *prépare à son tour son entrée* à Monte-Carlo. Un bureau est en cours d'installation au Park-Palace, et l'on n'attendait plus que la nomination d'un directeur choisi dans l'entourage du prince, sans qui rien ne se fait *en principauté*.

Les dernières ventes du Sporting ont démontré que les acheteurs de tableaux anciens n'hésitaient pas à se rendre à Monte-Carlo, pourvu *qu'on* leur propose des œuvres de qualité, alors qu'en ce domaine le marché semblait uniquement réservé à Londres ou New-York. De plus, les ventes à grand spectacle ont pour effet de « *faire* sortir la marchandise » c'est-à-dire de solliciter les détenteurs de biens artistiques en leur assurant sur place les plus hauts prix d'adjudication. Telle est la force attractive du fameux petit rocher qui draine tant de fortunes.

FRANÇOIS GERSAINT.

Le parrain américain

LE *chairman* de Sotheby s'intéresse à l'art, bien sûr, mais sans trop s'y attarder. Il est venu voir à Monte-Carlo comment tournait la machinerie. Il se serait volontiers offert les deux carlins en porcelaine de Meissen adjugés 120 000 francs, mais ses affaires l'attendaient à Washington. Il habite dans un décor moderne parmi des meubles chinois *d'un style dépouillé et de* confortables sièges et canapés anglais ; il aime les tableaux des peintres *américains modernes*, les impressionnistes et les petits objets de porcelaine qui garnissent de nombreuses vitrines.

Mais parlons plutôt business. C'est là qu'Alfred Taubman exprime avec le plus de plénitude sa puissante personnalité.

« Avez-vous cherché à vous donner une nouvelle assise sociale en rachetant Sotheby ?

– C'est une affaire parmi onze autres entreprises *dont j'ai la responsabilité*. J'ai dû prendre ma décision en trois jours. Il fallait donner *une réponse* avant des *échéances irréversibles*. N'allez surtout pas croire que j'ai versé 82 millions de livres sterling par *amusement personnel*... Art is business. Le marché de l'art, c'est aussi les affaires.

– Sotheby n'est-il pas aujourd'hui votre enfant chéri ?

– Sotheby est un vieil enfant *de deux cent quarante ans qui se* porte bien et que j'ai l'intention de fortifier. J'ai saisi une occasion intéressante à un *moment* où cette affaire était en difficultés financières, mais je savais que le *redressement* était déjà amorcé. J'ai pris cette décision sans aucune angoisse. Maintenant, j'ai la charge de 1 400 *emplois* qui s'ajoutent à l'ensemble des 15 000 personnes qui travaillent dans mes entreprises.

– Considérez-vous votre investissement comme récupérable en quelques années ?

– Impossible à dire. Cela dépend de facteurs trop complexes. *Dans ce domaine, il est difficile de faire des prévisions* à longue échéance. Mais les premiers résultats sont très encourageants. A New-York, *notre* chiffre d'affaires a déjà doublé en un an. Nous disposons d'une organisation bien structurée, dotée d'une grande capacité d'expansion. Notre intention est de développer chacun de nos bureaux et d'en ouvrir d'autres dans le monde entier, notamment en Allemagne de l'Ouest où nous n'avons pas encore pris pied. J'envisage aussi de *mettre en œuvre de nouveaux* moyens promotionnels. J'examine enfin la possibilité de donner *des facilités financières aux acheteurs*, avec un système de garanties couvertes par des compagnies d'assurances spécialisées.

– Quels sont vos rapports avec les différents directeurs de bureaux mis en place par Sotheby ?

– Mon principe est de donner à chacun l'entière responsabilité de sa propre organisation. En ce qui concerne Paris et Monte-Carlo, c'est un véritable plaisir de *travailler avec des gens aussi* compétents, et je suis heureux de le dire. Dans l'ensemble de mes *affaires, j'essaye d'appliquer* le principe de la synergie – ce qui consiste à coordonner les efforts *des hommes de confiance* mis en place à la direction de chaque entreprise pour atteindre la plus grande productivité possible. Entouré de conseillers et d'avocats, je demande à chacun d'innover, de lancer des nouvelles idées pour *élargir sans cesse* les créneaux occupés. Chaque entreprise doit s'inspirer du succès des autres et *développer elle-même* les *moyens* promotionnels les plus efficaces.

En ce qui concerne le marché de l'art, je pense qu'il tient une place particulière, mais qui reste liée à l'ensemble de *l'économie* mondiale. En attirant et en déplaçant des capitaux, il joue un rôle *très important, un rôle stabilisateur* dont je suis l'évolution avec un intérêt plus intense. C'est aussi une des raisons de ma décision de racheter Sotheby. »